



Carnaval et Carême

On entend par carnaval (carnis levamen), le moment de l'année où la chair est enlevée de la table des chrétiens, et où va commencer pour eux le jeûne quadragésimal, le carême. La névrose contemporaine d'une part, et, de l'autre, la vie affairée d'aujourd'hui, font que, de beaucoup de tables, la chair n'est plus enlevée, le mercredi des cendres, et que le jeûne reste la pratique du petit nombre.

Mais si la pratique du jeûne religieux devient moins habituelle, si l'Eglise peut en dispenser, et si elle n'y contraint jamais les enfants, il est une observance qui ne s'en impose pas moins à tout chrétien, et dont l'Eglise ne peut dispenser personne. C'est celle de la pénitence.

Oh! la pénitence, l'affreuse chose! et qu'elle est odieuse à la jeunesse! — « Que vous me punissiez quand j'ai commis une sottise, que vous m'imposiez une pénitence, c'est désagréable; pourtant cela encore, Père, je le comprends. Mais que moi je fasse spontanément pénitence, que je me punisse moi-même, oh! non, voyez-vous, cela serait niais!

— « Niais?... En êtes-vous bien sûr, mon fils? Si jeune que vous soyez, n'avez-vous pas sur votre conscience un poids de fautes que chaque jour aggravera? — ou bien ne pressentez-vous pas que vous pourriez tomber? — du moins, ne savez-vous pas que d'autres sont mauvais? Eh bien, la pénitence est un divin remède donné à l'homme par la bonté de Dieu. Elle répare; elle préserve; elle expie.

« Dieu la reçoit d'autant mieux qu'elle est plus volontaire. Allez, faites vous-même pénitence de vos petites et

de vos grosses fautes. Mieux vaut se châtier soi-même que de se sentir châtier par la force accablante de Dieu. Le sensualisme est contagieux; le monde moderne en souffre à en mourir; préservez-vous de lui, endurcissez-vous contre lui par un peu de pénitence, un peu d'austérité. Ce n'est pas inutilement qu'on arme un cavalier d'une cravache et d'éperons. Au moindre soupçon d'écart, un coup, bien appliqué, à sa monture, le préserve d'aller dans les fossés. Ne craignez donc pas de donner de l'éperon au charmant animal que vous montez, et qui est la moitié de vous-même. Il y a beaucoup de boue à terre, et, s'il y jetait ce beau cavalier qu'est votre âme, celui-ci se relèverait bien sali. — Puis, expiez pour d'autres. Le trésor où les coupables vont puiser le pardon, n'est pas seulement composé des souffrances de Jésus-Christ, il est encore enrichi de la pénitence de tous les fidèles. Augmentez-le donc pour votre part. Un collège, une division, une classe est un organisme où la santé circule, où les bons vivifient les mauvais. C'est à vivifier les mauvais que sert la pénitence des bons, comme c'est à vivifier les bons qu'a servi la pénitence de Jésus-Christ; et cela n'est pas du tout niais; c'est cette leçon que rappelle le carême et dont vous devez profiter.

— « Ainsi soit-il! Père ».

Pages-amies.



Questions d'Enseignement

Le nouveau Programme
des Examens du

Baccalauréat

de l'enseignement secondaire

(Suite)

TITRE II

DES EPREUVES

ART. 11. — Les épreuves du baccalauréat de l'enseignement secondaire sont divisées en deux parties.

Elles portent, sauf les exceptions prévues à l'article 14 ci-après, sur les programmes officiels de la classe de Première A, A' et B pour la première partie, et sur les programmes officiels des classes de Philosophie et de Mathématiques pour la seconde partie.

ART. 12. — Nul ne peut se présenter aux épreuves de la seconde partie qu'un an après avoir subi avec succès celles de la première.

Aucune dispense n'est accordée.

L'intervalle compris entre la session d'octobre et celle de juillet compte pour une année.

ART. 13. — Les candidats de la première partie peuvent choisir, au moment de leur inscription, entre trois séries d'épreuves, série A, série A', série B.

SÉRIE A

EPREUVES ECRITES

- 1° Une composition française;
- 2° Une version latine;
- 3° Une version grecque;
- 4° a) Une composition de mathématiques;
b) Une composition de physique.

ÉPREUVES ORALES

- 1° Explication d'un texte français du seizième siècle ou des siècles suivants;
- 2° Explication d'un texte latin;
- 3° Explication d'un texte grec;
- 4° Explication d'un texte de langue vivante étrangère;
- 5° Interrogation d'histoire;
- 6° Interrogation de géographie;
- 7° Interrogations de mathématiques;
- 8° Interrogations de sciences physiques.

SERIE A

ÉPREUVES ÉCRITES

- 1° Une composition française;
- 2° Une version latine;
- 3° Une épreuve de langue vivante étrangère;
- 4° a) Une composition de mathématiques;
b) Une composition de physique.

ÉPREUVES ORALES

- 1° Explication d'un texte français du seizième ou du dix-septième siècle;
- 2° Explication d'un texte français moderne;
- 3° Explication d'un texte latin;
- 4° Explication d'un texte de langue vivante étrangère;
- 5° Interrogation d'histoire;
- 6° Interrogation de géographie;
- 7° Interrogation de mathématiques;
- 8° Interrogation de sciences physiques.

SERIE B

ÉPREUVES ÉCRITES

- 1° Une composition française;
- 2° Une épreuve de langue vivante étrangère;
- 3° Une épreuve de seconde langue vivante étrangère;
- 4° a) Une composition de mathématiques;
b) Une composition de physique.

ÉPREUVES ORALES

- 1° Explication d'un texte français du moyen-âge ou du seizième siècle;

- 2° Explication d'un texte français classique ou moderne;
- 3° Explication d'un texte de langue vivante étrangère;
- 4° Explication d'un texte d'une seconde langue vivante étrangère;
- 5° Interrogation d'histoire;
- 6° Interrogation de géographie;
- 7° Interrogation de mathématiques;
- 8° Interrogation de sciences physiques.

ART. 14. — L'épreuve écrite de langue vivante étrangère consiste soit en une composition dans cette langue, soit en une version et un thème.

A cette épreuve, l'usage de tout dictionnaire est interdit.

Par mesure transitoire, l'emploi d'un dictionnaire rédigé exclusivement dans la langue choisie par le candidat demeure autorisé jusques et y compris la session d'octobre 1932.

Aux épreuves orales des trois séries:

1° Chaque explication de texte français donne lieu à une interrogation sur l'histoire de la littérature française;

2° L'interrogation de géographie comporte obligatoirement une interrogation sur la géographie des colonies françaises.

3° L'interrogation des sciences physiques porte, par exception, sur les programmes des classes de Seconde et Première.

ART. 15. — Les candidats à la seconde partie peuvent choisir, au moment de leur inscription, entre les deux séries suivantes:

SERIE I. — PHILOSOPHIE

ÉPREUVES ÉCRITES

- 1° Une dissertation philosophique;
- 2° Une composition de sciences physiques et naturelles.

ÉPREUVES ORALES

- 1° Une interrogation de philosophie (programme obligatoire);
- 2° Une seconde interrogation de philosophie (programme à option);
- 3° Une interrogation sur le programme d'études littéraires;
- 4° Une interrogation d'histoire;

- 5° Une interrogation de géographie;
- 6° Une interrogation de mathématiques et cosmographie;
- 7° Une interrogation de sciences physiques;
- 8° Une interrogation de sciences naturelles;
- 9° Une interrogation de langue vivante étrangère.

SERIE II. — MATHEMATIQUES

EPREUVES ECRITES

- 1° Une composition de mathématiques;
- 2° Une composition de sciences physiques ;
- 3° Une dissertation philosophique.

EPREUVES ORALES

- 1° Une interrogation de mathématiques;
- 2° Une interrogation de sciences physiques;
- 3° Une interrogation de sciences naturelles;
- 4° Une interrogation de philosophie;
- 5° Une interrogation d'histoire;
- 6° Une interrogation de géographie;
- 7° Une interrogation de langue vivante étrangère.

Dans cette série, les interrogations de mathématiques, de sciences physiques et de sciences naturelles peuvent donner lieu à des questions sommaires sur l'histoire de ces sciences.

ART. 16. — Les candidats ont à choisir, tant pour les épreuves orales que pour les épreuves écrites, entre les langues vivantes étrangères énumérées ci-après : allemand, anglais, italien, espagnol, arabe littéraire, russe, portugais.

Chaque année, un arrêté ministériel détermine les Facultés devant lesquelles peuvent être subies les épreuves d'arabe littéraire, de russe et de portugais.

Toutefois, au baccalauréat de la série B, l'une des langues vivantes choisies par les candidats est obligatoire : l'allemand ou l'anglais. Cette disposition ne s'applique pas aux candidats visés au paragraphe suivant.

Les candidats d'origine annamite et les nationaux des pays avec lesquels il existe des conventions ou ententes universitaires peuvent, lorsqu'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent, substituer leur langue maternelle à l'une des langues énumérées au paragraphe premier du présent article.

Peuvent faire l'objet d'une interrogation complémentaire, les langues énumérées ci-après : roumain, danois,

norvégien, suédois, hollandais, polonais, tchèque, serbo-croate, bulgare, grec moderne, arménien, persan, turc, amharique, malgache, chinois, japonais, annamite, cambodgien.

Cette interrogation n'est autorisée que dans les Universités où il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent.

Elle a la même notation et le même coefficient que l'interrogation portant sur les langues visées au paragraphe premier. Toutefois, la note obtenue n'entre en ligne de compte, en vue de l'admission, qu'autant qu'elle dépasse la moyenne.

(A suivre)

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS.

- 2 Décembre: *Catholicité et Apostolicité*: M. Kerboul.
8 Décembre: *L'Immaculée Conception*: M. Jacq.
16 Décembre: *Panegyrique de saint Corentin*: M. Golias.

★★

- 6 Janvier: *Propagation de la Foi*: M. Saccadas.
13: *Les bienfaits de l'Eglise à travers les siècles*: M. le Supérieur.
20 Janvier: *Le Cœur très Pur de Marie*: M. Le Chat, recteur du Conquet.
28 Janvier: *La Communion des Saints*: M. Abily.
3 Février: *La rémission des péchés*: M. Le Roux.

LA FÊTE DU COLLÈGE

19-20 Janvier

Ce soir-là, le vent chantait dans le clocher...
C'est cette chanson que je confie à notre petit bulletin, qui la portera aux Anciens des quatre coins du monde, pour qu'eux aussi l'entendent, et se souviennent...

L'après-midi du samedi 19 janvier fut heureusement agrémentée d'une promenade. Comment ne pas répondre à l'aimable invitation du soleil qui sourit? Les routes sont sèches; l'atmosphère est lumineuse, et là-bas, derrière le champ de la rive, s'étendent la mer bleue et l'horizon qui font rêver. Sophocle a beau être profond, Xénophon, élégant, Euclide, apodictique, ils ne réussissent pas à s'imposer. C'est la fête du Collège: Trêve d'études! C'est si bon de tout oublier, de s'évader, de partir n'importe où, pour songer! C'est si bon de ne pas se sentir étouffé par le silence qui suit la phrase rituelle: « Voyons pour la leçon, Monsieur X... »

« Oh! la leçon qui n'est pas sue!
Le devoir qui n'est pas fini!
Une réprimande reçue,
Le déshonneur d'être puni!
Ces enfants n'auraient pas dû naître
L'enfance est trop dure pour eux... »

« Pour eux!... » Mais pas pour les élèves du Creïsker qui toujours savent leurs leçons, et finissent toujours leurs devoirs. Aussi, quel bonheur de pouvoir respirer à l'aise hors les murs, le visage fouetté par le vent du large qui pique et fait rougir les pommettes. Dans les yeux les plus mornes, brille une franche gaieté, les langues sont joyeuses, les pas allègres, l'allure dégagée...

★★

Quatre heures. C'est le moment d'entrer dans la salle des Fêtes. Bande par bande, sous l'œil étincelant de M. l'Econome, les élèves défilent devant la longue table où les lots sont disposés avec art. Chacun peut contempler à son aise l'admirable arrangement de ce beau désordre. C'est un curieux étalage. Quel capharnaüm! Une liseuse modern-style est flanquée de deux bouteilles dont la masse inélégante fait contraste avec sa finesse. Ci-gît un saucisson, près de crayons de couleur. Là, un compotier voisine avec une statue de Sainte Thérèse. Des chiens de porcelaine vous regardent d'un air ennuyé. Des cravates, des chaussettes pendent lamentablement. Mais voici une jolie pendulette avec deux vases, une série de boîtes de ménage avec dessus: café, farine, amidon, et qui vont en se rapetissant comme des sacs de blé dans les statistiques de géographie économique...; un fer à repasser, des lampes de poche, une valise. Puis au centre de tout, « comme un écho... muet »; la tête de veau. Je la regarde avec mélancolie. Je me permets de soulever sa paupière et je lis dans son œil une grande résignation: ornée de rouge et de vert, elle est prête à achever dans la casserole dorée de la cuisinière, sa destinée incompressible...

Sur l'avant-scène, une table soutient quatre grands cubes qui sont des caisses, dans lesquelles se cachent dix petits cubes qui sont des numéros. Quatre microbes de huitième, en qui, pour encore, il n'y a pas de duplicité, sont chargés de prendre dans chacune de ces caisses, un numéro qu'on inscrit à mesure sur un tableau. M. l'Econome, expert en

chiffres, lit le nombre obtenu qui est le numéro gagnant. Une telle division du travail semblerait devoir contenter tout le monde. De fait, seuls ceux qui ne gagnèrent pas se montrèrent mécontents et le hasard voulut qu'ils fussent les plus nombreux. La Fortune a de ces coups. Ceux-ci courent après elle, ceux-là l'attendent dans leur lit : aux uns comme aux autres, elle ménage bien des surprises. Voyez plutôt.

Je n'ai point besoin de vous dire qu'il arrive parfois que l'on se trouve gêné pour nommer les objets. Il y avait parmi les lots, un ustensile élégant composé d'une large coupe de cristal avec support de métal. Un moment d'hésitation... On annonce : « *Un compotier... ou un gâteau !* » Les yeux brillent de convoitise : la dorure du métal est vraiment séduisante. Les numéros sortent. Le professeur écrit 428 !... C'est un élève de première qui gagne. En homme de goût, il réclame le compotier ; mais sa voix est faible. Une rumeur s'élève. Les camarades savent bien que le gâteau seul se partage : et c'est avec un sourire que *Chapel* apporte à son collègue *Olivier Mesquen* le gâteau des rois... On remet en loterie le fameux compotier en face de je ne sais plus quelle friandise. 307 ! Alors un petit, d'une voix stridente, s'écrie : *le cocotier !* On rit, et l'heureux gagnant emporte l'objet précieux.

La *Croix-Blanche* fut évidemment gratifiée de plusieurs bouteilles, qu'elle refusa d'ailleurs d'un geste scandalisé. Les élèves de *première* reçurent un petit équilibriste de bois qui tournoyait sur des barres parallèles. La *troisième* gagna le fer électrique, dont les services seront appréciables, en fin de trimestre, pour le repassage de compositions. A *André Proust*, l'externe roscovite, échut, comme par hasard, la valise pour emporter ses livres, et le réveil pour ne jamais arriver en retard... etc... etc...

La *tête de veau* ne fut point, cette année, réservée pour la fin du tirage. Elle devenait insolente. Sans honte, devant la salle indignée, elle s'était mise à tirer la langue. On jugea bon de la faire disparaître. L'aimable acteur qui présentait les lots prit donc la tête de veau, l'éleva à la hauteur de la sienne, et la présenta au public. Elle fut adjugée aux collégiens de *Plouvorn* qui la reçurent avec attendrissement, aux applaudissements répétés de la multitude.

★★

Ces applaudissements ne furent point ménagés quand il s'agit d'encourager les acteurs de *M. Golias*. Notre dévoué professeur fit jouer cette année « *Claude Bardane* », qui eut déjà tant de succès au Collège en 1913. « *Haec decies repetita placebit* », disait Horace. Les auditoires peuvent changer : une bonne pièce est toujours appréciée par les gens de goût. A l'Institution, elle ne pouvait que réussir.

Le drame de *Julien Richer*, composé d'un prologue et de trois actes, est d'une facture classique dont l'intérêt ne pouvait échapper à des humanistes. Les trois actes respectent scrupuleusement la règle des unités. Que l'on nous fasse assister à une lutte entre des sentiments qui se partagent une âme, cela nous change des événements burlesques et des coïncidences forcées d'un certain répertoire. Et quand, à la complexité des sentiments, vient s'ajouter un style agréable et approprié à la condition de chaque personnage, c'est un charme pour l'esprit. Aucune fatigue d'ailleurs ne lui est imposée. Le drame admet l'intervention du comique qui permet aux auditeurs captivés, de se décharger, par le rire, quand pointe l'émotion. C'est français, cela. *Claude Bardane* n'est pas un chef-d'œuvre : mais il supporte l'analyse.

L'action se passe au château de Maulnes, près du village de ce nom, à quelque distance de Châtillon-sur-Sèvre, pendant la tourmente révolutionnaire.

Le marquis *Christian de Maulnes* a décidé de fuir en Angleterre avec son fils *Robert*. Il laissera son château à la garde de son intendant *Simon Bardane*, dont le fils, *Claude* a reçu la même éducation que *Robert*. Les deux enfants s'aiment tendrement et sont tout tristes de se quitter. Les préparatifs sont achevés... quand arrive *Jacques Tissier* avec un groupe de Vendéens : il demande au marquis de se mettre à la tête des vingt mille hommes qui bientôt vont s'unir à ceux d'Elbée et à ceux de Lescure. De Maulnes hésite... Puis, convaincu par l'enthousiasme de *Jacques*, il accepte et reçoit au balcon du château les ovations des Chouans. Ce brusque revirement ne fait pas l'affaire de *Simon Bardane*. Car ce *Simon* est un traître. En secret, il nourrit une haine farouche contre les nobles qu'il sert, et il espère, en trahissant les Maulnes au profit de la République, devenir à son tour le maître du château. Ces sentiments, il tâche de les inspirer à son fils, qui, aveuglé par l'affection, les fait siens volontiers. (Prologue).

Au premier acte, Claude apporte à son père la nouvelle que Westermann et Chabos sont battus par les Blancs. Simon en profite pour exhaler de nouveau devant son fils ses noirs ressentiments contre les Maulnes. Mais voici le marquis avec Robert et ses braves compagnons. Malgré une certaine gêne, que Simon et Claude peinent à peine déguiser, le marquis ne devine rien et repart, en laissant son fils au château. Simon en profite pour trouver un complot : il partira pour Bressuire et avertira Westermann. Les Blancs seront surpris, Robert enlevé ou supprimé, le marquis tué, et les Bardane seront les maîtres. (1^{er} acte).

C'est la nuit. Claude veille en attendant son père. Mais entre temps, Westermann s'est repris, et guidé par Simon, il mène l'assaut contre les Blancs endormis. Le carnage est horrible. Le marquis blessé revient au château. A cette vue, Claude se sent touché. Quel contraste entre la bravoure du marquis et le rôle sinistre de son père ! Dans cette âme de quinze ans, la lumière se fait. Alors, c'est une lutte douloureuse. Trahira-t-il les Maulnes qui sont si bons pour lui et forcent son admiration ? Avouera-t-il son crime et celui de son père ?...

Le devoir l'emporte sur l'affection. Spontanément, il dévoile tout. Il presse Christian et Robert de fuir au plus vite, car les bleus vont venir... Il est même trop tard, car les voici. Juste le temps de cacher les deux malheureux dans le four. Les citoyens arrivent avec leur lieutenant, Hercule attendri, que l'idéologie républicaine a un instant séduit et dont on ne sait s'il faut admirer la bonté ou blâmer la faiblesse de caractère. Le vrai chef de la troupe est Larbuche, brute bornée, qui veille avec un soin touchant sur la République menacée. Claude ne perd pas la tête et réussit à se débarrasser de ces importuns. Les Maulnes sont sauvés. (2^e acte).

Mais on a compté sans Simon. Celui-ci revient bientôt avec la troupe des bleus et ne comprend rien à l'attitude de Claude. « Où sont les Maulnes ?... » — « En lieu sûr !... » répond Claude. C'est tout ce qu'on peut lui arracher. Larbuche, qui a l'idée qu'on le « mécanise », refuse d'obéir au lieutenant, et ordonne de « chauffer » le gamin pour le faire parler. Le feu flambe. Simon supplie qu'on lui laisse cinq minutes pour convaincre son fils. Alors c'est un dialogue touchant où la tendre affection du père pour son Claude tempère un peu la noirceur de son âme. Claude ne

fléchit pas un instant. Désespoir et rage de Simon. Le père égaré, pour épargner l'affreux supplice à son fils qu'il aime, comme le loup son petit, le tue d'un coup de poignard. A ce moment, paraissent Maulnes et son fils, mais trop tard... Claude va mourir, et demande la grâce de son père. Les Bleus eux-mêmes sont émus. Le lieutenant Bernard, qui croit le marquis son prisonnier, lui laisse la liberté. Mais il se trompe, car les Blancs sont en nombre : c'est lui le prisonnier. Devant l'agonie du petit héros qui meurt en présence de son père fou de douleur, on ne peut plus que pardonner. Les Bleus se retirent libres aussi : Claude lui-même a demandé cette faveur ! « C'est ainsi que les martyrs se vengent de leurs bourreaux. » (3^e acte et fin).

★ ★

Ainsi finit le drama. Les rôles furent interprétés avec un art délicat par les élèves du Collège. *Alain Corre* joua *Christian* avec une distinction et un air de solennité protectrice qui étaient de circonstance. *Fouillard* fut odieux à souhait dans *Simon Bardane*, et *Kerjean* rendit avec justesse le rôle de *Claude* : on vit tour à tour passer dans son regard dur la complicité et l'énergie ; décidément, ce petit monstre avait une âme de héros. *Robert (Guével)* fut aimable jusqu'à la fin. *Jacques Tissier (Chapel)* atteignit à l'éloquence. Le lieutenant républicain (*Tournellec*) se livra à des assauts de courtoisie qui lui conquirent la sympathie, et *Larbuche (Lintanf)* a des sorties plaisantes qui amusèrent. Les soldats bleus ou blancs furent aussi remarqués. C'est curieux ! Les élèves les plus sereins deviennent, sur les planches, singulièrement belliqueux : tels d'entre eux étaient vraiment « des brutes, ivres de sang et de carnage ! » Il n'y eut pas que des massacres. Les situations les plus pathétiques furent tempérées par l'intervention de *Jérémie* et de *Nicolas*, serviteurs du marquis ; deux poltrons qui, dans ces temps troublés, ne réussissent à vivre qu'en mettant en commun leur peur de mourir ; chacun doublé d'un imbécile qui manque totalement d'esprit d'à-propos, criant : « Vive le Roué ! » quand arrivent les Bleus et : « Vive la République » quand viennent les Blancs. Au demeurant, de fort braves gens. Ils furent mimés par *Cozic* et *Gallie*, avec un naturel surprenant. Mais le prix, sans conteste, fut attribué à *Maitre Pacôme*,

un pédant qui rappelle le professeur Chotard, d'Anatole France. Précepteur de Robert et de Claude, Pacôme nourrît pour le divin Virgile une affection désuète qui le rend bien comique. Il enseigne avec une gravité sorbonnale toutes les beautés cachées dans le texte du célèbre latin, trouve, dans Sénèque, des apophtegmes appropriés aux situations les plus difficiles, garde, au milieu des péripéties les plus troublantes, son calme de philosophe et ses manies de philologue, et plane au-dessus des partis avec un désintéressement admirable. Dans ce rôle *Le Noal* fut impayable ; il remporta le plus franc succès.

Clamorem ad sidera tollunt... discipuli : le souper fut plus agité qu'à l'ordinaire, les conversations plus bruyantes. La patience des surveillants fut peut-être mise à l'épreuve : mais *patientia fiunt leves...*

Heureux, satisfaits, les élèves s'endormirent. Dans le silence du dortoir surgirent en arabesques fantasmagoriques les événements de la soirée, et puis, ce fut l'oubli dans le repos...



Benedicamus Domino... Deo Gratias! C'est l'aube d'une journée où la piété doit remplir les âmes. A la chapelle, les cantiques furent chantés de tout cœur. Plus, fervente fut, ce matin, l'union au Christ. N'est-ce point en ces solennités qu'il se plaît, le bon Maître, à réchauffer l'enthousiasme des jeunes ? Ne sont-ce pas ces fêtes même, Chers Anciens, qui vous reviennent à la mémoire quand votre pensée se reporte aux lieux de votre enfance ? Quelle douceur alors et quelle paix !

La Grand'Messe, chantée par M. l'abbé *Claude Mével*, aumônier du Pensionnat Jeanne d'Arc à Brest, fut celle du Cœur Très Pur de Marie.

On chanta « le suave et suppliant *Kyrie* de la messe de Beata dont les vocalises se déroulent comme des fumées d'encens et tombent comme des jonchées de fleurs. »

Le propre fut exécuté avec sobriété par la schola du collège, sous l'habile direction de M. *Saccadas*. Pour ma part, je ne sais rien de plus émouvant que l'exaltation caressante du verset alléluiaïque : c'est vraiment la joie de la Mère de Dieu qui passe dans la mélodie grégorienne. Un *Ave Maris Stella*, de Portier, un *Cantate Domino* de Vincent d'Indy portèrent les âmes à la prière.

A l'Evangile, M. l'abbé *Le Chat*, recteur du Conquet, nous entretint de la Pureté de la Vierge Marie. Son éloquence facile nous séduisit dès l'abord. Il nous transporta dans la Rome antique où, par une disposition mystérieuse de la Providence, une basilique dédiée à Marie a remplacé l'ancien temple de Jupiter. Il nous fit remonter aux temps lointains où Saint Guévroc fit bâtir la première chapelle de Notre-Dame de Creisker ici-même où s'élève le sanctuaire que nous admirons aujourd'hui et dont la flèche ajourée, bravant les siècles, montre les cieux aux âmes du Léon. La dévotion qu'eurent nos pères pour la Vierge du Creisker, il ne faut pas la laisser s'atténuer. Et ce fut l'éloge de la pureté de Marie, modèle idéal de la nôtre, qui est en nous le fruit d'une lutte incessante. La leçon qui resta fut le goût de l'effort, gage de bonheur pour le présent comme pour l'avenir.

Derrière les massifs de plantes vertes qui formaient à ses pieds une sobre décoration, la Vierge grise souriait. Le soleil entrait à flots par les verrières du sud, et sous la lumière tamisée, l'or des chandeliers brillait sur l'autel. L'encens monta vers les cieux ; la clochette sonna... Les supplications du *Pater* s'élevèrent. L'*Agnus Dei* par trois fois appela sur nous la miséricorde et la paix. La messe était finie...

La journée fut délicieuse. Une promenade aiguïsa les appétits. Car Frère le corps, comme eût dit Saint François, avait droit à sa part de fête. On fit honneur au menu *suprafin* que servit M. l'Econome. On vida en commun les bouteilles gagnées à la loterie. Le vin pétilla dans les verres, la joie, dans les yeux : les Vêpres n'en furent que mieux chantées.

Et tandis qu'acteurs et musiciens régalaient le soir les spectateurs qui se pressaient dans la salle des Fêtes pour applaudir à leurs jeunes talents, le commun des élèves reprenait, à l'étude, contact avec la réalité...



A sept heures, la cloche réunit à la chapelle toute la grande famille du Creisker. L'autel est admirablement illuminé. Là-bas, sous la chape dorée, je devine la silhouette sympathique de M. *Falhon*, curé du Huelgoat, qui nous a fait le plaisir d'assister à la fête. Les chants

rituels se succèdent, pieux et pacifiants. Puis, quand l'ostensoir d'or a fait courber les fronts sous la bénédiction du Christ, le cantique des anciens retentit. On écoute, impressionné, les couplets qu'avec âme chante M. Paul Corre. Sa voix souple et nuancée suit la ligne fantaisiste de l'exquise mélodie.

« Enfants, si le démon veut enchaîner votre âme,
Venez à moi, mes liens sont plus doux »

Et chacun d'offrir à la Vierge du Creisker, son cœur, pour sa couronne.

Chers Anciens, j'ai voulu évoquer devant vous « la pure et douce image de la chapelle et du clocher. » N'est-il pas vrai, qu'aux moments ternes de l'existence, il fait bon s'en souvenir ? N'oubliez pas votre Bonne Mère. Elle veille sur vous. Elle vous rendra vainqueurs dans les combats, si vous le voulez.

Ce soir-là, dans le clocher, le vent chantait...

X.

CONGREGATION DE LA SAINTE VIERGE.

Le 8 décembre a ramené la traditionnelle fête de la Congrégation de la Sainte Vierge. Cérémonie tout intime qui s'est déroulée selon le rite bien connu : *Veni Creator*, allocution, réception, salut.

C'est M. l'abbé Egaret, vicaire à la paroisse, qui nous a adressé la parole. Une voix bien timbrée, au service d'une âme ardente. En quelques mots bien sentis, il sut mettre en « nos jeunes cœurs » les sentiments qui doivent animer un vrai congréganiste de Marie : une confiance et un amour sans bornes en la Mère de Dieu qui est aussi la Mère des hommes, notre patronne à nous, enfants de Notre-Dame du Creisker, à bien des titres.

5 postulants et 17 approbanistes formulèrent ensuite leur acte d'approbation et de consécration à la Sainte Vierge. Et le Salut du Saint Sacrement suivi du cantique clôturèrent cette touchante cérémonie.

Daigne la Vierge Marie agréer cette offrande et protéger toujours ceux qui se confient à sa vigilance maternelle.

DATE DE LA COMMUNION SOLENNELLE.

La retraite préparatoire à la Communion solennelle sera prêchée, cette année, du 21 au 25 avril, par M. le Chanoine Goulven, aumônier des Religieuses Ursulines de Saint-Pol.

La Première Communion solennelle aura lieu le *Jeudi 25 avril*.

La Vie Intellectuelle

Petit Palmarès

1^{er} Trimestre 1928-1929 (suite)

PLACES DE COMPOSITIONS

PHILOSOPHIE ET MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES :

Apologétique : 1. A. Pailler. — 2. J. Pailler.

Philosophie. — *Philos.* : 1. A. Pailler. — 2. H. Senneville.

Math. Elém. : 1. Thien. — 2. Buors.

Physique. — *Philos.* : 1. A. Pailler. — 2. Tournellec.

Math. Elém. : 1. Thien. — 2. Buors.

Chimie. — *Philos.* : 1. De Lansalut. — 2. A. Pailler.

Math. Elém. : 1. Thien. — 2. Buors.

Histoire : 1. Lautrou. — 2. J. Pailler.

Géographie : 1. A. Pailler. — 2. Morvan.

Histoire naturelle : 1. Tournellec. — 2. Buors.

Anglais : 1. J. Pailler. — 2. A. Pailler.

Mathématiques Elém. — *Géométrie* : 1. Buors. — 2. Morvan.

PREMIÈRE. — *Apologétique* : 1. Mesguen. — 2. H. Berre.

Algèbre : 1. Sizun. — 2. Guyader.

Mathématiques (1^{re} A) : 1. Cadiou. — 2. Lintant.

Chimie : 1. Sizun. — 2. Mesguen et Péron.

Histoire : 1. A. Corre. — 2. Le Joliff.

Géographie : 1. H. Berre. — 2. Quéau.

SECONDE BLANCHE :

Instruction religieuse : 1. Caroff. — 2. Roué.

Littérature latine : 1. Abgrall. — 2. Caroff.

Géométrie : 1. Abgrall. — 2. Sévère.

Dessin géométrique : 1. Guiriec. — 2. Thuyen.

Physique : 1. Michel. — 2. Sévère.

Chimie : 1. Caroff. — 2. Guiriec.

Histoire : 1. Caroff. — 2. Sévère.

Géographie : 1. Feutren. — 2. Caroff.

SECONDE ROUGE :

Instruction religieuse : 1. Rolland. — 2. A. Bellec.

Littérature française : 1. Palud. — 2. Nicol.

Dissertation française : 1. Rolland. — 2. Le Bihan.

Géométrie : 1. Rolland. — 2. Cloâtre.

Dessin géométrique : 1. Sévélédre. — 2. Rospars.

Physique : 1. Nicol. — 2. A. Bellec.

Chimie : 1. Rolland. — 2. A. Bellec.

Histoire : 1. Nicol. — 2. A. Bellec.

Géographie : 1. Nicol. — 2. Rolland.

Anglais : 1. Grall. — 2. Rolland.

TROISIEME BLANCHE:

Mathématiques: 1. Larher. — 2. Bihan.
Histoire: 1. Bihan. — 2. Proust.
Géographie: 1. Bihan. — 2. Proust.
Instruction religieuse: 1. Bihan. — 2. Proust.
Récitation: 1. Bihan. — 2. Breton.
Anglais: 1. Bihan. — 2. Proust.

TROISIEME ROUGE:

Mathématiques: 1. Diraison. — 2. Pleiber.
Histoire: 1. Diraison. — 2. Mazéas.
Géographie: 1. Ménez. — 2. Moreau.
Instruction religieuse: 1. Quiviger. — 2. Le Reste.
Récitation: 1. Goulard. — 2. Diraison.
Anglais: 1. Diraison. — 2. Cornily.

QUATRIEME BLANCHE:

Doctrine catholique: 1. Riou. — 2. Sibiril.
Récitation: 1. Le Roux. — 2. Riou.
Géométrie: 1. Sibiril. — 2. Madec.
Dessin géométrique: 1. Y. Kerjean. — 2. Madec.
Histoire du Moyen-Age: 1. Prigent. — 2. Riou.
Géographie: 1. Prigent. — 2. Le Roux.
Anglais: 1. Y. Kerjean. — 2. Prigent.

QUATRIEME ROUGE:

Doctrine catholique: 1. Guével. — 2. Quémeneur.
Histoire de l'Eglise: 1. Quémeneur et Boulch.
Récitation: 1. Rolland. — 2. Quémeneur.
Géométrie: 1. Quémeneur. — 2. Guivarc'h.
Dessin géométrique: 1. Guivarc'h. — 2. Auffret.
Anglais: 1. Rolland. — 2. Guivarc'h.

CINQUIEME BLANCHE:

Mathématiques: 1. Quémeneur. — 2. Guichoux.
Catéchisme: 1. Guichoux. — 2. Charles.
Récitation: 1. Guichoux. — 2. Charles.
Dessin: 1. Guichoux. — 2. Poisson.

CINQUIEME ROUGE:

Mathématiques: 1. Tembouret. — 2. Guéguen.
Catéchisme: 1. Aubé. — 2. Tembouret.
Récitation: 1. Le Jouis. — 2. Aubé.
Dessin: 1. Tembouret. — 2. Richard.

SIXIEME BLANCHE:

Dessin: 1. Querné. — 2. Tanguy. — 3. Herry.
Histoire: 1. Kerbrat. — 2. Guivarc'h. — 3. Fichot.
Arithmétique: 1. Hily. — 2. Mahé. — 3. Le Borgne.
Géographie: 1. Hamon. — 2. Fichot. — 3. Guivarc'h.

Récitation: 1. Guivarc'h. — 2. Kerbrat. — 3. Hamon.
Catéchisme: 1. Kerbrat. — 2. Guivarc'h. — 3. Hamon.

SIXIEME ROUGE:

Dessin: 1. Urien. — 2. Larvor. — 3. Guével.
Histoire: 1. Salinoc. — 2. Daniélou. — 3. Larvor.
Arithmétique: 1. Salinoc. — 2. G. Daniélou. — 3. Larvor.
Géographie: 1. G. Daniélou. — 2. Salinoc. — 3. Larvor.
Récitation: 1. G. Daniélou. — 2. Salinoc. — 3. Kerdilès.
Catéchisme: 1. G. Daniélou. — 2. Salinoc. — 3. Larvor.

SEPTIEME:

Récitation: 1. A. Le Bihan. — 2. Berric.
Géographie: 1. A. Le Bihan. — 2. Burel.
Dessin: 1. Berric. — 2. Renwick.

HUITIEME:

Analyse: 1. Pleyber. — 2. Tassel.
Géographie: 1. Pleyber. — 2. Guéguen.

NEUVIEME I:

Analyse: 1. Robert et Guéguen.
Orthographe: 1. Combet. — 2. Robert.

NEUVIEME II:

Lecture: 1. Pouliquen. — 2. Guillou.
Ecriture: 1. Pouliquen. — 2. Lésconnec.

EXAMENS TRIMESTRIELS

Philosophie. — 1. A. Pailler. — 2. Bellec (*Mentions assez bien*).
Première. — 1. Péron. — 2. Sizun. — 3. Mésguen (*Mention Bien*).

Seconde blanche. — 1. Sévère. — 2. Feutren. — 3. Pouliquen. — 4. Caroff. — 5. Gélébart. — 6. Abgrall. — 7. Michel. — 8. Guiric (*Mentions bien*).

Seconde rouge. — 1. Rolland. — 2. A. Bellec. — 3. Palud. — 4. Corderoc'h. — 5. Cloâtre. — 6. Séveléder. — 7. Nicol. — 8. Grall. — 9. Merret (*Mentions bien*).

Troisième blanche. — 1. Bihan (*Mention très bien*). — 2. Proust. — 3. Grall. — 4. Larher. — 5. Picart (*Mentions bien*).

Troisième rouge. — 1. Goulard. — 2. Diraison. — 3. Bertévas. — 4. Pleiber. — 5. Corderoc'h. (*Mentions bien*).

Quatrième blanche. — 1. Prigent. — 2. Kerjean. — 3. Le Roux et J.-F. Riou. — 5. Sibiril. — 6. Manach. 7. Rioualec. (*Mentions bien*).

Quatrième rouge. — 1. Rolland. — 2. Quémeneur. (*Mentions très bien*). — 3. Guivarc'h. — 4. Autret. — 5. Gargadennec. — 6. Boul'h. — 7. Guével. — 8. Le Masle (*Mentions bien*).

Écriture. — 1. Guéguen. — 2. Combot.
Lecture. — 1. Combot. — 2. Le Gall.

NEUVIÈME :

Lecture. — 1. Pouliquen. — 2. Guillou.
Écriture. — 1. Pouliquen. — 2. Lesconnec.
Récitation. — 1. Pouliquen. — 2. Godec.

Tableau d'Honneur de Janvier

Philosophie. — 1. Jean Pailler. — 2. Taniou. — 3. André Pail-
ler. — 4. Lantrou. — 5. Tournellec.

Mathématiques Élémentaires. — 1. Buors. — 2. Morvan.

Première. — 1. Péron. — 2. Mesguen.

Seconde Blanche. — 1. Feutren. — 2. Sévère. — 3. Abgrall. —
4. Caroff.

Seconde Rouge. — 1. Rolland. — 2. Bellec. — 3. Cloâtre. —
4. Palud. — 5. Sévéleder.

Troisième Blanche. — 1. Bihan. — 2. Proust.

Troisième Rouge. — 1. Goulard. — 2. Ménéz.

Quatrième Blanche. — 1. Prigent. — 2. Kerjean. — 3. Riou.
— 4. Le Roux. — 5. Sibiril. — 6. Manac'h.

Quatrième Rouge. — 1. Rolland. — 2. Quémener. — 3. Autret.
— 4. Le Masle. — 5. Caroff. — 6. Créac'h. — 7. Dagorn. —
8. Guével. — 9. Morel. — 10. Le Saout. — 11. Louis Caill. —
12. Léostic. — 13. Cadiou.

Cinquième Blanche. — 1. Guichoux. — 2. Le Denn. — 3. Ker-
rien. — 4. Talabardon.

Cinquième Rouge. — 1. Le Jouis. — 2. Tembouret. — 3. Aubé.
— 4. Bellec. — 5. Moulin.

Sixième Blanche. — 1. Mingam. — 2. Hamon. — 3. Le Grand.
— 4. Kerbrat. — 5. Guivarc'h. — 6. Mahé. — 7. Deuff. — 8. Guil-
lou. — 9. Fichot. — 10. Person. — 11. Querné.

Sixième Rouge. — 1. Georges Daniélou. — 2. Salinoc. —
3. Guével. — 4. Kerdilès. — 5. Larvor.

Septième. — 1. Alain Le Bihan. — 2. Jean Le Boulc'h. —
3. Vania Lébédeff. — 4. Lucien Bourlès. — 5. François Moysan.

Huitième. — 1^{re} Division. — 1. Quéré. — 2. Pleyber. —
3. Ernault. — 4. Jean Guéguen. — 2^e Division: 1. Louis Gué-
guen. — 2. Combot. — 3. Le Gall.

Neuvième. — 1. Pouliquen. — 2. Godec.



Tradition et Progrès

Transformations et Améliorations

L'écho vous est peut-être déjà parvenu des importantes transformations qui vont prochainement s'opérer dans notre établissement. La guerre avait arrêté et fait oublier bien des projets. Voici qu'aujourd'hui on se décide à les reprendre, en partie du moins.

Le vieux corps de logis qui abrite la conciergerie, les parloirs, la cuisine, le logement de nos religieuses, l'infirmerie, va bientôt disparaître pour céder la place à une nouvelle aile entièrement renouvelée, pourvue du confort moderne, avec sous-sol, et destinée à recevoir les mêmes services qu'auparavant, dans de plus vastes proportions et avec tout l'aménagement désirable.

Cette entreprise, qui nécessitera un gros effort — mais « bâtir est un acte de confiance » — durera de Pâques à septembre. L'année prochaine, vous pourrez, chers anciens, admirer notre nouvelle façade et applaudir, nous l'espérons, avec l'architecte (1) et l'entrepreneur (2) l'initiative hardie et toujours si heureuse, vous le savez, de M. le Supérieur.

À ce sujet et corrélativement à ces projets, nous vous communiquons, à vous et aux familles, la petite circulaire que M. le Supérieur a adressée récemment à MM. les Curés et Recteurs de la Région et à toutes les personnes qui s'intéressent au recrutement de notre chère maison.

« Les nouveaux programmes de l'enseignement secondaire seront en vigueur, dans toutes les classes, à partir d'octobre prochain.

« Pour favoriser l'éclosion des vocations sacerdotales et religieuses qui restent au premier plan de nos préoccupations, nous lutterons, autant que possible, pour le maintien de la section A (*Français — Latin — Grec*).

(1) M. Heuzé, Architecte diplômé par le Gouvernement, Morlaix.

(2) M. Guillou, de Saint-Pol-de-Léon.

« Mais pour répondre à certaines nécessités, nous ferons une place également à la section A' (*Français — Latin — une langue vivante*), et à la section B (*Enseignement moderne — Français — deux langues vivantes*).

« Dès la rentrée d'Octobre 1929, nous serons en mesure d'enseigner l'anglais, l'espagnol, et au besoin l'allemand.

« Il est bon de noter que les Instructions officielles imposent un programme scientifique identique dans les trois sections (A, A', B), depuis la Sixième jusqu'à la Première inclusivement. Les candidats à la deuxième partie du baccalauréat peuvent opter entre la Philosophie ou les Mathématiques Élémentaires.

« Nous vous saurions gré, de faire connaître aux familles que la question pourrait intéresser, les facilités offertes dans notre maison, au point de vue des études, quels que soient les goûts et les dispositions des enfants qui nous sont confiés.

« Nous croyons devoir ajouter que nous allons bientôt entreprendre des travaux importants. Les locaux de la cuisine en particulier seront agrandis et mieux aménagés. Il nous sera ainsi loisible de créer un régime de « pension supérieure » pour les élèves de condition aisée... »

Que Notre-Dame du Creisker daigne bénir nos projets et puissions-nous, en restant toujours dignes de notre fier passé, mériter la confiance des familles et la vôtre, chers anciens !

RECTIFICATION

C'est par erreur que Jacques Tran-bà-Chi (de Vinh-Long — Cochinchine), élève de Mathématiques élémentaires, a été classé parmi les élèves admissibles au baccalauréat. Il a été reçu, dès la session de juillet, devant la Faculté de Paris, avec la mention Assez Bien.

Rappelons que Jacques Tran-bà-Chi a remporté deux années de suite une médaille d'or au concours général de l'Université Catholique d'Angers.



Les Œuvres au Collège

1^o Les Conférences N.-D. du Creisker

LES ASSURANCES SOCIALES

(Séance du 12 Décembre 1928)

La séance débute par une salve d'applaudissements en l'honneur de M. Madec : aujourd'hui, en effet, le Cercle souhaite la fête de son Directeur. Notre président, André Pailler, se lève aussitôt pour lui offrir, en termes choisis, les vœux formulés par tous et dont M. Madec est très touché, car, du fond du cœur, il remercie notre interprète de tous les sentiments qu'il a exprimés avec une si grande délicatesse. Il nous exhorte ensuite à continuer la bonne marche du Cercle qui lui a donné tant de soucis à ses débuts, et à faire nôtre cette œuvre d'éducation sociale ; car son rôle, à lui, doit se borner à un travail de contrôle et de direction ; son but est de parfaire en nous l'éducation reçue dans cette maison, afin de faire de nous des hommes d'élite, des administrateurs, des conseillers, si nécessaires pour le pays.

Le secrétaire, De Quatrebarbes, donne alors lecture de son premier rapport, puis notre vice-président, Louis Balanant, monte à la tribune pour nous entretenir des « Assurances Sociales ». Le Parlement, nous dit-il, vient de répondre à un vœu émis par Léon XIII et par de nombreux catholiques comme M. de Mun, et l'abbé Lemire. Après une attente d'un demi-siècle, la France vient enfin d'être dotée de sa loi sur les « Assurances Sociales » qui couvrira les quatre risques : maladie, invalidité, vieillesse, décès... et les trois charges : de famille, de maternité et de chômage... dont souffrent le travailleur et sa famille. Il nous décrit brièvement les rouages de cet organisme social avec ses avantages et aussi ses inconvénients, notamment ceux dont se plaignent les médecins et les paysans. Puis il nous démontre la nécessité de l'initiative privée des Catholiques pour faire face aux dangers d'un accaparement des « Assurances Sociales » par la Franc-Maçonnerie ou par l'Etat lui-même. Et il souhaite la multiplication de ces caisses primaires organisées sous les auspices de la F. N. C., comme celle de la « Famille Bretonne » pour le Finistère.

André Pailler ouvre la discussion qui sera particulièrement animée durant toute la séance. Il ne s'explique pas très bien les réclamations des agriculteurs ; Balanant lui répond par la lecture des vœux émis par le Congrès paysan de Vannes. Le Moal prétend qu'une épidémie videra facilement les caisses primaires ; Balanant lui explique alors le mécanisme des caisses de ré-assurances, peut-être compliqué, mais bien combiné : le secours porté par la Caisse Nationale à une caisse départementale. Bellec demande si les propriétaires de H. B. M. profitent

aussi des « Assurances Sociales » ; on ne peut lui répondre avec exactitude. A. Pailler juge inutile la création de nouveaux organismes en face des anciens comme les Syndicats. On répond aussi à Chapel que certains travailleurs, déjà assurés, conservent leur *statu quo*, puis à Le Moal qu'il en est de même pour les Alsaciens et les Lorrains. Lebedeff combat la participation de l'Etat, puisqu'il n'en a pas le monopole. Suivant encore d'autres remarques de De Quatrebarbes, Bellec, de Lannurien, sur l'application de la loi en certains cas déterminés ou sur l'échec des Retraites Ouvrières.

M. Madec clôt la discussion, puis remercie Louis Balanant de son travail, car il a eu du mérite à traiter une matière encore très touffue. En outre sa première apparition à la tribune permet de l'espoir, car, abstraction faite d'une légère monotonie, sa voix claire et forte laisse entrevoir déjà, chez le fils, un peu de l'étoffe du père.

Et la séance se termine par la remise de brochures concernant la prochaine joute oratoire organisée par la Drac !...

Le Secrétaire: LOUIS BELLEC.



Une visite à Kérouzéré

(13 DECEMBRE 1928)

Il est de tradition que les membres du Cercle d'Etudes fassent une visite au château de Kérouzéré, à l'époque de la fête de leur directeur, M. Madec. Cette année, l'inclémence du temps a menacé d'empêcher cette traditionnelle promenade; mais une soudaine accalmie a permis sans imprudence un départ tant désiré de tous. Malgré un ciel encore bien gris, ce départ se fait si joyeusement qu'il déride les visages des plus mélancoliques: plusieurs se souviennent, en effet, de leurs précédentes promenades; quant aux autres, ils donnent libre cours à leur imagination pour jouir de la découverte d'une région du Léon encore inconnue d'eux!

Nous allons par collines et par vaux, laissant sur notre passage tantôt des bosquets déjà revêtus de leur triste physiognomie d'hiver, tantôt de grasses prairies, toujours vertes, irriguées par de petites rivières sinueuses qui actionnent de petits moulins, blottis parfois au pied de viaducs. Les tourelles pointues de Kérouzéré apparaissent bientôt au-dessus d'un groupe d'arbres, et nous arrivons, peu après, devant la masse imposante du château, flanquée de deux lions de bronze.

La droite du château est constituée par une tour à mâchicoulis, tandis qu'un seul contrefort en arc-boutant remplace la tour gauche démolie. Au centre, une fenêtre ogivale, située dans un encorbellement, laisse deviner un oratoire que nous visiterons tout à l'heure. Tous ces murs, à dimensions extraordinaires, sont faits de gros blocs de granit, qui ne se rencontrent plus dans nos édifices modernes.

Nous passons alors par une suite de couloirs étroits et sombres où s'assourdissent les sons des voix et des pas; mais nous

quittons bien vite ces lieux qui font frissonner à la fois de froid et de peur, en gravissant un large escalier de pierre qui aboutit au premier étage. Là, au-dessus du vide de la cage de l'escalier, s'avance une tribune, dont la balustrade de granit séduit quelques futurs orateurs autrement que la barre ou encore la table au traditionnel tapis vert...

Puis, nous entrons dans la salle principale du château: à droite s'enfonce le petit oratoire dont nous admirons les vieilles peintures; et la gravure en relief de saint Antoine de Padoue; à tous les murs pendent de grandes tapisseries représentant des scènes galantes de la chevalerie; adossée à un mur, se dresse une ancienne armure de chevalier; en face, sur un guéridon, un boulet du XV^e siècle, des éperons, des armes et encore divers objets; au fond, se tient béante une grande cheminée où peuvent brûler d'énormes bûches de Noël, dont les flambées sont peut-être moins pratiques, mais assurément plus gaies que nos radiateurs électriques les plus modernes. Nous visitons encore une chambre à coucher dont le lit à baldaquin servirait déjà de dortoir, puis la salle aux archives et un petit musée qui contient surtout des objets d'art japonais et chinois.

Nous atteignons ensuite le haut du château pour parcourir les couloirs qui forment le chemin de ronde; nous contournons quelques tourelles où certains d'entre nous s'égarent un peu, puis nous grimpons dans l'étroite tour d'où se faisait autrefois le guet. De la tour du guet, s'offre alors à nos yeux un panorama coloré et légèrement sauvagesque, avec d'une part la mer écumeuse qui vient déchiqueter les plages et les rochers de notre côte bretonne, et de l'autre une immense tache verdâtre entrecoupée de rares bosquets, d'où surgissent les clochers de Sibiril, Plougoulm, Cléder et plus loin la flèche ajourée de notre Kreisker, flanquée des deux tours massives de la cathédrale de St-Pol.

Notre visite prend fin; nous passons par l'église de Sibiril pour y voir le tombeau de Jehan de Kérouzéré, puis nous prenons la direction du Kreisker d'un pas alerte et régulier. La marche et l'air pur de la campagne aiguissent notre appétit et c'est avec satisfaction que nous arrivons au Collège pour savourer une copieuse collation où tous, Directeur et membres, nous buvons à la prospérité de notre Cercle d'Etudes.

Le Secrétaire: LOUIS BELLEC.



LES HABITATIONS A BON MARCHE

(Séance du 19 Décembre 1928)

M. Madec, continuant une excellente coutume des années précédentes, ouvre la séance de ce soir en nous lisant ce passage de l'Evangile qui nous raconte la Naissance de Notre-Seigneur. Après quoi il commente ce récit et nous dit que devant la si grande bonté de Dieu qui se fait homme pour nous racheter, trois sentiments doivent être les nôtres: un sentiment de foi, un sentiment d'amour et un sentiment de reconnaissance.

Notre secrétaire, Louis Bellec, monte ensuite à la tribune pour

nous lire le compte rendu de la séance précédente, puis il prend la parole pour nous parler des « *Habitations à bon marché* ». Il ne nous parlera pas des sociétés qui s'en occupent: ce serait trop long. Il se contente de nous exposer clairement la loi Loucheur. Il nous donne des chiffres éloquentes sur la participation de l'Etat et des différentes sociétés, dans la construction de ces « *habitations à bon marché* ». Puis il nous explique quelle part l'ouvrier devra prendre dans les frais. L'orateur nous montre ensuite le but éminemment moralisateur et patriotique des « *Habitations à bon marché* » qui arrachant à la misère de nombreux ouvriers, et leur donnant un petit intérieur, enrayeront l'exode rural et augmenteront la natalité française. Pour finir, il nous laisse entrevoir que si la France a fait un pas de géant, elle a encore fort à faire pour égaler les autres pays, comme l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, et c'est aux catholiques d'aider de toutes leurs forces ces sociétés d'habitations à bon marché.

Ce discours souvent entrecoupé d'applaudissements a obtenu un très grand succès.

A. Pailler demande s'il est vrai qu'il y a plus de taudis à la campagne qu'à la ville. Devant les faits, il est obligé de s'incliner. Balanant demande si la loi Loucheur a apporté une amélioration aux lois précédentes. M. Madec lui répond qu'elle a surtout augmenté les fonds que l'Etat versait chaque année aux diverses sociétés. Guy de Lansalut demande la description d'une Habitation à bon marché, ce que l'orateur fait avec beaucoup de précision. Guillou se lève alors, pour poser une question déjà posée par de Quatrebarbes: l'ouvrier a-t-il le droit de choisir l'emplacement et le plan de sa maison? il lui est de nouveau répondu que l'emplacement peut être choisi par l'ouvrier à moins que la Société à laquelle il s'adresse, ne fasse des habitations en série; pour le plan, il doit le faire approuver par la commission départementale. Après quelques remarques de Coïc, de A. Pailler, de Balanant, de J. de Lannurien, de F. de Quatrebarbes, et de Quéau, le débat est clos.

M. Madec félicite l'orateur de sa conférence très bien documentée, débitée avec conviction et avec des gestes amples et assurés.

Comme c'est la dernière séance de 1928, M. Madec nous souhaite un joyeux Noël et une bonne année. Les applaudissements qui crépitent prouvent bien que les membres du Cercle d'Etudes formulent les mêmes vœux à l'égard de leur Directeur.

Mais la cloche nous appelle... Au revoir, à l'année prochaine.

F. DE QUATREBARBES, secrétaire.

LE SOCIALISME

(Séance du 9 Janvier 1929)

Notre Directeur nous lit, puis nous commente la page de l'Evangile qui raconte l'adoration des Mages, à Bethléem. La venue des rois païens, après celle des bergers juifs, nous indique

que Jésus est venu au monde pour tous les hommes, païens comme fidèles. Aussi, aujourd'hui, même en pays chrétiens, devons-nous nous souvenir qu'il y a une foule de gens que nous devons amener à Dieu, par charité, car c'est tout notre dévouement qui comptera à notre dernier jour.

Le compte rendu de la réunion précédente est lu par notre secrétaire de Quatrebarbes qui nous fait ensuite une causerie sur le Socialisme. Il nous le définit, puis sans distinguer les divergences des nombreuses écoles socialistes, il nous expose les principales revendications de cette doctrine. Il nous montre le Socialisme s'efforçant de remédier aux maux dont souffre réellement notre société par des réformes malheureusement inacceptables parce qu'elles saperaient jusqu'à la racine des bases indispensables de la Société, telles que la famille, la propriété privée, la religion... Il nous fait entrevoir le déplorable état dans lequel le socialisme précipiterait une nation par des mesures comme la nationalisation des biens, l'Ecole unique, les atteintes à la famille, etc... La perspective de l'avènement des Socialistes au pouvoir n'est donc pas très rassurante, surtout si l'on songe qu'ils ont derrière eux les forces communistes. Et de Quatrebarbes nous exhorte à combattre cet élément destructeur en détournant nos concitoyens d'une doctrine aussi pernicieuse, en notre qualité de catholiques et de Français.

André Pailler prétend que des socialistes n'acceptent pas le principe du partage des biens et réclame des explications sur ces divergences. M. Madec lui donne des précisions. Après une remarque faite par de Lansalut, Jean Pailler demande quelle est la différence essentielle entre le Socialisme et le Communisme; on lui répond qu'elle consiste surtout dans la méthode. De Lannurien veut une explication sur le vote féminin, que les Socialistes ne sont pas seuls à réclamer, comme le remarque Sizun. Tantiou demande alors au conférencier quel est le parti socialiste qu'il a le plus visé dans son exposé, et il lui est répondu que c'est le parti S.F.I.O., qui tient le plus compte des principes de Karl Marx. Puis on indique à Balanant quelques mesures sociales propres à enrayer le Socialisme; celui-ci demande encore si la participation des ouvriers aux bénéfices est une mesure sage et juste. M. Madec réplique que l'application sérieuse de certaines mesures d'ordre économique peut entraver les progrès du socialisme. Enfin Guillou s'étonne, un peu tard peut-être, de l'illogisme des socialistes qui acceptent l'indemnité parlementaire et refusent le vote du budget.

Notre Directeur termine la réunion en remerciant notre camarade de Quatrebarbes de son étude large, mais assez bien faite, et qui eût été plus intéressante si elle avait été mieux possédée.

Le Secrétaire: LOUIS BRIELEC.

2° Conférences d'Education Artistique.

L'ART BRETON

Le sujet. Aujourd'hui nous allons causer de l'Art Breton. Je dis de l'Art Breton, et non de l'Archéologie bretonne, ce qui veut dire que nous examinerons ce qui est beau, et non ce qui est seulement vieux. N'attendez donc pas de moi un catalogue de toutes nos richesses anciennes, assaisonné des lieux communs les plus distingués. Beaucoup s'y emploient sans lassitude, laissons-les à ce travail utile de classement et, pour nous, essayons de dégager les caractères principaux de l'Art Breton.

Deux questions : Existe-t-il un art breton ?
Le Breton artiste ? Deux questions se posent : Le Breton est-il artiste ? Existe-t-il un art breton ? Quelque vingt ans avant la guerre, je ne sais quel critique d'art remarquait que la Bretagne était la Province de France qui fournissait le moins d'Artistes ; mais conclure de là que les Bretons ne sont pas doués pour les arts serait inexact. J'ai tendance à penser que la pénurie d'artistes bretons signalée à cette époque, tenait à des causes tout autres. Effectivement, il serait injuste de dire qu'une terre est mauvaise uniquement parce qu'elle n'est pas cultivée.

Il est certain que le manque de culture artistique était flagrant en Bretagne au siècle dernier, et comme je vous l'ai déjà dit, les œuvres d'art ont besoin pour éclore, d'une atmosphère, d'une ambiance favorable.

Pour ma part, je crois que le tempérament du breton est très apte à former des artistes ; je vous dirai plus loin sur quoi je base mon jugement, mais je vous fais remarquer dès à présent, que la constatation du critique que je viens de vous citer, n'est déjà plus exacte aujourd'hui, et que demain elle le sera encore moins, quand nos jeunes gens se seront enfin rendu compte que l'art n'a rien à voir avec les horribles « biniouseries » en chène sculpté vendues par séries aux Parisiens de la banlieue qui tous les ans viennent faire la découverte de la Bretagne.

Existe-t-il un art breton ? Quant à l'autre question : Existe-t-il un art breton, une Ecole bretonne, comme il y a une Ecole normande, bourguignonne ou poitevine ? Il faut bien se rendre à l'évidence, il n'y a pas d'Ecole bretonne... ou du moins pas encore. Je dis : pas encore, car dans les œuvres laissées par le

passé, il y a bien des signes qui me font pressentir le futur.

En effet, nos monuments peuvent se diviser en deux catégories : les grosses légumes : cathédrales, grandes églises, grands châteaux qui subirent toujours une influence extérieure, soit Anglo-Normande quand il s'agit de la côte Nord de la Bretagne, soit Angevine ou Poitevine quand il s'agit de la côte sud, comme le remarque si judicieusement M. Roger Grand dans ses mélanges d'Archéologie bretonne.

Mais nous avons aussi, dans notre pays, un nombre important de petits édifices ruraux, gentilhommières, églises, fontaines, moulins, calvaires, ossuaires, dans lesquels se manifeste beaucoup mieux l'esprit de la race.

Cependant si cette catégorie de constructions ne peut constituer une véritable école d'art, elle est suffisante pour nous donner une idée de ce qu'elle aurait pu être avec un développement intellectuel et artistique plus poussé dans les diverses classes sociales, et nous montrer que peut-être un jour éclore ces réserves inemployées, car de la vieille race que nous sommes, j'ai toujours pensé qu'il sortira quelque chose de neuf.

— Un fait assez curieux à remarquer dans l'ancienne Bretagne, c'est que les classes dirigeantes et riches prenaient presque toujours le mot d'ordre artistique hors de Bretagne, et cela est assez facile à expliquer : Effectivement à ces époques (exception faite toutefois pour les marins) seuls les gens riches pouvaient se payer le luxe de voyager, de voir d'autres pays. Ils avaient de ce fait tendance à importer et imiter les œuvres remarquables admirées dans d'autres régions. Tandis que les classes moins aisées, ne pouvant facilement quitter la Bretagne, demeuraient plus originales.

Alors que se passait-il ? Un personnage important, grand Seigneur ou Evêque, se procurait des plans et des dessins faits au dehors comme par exemple pour Josselin, pour Kerjean ou autres.

Ces plans, interprétés par des ouvriers et avec des matériaux du pays, prenaient une allure déjà bretonne, ils étaient plus ou moins bien imités, puis ces imitations réimitées finissaient par prendre des formes assez originales d'abord et tout à fait personnelles ensuite. Regardez

le porche de l'église de Landerneau et toutes ses imitations.

Cependant nous avons l'impression qu'il était de bon ton de faire venir l'article de Paris, et qu'il existait un certain dédain pour la création locale.

En somme, le contraire de ce que nous cherchons aujourd'hui où la tendance serait de créer une architecture régionale.

★★

Le peuple
breton :
ses qualités
et
ses défauts

Mais avant de pousser plus loin, l'art d'un peuple étant avant tout l'expression de son génie propre, de ses tendances, de ses goûts et ses haines, je crois bon de jeter un coup d'œil sur le peuple breton et comme nous sommes en famille, après avoir constaté nos qualités, il faudra aussi parler de nos défauts, car aux grandes vertus s'opposent des déficiences, il n'y a pas de montagnes sans vallées, et en Bretagne plus qu'ailleurs, les transitions sont brusques, on est tout l'un ou tout l'autre, c'est un des principaux caractères de la race et je goûte assez cette phrase d'un auteur breton très moderne (1) dont je vous cite un passage : « Les individus de moyenne possibilité sont plus rares en Bretagne qu'ailleurs. Ceux qui sont Bretons « depuis des générations ont des âmes de grande allure « cherchant l'absolu, ou tout au contraire des loques « d'âmes ayant perdu jusqu'au souvenir de la vertu. »

Autant que nous pouvons remonter dans l'histoire de la Bretagne, nous avons l'impression d'un peuple très guerrier, mais à l'esprit de clan très prononcé, grande énergie, volonté de fer, mais peu de dispositions aux associations, aux mouvements d'ensemble, en somme très individualiste. Dans les premiers siècles de notre histoire, quand nos ancêtres ne se battaient pas contre l'ennemi du dehors, ils paraissaient passer une notable partie de leur temps à se battre entre eux. Race très guerrière, mais très difficile à gouverner, telle paraît-elle dans l'histoire. Grâce à cet état d'esprit et aussi aux nombreuses invasions. (Normands, Franks, Anglais, etc), que subirent les Bretons, il nous reste peu d'édifices de l'époque romane, et des premiers temps du Moyen-Age. Puis quand vint

(1) M. Créach.

un moment, où tout semblait vouloir se calmer, sous le gouvernement des Ducs, éclata l'interminable guerre de succession de Bretagne, dite guerre des deux Jeanne.

Pendant plus de vingt-cinq ans nos pères savourèrent le plaisir de guerroyer en famille, et même avec leur grand sens de l'hospitalité, ils s'y adjoignirent Français, Anglais et Espagnols. Il est vrai qu'il est à présumer que sans invitation tous ces gens seraient venus à notre secours.

Il y eut de beaux combats, des sièges célèbres, de beaux faits d'armes, mais cela ne favorisait pas la construction au point de vue positif, car je suis bien obligé d'admettre que ces guerres multiplièrent les emplacements à bâtir.

Quand la bataille d'Auray eut mis fin à cette sanglante querelle et que tout fut à peu près liquidé, il advint aux Bretons quelque chose d'étrange, qui ne leur était jamais arrivé, et que les gens les plus perspicaces n'auraient osé prévoir sans témérité. Ils jouirent de 150 ans de paix!!!

Il y eut bien quelques petites interruptions, notamment lors de l'union de la Bretagne à la France (remarquez que, comme Bertrand d'Argentyé, je ne dis pas réunion). Mais cette guerre fut courte et ses conséquences sociales ne se firent guère sentir avant Louis XIV, car sous Louis XII, le roi de France était tout bonnement le mari de la Duchesse, les privilèges de la Province étaient intacts, la Bretagne s'enrichissait par le commerce et même les guerres de courses, il n'y avait plus de guerres civiles, le cultivateur pouvait cultiver, les ouvriers pouvaient travailler, les marchands pouvaient vendre, donc s'ouvrit pour les Bretons une ère de prospérité.

Cependant, j'ai peut-être un peu exagéré en employant le mot sanglant au sujet de la guerre de succession de Bretagne, et vous préviens que ce mot n'a dans ce cas qu'une exactitude toute relative. En effet, en ces temps perdus dans la nuit du Moyen-Age, que j'ai la mauvaise habitude d'appeler la nuit qui nous cache le Moyen-Age, absolument convaincu que le Moyen-Age n'a jamais été dans la nuit que certains s'imaginent après lecture des bouquins du père Michelet et surtout à la vue de leurs sinistres illustrations. (J'en ai quelquefois la chair de poule, en les regardant, et ne le fais jamais le soir de peur de faire de mauvais rêves). Certainement cette édition populaire a dû donner l'horreur du Moyen-Age à des générations.

Au point de vue archéologique elle fera date, car elle permettra à nos descendants de se figurer comment les concierges du temps de Louis-Philippe, s'imaginaient les contemporains de ceux qui ont bâti les Cathédrales.

Cependant, il faut avouer que ces barbares du Moyen-Age, avec tous les arts, ignoraient aussi celui de la guerre, car ils se tuaient peu de monde en faisant beaucoup de bruit.

Ainsi à la bataille d'Auray, dont je vous parlais tout à l'heure, l'armée victorieuse perdit quelques soixante hommes et l'armée vaincue environ 900 sur 10 à 11.000 hommes engagés.

Depuis, nous avons fait de notables progrès sur ces barbares.

★★

Mais revenons à notre sujet :

Sous le règne de Jean V et de ses successeurs les Bretons très gênés de ne pouvoir faire la guerre et se trouvant dans une grande période de prospérité, se mirent à construire avec la plus grande énergie et une poussée d'art des plus intéressantes en fut la conséquence.

De très nombreux manoirs ruraux, petites églises, moulins féodaux, fontaines, etc., bâtis dans cette période de l'histoire, montrent par leur variété, allant d'édifices relativement luxueux et riches, tel que Mézamon et Tronjoly, à de simples manoirs, comme la Palue et Kermadec, montrent, dis-je, à côté d'une classe riche, l'existence d'une classe moyenne, prospère et jouissant d'une aisance généralement répandue. « Le peuple de Bretagne, disait le « vieil historien Alain Bouchart, était lors, riche et plein « de tous biens et l'on n'eut trouvé si petits villaiges qui « ne fut plein de vaisselle d'argent ». Cette prospérité semblait aussi exister dans la Race. Vous connaissez sans doute ce charmant épisode de la vie de la Duchesse Anne qui n'est peut-être qu'une légende, mais dans tous les cas paraît vraisemblable :

La Duchesse avait accepté d'être reçue chez un simple gentilhomme de la campagne à la condition expresse que lui et ses fils assisteraient seuls au repas qu'il voulait offrir à sa souveraine.

A peine entrée dans la grande salle, quelle ne fut pas

sa surprise de voir son hôte entouré de vingt-quatre jeunes hommes, et quand elle lui reprocha son manque de parole, le vieillard lui présenta ses vingt-quatre fils. Pour en revenir à l'éclosion d'art de cette époque, on peut dire qu'elle donne au mieux l'impression d'une civilisation relativement avancée, et tendant à une originalité propre.

Il ne faut pas d'ailleurs vous imaginer ces manoirs parce qu'il en reste aujourd'hui, après le passage de générations moins raffinées au XVII^e siècle, et souvent leur transformation en France au moment de la Révolution. La plupart ont perdu complètement leur caractère primitif. Il faut bien vous mettre dans l'esprit que les gens du XV^e siècle jouissaient d'un confort et de commodités absolument ignorés des gens du XVII^e siècle.

Très propres, très soignés sur eux, connaissant l'usage courant des bains, sportifs même (la paume était le tennis du temps, et les tournois remplaçaient la boxe), ils étaient beaucoup plus cultivés que nous le pensons communément, et dans tous les cas, leur éducation était probablement supérieure à celle des générations actuelles. Cela peut paraître étrange, mais l'histoire est sujette à de perpétuels recommencements. Une époque sans culture peut succéder à un époque très civilisée. Une époque très instruite peut absolument manquer d'éducation, et une époque très bien éduquée peut ne pas être très intellectuelle. L'idéal serait l'harmonie entre l'éducation et l'instruction.

Dans tous les cas, comme après toutes les guerres, la période qui suivit les hostilités marqua une régression et le mouvement reprit ensuite, mais d'une manière différente. Un personnage de la classe moyenne du temps d'Henri IV aurait semblé sale et brutal à son ancêtre du temps de Louis XII.

D'autre part il ne faudrait pas considérer ces manoirs comme de petites forteresses pleines de soldats, ni tomber dans l'exagération contraire qui consisterait d'y voir des sortes de métairies.

Voyez-les plutôt comme de jolies villas, légèrement défendues en cas de surprise, munies d'ailleurs d'un assez nombreux personnel. Les habitants y menant une vie assez tranquille, se voyant entre voisins, chassant, recevant, et soyez assurés que leurs propriétaires y tenaient table ouverte comme dans leurs maisons de ville, ce que très peu

de leurs descendants purent faire après les guerres de Religion.

Examinons maintenant l'architecture religieuse de cette époque et de celle qui la suivit. C'est peut-être là que l'architecture bretonne manifesta le plus d'originalité. Si vous le voulez bien, nous le ferons suivant la méthode que j'ai préconisée dans mes précédentes conférences sous le triple point de vue de la conception, de la construction et de l'expression, et cherchons à y relever les originalités et traits caractéristiques déterminés tant par les besoins physiques et moraux que par le climat, le génie de la race et les circonstances.

Au point de vue de la conception, établissons d'abord de quoi se compose l'ensemble parfait de l'église de campagne bretonne et de ses dépendances: cet ensemble forme un tout absolument différent de ce que vous voyez habituellement dans d'autres pays, sous d'autres climats. En général l'ensemble est presque toujours prévu d'un premier jet, quoique les constructions aient pu se faire à des époques successives.

L'église, son clocher, sa sacristie ou trésor, son ossuaire, sa chapelle funéraire, la clôture de l'ensemble avec son arc de triomphe et quelquefois une fontaine consacrée et toujours un calvaire ou une croix triple à personnages, toujours aussi un vaste porche orienté ordinairement au midi, du côté du soleil, mais il y a des exceptions, ainsi au Kreisker, le porche est au nord. Le porche possède presque toujours un local sous combles qui servait aux réunions des fabriques aux Fabriciens.

Ce dispositif plus ou moins riche, plus ou moins complet, peut être considéré comme le prototype de toutes les conceptions d'églises rurales et même urbaines en Bretagne, et correspond bien aux besoins du temps et à la manière de vivre de nos ancêtres et aussi à leur manière de mourir, car j'avais oublié de vous dire que le terrain formant l'enclos dans lequel se trouvent tous ces édifices, était le cimetière même de la paroisse, et que les délibérations des vivants se signaient près de la demeure des morts. Ce groupement centralisait pour ainsi dire tous les besoins moraux de la paroisse, et nos pères mettaient un immense amour-propre à ce que tout fut aussi beau que

possible, et surtout à ce que tout fut beaucoup plus beau que chez le voisin.

Un fait qui nous montre à quel point on savait que tout l'orgueil de la paroisse y était engagé: C'est Louis XIV faisant abattre trois clochers pour punir les habitants de s'être mêlés à la révolte du papier timbré. Car le clocher était comme le drapeau de la paroisse.

Ceci vous donne l'exposé de la conception-type. Maintenant, examinons-la au point de vue de la construction pure et cherchons les originalités qu'y apporteront les matériaux, le climat et les dispositions particulières de la race.

Au point de vue construction pure, les matériaux naturels furent le granit, l'ardoise et le chêne. Le granit étant donné sa nature, favorisait l'emploi de longues pièces horizontales, permettait des saillies accentuées, sa dureté ne facilitait pas la sculpture fine, mais heureusement un coin de la Bretagne produisait une pierre de travail facile, le kersanton, granit incomplet qui permettait toutes les finesses, et il fut employé de préférence quand le plan avait besoin de décoration d'où résultèrent de grandes surfaces nues, mettant en valeur des parties très décorées, excellent principe de composition empêchant la dispersion de l'intérêt.

D'autre part, les violentes tempêtes nécessitèrent dans les clochers le plus possible de parties ajourées. Là encore la nature du granit permit ces formes un peu en châteaude cartes qui constituent la silhouette de nos clochers à jour. La difficulté de la taille de la pierre obligeait à ne perdre aucun morceau, ce qui nous a donné ces charmants appareillages dits de tout venants où le gros bloc voisine avec la petite pierre, la pièce longue avec la pièce courte, le tout formant une charmante mosaïque. L'ardoise fut le seul des matériaux de couverture employé; car le chaume était réservé aux maisons très pauvres.

Les grosses ardoises de montagne étagées par rangs de grandeurs, et couvertes d'un lichen jaune, donnent encore un caractère spécial aux édifices bretons. La voûte fut peu employée dans les monuments moyens. Est-ce à cause de la dureté de la pierre? C'est possible, mais aussi parce que le Breton était par goût surtout charpentier.

Le voisinage de la mer a toujours été favorable à cet état

qui construit les navires; et les grandes couvertures de bois de nos églises sont les carènes renversées des vaisseaux.

Les constructions primitives des Bretons furent vraisemblablement en bois, la pierre fut employée dans la suite d'une manière générale.

L'étude de l'expression de notre architecture se ressent forcément des qualités et défauts de la race. Examinons ces qualités et défauts et nous verrons mieux après comme nos monuments en portent la marque.

Je me souviens que mon maître l'architecte Redon disait que le caractère distinctif de l'architecture bretonne était l'exagération de *l'Énergie*. Je ne crois pas que nous ayons intérêt à contredire ce jugement qui porte en lui un brevet de vitalité et de force.

On peut aussi remarquer dans les œuvres bretonnes de violentes oppositions, très expressives, de l'humeur de la race, voulant souvent tout ou rien, peu opportuniste par nature. Nous observons aussi pour la décoration, dans le bois ou le kersanton, une tendance à la profusion, à l'entassement des décors. Il y a, je sais, de l'importation espagnole, c'est certain, mais nous constatons que ce goût de l'ornement n'est pas contraire à notre tempérament. Nous ne détestons pas du tout mettre toutes voiles dehors: regardez nos vieilles maisons, nos pères aimaient que les passants les admirent, et aujourd'hui... Je vous le dis et le sais par acquit professionnel, un Breton ne vous dira jamais: « Je me moque du dehors si je suis libre dedans », il vous dirait plutôt le contraire, et c'est bien particulier à la race; ce n'est pas à prendre en mauvaise part à mon avis, car au fond, cela dénote plus d'âme... je le prends en bien, sauf pourtant, comme il arrive quelquefois, quand mes compatriotes sont doués d'un mauvais goût aussi varié qu'énergique... c'est d'ailleurs pour combattre ce genre de malheur que je fais des conférences, espérant que je ne prêcherai pas dans le désert.

On sent cependant beaucoup un défaut qui consiste en un manque de cohésion, comme qui dirait un besoin de jouer chacun son morceau tout seul. Il semblerait dans certains édifices que celui qui travaillait à droite ignorait tout de celui qui travaillait à gauche. On devait dire de ce temps ce que j'entends si souvent sur les chantiers:

« Oh monsieur! comme ce que j'ai fait serait bien si mon voisin n'avait pas fait si mal ce qui est à côté. (Bien entendu cette phrase est dite par les deux intéressés).

Dans l'ensemble, beaucoup de vitalité, mais une vitalité qui n'a donné qu'un rendement inférieur à ses possibilités et pourrait être un jour à même de donner sa mesure. Mais, comme vous le savez, dans la vie humaine les époques heureuses sont toujours de durée limitée, et les guerres de Religion vinrent, hélas! interrompre brutalement la paix dont nous jouissions et à laquelle nous étions habitués. Ce fut l'avènement d'une époque non seulement de guerre, de massacres et de pillages, mais aussi de graves dissensions au sein même des familles qui armaient souvent le père contre le fils, le frère contre le frère.

Ce n'est pas qu'il y eut beaucoup de Protestants en Bretagne, mais le parti des royaux, c'est-à-dire d'Henri IV comptait aussi des catholiques, surtout à la fin. Supposons même qu'il n'y ait pas eu de protestants du tout, je crois bien que nos compatriotes auraient trouvé un prétexte pour mettre flamberge au vent, car s'il y avait bataille, ils en étaient toujours; au fond, ils avaient un vague désir de se donner une allure d'indépendance.

Mercœur leur faisait l'effet d'une espèce de petit duc de Bretagne, et leur donnait l'illusion d'être redevenu un peuple souverain.

À côté de ces deux partis, et faisant semblant d'être de l'un ou de l'autre, s'était formé un troisième parti, celui des pillards, qui commirent les crimes les plus atroces. Vous avez sans doute entendu parler du fameux La Fontenelle, le célèbre bandit qui fut l'effroi de la Basse-Bretagne. La vieille ballade bretonne qui décrit ses exploits, débute ainsi: « *La Fontenelle est un rude chrétien* »... il est certain que si son christianisme fut un peu vague, sa rudesse fut incontestable. Il n'est pas une petite ville, pas un petit château, qui ne porte dans son histoire... « pillé ou brûlé par La Fontenelle ».

Car il faut reconnaître que La Fontenelle, d'un tempérament très éclectique et tout à fait tolérant, poussait la tolérance jusqu'à piller avec la même impartialité catholiques et protestants, royaux et ligueurs. Ligueur de nom,

quand il avait dévalisé le château d'un huguenot comme ennemi, il n'hésitait pas à en faire autant chez un catholique, en donnant comme raison, que le bien de ce dernier servirait infiniment mieux la cause, dans ses mains à lui, La Fontenelle, que dans celles de leur propriétaire, et que le château n'en serait que mieux gardé et avec beaucoup plus de zèle.

Je le crois volontiers, car ce forban ne rendait pas facilement ce qu'il prenait, et il prenait généralement tout ce qu'il trouvait, sauf ce qui était trop lourd ou trop chaud pour être enlevé.

Cependant il avait quelques égards pour la famille... Après avoir enlevé le château de Granec à l'un de ses parents, il lui accorda non seulement la vie, mais aussi le droit de déménager quelques vieux meubles.

Ces guerres sanglantes furent suivies d'une épouvantable famine et d'une épidémie appelée le Mal Jaune, qui acheva de dépeupler notre pays. Chose étrange, les loups étaient devenus tellement nombreux qu'ils entraient librement la nuit dans des villes aussi importantes que Quimper, enlevant les enfants et même les passants attardés. L'avènement de Henri IV ramena enfin le calme, et une nouvelle période de reconstruction.

C'est l'époque de nos belles églises du Léon, de nos calvaires, de nos clochers ajourés.

A ce moment, nos ouvriers qui avaient conservé encore les principes de l'art gothique y mêlèrent les moulures, colonnes et fronton de l'art antique, dans des compositions très personnelles; il est curieux de remarquer que ces mélanges furent heureux et très harmonieux.

D'autre part, sous l'influence de nombreux prédicateurs, dont les plus connus furent le père Maunoir et Michel le Nobletz, nous remarquons un grand courant de ferveur religieuse qui rappelle en petit les grands mouvements du Moyen-Age. Nous lui devons l'érection de tous nos calvaires et l'imagerie si caractéristique de cette époque, certes très inférieure à celle du Moyen-Age, mais pleine d'originalité et de naïveté. Les apôtres du porche de Guimiliau en sont un exemple fort caractéristique. De plus, beaucoup d'églises tombaient en ruine et les paroisses mirent une grande émulation à leur reconstruction : Saint-Thégonnec, Guimiliau, Lampaul, Bodilis, etc.. rivalisè-

rent de zèle. Dans l'architecture civile les modes nouvelles commencèrent à poindre.

Les meneaux disparurent, et la plus grande innovation de l'époque, la fenêtre ouvrant à deux vantaux, fit son apparition.

La mouluration gothique fut remplacée par la mouluration gréco-romaine, mais nos pères eurent le bon sens de conserver les hauts combles en ardoises. La structure générale resta un peu gothique, ce furent surtout les décorations qui changèrent.

Comme dans le reste de la France le souci du confort fut beaucoup moindre.

L'époque Louis XIV de laquelle on s'approchait, fut, vous le savez, remarquable en ceci: C'est que les gens considérèrent la représentation comme l'état normal. Tout ce qui n'était pas le salon était un peu regardé comme les coulisses d'un théâtre et traité comme tel, sacrifié à la parade.

De plus, dans l'architecture de ce temps en Bretagne, nous retrouvons une forte influence espagnole. Cela n'est d'ailleurs pas surprenant, car il est fort probable que des vingt mille hommes de Juan d'Acquille venus au secours des Ligueurs, beaucoup durent faire souche dans le pays.

D'ailleurs, un certain nombre de noms tels que Perez, Calvez, Lopez, Spanid, assez courants dans le pays, l'habitude de compter par réal, etc... semblent justifier cette opinion.

Beaucoup de ces gens furent sans doute employés dans les travaux et y laissèrent certainement une empreinte personnelle. Arrivé à ce moment, notre architecture cesse d'être personnelle. J'ai essayé dans ces quelques explications de vous donner une idée des deux périodes les plus originales de l'art de notre pays.

Dans notre prochaine conférence, qui terminera ce cours, je vous parlerai de l'Art moderne, du début du XIX^e siècle à nos jours, et je vous montrerai ce qui me fait espérer que la Bretagne, en matière d'art, n'a pas dit son dernier mot.

L. HEUZE.



3° Apostolat et Charité.

La vente du Timbre antituberculeux a produit à l'Institution N.-D. du Creisker la coquette somme de 307 francs. Nos élèves, sollicités de divers côtés, s'efforcent d'apporter aux œuvres de charité et d'apostolat leur part aussi large que possible, et toujours généreuse. Que le Bon Dieu le leur rende!

Nous nous faisons un plaisir de communiquer ici et de transmettre à qui de droit les remerciements du Comité Saint-Politein et de son dévoué Président, M. le Colonel Senneville, adjoint au Maire de Saint-Pol-de-Léon.

Vacances de Pâques

Sorties Mensuelles de Février et de Mars

Les vacances de Pâques auront lieu du **mercredi 27 mars** au **lundi 15 avril**.

En conséquence, la sortie du mois de **mars**, trop rapprochée du départ en vacances, est devancée de 15 jours et aura lieu le **jeudi 7 mars**.

Celle de **février** est fixée au **jeudi 14**.

SOURIRES

Madame a un fils qu'elle va mettre au collège.

Présentation chez le Supérieur, qui s'informe de l'âge de l'enfant, de ses études passées, et qui conclut:

— Nous le ferons entrer, Madame, si vous le voulez bien, en troisième.

Air pincé de Madame, qui réplique aussitôt:

— Nous avons pourtant les moyens de lui payer une première!...



La Vie Sportive

A LESNEVEN, le 7 Février, le Collège Saint-François gagne par 4 buts à 2

Vingt-deux voyageurs prennent place dans l'auto qui doit conduire à Lesneven les équipiers premiers pour la rencontre traditionnelle et amicale du Collège Saint-François et de l'Institution Notre-Dame du Creisker.

Aux matcheurs et à leurs dévoués directeurs, se sont joints quelques professeurs. M. Madec accompagne Louis Bellec, de Penzé, élève de philosophie, secrétaire du Cercle d'études. Notre ami doit prendre la parole au Cercle Saint-François.

En une heure 20, par Plouescat et Goulven, l'auto nous mène à Lesneven où nous débarquons à 10 heures 1/2. Les collégiens achevaient leur récréation et rentraient en étude, comme nous entrons dans la cour d'honneur du Collège Saint-François. Un sourire universel accueille les visiteurs, mais je ne doute pas que plus d'un cœur palpite dans l'incertitude du sort qui les attend. On se rappelle le triomphe de l'an passé. Mais aujourd'hui! de quoi sera-t-il fait?

A 11 heures, nous pénétrons dans une salle de classe où le Cercle Saint-François tient ses réunions habituelles. L'atmosphère est de la plus franche cordialité; les Saint-Politains se sentent presque chez eux, et M. le Supérieur, le Chanoine Dufardin, saura traduire au mieux les sentiments de tous en adressant à ses hôtes d'un jour la plus aimable bienvenue et en faisant savoir combien il est heureux de recevoir aujourd'hui encore une délégation du Collège de Saint-Pol, conduite par M. l'Econome et M. Madec, le si zélé et très distingué directeur des Conférences Notre-Dame du Creisker.

M. l'abbé Creignou, directeur du Cercle Saint-François, invite alors Louis Bellec à monter à la tribune. L'orateur nous entretient de la loi Loucheur. Dans une charmante causerie, il expose brièvement et avec clarté le fonctionnement de cette loi et les avantages qu'elle doit procurer, tandis qu'il fournit à ses auditeurs, par des réponses nettes, précises, topiques parfois, les renseignements qu'ils réclament. Notre ami a bien porté le drapeau de Saint-Pol, et notre camarade Fagon, le président du Cercle Saint-François, ne pourra que lui adresser des remerciements et des compliments bien mérités.

A Louis Bellec succède Loaec, de Lesneven. L'orateur s'adresse à des jeunes gens et veut les persuader d'étudier la « Question Sociale » d'après les immortelles encycliques des Souverains Pontifes. Je ne doute pas qu'il y parvienne. Sa voix chaude, son accent convaincu, sa documentation sûre vous entraînent...

Ces flots d'éloquence ont aiguisé notre appétit et nous faisons honneur à l'excellent menu servi par M. l'Econome.

Mais l'après-midi est impatiemment attendue et l'on se dirige,

gais et confiants, vers le champ de football situé à un petit kilomètre de Lesneven, sur la route de Kernouës.

Les deux équipes se présentent sur le terrain, à 2 h. 1/4, dans la formation suivante :

Collège Saint-François

Maillots bleus, parements rouges

		Guennégan		
	Vourc'h		Ramonet	
Calvez		Ségalen		Luguern
Jacob	Quémener	Kerspern	Le Menn,	Dénier

Collège de Saint-Pol

Maillots blancs rayés vert

		René Péron (4 ^e)		
	Lintanff		Glémarec (4 ^e)	
Jézéquel		Le Gall		Caroff (4 ^e)
Cazoulat	Hélary	Morvan	A. Cadiou	Tournellec

Lesneven engage et tout de suite se montre dangereux. On remarque un léger flottement à Saint-Pol ; aussi sur un mauvais blocage de Péron, Kerspern reprend et n'a aucune peine à marquer le premier but. Il y a 3 minutes que l'on joue. *Lesneven* : 1 ; *Saint-Pol* : 0.

Le jeu reprend, plus vif. Les nôtres se sont ressaisis et jouent avec courage, tandis que les Lesneviens plus scientifiques coordonnent même leurs attaques qui viennent se briser sur notre défense en éveil. Quelques corners sont tirés de part et d'autre sans résultat. Une demi heure après le coup d'envoi, Kerspern placé entre les deux arrières botte à 15 mètres un superbe shoot. La balle déviée par Glémarec rentre malgré la belle intervention du goal. *Lesneven* : 2 ; *Saint-Pol* : 1.

Malgré le handicap de 2 buts, les nôtres ne se découragent guère et partent de nouveau à l'attaque. Quelques beaux centres de Cazoulat, qui se distingue à plusieurs reprises, sont mal repris par notre triplette centrale qui semble manquer de précision. Ce n'est que quelques minutes avant la fin de cette première mi-temps que, sur centre de Cazoulat, Morvan n'aura aucune peine à marquer. *Lesneven* : 2 ; *Saint-Pol* : 1.

Le jeu va se maintenir au centre du terrain jusqu'à la mi-temps, sifflée quelques minutes après,

Saint-Pol joue maintenant avec le vent. Dès le coup d'envoi, on a l'impression que la victoire pourrait bien ne pas lui échapper. Ils descendent en passes précises vers le but de Lesneven où le gardien a l'occasion de nous faire applaudir quelques beaux arrêts. Mais c'était trop présumer de la force des nôtres.

Bien servis par leur excellent demi-centre et capitaine Ségalen, les avants Lesneviens, plus rapides et moins nerveux, vont se ruier sur nos bois, et c'est par deux fois que Kerspern, en l'espace de cinq minutes, marquera pour son camp. *Lesneven* : 4 ; *Saint-Pol* : 1.

Il reste encore une demi heure de jeu, et nos vaillants équi-

piers redoublent alors de courage et de science. Le Gall seconde admirablement la défense, tandis que Cazoulat et Hélary se montrent vraiment redoutables. Cazoulat ne tarde pas d'ailleurs à marquer pour Saint-Pol après l'une des plus belles phases de la partie. Sur passe d'un de nos demis, Hélary garda longtemps la balle pour attirer à lui l'adversaire, et dès qu'il vit Cazoulat démarqué il lui confia la balle qui rentra. *Saint-Pol* : 2 ; *Lesneven* : 4.

C'est sur ce résultat que la fin est sifflée, consacrant une fois de plus la victoire de nos amis de Saint-François.

★ ★

Sera-t-il permis au modeste rapporteur de cette journée de jeter quelques brèves considérations sur cette amicale rencontre.

Les Lesneviens m'ont paru moins assurés que l'an passé. Leur ligne d'avants, où brille leur centre, est homogène. Les demis, conduits par Ségalen, sont vraiment dangereux. Les arrières sont le point faible. Quant au goal, il s'est bien défendu.

Cazoulat, Lintanff et Le Gall se sont faits remarquer chez nous. Tous peuvent se féliciter de s'en être tiré à si bon compte, et l'honorable défaite de 4 à 2, marque bien, quoi qu'on ait dit, la physionomie de la partie.

Prendrons-nous notre revanche le 14 mars ? Souhaitons à nos amis une journée radieuse, avec la même cordialité qu'ils nous ont témoignée, chez eux, le 7 février, dont il nous restera un doux souvenir.

C.



ÉPHÉMÉRIDES

Le modeste rapporteur d'« Au jour le jour » dénie toute compétence pour traiter de certaines affaires comme sont les sports et le Cercle d'études. Aussi bien, les onze vaillants équipiers premiers qu'une auto premier choix emportait le 7 février à Lesneven s'étaient adjoints « ad hoc » un secrétaire très particulier qui saura, je l'espère, en vie sportive, satisfaire les plus délicats et les plus gourmands.

Les amateurs de poésie et de « vieilles choses » trouveront aussi sous la rubrique « Les Œuvres au Collège » Le Cercle d'études » une charmante relation de la traditionnelle promenade à Kérouréré.

Par ailleurs, « *Spectator* » pourrait dire, comme parfois pendant la grande guerre, les communiqués officiels : « Rien à signaler sur le reste du front. » Au fait, vie calme dans l'ensemble. C'est l'hiver, la nature est morte, tout se tait, les collégiens aussi. Ecoutez cependant :

Vendredi 21 décembre : « A 13 heures, les élèves monteront au dortoir et y observeront le silence pendant la confection de leurs paquets. Etude à 13 h. 30. » C'est la phrase rituelle que, les collégiens lisent, avec leurs grands yeux, sur l'« *Avis* ». On la sait par cœur, sans doute, et à vrai dire, elle a quelque chose de savoureux... C'est déjà les vacances, et le petit 8^e qui s'exerce à transcrire l'annonce — le bossu de la rue Quincampoix, s'il vivait toujours, pourrait bien offrir ses services, à ce brave secrétaire, futur fourrier dans l'armée française — est si joyeux de pouvoir apporter tout à l'heure à sa chère maîtresse et à ses condisciples l'heureuse nouvelle que ses doigts agiles, ignorant ou méprisant la fatigue, courent sur le papier : « *calamus scribae velociter scribentis*. »

Au dortoir, chacun en hâte prépare sa valise... On fait sa toilette, comme si l'on pouvait être sale et somme s'il ne fallait pas toujours être propre !... Mon voisin glisse furtivement dans une coin une grammaire latine — il venait sans doute d'étudier la règle « *te hortor ad laborem* » — et son histoire du Moyen-Age qu'il a pris la résolution de revoir en famille. Louable intention, n'est-ce pas ? Mais, hélas ! il est jeune, mon voisin, et Ovide me

murmure doucement à l'oreille : « *Video meliora proboque...* » — « ce qui veut dire » : il y a deux hommes en moi...

Mais trêve de plaisanteries... « Prophète de malheur... dira quelque sage cervelle. » Or donc, Panurge disait dans la tempête : « O que trois et quatre fois heureux sont ceux qui plantent choux ! » A même mesure, les collégiens, à la veille du départ en vacances le sont pour le moins six ou sept fois et le lendemain... ça ne se compte plus.

L'« *Avis* » avait également fait savoir qu'une séance récréative leur serait offerte si la conduite était bonne... Et comment ne le serait-elle pas ? *O fortunatos nimium... discipulos*, dirait « notre divin Virgile ». Il y a eu pour tous les goûts : cinéma, théâtre, et même lyrisme larmoyant... dans la salle. Les plus graves se sont déridés à la vue des avanies de l'éternel Charlot voulant prendre le tramway ou de la grosse dame fuyant de toute la vitesse de ses pédales devant un « tramway emballé ». Le courage et l'intelligence du chien Rintintin, devenu gardien de phare, ont émerveillé les petits et sans doute aussi les grands, — car, pour les moyens, j'en réponds. — D'unanimes rires et de chaleureux applaudissements ont salué les monologues comiques, mais ceux-ci n'ont guère réussi à nous convaincre... Car, dès le lendemain... Quant aux pantomimes, « Le cadavre réclacitrant » et « Le petit lutin », c'était comme dit l'autre à payer sa place... *Audentes fortuna juvat...*

Et là-dessus, bonsoir...

22 Décembre. — « O nuit que m'as-tu dit ? Quel démon, sur la terre, souffle, dans tous les cœurs » des collégiens, cette soudaine lubie de prendre le train — o ironie des mots : n'est-ce pas plutôt le train qui les prend ? — avant l'aube naissante ? — Ce démon, cet ange est celui de la liberté. Hélas ! pour quelques-uns il faudra attendre un peu jusqu'à 7 h. 48... Mais alors, vive la joie pour tous ! sauf peut-être... mais chut !...

3 Janvier 1929. — A toute fête son lendemain, moins gai ou plus triste... Il faut rentrer... Les premières vacances des nouveaux sont passées... *Fugit, fugit tempus... Ergo laboremus...* Mais déjà pointée à l'horizon la grande fête du collège... Dans moins de trois semaines...

19-20 Janvier. — Lisez, chers amis, le compte rendu que

lui consacre votre fidèle X... Dites, est-il savoureux ce compte rendu...

Que ne l'aviez-vous sous les yeux dès le 21, n'est-il pas vrai ? Et si c'était précisément l'un d'entre vous !... Mais chut !... qui trouvera ?...

Jeudi 24. — L'Inde, la Malaisie, la Birmanie, le Tonkin, le Cambodge, le Laos, la Corse, etc... ont tour à tour passé, ce soir, devant nos yeux émerveillés. Et il ne serait pas vrai de dire que le Bon Dieu nous aurait « trompés » comme l'éléphant, avec « défense d'ivoire ». Au contraire ! Le R. P. Depierre, toujours bienvenu parmi nous, a eu le don de nous charmer pendant trois quarts d'heure qui ont paru trop courts à nos âmes, avides de belles choses. Les artistes ont été amplement satisfaits devant cette splendide nature bien éloignée, certes, de notre ciel gris de Bretagne ; mais nos cœurs n'ont pas moins admiré les merveilles opérées par nos zélés missionnaires. « Le sang des martyrs est une semence de chrétiens, on l'oublie trop parfois. Et cependant *« sine effusione sanguinis non fit remissio »*. Pour nous, prions, offrons chaque jour les mille petits sacrifices dont la Providence nous fournit à tout instant l'occasion, et nous aurons pour notre part contribué au rachat et à la conversion de ces peuples assis encore à l'ombre de la mort.

Que le R. P. Depierre daigne trouver ici l'expression renouvelée de notre pieuse gratitude !

25 Janvier. — Louis Balanant, élève de philosophie, vice-président de notre glorieux Cercle d'études, est désigné pour prendre part à l'éliminatoire régionale de la Coupe Drac 1929 qui aura lieu le 11 février à Quimper entre les candidats des Collèges du Finistère et du Morbihan... On se rappelle que Jean Chapel avait été l'an dernier, à Brest, lauréat régional et qu'à la finale à Paris, il s'en était tiré à son honneur.

Or, il nous parvient en toute dernière heure, qu'à Quimper, le 11 février dernier, Louis Balanant s'est classé 3^e sur 7 candidats 1^{er} : Saint-François Xavier, de Vannes, 396 points sur 400 ; 2^e Saint-Louis, de Lorient, 341 points ; 3^e Louis Balanant, 340 points. « Spectator » laisse à son confrère quimpérois (Y. Le B.), le soin de vous fournir tous les détails... Ce sera pour le prochain numéro...

Spectator.

Le Coin des Anciens

DEUILS.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et amis :

M. Merret, père de M. l'abbé Merret, maître de chapelle à Notre-Dame de Paris, un des doyens d'âge de notre association, décédé à Pempoul, en Saint-Pol-de-Léon, le 6 décembre, à l'âge de 80 ans.

M. André Le Roux, de Roscoff (cours 1917), médecin colonial en A. E. F., décédé de maladie à l'Hôpital de Pointe-Noire, le 10 décembre.

M. l'abbé Le Roux, ancien recteur de Landunvez, décédé le 31 décembre.

Mme veuve Jacob, mère de Jean Jacob, Novice O. M. I., au château de Coigny (Manche), décédée à Roscoff, le 16 janvier.

Mlle Anne-Marie Loaré, sœur de Jean Loaré, élève de 3^e, décédée à Plouneour-Trez, le 26 décembre.

M. Yves Larvor, grand-père de Pierre et de Francis Larvor, élèves de 3^e et de 6^e, décédé à Brest, le 4 décembre.

M. A. Nédélec, oncle de Mikael de Rusman, élève de 2^e, décédé le 25 décembre à l'âge de 93 ans.

M. l'abbé Olivier Bellec, vicaire à Mespaul, décédé le 23 janvier, à l'âge de 53 ans, inhumé à Cléder, le 25.

De Profundis!

In Memoriam

L'Abbé Paul Grall

1884-1916

*Discours de M. le chanoine Floc'h,
en la Chapelle du Creisker, le 19 Octobre 1916.*

Le Creisker a publié naguère le texte complet des magnifiques oraisons funèbres prononcées par M. le Chanoine Floc'h, ancien Supérieur de l'Institution, à la mémoire de ses professeurs tombés au Champ d'Honneur.

Il manque cependant à cette série le discours sur M. l'abbé Paul Grall, de Landivision, tué à Estrées, dans la Somme, le 24 juillet 1916.

Nous voudrions l'ajouter au Livre d'Or de nos glorieux héros, et nous avons pensé que les Anciens et tous ceux qui ont connu notre regretté « Doumic » auront plaisir à lire, en ce 12^e anniversaire de sa mort, ces pages qui leur rappelleront « la physionomie de ce prêtre qui, dans les milieux où il avait passé, avait su gagner à sa personne des amitiés qui ne se comptaient plus ».

MES CHERS AMIS,

A la fin de cette cérémonie funèbre, je viens en votre nom, au nom de tous les professeurs et au mien, adresser avec nos regrets, un suprême hommage à la mémoire de Paul Grall. Voilà près de trois mois qu'il est tombé là-bas, dans la Somme, victime glorieuse de la guerre, tombé en pleine force et en pleine jeunesse, et le coup qui l'a frappé a atteint le Collège tout entier. La grandeur de cette perte, Mgr l'Evêque de Quimper l'a exprimée d'un mot, quand il a dit aux prêtres réunis à Saint-Pol pour la retraite ecclésiastique que la mort de Paul Grall « laissait un vide difficile à combler ». Nul hommage ne vaudra jamais ce magnifique éloge. Je veux cependant vous parler un peu de notre cher défunt : pour obéir à un besoin de mon cœur, pour traduire votre reconnaissance et la mienne et prolonger sa bienfaisante influence dans cette maison qu'il aimait tant, qu'il voulait plus peuplée, mieux renommée, plus chrétienne surtout.

Paul Grall était de ces privilégiés que le Bon Dieu prend pour ainsi dire, dès le berceau, pour les orienter vers l'apostolat. Quand il sortit de sa famille si chrétienne pour entrer au Collège de Léon, c'était pour obéir à l'appel du Divin Maître et se préparer au Sacerdoce. Avec quelle ferveur, quelle générosité, il abandonne son âme aux impulsions de l'Esprit-Saint et aux mouvements de la Grâce, les témoignages de ses maîtres et de ses condisciples le constatent avec une touchante unanimité.

Un de ses amis, qui fut son condisciple à Saint-Pol et au Grand Séminaire, a rappelé en termes émus dans le « Bulletin des élèves mobilisés », les vertus dont Paul Grall offrait l'exemple : sa piété et son amour du travail, sa gaieté franche et communicative, vertus qui lui conquièrent avec la sympathie générale un extraordinaire ascendant sur tous les groupes.

C'est une loi constante, que les habitudes sérieuses et les convictions énergiques, en même temps qu'elles sont une lumière et une force pour celui qui en vit, deviennent aussi une lumière et une force pour son entourage.

Quelques mois après son ordination, Paul Grall revenait comme professeur au Collège de Léon, où son souvenir était demeuré très vivant, et qui l'accueillait avec la plus grande joie. Dès le premier jour, il se donna tout entier à son ministère et à l'œuvre de votre formation. A ses yeux, en effet, un prêtre ne s'appartient plus : il appartient à Dieu et à ses âmes. Aussi, soucieux avant tout de maintenir et d'accroître sa sanctification personnelle, il réservait avec un soin jaloux les heures nécessaires à ses devoirs religieux : même au milieu de ses occupations les plus absorbantes, il n'oublie jamais son règlement de jeune prêtre. Qui de vous n'a été frappé de son attitude si respectueuse pendant les prières ? Qui n'a remarqué cette assiduité aux offices, son enthousiasme à chanter les louanges du Seigneur ? Comme la joie rayonnait sur son front les jours de retraite, de communion générale, qu'il regardait comme les plus beaux de l'année, parce que, ces jours-là, vos âmes étaient plus belles et plus près de Dieu.

Mais ce que vous savez moins, ce qu'à peine devinaient les aînés d'entre vous, parce qu'il évita en tout d'attirer l'attention, c'était la tendresse et la longueur de ses visites au Saint Sacrement, la ferveur de ses oraisons, de ses messes, de ses actions de grâces, l'intensité en un mot et la profondeur de sa vie surnaturelle. C'est dans cet amour toujours grandissant de Jésus, qu'il puisait, soyez-en sûrs, cet accent de conviction ardente avec lequel il vous parlait de vos devoirs et des motifs religieux qui doivent diriger votre pensée et votre conduite. En l'écoutant, c'est un écho personnel de Notre-Seigneur que vous entendiez, et ceux-là surtout ont pu apprécier la richesse de son âme, la sainteté de sa vie, qui l'ont approché de plus près et ont entendu dans l'intimité ses conseils et ses avis.

Du professeur et du maître, inutile de vous parler longuement. Un grand nombre de ceux qui m'écoutent ont reçu ses enseignements et savent son affectueuse charité, ses exigences paternelles, mais énergiques en face de l'inertie, de la paresse ou simplement de la négligence. Vous le considérez tous comme un maître excellent et vous aviez raison. J'ai vu de près avec quelle passion amoureuse,

avec quelle régularité, quelle discipline, il tenait sa classe : attentif à encourager les meilleurs, se penchant peut-être de préférence vers les plus lents et les plus faibles et arrivant, à force de savoir-faire, de patience, d'ingéniosité, à les relever, à leur inspirer la confiance et l'amour du travail. Est-il étonnant qu'avec ce dévouement, cette bonté, la sûreté de sa méthode, il ait réalisé des merveilles et formé d'excellents élèves qui ont gardé de leur professeur de 7^e le souvenir le plus ému et le plus reconnaissant.

Son zèle ne s'arrêtait pas à sa classe, il s'étendait à tous les élèves dont il dirigeait les exercices et les jeux. Pour ce rôle délicat et pénible, nul n'était mieux préparé que Paul Grall. Il avait l'expérience acquise au patronage de vacances qu'il avait fondé à Landivisiau, et qui n'a pas oublié le dévouement de son directeur. Il avait une santé à toute épreuve, beaucoup d'adresse et de tact, de l'aptitude pour les jeux les plus divers, une souplesse et une énergie qui ne comptaient ni avec les obstacles ni avec les difficultés. On le voyait du matin au soir, courir infatigable d'un côté à l'autre, donnant ses directions et ses ordres, tranchant les contestations qui pouvaient surgir, assurant partout l'ordre et la discipline et communiquant à tous sa gaieté et son entrain. Comme organisateur et maître des jeux, il a exercé un apostolat de premier ordre, car, outre qu'il favorisait la santé des jeunes, en stimulant leur activité, il a fait circuler parmi eux un courant très intense de bonne camaraderie et d'esprit de famille, qui resteront, je l'espère, la marque distinctive de la maison.

Voilà, mes chers amis, le prêtre et le maître que nous avons perdu. En esquisant devant vous sa belle physiologie et en évoquant ce passé disparu trop tôt, je ne puis m'empêcher de songer à l'avenir. C'est ma désolation de penser que nous ne verrons plus ce collègue si sympathique et si charmant, qui n'était jamais plus heureux que quand il pouvait rendre service, nature affectueuse et délicate entre toutes. Et vous, ses élèves et ses amis, vous ne retrouverez plus ce professeur dévoué, ce compagnon de tous les instants que vous aimiez comme nous, qui vous aimait comme pas un, et dont le rêve était de passer à vos côtés, à votre service, sa vie tout entière. Sa dernière joie a été d'apprendre vos succès au baccalauréat et à la distribution des prix. Le 23 juillet, il m'écrivait combien il

était heureux et le lendemain, à 8 heures du soir, un éclat d'obus le frappait au front et le couchait sur le champ de bataille, ou plutôt le bon Dieu appelait au Ciel son fidèle serviteur pour y célébrer le sixième anniversaire de son sacerdoce. En partant pour la guerre, il avait demandé de mourir pour la France et pour sauver une existence plus chère et plus précieuse. Dieu avait exaucé sa prière sublime et agréé son sacrifice.

A son exemple, nous offrirons le nôtre, car Dieu, dit Ollé-Laprune, n'a pas besoin des hommes, il ne demande que le sacrifice. Nous nous inclinerons résignés devant son adorable volonté, espérant que son sacrifice et le nôtre compteront dans la balance de la miséricorde et attireront sur le Collège d'abondantes bénédictions. Qu'il veuille seulement, le maître bien-aimé que nous regrettons, en souvenir de notre mutuelle affection et de nos communs labeurs, nous obtenir à tous la grâce d'être pleinement comme lui, les hommes de notre devoir et de notre vocation.

Au revoir, cher Paul, et que ton âme qui aimait tant le Creisker, et qui, de cette chapelle, montait si souvent vers le ciel sur les ailes de la prière, revienne de temps en temps pour nous dire une parole de consolation et d'espérance.

Ainsi soit-il !

L'Abbé Olivier Tréguer

1897-1928

M. Olivier Tréguer naquit à Saint-Pol-de-Léon, en 1897. Il terminait ses études au collège de Saint-Pol, quand lui parvint son ordre de mobilisation. S'il n'a pas connu beaucoup les rigueurs de la vie du soldat aux tranchées, il a dû supporter, de longs mois durant, les souffrances du prisonnier dans les camps de concentration, en Allemagne. Il les supporta vaillamment.

La guerre terminée, M. Tréguer entra au Grand Séminaire de Quimper. Cinq années de Séminaire l'acheminèrent, dans la piété et la régularité studieuse d'un bon séminariste, jusqu'à l'ordination sacerdotale qu'il reçut, à Pâques, en 1924. Avec quelques jeunes prêtres de son

cours, il prépara l'examen du brevet, puis il fut nommé à Collorec, comme prêtre-instituteur. Ce ne fut pas sans appréhension qu'il entra dans l'enseignement. Non pas qu'il ne voulut s'y donner avec âme, — tout ce qu'il entreprenait il le faisait avec cœur, — mais trop défiant de lui-même, il a toujours eu peur de ne pas assez bien faire. A Collorec, cependant, M. Tréguer obtint des résultats qu'on ne peut guère dépasser dans une petite classe. Ses petits, il les aimait, comme il en était aimé. Il leur faisait du bien.

Son abord charmait par sa franche cordialité, par sa bonne simplicité. Il semait de la sympathie autour de lui par ses paroles aimables. La présence d'un beau groupe de jeunes gens de Collorec, à son enterrement, dit mieux que tout le reste l'affectueux souvenir que les « jeunes » ont conservé du prêtre qui les entourait d'une affection si dévouée.

M. Tréguer a passé trois ans à Collorec. Il y serait resté plus longtemps, et bien volontiers, au milieu de ses « petits as » comme il disait, si ses supérieurs ne l'avaient désigné pour diriger la belle école de Pluguffan.

Homme de devoir, il s'occupait activement de son école. Elle prospérait sous sa prudente direction, quand, un jour, par suite d'un accident, M. Tréguer dut cesser tout travail.

Au mois de juin dernier, toujours avide de mieux faire, il se rendit à Plonéour-Lanvern, pour demander quelques conseils au dévoué directeur de l'école libre de cette paroisse. Il revenait à Pluguffan, quand, voulant éviter un troupeau, il fit une grave chute de motocyclette.

On pensait qu'après une longue convalescence, M. Tréguer pourrait reprendre la direction de son école, qui lui était devenue très chère. Un instant, on put croire qu'il guérirait. M. le Recteur de Pluguffan l'entourait, jour et nuit, de ses soins les plus dévoués. Malgré tout, il fallut bientôt se rendre à l'évidence. Tout espoir de guérison fut perdu.

Le 19 Novembre, le malade, qui se trouvait depuis quelques semaines à Pont-l'Abbé, rendit sa belle âme à Dieu. La Sainte Vierge, n'en doutons pas, aura fait bon accueil, à celui qui fut depuis sa plus tendre enfance, l'un de ses dévots. Elle lui aura réservé la joie de retrouver au Ciel

la vénérable Religieuse qui protégea son enfance, et sa jeune sœur, fille du Saint-Esprit, pieusement décédée à Saint-Brieuc, en mars dernier, après avoir passé, elle aussi, quelques années dans l'enseignement.

A Pluguffan, comme à Collorec, M. Tréguer avait su gagner les cœurs. Modeste, un peu timide, mais dévoué et généreux, il n'était jamais plus heureux que lorsqu'il pouvait rendre service. Pendant les quelques semaines qu'il passa à Pont-l'Abbé, les paroissiens de Pluguffan venaient volontiers lui faire visite. Et c'est en grand nombre aussi que les prêtres sont venus assister à ses obsèques qui ont eu lieu le 22 novembre, à Saint-Pol-de-Léon, sa paroisse natale, qu'il aimait beaucoup.

M. Tréguer n'avait que 31 ans. Il aurait voulu pouvoir se dévouer longtemps encore au service des âmes. Que la volonté de Dieu soit faite!

(Semaine Religieuse de Quimper).



NAISSANCES

A Brest, 2 bis, rue du Pont, le 24 décembre, *Jean Pape*, fils de Yves Pape (cours 1920).

Nos compliments.

MARIAGES

On nous a fait part du mariage de:

M. *Louis Kervellec*, négociant, 25, Grand'Rue, Saint-Pol-de-Léon, avec Mlle Marie-Louise Guyader, de Roscoff, 16 janvier, (mariage béni par M. l'abbé Kervellec, aumônier à Plymouth, Angleterre).

M. *Maurice Monfort*, oncle de François Poisson, élève de 5^e, avec Mlle Jeanne Le Borgne, de Roscoff, 2 janvier.

M. *Jean Berthélémy*, de Lennon, négociant en grains à Châteauneuf-du-Faou, avec Mlle Le Guern, de Châteauneuf, 5 février.

Nos félicitations et nos vœux.

ORDINATIONS

Le samedi des Quatre-Temps de l'Avent (23 décembre), Mgr l'Evêque a conféré le *Diaconat* à:

MM. les abbés *Joseph Herry*, de Plougoum.

Louis Sparfel, de Plounévez-Lochrist.

Jean-François Bianéis, de Guissény.

Deo Gratias!

NOMINATIONS

Dans le Clergé :

Par décision de Mgr l'Evêque de Quimper ont été nommés :
 Recteur d'Audierne: M. l'abbé *Chapalain*, vicaire à Saint-Martin de Brest;
 Recteur de Quéménéven: M. l'abbé *J.-B. Martin*, vicaire à Saint-Renan;
 Recteur de Beuzec-Conq: M. l'abbé *Berthou*, recteur de Saint-Ségal;
 Curé de Lannilis: M. l'abbé *Thomas*, recteur de Ploujean.
 Recteur de Botmeur: M. l'abbé *Nicolas Prigent*, vicaire à Spézet.

Nos félicitations!

SITUATIONS NOUVELLES

M. *Francis Bellec*, notaire à Landivisiau, a été nommé le 7 décembre 1928, notaire à Sizun, en remplacement de M. Manchech, démissionnaire en sa faveur.

M. *Jean Mear*, (cours 1915), percepteur à Pré-en-Pail (Mayenne) a le plaisir de faire savoir à ses amis, qu'il vient d'être nommé, sur sa demande, à la perception de Maël-Carhaix, où il compte prendre ses fonctions à dater du 1^{er} avril.

Jules Faver, 30, Grand-Rue, Morlaix, nous prie de faire savoir aux amis et particulièrement au cours 1917, qu'il vient d'être nommé Chef de Comptabilité à la Caisse d'Epargne de Morlaix.

SUCCES AUX EXAMENS

Philippe Tran-Ba-Huy, 243, Boulevard Raspail, Paris, 14^e, a subi avec succès les épreuves du Concours de l'Externat des Hôpitaux de Paris.

René Coat a été reçu premier au concours d'entrée à l'Ecole du Service de Santé Militaire de Lyon, section Pharmacie-Stationnaires (66 présentés, 7 admis).

René Thomas, de Guimaec (cours 1917) a été admis au concours de l'Ecole Coloniale, où il suit actuellement les cours de droit, d'économie politique, de législation financière, etc. Voici son adresse: 2, Avenue de l'Observatoire, Paris, 6^e.

Nos compliments!

DECORATIONS

Nous enregistrons avec plaisir la très élogieuse citation décernée à notre ami *Charles de Réals*, lieutenant au 1^{er} régiment de Dragons, fils du Général de Réals, maire de Plouvorn, et qui lui vaut la Croix de la Légion d'Honneur:

« Sept ans de services, 3 campagnes, 1 blessure, 1 citation. Titres exceptionnels. Jeune officier d'une bravoure exceptionnelle. A participé de 1925 à 1927 aux opérations du Maroc au cours desquelles il a constamment fait preuve des plus belles qualités de courage et de sang-froid. (Croix de guerre des T.O.E. avec palme. »

Que notre ami veuille bien trouver ici l'expression de notre admiration et agréer nos plus chaleureuses félicitations.

Correspondances et Nouvelles

Le « Creisker » de janvier a transmis une fois encore à la grande famille des Anciens ses vœux de nouvel an. Il les renouvelle aujourd'hui, de façon plus spéciale, à tous ceux, de près ou de loin, qui lui ont témoigné à cette occasion, leur sympathie, ou apporté leurs encouragements. Nombreux sont les anciens qui, à l'occasion de la « bonne année » nous expriment leur reconnaissance et leurs souhaits. Nous y sommes toujours bien sensibles. La liste de ces correspondants serait trop longue, et nous nous contentons de glaner ici et là les quelques nouvelles qui intéressent les lecteurs du « Creisker ».

Retardées dans leur publication par suite de circonstances auxquelles nous avons fait allusion plus haut, les correspondances que nous publions ici ou les nouvelles que nous transmettons garderont néanmoins, nous l'espérons, leur charme et leur intérêt.

Nous voudrions — et c'est un désir souvent exprimé — que ces correspondances, brèves ou longues, deviennent de plus en plus nombreuses. « *Le Coin des Anciens* » fut, ne l'oublions pas, la cellule-mère du « Creisker », et nos plus jeunes lecteurs eux-mêmes s'intéressent vivement au sort de leurs aînés, de ceux qui ont grandi sur les bancs où ils sont aujourd'hui. Chers anciens, au risque de paraître importuns, nous nous permettons de vous lancer une fois de plus cet appel. Les colonnes du « Creisker » votre bulletin, vous sont largement ouvertes. Acceptez l'hospitalité qu'elles vous offrent de si bon cœur.

Le R. P. Godec, Missionnaire Apostolique à Pondichéry (Indes) nous adresse, à la date du 14 décembre 1928, cette intéressante missive où il nous entretient du Théosophisme.

« ... Ici, dit-il, rien d'inédit, si ce n'est l'avènement d'un nouveau messie au sujet duquel les intellectuels indous répandent beaucoup d'encre à ce moment.

« C'est M^{rs} Annie Besant qui a fait ce présent au monde. Et d'abord, qui est cette M^{rs} Annie Besant? Une aventurière de haut vol. Du fond d'une officine située près de

Madras, elle préside aux destinées du théosophisme, religion nouvelle qui compte des adeptes dans l'ancien et nouveau monde. Son prestige a même séduit des Français. Passant par Paris, il y a cinq ou six ans, elle a été invitée à monter dans une chaire de la Sorbonne, pour y exposer ses idées philosophiques et religieuses. Un verbe merveilleux, une langue aérienne, lui permettent de servir les plus grosses billevesées à ses auditeurs anesthésiés.

Les Anglais aiment moins cette compatriote impertinente et compromettante. Non qu'ils lui reprochent son mépris pour le christianisme, et son admiration pour le bouddhisme et l'indonisme non mieux appropriés, selon elle, aux besoins spirituels et moraux de l'humanité. Mais la dame se dégage souvent des brumes du théosophisme, pour faire de la politique militante, voire de la surenchère démagogique. Elle met beaucoup d'acharnement à éveiller chez les Indiens, la conscience de leurs griefs contre la Grande Bretagne, et à leur enseigner la formule des revendications qu'ils doivent faire entendre à leurs oppresseurs. De ceci, les Anglais ne sont pas contents. M^{rs} Annie Besant a passé les 80 ans, mais elle se porte bien. Abstraction faite de l'équilibre moral qui lui a toujours manqué, nulle trace encore chez elle de gâtisme ou mieux d'affaiblissement de ses facultés. Un homme de lettres français, venu dans l'Inde il y a quelques mois et admis à tirer sa révérence à la vieille dame, a parlé d'elle avec attendrissement.

« Cette M^{rs} Annie Besant est donc la mère spirituelle du nouveau messie. Elle l'avait annoncé il y a dix ans : Un avatar d'un grand Lama mort depuis longtemps au Thibet, allait descendre sur la terre, disait-elle, mystérieusement. Elle faisait alors discrètement l'éducation d'un jeune brahme qu'elle avait enlevé à sa famille, et qu'elle destinait à être cet avatar. Le jeune brahme a grandi, est allé en Angleterre, a fait ses études dans une Université et est revenu aux Indes cette année. C'est le prophète ou le dieu que M^{rs} Annie Besant veut que tout le monde vénère, et qui, publie-t-elle à grand orchestre, doit inaugurer une nouvelle ère dans le monde.

Seulement, parmi les Indous partisans dociles de M^{rs} Annie, quelques-uns ont tout de même trouvé la pilule un peu forte à avaler. Ils ont voulu voir le jeune homme

et examiner ses titres à jouer le rôle d'avatar du Grand Lama.

Ces jours derniers, une conférence publique a été organisée à Bombay, et le nouveau messie — qui s'appelle Krishnamurti, — a reçu une sommation — qu'il n'a pu décliner — de s'y rendre.

Un interpellateur a commencé par demander au nouveau messie : « Etes-vous un nouveau Christ, un nouveau Krishna, un nouveau Bouddha ? »

— « Je le suis, a répondu sans sourciller Krishnamurti ».

Un second interpellateur a insisté : « Quand vous vous octroyez le titre de Christ, de Krishna, de Bouddha, quel peut être le sens de cette prétention ? »

— Je veux dire que j'ai atteint l'âge de ces précurseurs, et que, comme eux, j'ai réalisé l'essor de toutes mes facultés.

— Quel arbitre, a réclamé un troisième, quel arbitre a pu décider que vous avez réalisé le plein essor de vos facultés ?

— Pas besoin d'arbitre, a répliqué Krishnamurti, c'est à chacun de se juger soi-même ; et maquillant un texte évangélique, il a ajouté : Chacun doit se juger soi-même, et s'abstenir de juger les autres.

Un quatrième interpellateur est entré en lice : « Mais alors, chacun peut, s'il lui plaît, s'appeler le Christ, Bouddha, Krishna ? »

— Parfaitement, si cela lui fait plaisir, a répondu Krishnamurti.

Un cinquième a demandé : « Le premier Christ a fait des miracles, pouvez-vous en faire, vous qui êtes le second Christ ? »

— Je n'éprouve aucun besoin de faire des miracles.

— Il ne s'agit pas de savoir si vous ne voulez pas faire des miracles, mais de savoir si vous le pouvez.

— En s'appliquant bien, chacun peut faire des miracles.

— Le premier Christ a fait des miracles, pourquoi n'en faites-vous pas ?

— Les miracles du premier Christ sont controversés : or les sujets controversés doivent être écartés de cette conférence. »

L'interrogatoire s'est ainsi prolongé pendant une heure et demie. Les réponses ont été de plus en plus piteuses.

Que pense maintenant M^{rs} Annie Besant de ce singulier filleul? Elle ne l'a pas encore dit. Mais les Indous qui le patronaient le plus chaudement et qui escomptaient de cette conférence un triomphe pour le fondateur de la nouvelle ère ont été lamentablement déçus.

« He has been disappointing » ont-ils dit.

« Disappointing » est un mot bien faible. Les Anglais, s'ils avaient été là, auraient dit « farcical ».

Et c'est un soulagement pour la conscience chrétienne de voir l'humiliation que recueillent de cette grossière farce des esprits superbes qui, comme on l'a vu, reconnaissent les miracles du Sauveur, mais rejettent ses enseignements et ferment les yeux à la lumière: « *Lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* ».

NOS RELIGIEUX, NOS SEMINARISTES.

Frère Henri Chapel, est entré depuis quatre mois au Noviciat des Pères Blancs, à Maison Carrée (Algérie), en compagnie de 93 confrères, Français pour la moitié, Belges, Hollandais, Anglais, Canadiens.

Frère Jean Senneville a terminé son service militaire depuis trois mois et rejoint Carthage. Il suit les cours de la deuxième année de Théologie et espère recevoir au mois de juin la tonsure et les ordres Mineurs.

Frère François Dessommes se trouve de nouveau à la maison des Pères Blancs à Kerlois, où il étudie la philosophie en attendant de revoir l'Afrique, et cette fois, il l'espère, pour tout de bon.

Abbé Jean Dorval, 42, rue de Grenelle, Paris, 7^e (anciennement à Lyon).

Jean Tanguy, séminariste à Quimper, prend au sein de la famille, rue Neuve, Carantec, un repos que réclame sa santé.

NOS ETUDIANTS

Michel Ollivier, qui suit à Angers les cours de l'Ecole de Notariat, ne s'y trouve pas exilé, car il rencontre à la Pension Saint-Aubin, 22, rue Donadieu, les abbés du

Finistère, étudiants à l'Université, et l'on sait qu'Angers abrite plusieurs anciens de Saint-Pol.

Yves Daniellou, de Morlaix, étudiant à l'école Sainte-Geneviève, à Versailles, doit se présenter, cette année, au concours d'admission à l'Ecole Polytechnique et sera en même temps candidat à l'Ecole des Mines de Nancy. Il s'excuse de ne pas donner plus souvent de ses nouvelles.

Louis Laizet, étudiant à l'école Sainte-Geneviève, Versailles (Seine-et-Oise) où il se plaît beaucoup, se rappelle au bon souvenir de ses amis. Il a pour condisciple Etienne Baron, de Saint-Cadou.

René Coat, admis à l'école du Service de Santé Militaire de Lyon, a dû quitter l'Ecole pour cause d'inaptitude physique, et se trouve depuis le 20 novembre à Rennes, 11, rue du Bois-Rondel, où il continue ses études de Pharmacie, chez M. Leconte.

Ferdinand Dossèr, 2, rue Mirabeau, Angers (Maine-et-Loire).

Jean Juzéau, 1, rue Saint-Pierre, Evreux (Eure) se rappelle au bon souvenir de ses anciens camarades. Il lit avec intérêt le « Creisker », surtout quand il lui procure l'adresse de tel ou tel ami, habitant Rosporden ou ailleurs, étonné d'être ainsi découvert. Ne lit-il donc pas le « Creisker » celui-là?

NOS SOLDATS, NOS MARINS

Jean Cochard, de Guiclan, compte les jours qui le séparent de la classe... Il est caporal au 41^e R.T.M., C.H.R., à Fontenay-le-Comte (Vendée), en compagnie de Guy Guéguen...

Jean Guéna, de Plounéour-Ménez, a contracté un engagement de 5 ans dans la marine et se trouve à Cherbourg où il est « stagiaire à l'école des fourriers, 1^{er} dépôt ». Il compte y demeurer jusqu'à la fin de juin.

Yves Le Bihan, 118^e R.I., 6^e C^{ie}, Peloton des Elèves caporaux, Quimper:

François Guivarc'h, caporal au 41^e R. I., P. E. C. V., Guingamp (Côtes-du-Nord).

Arthur Langle a rejoint le 4^e zouave, à Tunis.

Pascal Bourgeois, sergent-instructeur à la C. D., 1^{er} R.T.M., Kénitra, via Casablanca (Maroc), nous a adressé le 7 janvier une longue missive, alors qu'il venait de quitter l'hôpital où l'avait conduit une 3^e crise de paludisme, sous la direction du lieutenant Billot, neveu du Cardinal, il prépare son brevet de chef de section. Il vit d'ailleurs là-bas dans une excellente atmosphère, car tous les officiers de la garnison sont pratiquants. Il se recommande au souvenir de ses amis, dont il serait heureux d'avoir des nouvelles.

François Bécam, de Guimiliau (3^e 1925), engagé volontaire au 71^e régiment d'infanterie à Saint-Brieuc, vient d'être promu sergent et compte préparer Saint-Maixent.

Pierre Péron, second-maitre fourrier, Cours du Brevet Supérieur, Ecole des Fourriers, 1^{er} dépôt, Cherbourg (Manche), nous fait savoir que jusqu'au 1^{er} mars, il conserve son domicile « 54, rue de la Paix, à Equeurdreville (Manche) ». A dater du 1^{er} mars, voici son adresse: « 51, rue du Guelmeur, Saint-Marc, Finistère ».

Marcel Daniol, Ingénieur agronome (cours 1922), est actuellement « Elève officier de réserve à l'Ecole Militaire du Génie, 13^e Brigade, rue Gambetta, Versailles, (Seine-et-Oise) ».

Pierre de Villeneuve, 21^e régiment d'infanterie, 6^e C^{ie}, Peloton des E. V., Secteur Postal 77, se trouve en garnison à Mayence. Dans une lettre charmante qu'il nous a adressée le 25 janvier, il exprime toute sa reconnaissance au Collège où il a, malgré tout, passé sept bonnes années et dont il gardera un excellent souvenir.

Louis Le Guen, de Douarnenez, « élève officier à bord de « l'Amérique », Compagnie des Chargeurs Réunis, Bordeaux », est embarqué sur un paquebot qui dessert les principaux ports de la côte occidentale d'Afrique. Il espère rencontrer un jour dans ces pays un ancien élève du Collège de Saint-Pol.

NOS COLONIAUX

Louis Gargadennec, de Lambézellec, ci-devant vétérinaire à Douarnenez, s'est embarqué à Bordeaux dans le

courant de décembre, à destination de l'A. O. F. Voici son adresse: « Service Zootechnique, Kandi, Dahomey, A. O. F. ».

Son cousin, *Alain Gargadennec*, de Pont-Croix, est également parti le 14 janvier pour le Soudan.

Jean Perrot, ancien surveillant au Collège, se trouve actuellement à la « Résidence de Bac-Ninh (Tonkin) ». C'est son adresse. Bac-Ninh est une petite ville à 30 kilomètres de Hanoï, où la population européenne est assez nombreuse, car l'élément militaire est important. Dans ce pays, où les Finistériens abondent, il a le bonheur de rencontrer souvent *Henri Guiriec* et *Joseph Quéinnec*, tous deux à Phu-Long-Thuong, le premier remplissant les fonctions de Résident, et le second celles de Président de Tribunal. (D'après une lettre du 22 novembre).

Nous avons eu l'adresse du Docteur *Eugène Salomon*, dont le « Creisker » de septembre-octobre nous était revenu avec la mention « Parti en Indo-Chine ». La voici: « 2, rue de Bordeaux, Haiphong, Tonkin ».

PARTI SANS LAISSER D'ADRESSE...

Le « Creisker » d'*Auguste Bourlès*, de Sizun (cours 1918) clerc de notaire à Ressons-sur-Matz (Oise) nous est revenu avec la mention: P. S. L. A...

QUELQUES ADRESSES

Albert Guillou (de Plouézoc'h), Ingénieur électricien, 2, rue Saint-Pierre, Beauvais (Oise).

Joseph Manac'h, Contrôleur des Douanes, 12, Quai de Marseille, Le Havre (Seine-Inférieure).

Louis Talarmin, sous-lieutenant, 1^{er} régiment de zouaves, Mazagan (Maroc).

Sylvain Peyron, Ingénieur civil H. E. I., 47, rue d'Antin, Lille (Nord).

Jean Autret (de Plouénan), 11, rue Cubain, Angers (Maine-et-Loire).

Claude Talabardon, Professeur, 3, rue Voltaire, Brest.

Pierre Dréno, Receveur de l'Enregistrement, Nantiat (Haute-Vienne).

Eugène Guyader, Pharmacien-Lieutenant, Hôpital Militaire, Toulouse (Haute-Garonne).

N.-B. — Dans la liste des cotisations reçues, on trouvera encore d'autres adresses utiles. (Cf, page 354).

NOTRE GALERIE DE PORTRAITS.

Notre galerie de portraits va bientôt s'augmenter d'une nouvelle figure, non des moindres. Un de nos jeunes anciens, M. l'abbé Goulm, prêtre-instituteur à Ploudal-mézeau, a bien voulu léguer à l'Institution N.-D. du Creisker l'agrandissement d'une photographie du R. P. *Berthelon*, Oblat de Marie, ancien sous-principal du Collège de Léon, l'auteur du cantique à Notre-Dame du Creisker, si aimé des Anciens.

Nous remercions vivement M. l'abbé Goulm de ce précieux don, et le prions de trouver ici l'expression de notre pieuse gratitude.



A la mémoire de M. le Chanoine Floc'h

1^{er} supérieur

de l'institution N. D. du Creisker (1910-1920)

SOUSCRIPTION

(2^e liste)

Total de la première liste	578
Abbé Vincent Favé, vicaire à Scaër	20
Mme Favé, Cléder	10
M. Balanant, ancien député	20
M. Lucas, rue d'Aiguillon, Morlaix	20
Abbé Charles Grall, vicaire à St-Martin de Morlaix	20
M. Moal, notaire à Saint-Pol	20
Jean Scudellec, Binic	5
Charles Minguy, Lambézellec	10
Abbé Quentric, recteur de Kernével	50
Abbé Mével, recteur de Landévennec	10
Mme Boniou, Saint-Pol	20
Abbé Alexandre Berthou, recteur de Kerlouan	20
M. Roche, Saint-Quay-Portrieux	20
Abbé Mévellec, vicaire à Saint-Pol	20
Abbé Guivarc'h, vicaire à Ploudaniel	20
Abbé Paul Pleiber, vicaire à Plouyé	20
R. P. Giloux, Grand Séminaire de Saint-Jacques	10
R. P. Jan, Supérieur de l'Ecole Apostolique, St-Pol	20
M. F. Guillou, notaire à Tréguiér	10
Chanoine Pouliquen, Supérieur du Petit Séminaire	10
Famille Jean Seité-Caroff, gare de Saint-Pol	20
M. et Mme Rox, Chimay (Belgique)	40
Maurice Cadiou, Gravelines (Nord)	10
M. Foulighen, Kerhuella, Landivisiau	30
J. N.	100
Chanoine Guéguen, recteur, Locmaria, Quimper ...	30
Abbé Kerbrat, Directeur au Grand Séminaire	20
Abbé Le Roux, recteur de Dirinon	20

Abbé Emile Stéphan, vicaire à Ouessant	10
Robert Andrieux, Brest.....	10
Abbé Le Meur, Collège Stanislas, Paris.....	20
Pierre Dévédec, 63, rue Maraîchère, Bruxelles.....	30
René Craveur, Second-Maitre Fourier, Bataillon de Côte, Brest.....	20
Abbé Guégan, Professeur à Saint-Yves, Quimper....	20
Abbé Kerroc'h, Vicaire à Plouigneau.....	10
Abbé Grall, Curé de Fouesnant.....	20
Abbé Alain Herry, professeur à Lesneven.....	20
Louis Le Bras, Lampaul-Guimiliau.....	10
Jean Lavalou, Pharmacien, Le Guilvinec.....	10
Total au 10 janvier.....	1.383



Nos Grandes Ecoles

ALFORT

L'ECOLE

L'école, dans son ensemble, est très belle et s'embellit de jour en jour. Elle comprend de superbes bâtiments entourés d'un parc, minuscule sans doute, mais coquet. Elle est située aux portes de Paris: des moyens de communication nombreux et rapides la mettent à 20 minutes du cœur de la Capitale, qui procure aux élèves tous ses avantages moraux, intellectuels et matériels; mais, hélas! aussi ses inconvénients, car notre belle capitale a ses « vœux ».

Les élèves sont logés dans des chambres qui laissent à désirer; elles sont nues, froides, humides et tristes. Cinq élèves, ou rarement quatre, y sont groupés. L'administration de l'Ecole a formé le projet d'y remédier, d'ici peu, par la construction de bâtiments semblables aux cités universitaires et fonctionnant de la même façon: chaque promotion aura son pavillon et chaque élève sa chambre. Ce sera une sérieuse amélioration.

La pension est bonne, surtout de l'avis des nouveaux; car plus tard on devient plus difficile. L'exigence est directement proportionnelle au nombre des années de pension. C'est une loi que j'ai pu établir après 15 années d'expérience.

Les salles d'études sont vastes et l'on peut y travailler. Cependant le travail sera plus facile et plus agréable lorsque chaque étudiant aura sa chambre seule (c'est-à-dire d'ici trois ou quatre ans).

Le Cercle des élèves comprend une salle de jeux et de lecture. Une coopérative y est annexée et fournit aux élèves à bon compte, croissants, chocolat, et menus objets de toilette et de travail.

Une bibliothèque de 40.000 volumes environ (derniers chiffres) est ouverte aux élèves pour leur travail personnel. On y trouve des livres, de toutes les époques, depuis la bible du XV^e siècle, jusqu'aux ouvrages scientifiques les plus modernes. Une cinquantaine d'abonnements à des

revues scientifiques diverses (professionnelles, médicales, françaises, étrangères) permettent de se tenir au courant du mouvement des sciences.

Un musée magnifique, le plus beau musée du genre, possède de superbes collections.

LES ETUDES

Les cours sont faits par des professeurs remarquables qui sont recrutés parmi les agrégés. L'agrégation est une rude épreuve et je vous avoue que je n'aurai jamais le courage de l'affronter.

Nos professeurs, tous vétérinaires, accumulent parfois les titres de docteurs ès sciences, docteur en médecine, en droit. Plusieurs sont membres de l'Académie de médecine et l'un d'eux désormais en retraite, a été président de cette savante société. M. le Professeur Bourdelle, mon professeur d'anatomie, est actuellement possesseur de la chaire illustrée par Cuvier au Muséum. Le Professeur Gabriel Petit, qui a fait de nombreux travaux sur le cancer, est actuellement avec le professeur Calmette à la tête du mouvement à l'ordre du jour: la lutte contre le cancer.

Le docteur vétérinaire Guérin a collaboré à la découverte du vaccin: B. C. G. (Bauille-Calmette-Guérin) contre la tuberculose.

Le Docteur N^{ro} Ramon, directeur de l'Institut Pasteur, de Garches, a découvert la vaccination contre le tétanos et a ouvert la voie à de nombreuses découvertes du même genre.

En un mot, beaucoup de vétérinaires sont en relief dans l'étude des sérums et des vaccins, et ceci se comprend puisque les essais se font sur des animaux. La plupart des Pastoriens de la première heure étaient des professeurs d'Alfort.

Les cours sont nombreux, variés et généralement d'un très haut intérêt.

LES TRAVAUX PRATIQUES

En première année, ces travaux pratiques consistent en dissections et en manipulations chimiques, physiques et botaniques.

Dès la seconde année, les élèves sont admis à la clinique.

Le fonctionnement de cette clinique est calquée sur celle des hôpitaux de Paris.

Tous les matins de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 il y a consultation pour tous animaux: chevaux, bovins (rares), chiens, chats, lapins, volailles, etc., etc., etc... Les élèves sont groupés par famille. Chaque famille comprend un « praticien » (4^e année), un « plumasseau » appelé aide ou « fils » (en 3^e année), et un « barbare » (petit-fils) en 2^e année. Les élèves de première année s'appellent « volaille » (ce sont les appellations communes aux écoles françaises et belges).

C'est l'élève de 4^e année qui dirige: il note les renseignements sur les malades, recueille les symptômes en tâchant d'éclairer ses aides. Il fait un essai de diagnostic, puis soumet le cas au professeur. On discute et « de cette discussion jaillit la lumière ».

Le chien est-il peu malade et son cas est-il peu intéressant? les élèves établissent une ordonnance qui est soumise à l'approbation du professeur, et l'animal s'en va.

Le cas est-il grave ou digne d'intérêt? l'animal est hospitalisé moyennant une pension dérisoire; il est confié aux soins d'une « famille » qui fournit médecin traitant et infirmiers.

Tous les matins, le professeur passe la visite des animaux hospitalisés et chaque élève lui rend compte de la marche de la maladie. Dans toutes ses opérations une grande part est laissée à l'initiative du « praticien » qui, bien souvent, institue le traitement lui-même.

Voilà pour la clinique médicale.

Dans le service de chirurgie, il en est de même. C'est l'élève de 4^e année, et parfois l'élève de troisième année, qui opère les chiens et les chats (les opérations sont nombreuses, variées et souvent graves). Pour les chevaux, si l'opération revêt quelque caractère de gravité, c'est le professeur ou le chef de travaux qui opère en présence des élèves.

Un troisième service comprend ce que nous appelons les petits services, c'est-à-dire: 1^o les maladies bovines, porcines et de la basse-cour; 2^o les maladies contagieuses; 3^o les maladies parasitaires, internes et externes.

La « famille » reste trois semaines dans chaque service;

les changements de service se font par permutation circulaire (voyez le cours de M. Abily).

Les hôpitaux sont très bien aménagés: les chevaux ont des box superbes, les chiens ont de belles niches. En ce moment on construit un service de médecine superbe, où il y aura un chenil pour 100 malades environ et pour plusieurs chats. Ce service comprendra salle de bains, l'air chaud, le Rayon X. Le tout coûtera environ de 3 à 4 millions.

La salle de consultation est souvent le théâtre de scènes comiques. Souvent il y a des pleurs et des grincements de dents. Les pleurs ne sont pas rares quand la mort de « toutou » ou « minet » est imminente, et si vous avez l'indiscrétion de demander la cause d'un tel chagrin, on vous répond bien souvent: « Mon pauvre Monsieur, il était si gentil, je l'aimais tellement, d'autant plus que je n'ai pas d'enfants ». Des grincements de dents: ce sont ceux des chiens qui ne sont pas toujours commodes. Il faut souvent user de patience, de ruse, et bien souvent de la force tout en évitant d'être mordu.

Comme les vaches, les porcs et les moutons sont assez rares à la clinique; nous allons régulièrement à la Villette pour examiner quelques cas intéressants que l'on trouve toujours sur un nombre de plusieurs milliers d'animaux.

A la Villette nous étudions aussi les différentes races d'animaux de France et souvent des Colonies et de l'étranger. Nous apprenons à juger l'état d'un animal et sa qualité.

En ce qui concerne les chevaux, les nombreuses cavalleries des environs sont pour nous un excellent champ d'observation.

Pour l'étude pratique de l'inspection des viandes, nous visitons les Halles, les Abattoirs (La Villette, Vaugirard, etc., etc...) ainsi que les usines de produits alimentaires. En outre, les Halles nous envoient tous les mercredis et samedis une collection abondante et variée de viandes saisies et nous avons à diagnostiquer le motif de saisie et l'espèce.

Nous effectuons aussi quelques voyages dans les grands élevages des environs. Désormais les élèves de 4^e année font tous les ans un voyage d'études. Nous avons effectué le nôtre il y a une semaine. Nous avons, pendant 4 jours,

parcouru 700 kilomètres à travers la Normandie. Nous avons voyagé dans un auto-car salon (fauteuils et canapés). Le voyage a été des plus agréables, des plus attrayants et des plus instructifs. La Normandie est pour l'éleveur un pays de cocagne et qui offre cet intérêt particulier de la variété de l'élevage, surtout au point de vue des chevaux. (Il y a deux mois un voyage semblable a été fait en Belgique).

(A suivre).



Précision ou le système métrique en Normandie (Authentique)

Un voyageur à un paysan:

— Pardon, mon brave homme, y a-t-il loin d'ici à Fouilly-les-Patates?

— Oh !... une culbutée, trois sabotées... et vous y êtes !... (?...)



L'Echo du Pensionnat Notre Dame de Vrai-Secours

AU MONASTERE DES RELIGIEUSES URSULINES
DE SAINT-POL-DE-LEON

Nous saluons avec joie l'apparition du deuxième numéro de *L'Echo du Pensionnat Notre-Dame de Vrai-Secours* (Bulletin annuel des Anciennes Elèves des Religieuses Ursulines de Saint-Pol-de-Léon). Nous l'avons lu avec intérêt dans son entier, goûtant le long des pages le style alerte et charmant, reconnaissant ici et là des noms connus d'anciennes, sœurs de nos anciens, dispersés aux quatre coins du monde, qu'un « voyage au long cours » nous a permis de saluer au passage.

Nous souhaitons à ce vaillant petit Bulletin, notre confrère, longue vie et apostolat.

Ce nous est une occasion de porter à la connaissance de la grande famille du Creisker une nouvelle qui les touche. Les Religieuses Ursulines vont fêter cette année, le 9 septembre, le 3^e Centenaire de leur établissement à Saint-Pol. Expulsées le 9 mars 1792, et le 12 décembre 1907, elles ont pu néanmoins, grâce à quelques religieuses qui parvinrent à se maintenir à Saint-Pol, exercer un apostolat ininterrompu. Le monastère de Saint-Pol fonda à son tour les Couvents de Landerneau et de Lesneven...

Tous nos Anciens s'associeront, nous en sommes persuadés, au « Te Deum » d'actions de grâces que feront monter en ce jour vers le Ciel les Religieuses Ursulines de Saint-Pol, à qui le Collège de Léon doit de survivre encore en l'Institution N.-D. du Creisker, dans ces mêmes bâtiments qui les ont abritées deux siècles et demi durant.



LISTE DES ABONNÉS ayant réglé leur cotisation au Creisker pour l'année 1928-1929

(Le 1^{er} Numéro est celui de Novembre)

(Suite)

MM. les Abbés :

J.-M. Abgrall, vicaire à Recouvrance, Brest;
François Guivarc'h, séminariste-soldat au 48^e R. I.;
Madec, surveillant à l'I. N. D. C.;
Francis Paugam, aumônier du Pensionnat Saint-Gabriel, à Pont-L'Abbé;
Louis Ploc'h, recteur de Saint-Frégant;
Caroff, recteur de Loqueffret;
Barvet, recteur de Saint-Marc;
Kervella, recteur de Guiclan;
Tanguy, curé de Saint-Raphaël, Haïti;
Allain, vicaire à Ploudaniel;
Guivarc'h, vicaire à Ploudaniel;
Baron, curé de Dame-Marie, par Jérémie (Haïti);
Kerbaol, chanoine honoraire, curé doyen de Plouescat;
Robert Goulm, prêtre-instituteur à Portsall, par Ploudalmézeau;
Kervella, Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon;
Jacques Corre, au Grand Séminaire de Quimper;
Henri Chapel, Maison Carrée, Algérie;
Jan, Supérieur de l'Ecole Apostolique, rue Verdérel;
Godec, Missionnaire apostolique, Pondichéry;
Herry, curé-doyen de Sizun;
Nédélec, vicaire à Kerlouan;
Pouliquen, recteur de Pleyber-Christ;
François Guézennec, au Grand Séminaire de Quimper;
Loaëc, vicaire à Plougoulm;
Charles Grall, vicaire à Saint-Martin de Morlaix;
Laurent Quémeneur, au Grand Séminaire de Quimper;
Canan, recteur de Locunolé;
Le Bihan, Chan-Hon, curé-doyen de Concarneau;
Jaffrès, au Grand Séminaire de Quimper;
Sparfel, professeur à Saint-Yves, Quimper;
Cochard, séminariste-soldat au 41^e R. T. M., à Fontenay-le-Comte (Vendée);
Guy Guéguen, au 41^e R. T. M., à Fontenay-le-Comte (Vendée);
Le Rest, recteur de Tréouergat, par Saint-Renan;
Quentric, recteur de Kernével;
Mével, recteur de Landévennec;
Le Boëtté, Le Tréhou;
Quentel, professeur à Bon-Secours, Brest;

Simon, recteur de Peuméril;
 Bouillaguet, au Grand Séminaire de Saint-Jacques, par Lam-
 paul-Guimiliau;
 Bodériou, Chan-Hon, curé-doyen de Plabennec;
 Maguet, recteur de Plonéour-Lanvern;
 Cren, vicaire à Plounéour-Ménez;
 Euzen, aumônier des Bretons, 5, rue Victor-Hugo, Versailles
 (Seine-et-Oise);
 J.-B. Guillou, séminariste-soldat au 505^e R. C. C., Rennes;
 Lein, Aumônier de la Salette, Morlaix;
 Jean Perrot, au Grand Séminaire de Quimper;
 Péron, vicaire à Pleyben;
 De Kervénoaël, Chan-Hon, curé-doyen de Pleyben;
 Victor Rannou, vicaire à Bernay (Eure);
 Joseph Améry, vicaire à Pont-Aven;
 Rosuel, Recteur de l'Île Molène;
 Mével, Aumônier du Pensionnat Jeanne d'Arc, Brest;
 Cornec, Directeur de l'Ecole libre, Plougastel-Daoulas;
 Toussaint Caroff, prêtre-instituteur, Plougastel;
 Daridon, 13, rue Ambroise Thomas, Brest;
 Milin, Recteur du Pilier-Rouge;
 Le Duc, vicaire à Saint-Corentin de Quimper;
 Corolleur, recteur de Plouider;
 Le Berre, recteur, Le Cloître, par Pleyber-Christ;
 Pouliquen, Chan-Hon, Supérieur du Petit Séminaire;
 Eugène Le Rue, Grand Séminaire, Quimper;
 Pencreac'h, Sanatorium de Guervéan, Plougouven;
 Abgrall, vicaire à Plobannalec;
 Monot, recteur de Loc Eguiner, Saint-Thégonnec;
 Coccagn, Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon;
 Le Roux, recteur de Dirinon;
 Emile Stéphan, vicaire à Ouessant;

Messieurs:

Henri Le Roux, rue Kléber, Roscoff;
 Jean Lagadec, Monyouddi (Moyen-Congo);
 Victor Fournis, Contrôleur des Douanes, La Rochelle;
 François Pouliquen, père, au Kerhuella, Landivisiau;
 François Pouliquen, fils, au Kerhuella, Landivisiau;
 Gabriel Rannou, au Penhoat, Saint-Cadou;
 Pierre Dévédec, 63, rue Maraichère, Bruxelles;
 Derrien, sculpteur, rue Saint-Yves, Saint-Pol-de-Léon;
 François-Louis Azou, Pharmacien-Capitaine, Hôpital Militaire
 de Taza, par Oran (Maroc);
 Yves Corre, négociant, rue Trinité, Landivisiau;
 Yves Caër, pharmacien, Briec;
 Bocher, pharmacien, rue Saint-Guénal, Landivisiau;
 René Coat, étudiant en pharmacie, Rennes;
 Adolphe Le Goazion, libraire, Quimper;
 Lavalou, pharmacien, Le Guilvinec;
 Sévère, Béchere, Plougoulm;
 Emmanuel Corre, Bourg de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec;
 Alain Cazoulat, bourg de Locquénolé;

Rox, Chimay (Belgique);
 Combout, horticulteur, rue Cadiou, Saint-Pol-de-Léon;
 Paugam, peintre, Grand'Rue, Saint-Pol-de-Léon;
 Pierre Péron, 51, rue du Guémeur, Saint-Marc;
 Francis Quémeneur, 52, rue Cadiou, Saint-Pol-de-Léon;
 Sévère-Quillévé, Restaurant, rue Cadiou, Saint-Pol-de-Léon;
 Joseph Scourarnec, 11, rue Pen-ar-Pount, Saint-Pol-de-Léon;
 Marcel Dohér, sous-lieutenant d'infanterie coloniale, 5^e régi-
 ment Tirailleurs Sénégalais, Féz (Maroc);
 Hervé Lucas, 16, rue d'Aiguillon, Morlaix;
 Lemoine, notaire à Saint-Pol;
 Autret, tailleur, Grand'Rue, Saint-Pol;
 Comte de Kermenguy, rue des Minimes, Saint-Pol;
 Bellec, notaire à Sizun;
 Jacques Kerrien, Boulevard de la Petite Vitesse, Le Mans
 (Sarthe);
 Jules Faver, Grand'Rue, Morlaix;
 Henri Roué,
 Guézennec, boulanger, Saint-Pol-de-Léon;
 Paul Kerbrat, pharmacien, à Landerneau;
 Docteur Castel, Daoulas;
 Robert Plassart, rue des Fontaines, Châteauneuf;
 Moal, notaire, Saint-Pol-de-Léon;
 Jean Scudellec, Binic.
 Joseph Mazé, Lopérec;
 Charles Minguy, Rédacteur, des Contributions Indirectes, Ker-
 lois, Lambézellec;
 Emile Kerbrat, 20, Quai de Léon, Landerneau;
 Jules Castel, relieur, à Morlaix;
 Jules Paul, 10, bis, Impasse Ratier, Lorient;
 Louis Favennec, Le Cloître-Pleyben;
 Docteur Gabriel Corre, Sizun;
 Docteur Coccagn, Plounévez-Lochrist;
 Alexandre Monti, 20, rue Denis-Papin, Blois (Loir-et-Cher);
 Tanguy, relieur à Morlaix;
 Manchec, ancien notaire, Parc-en-Ber, Morlaix;
 Docteur Loussot, Landivisiau;
 Jean Cariou, Pharmacien-Chimiste, 35, Avenue Valbourdin,
 Toulon (Var);
 Yves Corre, Secrétaire de Mairie, Saint-Thégonnec;
 Bodilis, Locquénolé;
 Joseph Paugam, Place au Lin, Saint-Pol;
 Raphaël Jan, Notaire, Marseille;
 Jean Méar, percepteur, Pré-en-Pail (Mayenne);
 Joseph Cren, Instituteur à Landivisiau;
 Jean Fournis, Notaire à Plouvorn;
 Germain Berthéléme, Négociant, à la gare de Châteauneuf-
 du-Faou;
 Fagot, La Haye, Guiclan;
 Yves Kerdilès, Vétérinaire, Pleyber-Christ;
 Henri Le Sann, légumes, Saint-Pol;
 Olivier Moal, rue Corre, Saint-Pol;
 Le Scour, Pâtissier, Saint-Pol;

Théodore Bosson, rue du Général Lambert, Carhaix;
 Pierre Quéinnec, Major auxiliaire, 2^e Tirailleurs Malgaches,
 Bergerac;
 Joseph Quéinnec, Administrateur adjoint, Bac-Giany (Tonkin);
 Alexis Ménez, Kérounès, Locquéholé;
 Fr. Guillou, Notaire, Tréguier;
 Henri Bozellec, rue du Pont-Neuf, Saint-Pol;
 Jean Quiniou, étudiant, Gouesnou.
 Bideau, notaire, Lopérec.
 Maurice Cadiou, Contrôleur des Douanes, Gravelines (Nord);
 Jean Nédélec, Notaire à l'Isle Bouchard, (Indre-et-Loire);
 Pierre de Villeneuve, 21^e R. I., 6^e Cie, Peloton E. V., Secteur 77.
 Xavier Mazé-Launay, La Carrière, Landivisiau;

Mlle Marie Corre, Landivisiau;

Mesdames:

Eléouet, 16, rue Louis Pasteur, Brest;
 Martin, Pâtisserie, Grand'Rue, Saint-Pol-de-Léon;
 Veuve Jean Cuff, peinture, rue des Minimes, St-Pol-de-Léon;
 Ferrec, rue Verdérel, Saint-Pol-de-Léon;
 Ménez, rue Sara-Goz, Saint-Pol-de-Léon;
 Monfort, rue de l'Eglise, Carhaix;
 Guéguen, Primeurs, Gare de Saint-Pol;
 Guerlesquin, rue Verdérel, Saint-Pol;
 Rannou, Vergraon, Sizun;
 Boniou, Restaurant, Saint-Pol;
 La T. R. Mère Générale des Filles du Saint-Esprit;
 Daniélou, 3, Grand-Rue, Saint-Pol;
 Bernard Quéinnec, Kerdiskuiz, Guiclan;

★★

Abbé Emile Stéphan, vicaire à Ouessant.
 M. Manac'h, Imprimeur à Saint-Pol-de-Léon;
 Jean Bacques, 92, rue de Turenne, Paris, 3^e;
 Abbé Ernest Taniou, Grand Séminaire, Quimper;
 Ambroise Cuff, Négociant, Saint-Pol-de-Léon;
 Sous-Lieutenant Morvan, Cie B, Saint-Maixent (Deux-Sèvres);
 Abbé Néa, vicaire à La Forêt-Fouesnant;
 Abbé de Kéréver, Ecole Bossuet, 6, rue Guynemer, Paris, 6^e;
 Louis Le Bras, Interne en chirurgie à l'Hôpital Galignani,
 Corbeil (Seine-et-Oise).
 Jean Soubaigné, 14, rue du Pont, Brest.

Liste arrêtée le 10 Février



TAILLEUR

Hommes - Dames

GABY LAURANS

Rue Cadiou

SAINT-POL-DE-LÉON

2/28

SALON MODERNE

*Chaussures de luxe
 Parfumerie de Marque*

M^{me} Veuve POISSON

19, Grande Rue, 19

SAINT-POL-DE-LÉON

5/28

Photographie Terty

Grande Place

SAINT-POL-DE-LÉON

RELIURE EN TOUS GENRES

Louis TANGUY

89, Rue Gambetta

— MORLAIX —

(Près de la Gare)

PRIX MODÉRÉS

R. C. 1267

TRANSPORTS AUTOMOBILES

de toutes natures

Pierre Quillévére

31, Rue Cadiou, 31

SAINT-POL-DE-LÉON (Finistère)

R. C. Morlaix 1.697

Téléphone 55
 2/28

Restaurant BONIOU

9, Rue du Pont-Neuf

SAINT-POL-DE-LÉON

REPAS DE NOCES

Librairie COCAIGN

6, Grande Place

SAINT-POL-DE-LÉON

Maison fondée en 1837

Articles de Piété en tous genres

CASE

A LOUER

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Charcuterie et Lard de 1^{re} qualité
Epicerie premier choix
Vins et Liqueurs

François CRÉACH

4, Rue au Lin, 4

Saint-Pol-de-Léon

TÉLÉPHONE : 56

11/27

Articles de Ménage et de Chauffage

QUINCAILLERIE

Faïence et Verrerie

M^{on} MARTIN DUVALM^{on} A. RICHARD Successeur4, rue Croix-au-Lin - **SAINT-POL-DE-LÉON**Grand Choix de Fantaisies
pour Cadeaux

11/27

**JUIN**

*Mois de Jésus, mois rouge et or, mois de l'Amour,
Juin, pendant que le cœur en fleur et l'âme en flamme
Se sont épanouis dans la splendeur du jour
Parmi des chants et des parfums d'épithalame,*

*Mois du Saint-Sacrement et mois du Sacré-Cœur,
Mois splendide du Sang réel, de la Chair vraie,
Pendant que l'herbe mûre offre à l'été vainqueur
Un champ clos où le blé triomphe de l'ivraie,*

*Et pendant que, nous misérables, nous pécheurs,
Rémémorés de la présence non pareille,
Nous sentons revigorés en retours vengeurs
Contre Satan, pour des triomphes que surveille*

*Du Ciel là-haut, et sur terre, de l'ostensoir,
L'adoré, l'adorable Amour sanglant et chaste,
Et du sein douloureux où gîte notre espoir
Le Cœur, le Cœur brûlant que le désir dévaste,*

*Le désir de sauver les nôtres, ô Bonté
Essentielle, de leur gagner la victoire
Eternelle. Et l'encens de l'immuable été
Monte mystiquement en des douceurs de gloire.*

VERLAINE.

PÂTISSERIE
AU GÂTEAU DES ROIS
P. MARTIN
13, Grande Rue, 13
Saint-Pol-de-Léon

Glaces et Sorbets
Spécialité de Gâteaux
Bretons et Fleur de Lys

11/27

SALON DE COIFFURE**NICOLAS, Père et Fils**Rue Cadiou
et 33, Grand^e Rue**SAINT-POL-DE-LÉON**

11/27

Imprimerie-Librairie-Papeterie**F. MANACH**

15, Grande Place

SAINT-POL-DE-LÉON

Fournitures de Bureau
Timbres en caoutchouc et accessoires
Souvenirs de Saint-Pol
Moulages artistiques
Dépôt de la Pierre Humide (Duplicateur)

11/27

DRAPERIES

Françaises & Anglaises

P. AUTRET

Marchand Tailleur

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

ÉPICERIES - COMESTIBLES

Conserves Alimentaires

Maison Louis Kervellec

25, Grande Rue, 25

SAINT-POL-DE-LÉON

GRAINES
FLEURS :: PLANTS

11/27

ENTREPRISE DE JARDINS

et de Tennis

Henri COMBOT**HORTICULTEUR**

54, Rue Cadiou, 54

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

Une question d'orthographe

Saint-Pol ou Saint-Paul?

Saint-Pol-de-Léon (Finistère)

Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais)

Chacun sait que les futurs bacheliers ne vivent pas que de pain sec et d'eau claire. Ils aiment « la bonne soupe », tout comme le bonhomme Chrysale, et même.... « le beau langage! »

Mais l'espèce devient rare, paraît-il, des candidats, qui attachent encore quelque importance aux questions d'orthographe.

Les règles les plus élémentaires de la grammaire sont dédaigneusement reléguées, par plusieurs, au grenier des vieilles lunes. De tous côtés, se multiplient à ce sujet des plaintes, hélas! trop justifiées, et, c'est, de la part des professeurs ou des examinateurs, en particulier, un concert unanime de doléances aussi amères que vaines! Les arguments en *baralipton* eux-mêmes ne réussissent guère à convaincre des esprits foncièrement incapables, semble-t-il, de se plier à une discipline que les générations précédentes acceptaient avec une courageuse simplicité. Signe des temps : même à l'école on ne sait plus s'appliquer à sa tâche quotidienne, comme autrefois!

Dès lors, n'est-il pas oiseux de vouloir appeler l'attention de jeunes lecteurs insouciantes sur les formes successives qu'a pu revêtir tel ou tel mot? Ah! si on leur mettait sous les yeux le compte rendu d'un match de boxe ou de *football*, ce serait évidemment, une histoire autrement passionnante!

Néanmoins, comme il s'agit d'un petit problème de linguistique, agrémenté d'un rapprochement assez piquant, il n'est peut-être pas téméraire de faire un « essai loyal ».

Comment expliquer que *Saint-Pol-de-Léon*, situé l'extré-

mité de la Bretagne, et *Saint-Pol-sur-Ternoise*, ex-sous-préfecture du Pas-de-Calais, s'écrivent exactement de la même façon? Pourquoi *Pol* et non point *Paul*?

Dans sa monographie sur *Saint-Pol-de-Léon*, M. Lécureux assure qu'il serait plus logique d'écrire *Saint-Paul-de-Léon* qui est à la forme des documents du moyen-âge. Les Bretons calquaient la forme latine, tandis que les Français employaient la forme *Pol*, régulièrement dérivée de *Paul* (um), comme *or* de *aur* (um), selon les lois phonétiques de la formation du français.

Si le Français orthographie maintenant *Paul*, c'est parce que les gens du XVI^e siècle ont cru devoir copier plus fidèlement l'orthographe latine. La vraie forme française est *Pol*.

« L'orthographe *Pol*, dans *Saint-Pol-de-Léon*, ne date que du XIX^e siècle », ajoute M. Lécureux.

En fait, cette forme se rencontre déjà, sous la plume de Dom Lobineau, savant bénédictin de Saint-Maur, né à Rennes en 1666, mort à Saint-Jacut non loin de Saint-Malo, en 1727. Il est l'auteur d'une belle Histoire de Bretagne. Détail à noter : lorsqu'il parle du moine anglais, Paul Aurélien, qui a évangélisé le pays du Léon, Dom Lobineau conserve la forme traditionnelle de *Saint Paul*.

Au XVIII^e siècle, le duc d'Aiguillon, en date du 18 août 1763, adresse une lettre au procureur du roi, syndic de *Saint-Pol-de-Léon*.

Certains documents révèlent qu'à partir de 1780 environ, cette dernière orthographe était couramment adoptée. On en vint, pendant la Révolution, à se contenter de *pol léon*, lorsque l'épithète de « Saint » et la particule « de » furent entachées « d'incivisme ».

La commune finit même par se dépouiller entièrement de ses titres de noblesse. Après avoir songé à s'appeler *Auximé*, elle devint *Léon-sur-Mer*, puis, bientôt après, *Mont-sur-Mer*.

On peut relever la forme *Pol* dans les actes passés, à la fin du XVIII^e siècle, chez des notaires du reguaire de Léon. Les textes sont d'écritures différentes.

Etude Le Floc'h. — (3 février 1780-24 septembre 1780).

Etude Guillaume. — (20 mai 1780-6 octobre 1780-24 et 25 octobre 1780).

Etude Raoul. — (6 et 13 mars 1781. En 1782, plusieurs clercs écrivent, à la française, *Pol*).

Archives de la Mairie. — On y trouve *Saint-Pol*, pour la première fois, le 28 mars 1789. (Registre des Délibérations du Conseil Municipal). Mais la mention de cotation du même Registre porte encore *Saint-Paul*, à la date du 7 mars 1789.

Dans la lettre de démission du Conseil permanent qui existait avant la Révolution, on lit *Saint-Paul* (27 août 1789). Le 24 octobre de la même année, dans une note marginale, un secrétaire a orthographié *Saint-Pol*.

Il est généralement admis que M. Pol Louis Potier de Courcy (1), archéologue et historien de valeur, aurait beaucoup contribué à populariser la forme actuellement usitée de *Saint-Pol-de-Léon*.

« On a cru peut-être cela plus breton, dit M. Lécureux, mais en réalité, rien n'est plus français. »

Il est assez curieux de connaître les vicissitudes qu'a subies à son tour, en ce qui concerne l'orthographe de son nom, la « cité-sœur », *Saint-Pol-sur-Ternoise*.

La question a été élucidée grâce à la bienveillance de M. le Maire de Saint-Pol lui-même, et aux obligeantes recherches de M. Alfred Demont, juge de paix d'Acheux-en-Amiénois (Somme).

Arras, le 21 mars 1929.

.....

« Saint-Pol-sur-Ternoise, ex-sous-préfecture du Pas-de-Calais, capitale de l'ancien comté de Saint-Pol ou du pays de Ternois, (*Pagus Tervanensis*), s'appelait au début Tervana, de *terra avenae*, dit-on, parce que les Romains y trouvèrent beaucoup d'avoine pour le ravitaillement de

(1). Natif de Landerneau, il mourut à Saint-Pol-de-Léon, le 29 avril 1891, à l'âge de 76 ans.

leur cavalerie. Cependant, certains auteurs prétendent que cette ville n'a jamais porté le nom de *Tervana*.

« Quoi qu'il en soit, l'histoire de la cité nous apprend qu'en 881, lors d'une invitation normande, le comte de Saint-Pol invoqua, avec tant de ferveur, le saint apôtre Saint Paul, sous le patronage duquel cette cité était placée, qu'une nuée déroba celle-ci à la vue des ennemis et qu'elle resta intacte au milieu du pays dévasté.

Depuis, on n'appela plus *Tervana* que *Paulopolis*, *Fanum Sancti Pauli*, *Saint-Paul*.

D'autre part, les Espagnols ayant été maîtres de Saint-Paul, comme d'une grande partie de l'Artois durant un long temps, en réalité, de 1537 à 1659, ils l'appelèrent dans leur langue, *San-Paolo*. N'est-il pas permis alors de penser que l'orthographe actuelle de ce nom provient de *San-Paolo*, par le retranchement de l'a et la disparition dans la prononciation de la finale o ?

Aux 17^e et 18^e siècles, on écrivait, tantôt *Saint-Paul*, tantôt *Saint-Pol*.

Sous la Révolution, ce nom devint *Ternois-Libre*.

L'apôtre Saint-Paul est, toujours, le patron de la paroisse. »

Le déterminatif « *Léon* », ajouté à *Saint-Pol* (Finistère), aurait pour étymologie, d'après quelques auteurs, le mot latin, *Legio*, parce que les Romains auraient eu, chez nous, des légions en garnison.

En faveur de cette opinion, on pourrait signaler que, dans le département de Maine-et-Loire, se trouve le chef-lieu de canton (*Le*) *Lion d'Angers*. Or, les archivistes et historiens angevins font dériver, eux aussi, cette appellation *Lion*, de *Legio*. César aurait établi, à cet endroit, un détachement de soldats.

Fréminville conteste le séjour des Romains à Saint-Pol, et propose comme origine de *Léon*, le terme *Leonica*. « C'est dit-il, le nom que César — (de bello gallico, lib. 7) — donne à cette ville dans l'énumération des tribus armoricaines. »

Pour accepter cette assertion telle quelle, il faudrait admettre que les *Ossismii* et les *Leonices* constituèrent une seule et même peuplade. Les *Ossismii* passent, en effet, pour avoir occupé toute la côte, depuis la pointe Saint-

Mathieu jusqu'à Saint-Pol, où ils avaient un château, désigné, dans les actes du X^e siècle, sous le nom de *Castellum Leonense*, en breton *Kastel-Paol*.

Ce qu'on ne saurait nier, c'est que l'Armorique, comme le reste de la Gaule, a subi le joug de Rome, après la fameuse bataille d'Alésia, où sombra l'indépendance nationale, dont l'héroïque défenseur fut Vercingétorix.

✱

Quelles que soient les origines de l'homonymie des deux villes, les *saint-politains de l'Ouest*, bons Bretons, mais aussi bons Français, envoient aux *saint-polois* du Nord leur salut le plus fraternel.

E. M.

BIBLIOGRAPHIE

Archives de la Mairie de Saint-Pol-de-Léon.

Archives de M^e Moal, notaire à Saint-Pol-de-Léon.

(*Note* de M. Louis Moal).

(*Note* de M. l'abbé Kerbiriou).

(*Note* de M. l'abbé Galès).

Petites monographies des grands édifices de la France — Lucien Th. Lécureux. — *Saint-Pol-de-Léon*. H. Laurens, Paris.

Abbé J. Clech — *Saint-Pol-de-Léon*.

Aperçu historique sur la paroisse de Plougoulm — 1448-1803 — par l'abbé J. Tanguy, recteur de Plougoulm.

L'Univers (8 décembre 1903). Causerie Littéraire, par Edmond Biré, — *Une ville bretonne sous la Révolution : Saint-Pol-de-Léon* (abbé J. Tanguy).

Note de M. Alfred Demont, juge de paix d'Acheux-en-Amiénois (Somme), membre de la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, membre de la société des Antiquaires de la Morinie, membre des « *Rosati* ».

Questions d'Enseignement

Le nouveau Programme

des Examens du

Baccalauréat

de l'Enseignement secondaire

DES EPREUVES (*Suite*)

ART. 17. — La valeur de chaque épreuve est exprimée par une note variant de 0 à 20. Les coefficients suivants sont attribués aux différentes épreuves :

PREMIERE PARTIE

SERIE A

Composition française	4
Version latine	3
Version grecque	3
Epreuve de mathématiques	3
Epreuve de physique	3
Explication française	4
Explication latine	3
Explication grecque	3
Explication de langue vivante étrangère...	2
Interrogation d'histoire	3
Interrogation de géographie	3
Interrogation de mathématiques	4
Interrogation de sciences physiques.....	4

SERIE A'

Composition française	4
Version latine	3
Epreuve de langue vivante étrangère.....	3
Epreuve de mathématiques	3
Epreuve de physique	3
Première explication française	3
Deuxième explication française	3
Explication latine	3

Explication latine	3
Explication de langue vivante étrangère...	3
Interrogation d'histoire	3
Interrogation de géographie	3
Interrogation de mathématiques	4
Interrogation de sciences physiques.....	4

SERIE B

Composition française	4
1 ^{re} épreuve de langue vivante étrangère....	3
2 ^{me} épreuve de langue vivante étrangère....	3
Epreuve de mathématiques	3
Epreuve de physique	3
1 ^{re} explication française	3
2 ^{me} explication française	3
1 ^{re} explication de langue vivante étrangère.	3
2 ^{me} explication de langue vivante étrangère	3
Interrogation d'histoire	3
Interrogation de géographie.....	3
Interrogation de mathématiques.....	4
Interrogation de sciences physiques.....	4

SECONDE PARTIE

SERIE PHILOSOPHIE

Dissertation philosophique	4
Composition de sciences physiques et naturelles	2
Interrogation de philosophie (programme obligatoire)	3
Interrogation de philosophie (programme à option)	1 1/2
Interrogation d'études littéraires	1
Interrogation d'histoire	4
Interrogation de géographie.....	1
Interrogation de mathématiques et cosmographie	1
Interrogation de sciences naturelles et hygiène	1 1/2
Interrogation de langue vivante étrangère	1

SERIE MATHÉMATIQUES

Composition de mathématiques	6
Composition de sciences physiques.....	6
Dissertation philosophique	4
Interrogation de mathématiques.....	8
Interrogation de sciences physiques.....	6
Interrogation de sciences naturelles et hygiène	2
Interrogation de philosophie.....	2
Interrogation d'histoire	4
Interrogation de géographie.....	1
Interrogation de langue vivante étrangère.	1

ART. 18. — Aux différentes épreuves écrites et orales des diverses séries des deux parties, après délibération du jury, la note zéro est éliminatoire.

Aux épreuves écrites, cette décision doit être précédée d'une seconde lecture de la composition.

ART. 19. — Pour être déclaré admissible, tout candidat doit avoir obtenu la moitié du maximum des points. Toutefois, un candidat n'ayant pas obtenu cette moyenne peut-être déclaré admissible après examen de son livret et par décision spéciale du jury, mentionnée au procès-verbal.

Pour être admis, tout candidat doit avoir obtenu la moitié du maximum des points.

ART. 20. — Les certificats d'aptitude portent les mentions suivantes :

Passable, quand le candidat a obtenu la moitié du maximum des points.

Assez bien, quand le candidat a obtenu la moyenne de 12 points.

Bien, quand le candidat a obtenu la moyenne de 14 points.

Très bien quand le candidat a obtenu la moyenne de 16 points.

ART. 21. — Le candidat ajourné ne peut se représenter dans le cours de la même session.

ART. 22. — Le grade de bachelier de l'enseignement secondaire est conféré aux candidats qui ont subi avec succès les épreuves d'une série de chacune des deux parties. Le diplôme porte les indications de séries suivantes :

- A philosophie ou A mathématiques,
- A' philosophie ou A' mathématiques,
- B philosophie ou B mathématiques.

Quelles que soient les séries inscrites sur le diplôme, le grade de bachelier est admis pour l'inscription dans les facultés et écoles d'enseignement supérieur, en vue des grades ou titres conférés par l'Etat.

ART. 23. — Un arrêté spécial fixera les conditions d'inscription, la composition des jurys, la durée de chaque épreuve écrite et toutes modalités nécessaires pour l'exécution du présent décret.

ART. 24. — Ce décret entrera en vigueur, en ce qui concerne la première partie, à la session de juillet 1929, pour les garçons et à celle de juillet 1930 pour les jeunes filles, et l'année suivante en ce qui concerne la deuxième partie. A partir de ces dates et jusqu'à la session d'octobre 1932 inclus, pourront seuls par mesure transitoire, se présenter à la première partie dans les conditions du précédent régime du baccalauréat, les candidats qui se seront déjà présentés avant la session de juillet 1929 pour les garçons et avant celle de juillet 1930 pour les jeunes filles. Ces dates sont reculées d'une année en ce qui concerne la deuxième partie.

Les candidates qui le demanderont pourront être autorisées par le recteur à subir les épreuves du baccalauréat suivant le régime institué par le présent décret, dès 1929, pour la première partie et dès 1930 pour la seconde.

ART. 25. — L'application des dispositions du présent décret sera fixée pour les diverses colonies par des décrets contresignés par le Ministre de l'Instruction publique et par le Ministre des Colonies.

ART. 26. — Sont abrogés les décrets du 31 mai 1902, relatifs au baccalauréat de l'enseignement secondaire, du 22 juillet 1902 relatif à ses sanctions et toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

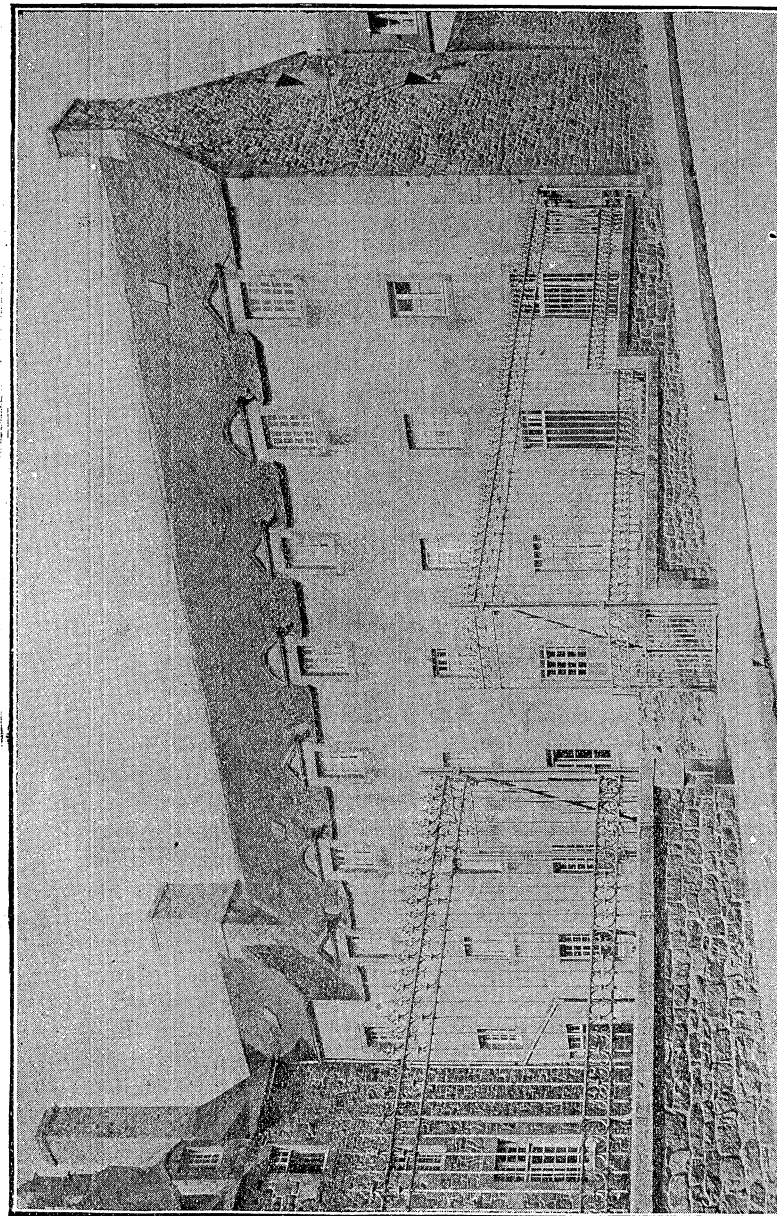
ART. 27. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel et inséré au Bulletin des lois.

GASTON DOUMERGUE.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction Publique
et des Beaux-Arts,

EDOUARD HERRIOT.



Le Bâtiment en démolition
(Les travaux ont été entrepris le 28 Mars 1929)

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS.

- 21 Avril. — *Ouverture de la Retraite*: M. le Chanoine Goulven.
 28 Avril. — *Le Ciel*: M. Nicolas.
 5 Mai. — *L'enfer*: M. Quillévé.
 9 Mai. — *L'Ascension*: M. Francis Tanguy.
 12 Mai. — *Sainte Jeanne d'Arc*: M. Paul Corre.
 19 Mai. — *La Pentecôte*: M. Rolland.
 26 Mai. — *Homélie* du 2^e dimanche après la Pentecôte :
 M. Guiriec.

Retraite et Communion Solennelle

(21-25 Avril)

Au soir du 25 avril, clôture de la Retraite et Fête de la Communion solennelle, *André Pailler*, élève de Philosophie, se fit l'interprète autorisé de ses camarades pour exprimer à M. le Prédicateur les sentiments de profonde et pieuse reconnaissance qui les animaient.

M. le Prédicateur se déclara très touché des paroles qui lui avaient été adressées et reprenant une à une les idées maîtresses du compliment, il jeta une dernière fois au milieu de son jeune auditoire les conseils salutaires que lui dictait son cœur.

Notre-Dame du Creïsker avait accordé à ses enfants de nombreuses grâces. C'est sous sa maternelle protection que M. le Chanoine *Goulven* avait placé la retraite. Elle ne pouvait pas ne pas être sanctifiante. « Les petits furent saintement préparés à ce beau jour qui se termine. Les grands, aussi, ont entendu de salutaires leçons... exposées simplement, simples de la simplicité de l'Evangile » que M. l'Aumônier « semble avoir si bien médité » et dont il s'est « tant inspiré ».

Le bonheur d'ailleurs fut bien partagé. Prédicateur et retraitants s'entendaient à merveille; M. l'Aumônier est

« un ami des jeunes, car son cœur est jeune, ayant gardé sa vie et son enthousiasme ». Et la jeunesse est à qui la comprend...

Le 25, notre belle chapelle avait revêtu ses habits de fête. L'autel était orné à ravir... et les cérémonies et les chants harmonieux charmèrent les parents, émus. *M. le Curé* de Saint-Pol célébra la messe; *M. l'Abbé Marcel Kerbrat*, professeur au Grand Séminaire, présida la Procession et les Vêpres et le soir, ce fut au tour de *M. l'Abbé Quéré*, vicaire à Lampaul-Guimiliau, de présider le salut solennel qui termina cette belle journée.

Voici les noms des premiers communiant :

- 8^e. — *Joseph Quéré*, de Saint-Pol-de-Léon.
 7^e. — *Lucien Bourlès*, de Saint-Sauveur.
Jean Loac'h, de Cléder.
François Moysan, de Saint-Pol-de-Léon.
André Nicol, de Lampaul-Guimiliau.
Victor Talabardon, de Roscoff.
 6^e. — *Pierre Bagot*, de Saint-Pol-de-Léon.
Jean Cevaër, de Saint-Pol-de-Léon.
Georges Kerbrat, de Landerneau.
Yves Jourden, de Douarnenez.
Yves Le Deun, de Porspoder.
Joseph Rivière, de la Chapelle-Neuve (Morbihan).

Corpus Domini Nostri Jesu Christi custodiat animam
 tuam in vitam eternam!

Amen!

Que M. le Chanoine *Goulven* daigne trouver ici l'expression sincère de notre pieuse reconnaissance.

La Vie Intellectuelle

TABLEAU D'HONNEUR

MOIS DE FEVRIER

- Philosophie.* — 1. A. Pailler; 2. J. Pailler; 3. Lautrou.
Philosophie. — 1. A. Pailler; 2. J. Pailler; 3. Lautrou; 4. Tanion.
Mathématiques Élémentaires. — Buors.
Première. — 1. Péron; 2. Mesguen; 3. Cadiou.
Seconde blanche. — Feutren.
Seconde rouge. — 1. Rolland; 2. Cloâtre; 3. Nicol.
Troisième. — 1. Bihan; 2. Proust.
Quatrième blanche. — 1. Prigent; 2. Sibiril; 3. Y. Kerjean;
 4. Riou; 5. Le Roux; 6. Manac'h.
Quatrième rouge. — 1. Rolland; 2. Quémener; 3. Autret;
 4. Le Masle; 5. Dagorn; 6. Caroff; 7. Créac'h; 8. Le Saout;
 9. Cadiou; 10. L. Caill.
Cinquième blanche. — 1. Guichoux; 2. Le Denn; 3. Kerrien;
 4. Martin.
Cinquième rouge. — 1. Le Jouis; 2. Tembouret; 3. Aubé;
 4. Y. Bellec; 5. Moulin.
Sixième blanche. — 1. Hamon; 2. Guivarc'h; 3. Le Grand;
 4. Mingam; 5. Fichot; 6. Kerbrat; 7. Deuff; 8. Mahé; 9. Rolland; 10. Querné; 11. Le Borgne et Herry; 13. Guillon; 14. Déroff.
Sixième rouge. — 1. F. Larvor; 2. G. Daniélou; 3. Kerdilès;
 4. Salinoc; 5. L. Guével; 6. Quémener.
Septième. — 1. Le Bihan; 2. Le Boulc'h; 3. Moysan; 4. Bourlès; 5. Berric et Burel.
Huitième (I). — 1. Pleyber; 2. Quéré; 3. J. Guéguen; 4. Ernoul; 5. Massieux.
Huitième (II). — 1. Combot; 2. L. Guéguen; 3. Robert; 4. Le Gall.
Neuvième. — 1. Pouliquen; 2. Godec.

MOIS DE MARS

- Philosophie.* — 1. J. Pailler; 2. A. Pailler; 3. Lautrou; 4. L. Bellec.
Mathématiques Élémentaires. — 1. Buors; 2. Morvan.
Première. — 1. Péron; 2. Mesguen.
Seconde blanche. — 1. Feutren; 2. Pouliquen.
Seconde rouge. — Rolland.
Troisième blanche. — 1. Bihan; 2. Proust.
Troisième rouge. — 1. Goulard; 2. Menez.
Quatrième blanche. — 1. Sibiril; 2. Riou; 3. Prigent; 4. Le Roux; 5. Y. Kerjean; 6. Guégan.
Quatrième rouge. — 1. Rolland; 2. Quémener; 3. Autret;
 4. Caroff; 5. Dagorn; 6. Le Masle; 7. Le Saout; 8. L. Caill;
 9. Morel; 10. Cadour.

- Cinquième blanche.* — 1. Guichoux; 2. Tembouret; 3. Aubé;
 4. Y. Bellec.
Sixième blanche. — 1. J. Le Grand; 2. Hamon; 3. Guivarc'h;
 4. Mahé; 5. Kerbrat; 6. Deuff; 7. Fichot; 8. Guillon; 9. Mingam; 10. Herry; 11. L. Rolland; 12. Person; 13. Hily; 14. Querné; 15. J. Déroff.
Sixième rouge. — 1. F. Larvor; 2. G. Daniélou; 3. Kerdilès et Salinoc; 5. Guével.
Septième. — 1. Bourlès; 2. Moysan; 3. Le Bihan; 4. Nicol;
 5. Berric; 6. Le Boulc'h; 7. Pédrone.
Huitième (I). — 1. Quéré; 2. Pleyber; 3. Ernoul; 4. Massieux; 5. J. Guéguen.
Huitième (II). — 1. Combot; 2. L. Guéguen; 3. Robert; 4. Le Gall.
Neuvième. — Pouliquen.

Places de Compositions

Deuxième Trimestre (suite)

PHILOSOPHIE ET MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

- Apologétique.* — 1. A. Pailler; 2. J. Pailler.
Philosophie (oral). — 1. A. Pailler; 2. Bellec.
Dissertation philosophique. — 1. A. Pailler; 2. J. Pailler.
Philosophie (oral). — 1. J. Pailler; 2. Combot.
Apologétique. — 1. A. Pailler; 2. J. Pailler.
Physique. — 1. A. Pailler et Tanion; 3. Le Bigot.
Chimie. — 1. J. Pailler; 2. A. Pailler.
Histoire naturelle. — 1. De Lansalut; 2. Le Bigot.
Histoire. — 1. A. Pailler; 2. Bellec.
Géographie. — 1. Buors; 2. A. Pailler.
Anglais. — 1. Coïc; 2. J. Pailler.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

- Mathématiques.* — 1. Buors; 2. A. Thien.
Philosophie (oral). — 1. Buors; 2. Lebedeff.
Dissertation philos. — 1. Lebedeff; 2. Morvan.
Philosophie (oral). — 1. Buors; 2. Lebedeff.
Physique. — 1. Buors; 2. Morvan.
Chimie. — 1. Morvan; 2. Buors.

PREMIÈRE

- Apologétique.* — 1. Quéguiner; 2. Péron.
Thème latin. — 1. Le Guern; 2. Mesguen.
Thème grec. — 1. Quéguiner; 2. Péron.
Composition française. — 1. H. Berre; 2. Quéguiner.
Histoire littéraire. — 1. Mesguen; 2. Péron.
Mathématiques. — 1. Sizun; 2. Fouillard.
 — 1. Sizun; 2. Guyader.
Mathématiques A. — 1. Lintanf; 2. Cadiou.
Physique. — 1. Péron; 2. Le Joliff et Sizun.
Chimie. — 1. H. Berre; 2. Sizun.
Histoire. — 1. Le Joliff; 2. A. Corre.

Géographie. — 1. Le Joliff; 2. H. Berre.
Anglais. — 1. Mesguen; 2. Sizun.
Anglais A. — 1. Derrien; 2. Le Hire.

SECONDE BLANCHE

Apologétique. — 1. Abgrall; 2. Sévère.
Thème grec. — 1. Feutren; 2. Caroff.
Version latine. — 1. Abgrall; 2. Feutren.
Composition française. — 1. Caroff; 2. Sévère.
Littérature française. — 1. Gélébart; 2. Caroff.
Littérature latine. — 1. Feutren; 2. Sévère.
Anglais. — 1. Feutren; 2. Caroff.
Anglais A. — 1. Michel; 2. Berric.
Algèbre. — 1. Abgrall; 2. Feutren.
Géométrie. — 1. Abgrall; 2. Michel.
Physique. — 1. Sévère; 2. Abgrall.
Chimie. — 1. Michel; 2. Pouliquen.
Histoire. — 1. Caroff; 2. Abgrall.
Géographie. — 1. Caroff; 2. Sévère.
Dessin géométrique. — 1. Feutren; 2. Mocaër.

SECONDE ROUGE

Apologétique. — 1. Rolland; 2. Corderoch.
Dissertation française. — 1. Nicol; 2. Bellec.
Version latine. — 1. Bellec; 2. Rolland.
Thème grec. — 1. Rolland; 2. Hémon.
Explication française. — 1. Rolland; 2. Nicol.
Littérature française. — 1. Palud; 2. Corderoch.
Littérature latine. — 1. Palud; 2. Merret.
Version grecque. — 1. Rolland; 2. Bellec.
Histoire. — 1. Merret; 2. Nicol.
Géographie. — 1. Palud; 2. Merret.
Algèbre. — 1. Nicol; 2. Palud.
Géométrie. — 1. Sévéléder; 2. Nicol.
Physique. — 1. Rolland; 2. Bellec.
Chimie. — 1. Rolland; 2. Palud.
Dessin géométrique. — 1. Rospars; 2. Sévéléder.

TROISIEME BLANCHE

Instruction religieuse. — 1. Proust; 2. Bihan.
Grammaires anciennes. — 1. Bihan; 2. Grall.
Thème grec. — 1. Bihan; 2. Larher.
Littérature française. — 1. Lautrou; 2. Bihan.
Littérature grecque. — 1. Proust; 2. Grall et Bihan.
Récitation. — 1. Bihan; 2. Grall.
Mathématiques. — 1. Larher; 2. Bihan.
Histoire. — 1. Proust; 2. Bihan.
Géographie. — 1. Bihan; 2. Proust.
Anglais. — 1. Bihan et Proust; 3. Grall.

TROISIEME ROUGE

Instruction religieuse. — 1. Cornily; 2. Berthévas.
Grammaires anciennes. — 1. Goulard; 2. Cornily.
Thème grec. — 1. Cornily; 2. Quiviger.

Littérature française. — 1. Quiviger; 2. Diraison.
Littérature grecque. — 1. Quiviger; 2. Cornily.
Récitation. — 1. Pleiber; 2. Goulard.
Mathématiques. — 1. Diraison; 2. Berthévas.
Histoire. — 1. Diraison; 2. Galès.
Géographie. — 1. Diraison; 2. Goulard.
Anglais. — 1. Goulard; 2. Ménez.

QUATRIEME BLANCHE

Doctrine catholique. — 1. Prigent; 2. Y. Kerjean.
Histoire de l'Eglise. — 1. Manac'h; 2. Prigent.
Thème latin. — 1. Prigent; 2. Riou.
Thème grec. — 1. Riou; 2. Le Roux.
Version grecque. — 1. Prigent; 2. Le Roux.
Sciences. — 1. Sibiril; 2. Prigent.
Histoire du M.-A. — 1. Riou; 2. Prigent.
Géographie. — 1. Le Roux; 2. Prigent.
Doctrine catholique. — 1. Manac'h; 2. Y. Kerjean.
Anglais. — 1. Prigent; 2. Manac'h.
Dessin géométrique. — 1. Madec; 2. Troadec.

QUATRIEME ROUGE

Instruction religieuse. — 1. Autret; 2. Rolland.
Histoire de l'Eglise. — 1. Quéméneur; 2. Dagorn.
Thème latin. — 1. Rolland; 2. Quéméneur.
Thème grec. — 1. Autret; 2. Rolland et Quéméneur.
Récitation. — 1. Rolland; 2. Quéméneur.
Sciences. — 1. Rolland; 2. Auffret.
Histoire. — 1. Autret; 2. Quéméneur et Boul'h.
Géographie. — 1. Gargadennec; 2. Quéméneur.
Dessin géométrique. — 1. Guivarc'h; 2. Auffret.

CINQUIEME BLANCHE

Instruction religieuse. — 1. Charles; 2. Le Denn.
Version grecque. — 1. Guichoux; 2. Bécam.
Thème latin. — 1. Guichoux; 2. Bécam.
Thème grec. — 1. Guichoux; 2. Martin.
Récitation. — 1. Guichoux; 2. Seité.
Arithmétique. — 1. Guichoux; 2. Charles.
Histoire. — 1. Talabardon; 2. Guichoux.
Géographie. — 1. Guyader; 2. Kerrien.
Anglais. — 1. Guichoux; 2. Martin.

CINQUIEME ROUGE

Instruction religieuse. — 1. Bellec; 2. Aubé.
Version grecque. — 1. Le Jouis; 2. Tembouret.
Thème latin. — 1. Aubé; 2. Le Jouis.
Thème grec. — 1. Le Jouis; 2. Aubé.
Récitation. — 1. Le Jouis; 2. Aubé.
Arithmétique. — 1. Aubé; 2. Le Jouis.
Histoire. — 1. Tembouret; 2. Le Jouis.
Géographie. — 1. Tembouret; 2. Le Jouis.
Anglais. — 1. Le Jouis; 2. Aubé et Tembouret.

SIXIEME BLANCHE

Instruction religieuse. — 1. Fichot; 2. Deuff; 3. Kerbrat.
Orthographe. — 1. Hily et Guivarc'h; 3. Mingam.
Narration. — 1. Kerbrat; 2. Busière; 3. Guivarc'h.
Thème latin. — 1. Guivarc'h; 2. Hamon; 3. Hily.
Version latine. — 1. Hamon; 2. Guivarc'h; 3. Fichot.
Analyse logique. — 1. Guillou; 2. Kerbrat; 3. Le Grand.
Arithmétique. — 1. Fichot; 2. Hamon; 3. Le Borgne.
Récitation. — 1. Guivarc'h; 2. Hamon; 3. Mahé.
Histoire. — 1. Guivarc'h; 2. Kerbrat; 3. Hamon.
Géographie. — 1. Hamon; 2. Guivarc'h; 3. Mahé.
Anglais. — 1. Hamon; 2. Guivarc'h; 3. Kerbrat.
Dessin géométrique. — 1. Hamon; 2. Guivarc'h; 3. Bécam.

SIXIEME ROUGE

Instruction religieuse. — 1. G. Daniélou; 2. Larvor; 3. Qué.
Orthographe. — 1. Pédrone; 2. Rolland; 3. Salinoc.
Narration. — 1. Salinoc; 2. Cabic; 3. Pédrone.
Thème latin. — 1. Kerdilès; 2. G. Daniélou; 3. Larvor.
Version latine. — 1. G. Daniélou; 2. Kerdilès; 3. Cabic.
Récitation. — 1. G. Daniélou et Larvor; 3. Kerdilès.
Histoire. — 1. Larvor; 2. Quéméneur; 3. Kerdilès.
Géographie. — 1. Larvor; 2. G. Daniélou; 3. Kerdilès.
Analyse logique. — 1. Larvor; 2. G. Daniélou et Salinoc.
Arithmétique. — 1. Kerdilès; 2. Larvor; 3. Salinoc.
Anglais. — 1. Larvor; 2. G. Daniélou et Vien.
Dessin géométrique. — 1. Urien; 2. G. Daniélou; 3. Le Gallo.

SEPTIEME

Catéchisme et Bible. — 1. Le Boulch et Talabardon.
Arithmétique. — 1. Lebedeff; 2. Moysan.
Analyse. — 1. Talabardon; 2. Le Boulch et Moysan.
Thème latin. — 1. Moysan; 2. Le Bihan et Boulch.
Version latine. — 1. Le Boulch; 2. Nicol.
Histoire. — 1. Le Bihan; 2. Bourlès.
Géographie. — 1. Le Bihan; 2. Bourlès.
Récitation. — 1. Le Bihan; 2. Pédrone.
Dessin géométrique. — 1. Berric; 2. Le Bihan.

HUITIEME I

Analyse. — 1. Quéré; 2. Tassel.
Arithmétique. — 1. Pleyber; 2. Massieux.
Histoire de France. — 1. Pleyber; 2. Guéguen.
Orthographe. — 1. Quéré; 2. Pleyber.
Récitation. — 1. Ernoult; 2. Guéguen et Pleyber.
Analyse. — 1. Herlan; 2. Quéré.
Orthographe. — 1. Herlan; 2. Ernoult.
Analyse. — 1. Quéré; 2. Pleyber.

HUITIEME II

Analyse. — 1. Guéguen; 2. Combote.
Arithmétique. — 1. Guéguen; 2. Robert.

Récitation. — 1. Combote; 2. Le Gall.
Orthographe. — 1. Combote; 2. Robert.
Analyse. — 1. Guéguen; 2. Combote.
Orthographe. — 1. Combote; 2. Robert.
Analyse. — 1. Combote; 2. Guéguen.

NEUVIEME

Orthographe. — 1. Pouliquen; 2. Guillou.
Arithmétique. — 1. Pouliquen; 2. Godec.
Récitation. — 1. Pouliquen; 2. Godec.
Analyse. — 1. Pouliquen; 2. Godec.
Orthographe. — 1. Pouliquen; 2. Guillou.
Récitation. — 1. Pouliquen; 2. Godec.
Lecture. — 1. Pouliquen; 2. Guillou.

Examens trimestriels

Deuxième trimestre

Philosophie. — 1. A. Pailler (Bien); 2. Taniou.
Première. — 1. Mesguen; 2. Péron (Bien).
Seconde blanche. — 1. Sévère; 2. Feutren et Michel (Bien).
Seconde rouge. — 1. Palud; 2. Rolland et Sévélédér (Bien).
Troisième blanche. — 1. Bihan (Très Bien); 2. Proust (Bien).
Troisième rouge. — 1. Diraison; 2. Berthévas (Bien).
Quatrième blanche. — 1. Prigent; 2. Y. Kerjean (Bien).
Quatrième rouge. — 1. Rolland (Très Bien); 2. Quéméneur (Bien).
Cinquième blanche. — 1. Guichoux (Très Bien); 2. Martin (Bien).
Cinquième rouge. — 1. Aubé; 2. Bellec (Bien).
Sixième blanche. — 1. Guivarc'h; 2. Kerbrat; 3. Herry (T. B.).
Sixième rouge. — 1. Larvor; 2. Kerdilès; 3. G. Daniélou (Très Bien).
Septième. — 1. Le Boulc'h et Nicol (Bien); 3. Le Bihan (Bien).

Excellence

Philosophie. — 1. A. Pailler; 2. J. Pailler.
Mathématiques Elémentaires. — 1. Buors; 2. Morvan.
Première. — 1. Péron; 2. Quéguiner.
Seconde blanche. — 1. Feutren; 2. Caroff.
Seconde rouge. — 1. Rolland; 2. Palud.
Troisième rouge. — 1. Diraison; 2. Cornily.
Quatrième blanche. — 1. Prigent; 2. Riou.
Quatrième rouge. — 1. Rolland; 2. Quéméneur.
Cinquième blanche. — 1. Guichoux; 2. Martin.
Cinquième rouge. — 1. Tembouret; 2. Le Jouis.
Sixième blanche. — 1. Guivarc'h; 2. Hamon; 3. Kerbrat.
Sixième rouge. — 1. G. Daniélou; 2. Larvor; 3. Kerdilès.
Septième. — 1. Le Boulc'h; 2. Le Bihan.
Huitième. — 1. Pleyber; 2. Quéré.

CONCOURS ET EXAMENS

Le Concours annuel organisé par l'Association catholique des Chefs de famille de la Région brestoise, a eu lieu le jeudi 18 avril, sous la présidence de M. le Commandant Senneville, adjoint au maire de Saint-Pol-de-Léon.

Voici les sujets proposés aux candidats :

Elèves de Philosophie et de Mathématiques élémentaires :

« Le foyer familial est la pierre angulaire de l'édifice social ». Expliquez et justifiez cette assertion.

Elèves de Première :

A s'en rapporter uniquement aux livres de votre programme classique, dites :

- 1° S'ils font une place à l'étude de la vie de famille;
- 2° Quelle idée ils en donnent.

Le Concours général (Instruction religieuse), organisé par les soins de l'Université Catholique d'Angers aura lieu le mardi 11 juin.

Les Examens écrits du Baccalauréat auront lieu à Brest:

a) pour les candidats ancien régime, les lundi 24 et mardi 25 juin.

b) pour les candidats nouveau régime (Programme de 1927), les mercredi 26 et jeudi 27 juin.

La Distribution solennelle des Prix aura lieu le samedi 13 juillet sous la présidence de M. le Colonel Senneville, officier de la Légion d'honneur, adjoint au maire de Saint-Pol-de-Léon.

Les Œuvres au Collège

1° La Coupe Drac

Impressions d'un témoin

J'appris, au début de Février dernier, à mon plus grand plaisir, par une lettre de M. Madec, que le tournoi régional de la Drac se tenait cette année à Quimper, c'est-à-dire dans la bonne ville qui m'abrite depuis que j'ai endossé l'uniforme « bleu horizon ». « Belle occasion, pensai-je, d'abandonner pendant quelques heures, la vie militaire et ses préoccupations uniquement matérielles qui atrophiaient l'âme et ses nobles soucis, et d'aller me retremper dans une atmosphère autrement paisible, réconfortante, imprégnée d'idéal! »

Mais encore me fallait-il une permission! Chose plutôt difficile pour des circonstances pareilles. Fort heureusement, j'ai l'avantage d'être secrétaire de mon capitaine et de pouvoir ainsi l'aborder sans passer par la voie hiérarchique et sans être obligé de garder devant lui l'attitude raide, un peu embarrassante, d'un « garde à vous » impeccable. Cela me permit de lui exposer verbalement mon désir et, dans la matinée du 11 février, jour du tournoi, je parvenais sans trop de peine à lui arracher une permission... exceptionnelle d'une demi-journée. Article 22: ... Se débrouille qui peut!

Aussitôt après la « soupe », je rejoins le collège Saint-Yves. Une animation inaccoutumée règne dans le long couloir qui donne sur la salle où va se dérouler le tournoi. Les concurrents sont là qui vont et viennent avec une impatience fébrile: leur physionomie anxieuse trahit une émotion toute naturelle. Ne vont-ils pas parler devant un jury qui soulignera leur moindre défaillance en présence de l'élite de la société quimpéroise et surtout devant S. G. Monseigneur Duparc qui vient d'arriver? Et puis, il y a l'honneur du collège à défendre...; le titre de champion régional à décrocher..., le voyage de Paris à gagner. Bref, leur émotion est amplement justifiée. Aussi, tandis que je m'entretiens avec Louis Balanant, le représentant

de notre collège, je m'efforce de le distraire et de dissiper son « trac ».

Mais voici qu'arrive le jury : c'est l'heure de la séance. Je quitte mon ami, en lui prodiguant mes encouragements et mes souhaits, et je me dispose à trouver une place... Mais où aller ? Mon uniforme militaire fait tache dans la salle : je me sens un peu dépaycé. M. l'abbé *Kerrien*, professeur à Saint-Yves, me tire heureusement d'embarras en m'offrant une place auprès de lui.

La salle qui va résonner tout à l'heure des envolées oratoires de nos jeunes tribuns est assez vaste, coquette, riante : le mur où s'appuie la tribune est orné avec goût pour la circonstance. Un bel auditoire, composé des grands élèves de Saint-Yves, de nombreux ecclésiastiques, de plusieurs personnes de l'élite quimpéroise, entoure Mgr l'Évêque dont la présence ici est un singulier encouragement à l'heureuse initiative de la Drac.

Le Commandant *Vannier* préside. Il ouvre la séance en adressant à Monseigneur quelques mots délicats de remerciements, puis il expose brièvement ce que c'est que la Coupe Drac : un concours annuel établi entre les élèves des établissements secondaires de France dans le but d'intéresser la jeunesse intellectuelle, guide de l'opinion de demain, aux revendications des religieux et de la préparer à en être les ardents défenseurs. Le sort détermine ensuite l'ordre dans lequel apparaîtront à la tribune les orateurs, au nombre de sept.

♦♦

Le premier désigné est *Jean Coquelin*, de N.-D. de Bon-Secours de Brest. Dès les premiers mots de son discours, on sent que l'auditoire est suspendu à ses lèvres. On l'écoute avec la plus vive attention développer le sujet passionnant imposé par la Drac aux concurrents : *L'Œuvre des Congrégations missionnaires françaises à l'Etranger est compromise, la cause, le remède*. Sa vibrante péroraison est accueillie par les applaudissements les plus frénétiques. Les six autres candidats obtiennent à leur tour le même succès, car chacun traite le sujet avec âme et dans un style personnel, qui en rompant la monotonie, captive l'auditoire et l'empêche de se lasser. Aucun aspect de la question n'est d'ailleurs négligé et c'est un vrai régal d'entendre ces fiers jeunes gens célébrer le rôle du mission-

naire, ses bienfaits, les éminents services rendus à la France dans les pays étrangers par nos Congrégations ; c'est aussi un bonheur de constater avec quelle véhémence indignation ils dénoncent la gravité de la crise de recrutement ouverte par les lois laïques, l'insuffisance du remède proposé par le collectif et la nécessité d'agir énergiquement pour faire aboutir les revendications des religieux. Tous les orateurs ont été à la hauteur de leur tâche et tous méritent d'être félicités. C'est d'ailleurs ce que fait Monseigneur à la fin de la séance : il dit sa joie d'avoir assisté à ce beau tournoi, d'avoir entendu l'éloquence enflammée de jeunes gens au cœur ardent, généreux et, après avoir souhaité aux orateurs de réaliser pour la cause religieuse et française, les promesses heureuses de ce premier essai, il les bénit...

Cependant, avant de lever la séance, il faut fixer un rang aux héros du tournoi... Le Jury se réunit à cet effet dans une salle voisine et, après une assez longue délibération, où tout a été pesé, il établit le classement suivant, proclamé par le commandant *Vannier*, au milieu des applaudissements.

1. MM. *Joyau Yvonnice*, du Collège de Saint-François-Xavier de Vannes : 396 points.
2. *Cardinal Hervé*, du Collège Saint-Louis de Lorient : 341 ;
3. *Balanant Louis*, de l'Institution N.-D.-du-Creisker de Saint-Pol-de-Léon : 340 ;
4. *Coquelin Jean*, de l'Ecole N.-D.-de-Bon-Secours de Brest : 339 ;
4. *Fagon Yves*, de l'Institution Saint-François de Lesneven : 335 ;
6. *Le Pensec Christophe*, de l'Institution Saint-Vincent de Pont-Croix : 305 ;
7. *Bonthonneau Pierre*, de l'Ecole Saint-Yves de Quimper : 262.

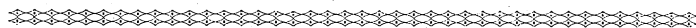
Le premier eut donc une incontestable supériorité sur ses concurrents : le fond et la forme de son discours ne laisserent rien à désirer ; quant à sa diction, elle émerveilla l'auditoire : tous admirèrent sa voix claire et agréable, son accentuation nette, son aisance, sa maîtrise, le caractère expressif de son geste. Ajoutez à cela une physionomie

franche, distinguée, sympathique. Aussi ne nous étonnons pas s'il défend victorieusement les couleurs bretonnes au tournoi national de Paris!... Les quatre suivants, avec des qualités oratoires différentes, eurent un mérite à peu près égal. Les deux derniers accusèrent une certaine infériorité, due surtout à l'inexpérience et à la timidité...

★★

Il est inutile de vous dire que tous sortirent de cette séance, charmés, enthousiasmés... Personnellement, j'étais d'autant plus content, que le représentant de Saint-Pol s'était brillamment comporté, puisqu'il s'était classé premier du diocèse... Je m'empressai d'ailleurs de lui présenter mes félicitations et de l'encourager dans la voie où il venait de s'engager si heureusement.

Y. Le B.



SE GÊNER...

Se gêner, c'est...

Se retirer un peu pour laisser la place à un autre.

Se priver d'une fantaisie désirée par un autre.

Se taire sans affectation pour laisser la parole à un autre.

Ne pas trop se plaindre pour ne pas importuner les autres.

Accepter sans dépit une opinion opposée à la nôtre.

Avoir dans son âme le désir permanent de faire plaisir aux autres.

Se gêner, c'est essayer de mettre en pratique cette parole de Jésus : « Se renoncer. »

2^e Conférences Notre-Dame du Creisker

(Cercle d'études)

SEANCE DU 23 JANVIER 1929

LES ŒUVRES AGRICOLES

M. Madec nous lit ce soir le passage de l'Evangile qui relate la rencontre de Jésus entre les bras de sa mère et du vieillard Siméon. Il nous commente ensuite ce passage et ne peut que nous rappeler au sujet des bienfaits du Christianisme, le magnifique sermon de M. le Supérieur. Pussions-nous tous être comme le vieillard Siméon! c'est le modèle de l'homme de bien. Depuis longtemps, il attend Notre-Seigneur avec une foi admirable; du premier coup, il le reconnaît dans l'enfant qui lui est présenté. Et transporté de joie à sa vue, il s'écrie : « *Nunc dimittis servum tuum Domine.* » Maintenant je puis mourir en paix!

Après le compte rendu de la séance précédente, la parole est donnée à notre bibliothécaire J. Pailler, qui doit nous entretenir ce soir des « Œuvres Agricoles ». Il nous rappelle que la France est essentiellement un pays d'agriculture et que la terre tombe en friche à cause de l'exode rural. Nous pouvons enrayer ce fléau par les œuvres agricoles. La première de toutes est le *syndicat*, qui permet à ceux qui en font partie d'acheter moins cher de bien meilleures marchandises, comme les engrais, les graines et les instruments de travail. Le syndicat a aussi l'avantage d'apprendre aux futurs agriculteurs leur métier grâce à des cours. L'orateur nous parle ensuite des *mutuelles* et des *caisses rurales*. Il conclut en nous donnant comme modèle d'œuvre sociale le syndicat de Landerneau à la tête duquel se trouve M. le Vicomte Hervé de Guébriant.

A. Pailler se lève alors pour demander pour si les gérants des syndicats reçoivent une rétribution. Il lui est répondu que cela est naturel quand c'est leur seule occupation. Lebedeff demande ensuite l'influence religieuse du syndicat. J. Pailler lui répond qu'enrayant l'exode rural, il empêche de nombreuses familles de s'éloigner à la fois de leur village natal et de leur religion. Bellec parle ensuite de la « Ligue des paysans de l'Ouest ». Balanant lui en donne la formule : « Union des cultivateurs cultivateurs ». A. Pailler se lève encore pour demander ce que deviennent les bénéfices : l'orateur lui répond qu'ils vont aux caisses rurales qui les prêtent à bas intérêt de sorte que l'argent reste ainsi entre les paysans. Balanant réclame alors quelques précisions sur l'état actuel des syndicats. Après quelques remarques de Bellec, de de Lansalut, de Chapel et de Quatrebarbes, le débat est clos.

M. Madec félicite l'orateur de sa causerie si intéressante, si bien documentée, la meilleure qu'il ait entendue au cercle sur ce sujet. Cependant, quoiqu'elle soit très bien sue, elle a manqué de vie à cause de l'absence presque totale de gestes.

F. DE QUATREBARBE,
secrétaire.

SEANCE DU 30 JANVIER 1929

LA PATRIE

Au début de cette séance, M. Madec nous lit dans l'Evangile le récit de la fuite en Egypte et du massacre des Innocents. Il existe une analogie entre l'histoire de Jésus et celle de son Eglise : comme lui, elle aussi est persécutée... jusque dans notre France ! Disciples du Christ, nous devons travailler à lui rendre sa vraie place d'abord dans nos âmes, puis dans la société.

Puis la parole est donnée à Buors. Ce n'est pas sans raison, nous dit-il, qu'il vient nous entretenir de la Patrie : les innombrables actes de bravoure et de patriotisme accomplis par les héros de la guerre ne sont pas encore oubliés et cependant les sentiments patriotiques de la jeunesse française semblent menacés par des doctrines aussi perverses que le Communisme. Fondée sur des réalités extérieures et intérieures, l'idée de patrie est immuable et universelle. La Patrie est un groupement naturel et nécessaire. C'est faussement que certains philosophes se sont imaginés que cette idée de Patrie évoluerait au point de s'étendre à l'Humanité entière, car la Patrie est un fait autrement immuable que les Sociétés et les Nations. Buors nous expose ensuite nos devoirs envers notre patrie, dont les principaux sont l'amour et le dévouement à l'intérêt général ; il combat les doctrines erronées du chauvinisme et de l'impérialisme d'une part, et de l'autre de l'antipatriotisme. L'amour et le respect de la Patrie n'empêchent pas ceux de la famille, de la région, ni non plus de la Société des Nations. Et dans un appel émouvant, il nous demande de travailler à la prospérité de notre patrie, la France, qui a tant besoin de nous pour sortir de cette situation difficile de l'après-guerre.

Morvan se lève : il n'établit pas de distinctions exactes entre les diverses notions de Société, Nation, Patrie, Etat. Buors les lui expose clairement à l'aide d'exemples comme celui de la Pologne patriote qui ne fut pas toujours un Etat ou encore celui de la Nation juive qui n'a plus de patrie.

De Lannurien et Lebedeff posent quelques questions, puis André Pailler demande si le patriotisme passe avant le sentiment de la famille. M. Madec lui démontre que ces deux sentiments ne sont pas du tout opposés : en cas de guerre, par exemple, le soldat défend à la fois sa patrie et sa famille.

M. Madec expose ensuite à Balanant le principe du régionalisme qui permet de concilier l'amour de la grande patrie et celui de la petite ; il lui explique encore les divergences de mentalité entre les Etats-Unis d'Amérique et les Etats d'Europe. Puis Coïc fait remarquer que la langue n'est pas toujours un élément constitutif de la patrie, et Taniou s'élève un peu malencontreusement contre la langue bretonne, mais une juste réponse le satisfait. Après une remarque de de Lausalut sur la S.D.N., Quéau fait un réquisitoire contestable contre cette même Société. M. Madec lui montre le but excellent qu'elle se propose — éviter la guerre, — puis les heureux résultats déjà obtenus, dans l'ordre moral comme dans l'ordre pratique, par les moyens pacifiques et

juridiques qu'elle emploie. La discussion se termine par des observations de Taniou, Coïc et André Pailler.

Notre Directeur adresse de chaleureux remerciements à Buors, car, dans sa conférence, il s'est révélé philosophe dans le choix de ses arguments, dialecticien de valeur, puis conférencier éloquent et ému ; mais nous devons regretter l'absence de gestes.

Le secrétaire : LOUIS BELLEC.

SEANCE DU 9 FEVRIER 1929

LES CONGREGATIONS FRANÇAISES A L'ETRANGER

La lecture de l'Evangile comporte le récit de la visite de la Sainte Famille à Jérusalem, où Jésus, encore enfant, interrogea les Docteurs de la Loi. Deux réflexions principales s'en dégagent : nous aussi, nous devons croire en sagesse pour faire passer notre salut éternel avant les honneurs, les richesses, la culture... puis avoir confiance en Jésus qui nous écouterait toujours lorsque nous nous tournerons vers lui.

Une fois donnée la lecture du compte rendu de la précédente réunion, notre trésorier Lebedeff prend place à la tribune. Il vient attirer notre attention sur un sujet très actuel, le malaise dont souffrent les *Congrégations françaises à l'étranger*. Il nous rappelle d'abord très brièvement le sort fait aux Congrégations religieuses par les lois iniques de 1901 et 1904, dont les Missionnaires français ressentent la néfaste répercussion en dehors même de leur pays. Et il s'appuie sur des exemples incontestables. Il nous dit les vides inquiétants qui se font chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, particulièrement en Amérique Latine, où ils ont pourtant propagé la culture française. Il nous montre le péril qui menace l'œuvre entreprise en Afrique par les Pères Blancs, à l'instigation du Cardinal Lavigerie. Le gouvernement français reconnaît le dévouement et l'abnégation des missionnaires français ; pourquoi entrave-t-il donc leur recrutement en France ? — Depuis trente ans, le gouvernement allemand favorise de tout son pouvoir les œuvres missionnaires, qui sont très prospères, mais qui, bien entendu, servent indirectement à l'expansion allemande. Les Frères des Ecoles Chrétiennes et les Congrégations missionnaires d'Italie fournissent aussi à cet Etat une armée de pionniers qui se répandent dans tous les pays du monde. C'est donc faire sottement le jeu de l'étranger que de maintenir toutes ces mesures qui s'opposent au recrutement missionnaire chez nous. Certes, nous pouvons nous réjouir des progrès du catholicisme en pays païens, mais nous serions cependant trop naïfs de céder aux premiers venus tous les territoires conquis à l'influence française par nos vieux missionnaires.

L'auditoire approuve assurément le conférencier, car la discussion est peu animée. Mais Balanant se lève pour réclamer quelques éclaircissements sur les missions laïques que l'on a essayé de répandre dans les pays étrangers pour maintenir l'influence française. En réponse à une question de Bellec,

M. Madec fait un exposé du recrutement missionnaire dans les principaux pays du monde. Les Etats-Unis, encore pays neufs, envoient, depuis la guerre, des missionnaires en Chine. En Europe, l'Italie prend une bonne part à l'évangélisation des infidèles, l'Allemagne recommence à recruter intensivement les missions; et c'est d'elle que nous vient l'initiative de Cours d'Hygiène et de Médecine pour missionnaires. Des Anglais et surtout des Irlandais s'en vont nombreux vers les Dominions et les colonies britanniques. Enfin, la Hollande, qui devient de plus en plus catholique, envoie des apôtres sur plusieurs points du globe. Nous ne pouvons que regretter que la France mette ainsi obstacle à l'expansion missionnaire, car si les Français ne doivent pas être les seuls à évangéliser les païens, il faut cependant souhaiter qu'ils soient plus nombreux. Après une remarque de *de Lansalut*, André Pailler demande quelques précisions sur les Universités, les collèges et les écoles des Français à l'étranger. On lui répond en lui donnant des exemples comme l'Université l'Aurore en Chine ou encore l'Université des Marianistes à Tokio qui a exercé une si grande influence sur les officiers et les diplomates japonais.

Enfin, M. Madec félicite *Lebedeff* de sa conférence bien documentée et bien ordonnée, mais dont la monotonie d'une simple lecture a fâcheusement diminué l'intérêt.

Le secrétaire : LOUIS BELLEC.

SEANCE DU 20 FEVRIER

LE SYNDICAT OUVRIER

M. Madec nous lit ce soir le récit du début de la vie publique de Notre-Seigneur, alors que Saint Jean, dans le désert, vivant pauvrement, baptisait et prêchait la pénitence. Tirons de ce passage de l'Evangile une double leçon. D'abord Saint Jean fuyant au désert nous apprend par l'exemple que sur cette terre tout doit être subordonné à la préoccupation constante de faire son salut. Le Précurseur nous montre aussi qu'il ne faut pas avoir peur de prêcher aux foules la pénitence et la charité en effet nous devons nous occuper de notre salut tout d'abord, mais nous sommes aussi responsables dans une certaine mesure de l'âme de nos frères, et l'exemple, joint à la parole, est le meilleur moyen de les aider à rester dans la bonne voie.

Après le compte rendu de la séance précédente, *de Lansalut* monte à la tribune au milieu des applaudissements pour nous entretenir des *Syndicats ouvriers*. Il commence par nous faire l'histoire des syndicats, qui ne sont que le remaniement des corporations de l'Ancien Régime; puis il nous donne des chiffres effrayants sur les abus commis le siècle dernier dans le Nord, où les hommes et les femmes travaillaient chaque jour 14, 15 heures et quelquefois plus. L'orateur nous parle ensuite de la large part que l'Eglise a prise dans l'amélioration du sort des

ouvriers, sous les Papes Léon XIII et Pie X, et après avoir indiqué les avantages des syndicats ouvriers, il nous dit que le syndicat chrétien doit avoir nos préférences. A ses côtés, en effet, nous voyons les syndicats rouges comme la C.G.T. socialiste et la C. G. T. U. communiste qui veulent améliorer le sort de l'ouvrier en bouleversant les assises mêmes de la société. Rangeons-nous tous du côté des syndicats catholiques dont la belle devise est « Pour la justice, pour le progrès, mais non sans charité », encourageons-les, créons-en de nouveaux pour que la Croix triomphe encore du drapeau révolutionnaire.

La conférence souvent coupée d'applaudissements est très complète. On n'a que peu d'objections à poser. A. Pailler demande encore quelques explications sur les syndicats mixtes. On lui répond qu'il n'en existe pas beaucoup, les ouvriers préférant être indépendants des patrons, et que du reste Léon XIII a manifesté le désir qu'il en soit ainsi. Après quelques remarques de *Jean Pailler*, de *Bellec* qui fait remarquer que les ouvriers des différents syndicats peuvent présenter des requêtes communes et que même les non-catholiques peuvent entrer dans les syndicats catholiques en respectant les statuts; de *de Quatrebarbe* et de *Lebedeff*, le débat est clos.

M. Madec félicite l'orateur de sa conférence très intéressante, très bien documentée, parfaitement sue, débitée d'une manière vivante avec une voix très agréable.

Le secrétaire : F. DE QUATREBARBES.

SEANCE DU 2 MARS

LA PAPAUTE ET LA PAIX

Le passage de l'Evangile, que nous lit M. Madec, raconte le baptême de Jésus par saint Jean, précurseur du Christ. Une considération s'en dégage : Jésus a voulu se prêter à la cérémonie du Baptême pour nous en montrer l'importance. Par là, en effet, il nous fait enfants de Dieu, frères du Christ, ce qui nous avantage dès ce monde, mais nous oblige aussi à tenir nos engagements envers Dieu.

Le secrétaire donne lecture de son rapport, puis cède la place à *Armand Lautrou* qui nous parle de la *Papauté et la Paix*. Les premiers peuples chrétiens, nous dit-il, considéraient le Pape à la fois comme chef spirituel et temporel, de sorte qu'il est intervenu souvent dans les querelles entre princes. Au Moyen-Age, les papes maintiennent la trêve de Dieu et le respect des institutions. Grégoire XI, l'un des papes d'Avignon, s'efforce de mettre fin aux hostilités dont souffrent la France et l'Angleterre, pendant la guerre de Cent Ans. Après l'époque de la Renaissance, la Papauté défend encore les peuples chrétiens contre l'invasion musulmane des Turcs. Et les pontifes jouent le rôle d'arbitres des nations catholiques jusqu'à la Réforme et la constitution des gouvernements absolus qui amoindrissent son autorité durant deux siècles. En France,

l'effet du Concordat de 1801 est malheureusement diminué par le violent traitement que fait subir Napoléon I^{er} au souverain pacifique que fut Pie VII. Acclamé par les libéraux, à son avènement, Pie IX se voit dépouillé de ses États le 20 septembre 1870, après les troubles d'Italie. Mais cette chute temporelle accroît le pouvoir spirituel du Pape. Les états catholiques voient en lui le chef suprême, les états protestants admirent cette grande puissance morale près de laquelle ils se font représenter, enfin les pays de missions le vénèrent comme le grand protecteur et le promoteur de la vraie civilisation. Toutes les Nations reconnaissent le Pape. Léon XIII est l'arbitre de conflits comme celui qui surgit entre l'Allemagne et l'Espagne à propos des îles Carolines. Pie X réclame la paix dès le début du grand conflit européen et son successeur Benoît XV est souvent intervenu près des belligérants, par exemple en faveur des Belges, des prisonniers civils et des blessés captifs en Suisse. Et l'an dernier, Pie XI se réjouissait de la réconciliation de deux nations catholiques, la Bolivie et le Paraguay, car sa devise est encore : « *Pax Christi in regno Christi.* »

De Quatrebarbes se lève pour la discussion. Après l'avoir rapidement satisfait, M. Madec explique à André Pailler les rapports du Pape avec la S. D. N. Lors de son éloignement de la conférence de La Haye, Léon XIII protesta avec raison, mais, aujourd'hui, la situation du Pape vis-à-vis de la S.D.N. est plus délicate, car les membres peuvent recourir à la force : en cas de conflit, le Pape ne pourrait donc conserver assez son impartialité. Pie XI désire, semble-t-il, rester indépendant comme il l'a fait savoir au traité de Latran. Ce récent accord rétablit les rapports officiels entre la Papauté et l'Italie, mais les relations avec les autres nations du globe se continueront avec la même impartialité, car, par cet acte, le Pape est redevenu indépendant sans se soumettre au fascisme, comme le prétendent certains. Quéau demande ce que deviendrait le Pape si l'Italie voulait reprendre la Cité Vaticane. C'est là, lui dit-on, une supposition peu vraisemblable ! Coïc prétend que le Pape pourrait prendre parti dans un conflit. M. Madec lui répond qu'il est difficile de bien discerner dans les cas délicats et que le Vatican doit se placer en dehors des conflits. Le Pape proteste cependant contre les actes inhumains, comme la déportation des femmes belges et la guerre sous-marine, parce qu'il est le gardien de la justice et de l'humanité. Enfin, dit M. Madec à de Quatrebarbes, le Pape n'intervient au Mexique pour soutenir les catholiques que parce qu'il y est obligé pour sauver les bien spirituels.

M. Madec félicite Lautrou de son rapport bien documenté. Malheureusement, une légère monotonie dans le débit et l'absence de gestes diminuèrent la valeur de ce travail solide !

Le secrétaire : LOUIS BELLEC.

SEANCE DU 14 MARS

LA J. O. C., LE COMMUNISME

Sur les bancs du cercle, aujourd'hui, les auditeurs sont plus pressés que de coutume et de nombreuses dignités entourent la

tribune. Après un mot de bienvenue de Monsieur le Supérieur aux professeurs et aux élèves de Lesneven — car ce sont eux que nous avons l'honneur de recevoir — la parole est donnée par notre Président à un de nos hôtes, Roger Dauréac, qui doit nous entretenir de la *Jeunesse Ouvrière*, ou plus simplement la J. O. C. Il nous dit de ne pas croire l'ère des croisades terminée ; sans doute les belligérants ne sont plus des chevaliers bardés de fer comme au temps de Saint-Louis, ce sont des jeunes ouvriers dirigés par des prêtres au grand cœur, qui luttent contre le fléau terrible qui a nom : l'immoralité des grandes villes. Dès 14 ans en effet les jeunes gens des deux sexes sont précipités dans le gouffre des usines, là les mauvais exemples, les mauvais journaux, les brochures pornographiques et toutes les obscénités qu'ils entendent continuellement ne tardent pas à pourrir leur cœur, et ces jeunes adolescents, perdent chaque jour un peu de leur franchise, un peu de la limpidité de leurs yeux. Le Pape Léon XIII avait vu le danger et en 1891 dans son encyclique « *Rerum Novarum* » il jette le cri d'alarme. Et c'est en 1924 seulement que, enthousiasmés par un de leurs prêtres, M. l'abbé Cardine, les jeunes catholiques Belges se sont dressés pour ramener à la religion et par là même à la morale bon nombre de leurs frères égarés, et pour arrêter le flot sans cesse grossissant de l'immoralité avec cette belle devise : « Entre eux, par eux, pour eux. »

Rien n'a été négligé : des cercles ont été fondés, des meetings, des réunions ont été tenus, des salles de cinéma ont été construites. Les liens fraternels furent ainsi resserrés. Sous la direction de supérieurs et de maîtres appartenant à l'élite, les jeunes ouvriers reçoivent une formation intellectuelle, morale, professionnelle remarquable : « Comme on le voit rien n'est laissé à l'ombre, tout y est à sa place. »

Le grand ennemi du Jociste, est le communisme, qui, en effet, pour s'implanter, n'hésite pas à flatter les passions les plus basses. Il faut croire que nos jeunes pionniers menacent d'être des ennemis dangereux, puisque nous voyons des révolutionnaires de marque s'effrayer du progrès continu de la J. O. C...

Les Jocistes veulent avant tout leur liberté de conscience. Ne sont-elles pas magnifiques ces réparties de jeunes Jocistes. L'un d'eux répond avec une exquise rudesse à l'un de ses camarades d'usine qui lui tient des propos malsonnants : « Vous faites partie des gens cochons, laissez les gens propres, allez avec les cochons ! » ; et n'est-elle pas la preuve d'un grand cœur la réplique de cet autre à un ouvrier qui se moquait de ce qu'il allait à confesse : « J'y vais 1^o parce que cela me plaît ; 2^o parce que cela me regarde, 3^o parce que cela ne vous regarde pas. » La J. O. C. s'occupe aussi de la situation matérielle des ouvriers et crée pour eux des caisses d'épargne et de petites banques.

Cette belle œuvre ne s'est introduite en France, que depuis Octobre 1926, grâce à l'initiative de l'abbé Guérin, prêtre de Clichy. Dans les deux pays, le nôtre et la Belgique, elle est organisée de la même façon. Il y a d'abord un secrétariat général qui est le « cerveau de l'œuvre », puis des fédérations régio-

nales, divisées à leur tour en réunions communales. Les progrès ont été rapides, lors du congrès qui s'est tenu à Paris en 1928, la J. O. C. comptait 140.000 adhérents, réunis en 16 fédérations régionales.

Encourageons cette œuvre, nous servons à la fois l'Eglise et la France.

A. Pailler, notre président, se lève alors pour remercier Dauréac de son remarquable discours, après quoi Coïc prend la parole pour nous parler du « Communisme ».

★★

Contrairement à ce que croient ceux qui ont peur de l'effort, le communisme fait de grands ravages de nos jours, séduisant une foule de naïfs par ses fallacieuses promesses. La pernicieuse doctrine peut se résumer en ces termes : communauté des biens, abolition de la propriété individuelle au profit de la collectivité. Le communisme repose sur trois faits prétendus indéniables, l'évolution économique, l'injustice créée par le système de la plus value et l'inégalité des classes. Les faits démentent ces théories. Il ne faudrait pas que les communistes arrivent au pouvoir, sans quoi toutes les richesses passeraient aux mains de l'oligarchie départementale et le reste du pays serait réduit au plus noir paupérisme comme actuellement en Russie. Il est impossible aussi que le patron donne à l'ouvrier toute la valeur de son travail, sans quoi il ne pourrait faire face à ses dépenses et réaliser l'honnête bénéfice auquel il a droit. Quant à dire que la lutte des classes finira avec le début du règne communiste, quelle utopie!! En attendant, pour arriver, ils veulent recourir à la Révolution et ils parlent du « Grand Soir » comme de l'unique moyen de rétablir à la place qui lui est due le Dieu-Individu.

Il ne faut pas que le communisme gagne du terrain : avant de pénétrer plus avant, il faudra que ses partisans nous renversent, « nos poitrines formeront la digue de granit contre laquelle viendra se briser la marée communiste... qui est une œuvre d'envie et de haine, tandis que celle des catholiques est une œuvre de paix, de conciliation, d'apaisement et d'amour. » Dans notre tâche, nous serons soutenus par la charité chrétienne, « qui calme la soif de mieux être, mais aussi par surcroît remplit notre cœur de la satisfaction que donne l'accomplissement du bien. »

Ces deux discours vraiment merveilleux ont été très bien débités et avec conviction ; aussi M. le Supérieur, malgré les tonnerres d'applaudissements que les orateurs ont soulevés à chaque instant par leur noble enthousiasme, nous demande-t-il un ban pour chacun de nos deux camarades.

F. DE QUATREBARBES, secrétaire.



La Vie Sportive

A SAINT-POL, le 14 Mars,
l'Institution N.-D. du Creisker bat le Collège St-François
par 3 buts à 1

Il est 11 heures et quelques minutes lorsque nos amis de Lesneven font leur entrée dans la Salle du Cercle d'études. M. le Supérieur souhaite à nos hôtes d'un jour la plus cordiale bienvenue ; il est heureux de recevoir aujourd'hui encore une délégation du Collège Saint-François dont il garde un si aimable souvenir. Il regrette l'absence de M. l'abbé Herry, qui, depuis longtemps, se faisait une joie d'assister à toutes nos réunions.

M. l'abbé Madec invite alors notre camarade Dauréac, de Lesneven, à monter à la tribune. L'orateur nous entretient excellemment de cette Croisade des temps modernes, dont l'influence est si bienfaisante dans le monde : la J. O. C. Sa voix ardente et convaincue, ses gestes amples et assurés lui gagnèrent dès l'abord notre sympathique attention. Sa conférence fut vraiment intéressante et l'écho nous en restera.

A Dauréac succède notre condisciple Jean-Louis Coïc, qui parla du Communisme, sujet ardu, à la vérité, que l'orateur développa d'une manière très satisfaisante puisque personne ne se leva pour contredire.

La séance était terminée.

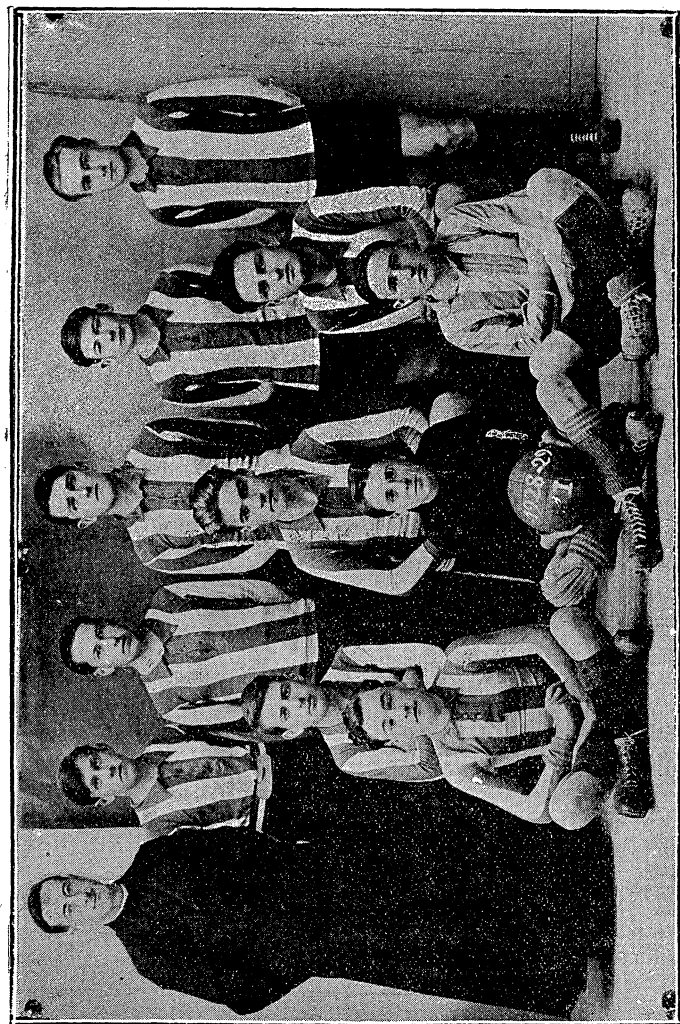
★★

A deux heures, les équipes se présentèrent sur le terrain dans la formation suivante :

Collège Saint-François :

		Guennégan		
		Vourc'h	Ramonet	
	Calvez	Ségalen	Luguern	
Jacob	Quéméner	Kerspern	Keraudy	Dénier
Jézéquel	A. Cadiou	Morvan	Hélary	Cazoulat
	Tournellec	Le Gall	Caroff (4°)	
	Lintanff	Glémarec (4°)		
		R. Péron (3°)		

Collège du Creisker :



Institution N.-D. du Creisker

ÉQUIPE PREMIERE

Jézéquel,

Cadiou,
Caroff,
Glénarec,

Morvan,
Le Gall,
Péron,

Hélary,
Tournelles,
Lintanff

Cazoulat,

Lesneven engage et descend rapidement dans notre camp. Nos arrières, surpris, semblent hésiter. Aussi, durant quelques minutes, les lesneviens vont bombarder nos buts, mais en vain, car *Péron* semble en forme et fait bonne garde.

Nos équipiers s'organisent et, sur un long dégagement de Lintanff, l'aile gauche va amener le désordre dans le camp de Saint-François. Les beaux centres de *Cazoulat* seront, hélas, mal repris et n'inquiéteront guère le goal lesnevien qui saura aisément parer les shoots.

Après quelques corners de part et d'autre, sans résultat, le jeu se fixera longtemps au centre et rarement il nous sera donné d'assister à de jolies phases de jeu. Quelques minutes avant la fin de cette première mi-temps, sur mauvais blocage de *Péron*, *Kerspern*, qui avait suivi, rentrera à bout portant le premier but.

Lesneven : 1 — Saint-Pol : 0

★★

Le début de la seconde mi-temps offrit peu d'animation. Nos amis semblent vouloir vivre sur l'avance qu'ils ont acquise durant la première manche, tandis que les verts et blancs paraissent incapables de réagir contre l'inertie qui souffle sur leur camp. Un jeu en hauteur et peu précis : ainsi durant un quart d'heure. Enfin, sur la pression de *Lintanff*, et surtout de nos demis, de *Le Gall* en particulier, qui durant toute la partie se dépensera sans compter, nos avants accaparèrent le ballon et descendirent vers *Guennégan*. Un corner en notre faveur, bien botté par *Cazoulat* et le ballon rentrera après un cafouillage.

Lesneven : 1 — Saint-Pol : 1

★★

Ce premier succès eut pour conséquence de stimuler l'ardeur des nôtres qui veulent vaincre et de Saint-François qui ne veut pas se laisser battre. Les demis Lesneviens, durant la partie, fournirent un gros travail, lançant sans cesse leurs avants, qui manquent parfois de précision. Aussi est-ce encore Saint-Pol qui, par deux fois, trompera la vigilance de *Guennégan*. *Cazoulat* et *Berrie*, qui remplace *Hélary* blessé rentreront les deux derniers buts.

Et c'est sur ce résultat : Saint-Pol : 3 — Lesneven : 1, que fut sifflée la fin.

★★

Une défaite et une victoire : tel fut le bilan de la saison. Réjouissons-nous en tous cas de la cordialité qui règle nos rencontres traditionnelles, et souhaitons pour l'avenir la même douce et réconfortante fraternité, en l'honneur et renom du Creisker et du Collège Saint-François.

C.

Quelques Pensées sur le Jeu. .

... Quand je me renseigne auprès de vos maîtres sur quelqu'un d'entre vous, disait Mgr Baunard, je demande souvent s'il joue bien...

...Un célèbre chirurgien de Paris disait au Frère infirmier de Passy, qui lui amenait un enfant blessé au jeu : « J'aime les maisons où l'on se casse les membres en jouant. »

« Vous avez un grand avantage sur nous, disait un inspecteur de l'Etat à un chef d'institution libre, vous faites jouer vos élèves. »

ÉPHÉMÉRIDES

JEUDI 7 FEVRIER. — Sur le soir, les collégiens attendent avec quelque impatience le résultat du match traditionnel Lesneven-Saint-Pol. La rencontre s'est opérée sur le terrain de Saint-François qui a remporté une nouvelle victoire par 4 buts à 2... A charge de revanche, sans doute !

LUNDI, MARDI, MERCREDI 10-11-12. — L'Adoration des Quarante-Heures a conduit au pied du Divin Prisonnier du Tabernacle les dévots de l'Eucharistie et l'Institution N.-D. du Creisker y a eu sa part.

Le Congé des Gras a été supprimé sur la demande de Mgr l'Evêque.

JEUDI 14. — Aujourd'hui, sortie du mois, devancée de huit jours en raison de la date du départ en vacances.

VENDREDI 15. —

Aujourd'hui, collégiens se lèvent

Bon matin

Mais ils croient qu'ils rêvent

En revoyant leur jardin.

Car l'herbe a l'air en farine

Et tant mieux !

Ou bien en poussière fine

De brillant sucre durci.

Oui, le givre couvre branches

Et rameaux

Tout pareil aux plumes blanches

Des grands cygnes, rois des eaux.

Puis il borde chaque feuille

D'un feston

Si joli que l'on en cueille,

Mais, hélas ! tout cela fond.

Bientôt le beau givre passe

Et tant mieux !

Car les fleurs, prenant sa place

Refleuriront en tous lieux.

JEUDI 21. — Un service et une messe de Requiem ont été célébrés ce matin à la chapelle du Creisker, pour le repos de l'âme de *Jean Guével*, de *Pleyber-Christ*, et *Louis Hamon*, de Taulé, anciens élèves, récemment décédés.

Les acteurs ont eu la faveur de leur traditionnelle promenade. Carantec a revu, cette année encore, la bande joyeuse qui, sous la conduite de MM. l'Econome et Golias, s'est déclarée le soir ravie de sa journée. On le serait à moins!

Le *Tableau des Avis* portait : « A 16 h. 30, Conférence de M. le Chanoine *Saluden* : « *La Révolution à Brest et à Saint-Pol.* »

Certains purent s'attendre à un exposé suivi et sans doute quelque peu aride des principaux faits de la Révolution dans ces deux villes. C'était mal connaître le conférencier et sa manière si vivante, si personnelle de conduire son auditeur parmi les hommes et à travers les événements du passé.

En la circonstance, un passé dont la seule évocation appelle en chacun l'affluence des souvenirs d'histoire. Pourtant, cette monstrueuse Révolution, dont on a déjà tant dit et tant écrit, dérobe encore à des regards modernes beaucoup de sa sombre réalité. Des innombrables êtres humains, les uns notoires, les uns sympathiques, qu'elle entraîna dans son vertige, combien — que nous appelons connus — ne le sont en fait que par un nom, une silhouette un instant aperçue s'agitant sur un fond de décor qu'il lamine l'embrasement d'un régime.

Ainsi plusieurs parmi nous sans doute n'entendaient pas pour la première fois les noms de *Claude Laporte* et de l'*Abbé Branellec*. Mais que savions-nous de leur vie? Peu de choses, c'est sûr. Il est vrai que ni l'un, ni l'autre ne joua dans le drame de l'époque un rôle de premier plan... Qui nierait pourtant la personnalité attachante qu'ils revêtirent à nos yeux? L'exposé de leur vie héroïque et sans détours par une parole autorisée, avec cela vivante, alerte, sympathique, suffit amplement à expliquer cet intérêt.

Et d'abord, quelle charmante promenade à travers le Brest du temps passé! Là-bas, en effet, sur l'écran lumineux, des visions successives soutiennent l'effort de nos imaginations qu'aiguillonne un verbe évocateur. A paru en premier lieu un Brest embryonnaire, si différent de l'actuel, réduit à quelques maisons, à quelques tours, à

quelques vaisseaux : celui de 1640. Une enjambée d'un siècle et demi. Voici, *rue de la Vieille-Corderie* — aujourd'hui rue Marcellin-Berthelot — une maison à encorbellement; au-dessus de la porte, une enseigne au style délicieusement suranné se balance : Louis Laporte, perruquier. Céans on fait la barbe et le poil. C'est la demeure natale du futur abbé Laporte. — Une heure durant, au rythme d'une parole aisée, nous suivons ce prêtre dans les différentes étapes de sa vie si bien remplie : chez les Pères Jésuites, au Collège royal d'Orléans, à Saint-Louis de Brest, aumônier des Gardes de marine. Et puis c'est la Révolution, le vote de la Constitution civile du Clergé... On connaît l'attitude de l'abbé Laporte vis-à-vis de cette mesure.

Après des fortunes diverses, il échoue avec d'autres ecclésiastiques à la prison des *Carmes de Paris*. — A partir de ce moment, une légère émotion nuance la voix du conférencier : l'auditoire y sent très sûrement l'annonce de la fin. Elle arrive le 2 septembre 1792 et ce fut l'apothéose sanglante que l'on sait. — Il faut renoncer à transposer ici toute impression de séance. Bornons-nous à indiquer que s'il est vrai que l'histoire doit être avant tout une résurrection du passé, eh bien! nous assistâmes ce jour-là à un remarquable et inoubliable cours d'histoire. Rien ne fut épargné, pas même le détail rare et pittoresque à la Lenôtre : tel le sinistre geste de *Danton* à la tribune, celui du misérable qui cloua au sol d'un coup de pique l'archevêque d'Arles, *Mgr du Lau*, jusqu'à ce funèbre chant des Litanies des Agonisants qui domina tout l'horrible massacre allant s'affaiblissant sans cesse avec le nombre des survivants...

Le même talent, le même souci de précision et de couleur locale — que seule autorise une probe et patiente investigation préalable — donne encore tout le relief désirable à la figure de l'*abbé Branellec*, né au diocèse de Léon en 1759, mort sur l'échafaud à Brest en 1794. De sa vie, nous avons surtout retenu qu'il fut « curé » du Minihy à Saint-Pol-de-Léon. Mais ici encore, c'est le même fait qui se grave : la conversation pateline de ce membre du Comité de surveillance avec le petit garçon porteur de la lettre à l'Abbé Branellec, mais nous y assistions, rue des Carmes; nous étions là également quand les « bleus » écartant l'armoire à linge découvraient la cachette du pauvre prêtre et mettaient la main sur lui; sans doute aussi plus

d'un à ce moment ressentit quelque chose du coup qui frappa la veuve Le Guen de Kerveison...

Et que dire de l'épisode de « Gabriel » ? Il n'est peut-être pas exagéré d'affirmer que, lorsque le conférencier en arriva aux paroles de la Mère après le repas du soir : « Prions maintenant pour l'âme de Gabriel... », l'auditoire avait atteint le summum possible de l'émotion intérieure.

Nous entendrons encore, souhaitons-le, en semblable réunion, au Collège du Creisker, l'éloquente et substantielle parole du Chanoine *Saluden*.

MARDI 26. — Les opérations du « P'tit Bac » commencent aujourd'hui. C'est une rude épreuve; mais, même si les examinateurs vous ont loyalement « recalés », « on espère toujours. » Pourquoi pas ?

JEUDI 28. — 2^e Conférence artistique sur l'Architecture par M. Heuzé : L'art moderne, architecture, sculpture, mobilier, etc...

SAMEDI 2 MARS. — Notre-Seigneur entra au Cénacle « januis clausis » ce que les sixièmes — oh ! pas tous — vous traduiraient bravement, sans l'ombre d'une hésitation, « par les portes closes ». Ah ! ce fameux ablatif absolu ! Maître Pacôme s'irriterait bien plus d'une fois en présence de solécismes des nouveaux « Claude » et « Robert » de la création. Mais pourquoi s'emporter ?

Tantaene animis mortalibus irae! Car, enfin ne faut-il pas plutôt se réjouir avec les sixièmes qui, ce matin, ont trouvé de l'étude porte close, et ont bénéficié — qui songerait à s'en plaindre ? — d'une récréation supplémentaire et bien matinale... Quelques-uns, disent les mauvaises langues, escomptaient semblable chose pour huit heures, mais la patience du serrurier a eu raison de la serrure qui, depuis ce jour, fonctionne à merveille...

MARDI 5. — La fête de M. l'Econome, remise ou devancée, je ne sais, nous vaut cet après-midi une promenade supplémentaire et un menu digne de sa bonté... Ne l'accuse-t-on pas parfois de trop bien traiter ses enfants ? Le reproche ne tient pas debout...

JEUDI 7 MARS. — Cette fois encore la sortie mensuelle est devancée... Elle devait avoir lieu le 21, huit jours — les collégiens vous diraient six jours, eux, car ils savent

compter dans ces cas-là, et ce ne sont pas des cas rares, comme dit l'autre — huit jours avant les vacances... Les haltes, de la sorte, sont mieux ménagées et nous les devons à la paternelle bonté de M. le Supérieur.

JEUDI 14. — C... vous a donné plus haut le compte rendu détaillé du match-revanche avec l'équipe Saint-François. Spectator lui laisse la parole... Il faut une compétence spéciale pour traiter de ces affaires-là, où arbitres souvent ne réussissent point à s'entendre.

DIMANCHE 17. — Les musiciens ont pris part, une part active, à la grande procession de clôture d'adoration, dans la coquette petite ville de Roscoff. M. le Recteur leur avait fait l'honneur de les inviter à rehausser par leur présence l'éclat des cérémonies. « Dans le chœur, les musiciens du Collège de Saint-Pol se pressent, heureux d'avoir contribué par leur gracieux concours si apprécié à la gloire du Grand Roi. » C'est en ces termes que la Semaine Religieuse de Quimper a noté notre présence à Roscoff. Heureux ! Oui, certes ; nous écoutions chanter notre âme aux refrains de nos instruments. Les vieux airs résonnaient, clairs sous le grand ciel... Il y a de ces sorties qui vous font plaisir. Merci, Monsieur le Recteur...

21 MARS. — M. Saccadas termine ce soir le cycle des Conférences artistiques en nous parlant de la musique : Mozart et Mendelssohn...

MERCREDI 27. — Déjà, dans le lointain, luit l'aube de Pâques... Il est temps de partir... Partez, gais écoliers, partez ! Hélas !

Le grand parc est désert, les cours silencieuses ;
Et comme des vieillards qui parlent d'avenir,
Les vieux arbres, branlant leurs têtes soucieuses,
Semblent se demander : « Quand vont-ils revenir ? »

★★

15 AVRIL. — Quand ? Les re-voici ! Moins de trois semaines ont suffi pour l'épanouissement des joues et des belles couleurs. Au vrai, la Providence a gâté les heureux collégiens en leur prodiguant un gai soleil.. Eurent-ils jamais vacances plus belles ?

Mais quel changement à notre retour ! De l'antique demeure qui abrita tant de générations, il ne reste plus trace... Dans la cour d'honneur s'entassent pierres, plan-

ches et matériaux de toutes sortes, d'où sortira bientôt une aile toute neuve... Tristesse des choses qui ne sont plus!... Autres temps, autres mœurs! Mais réjouissons-nous... Au moins le papier conservera mémoire du passé... et l'araucaria planté en 1910 continuera de monter, de monter... avec les générations de l'avenir...

18 AVRIL. — Les élèves de Philosophie, de Mathématiques élémentaires et de Première ont participé ce matin au concours organisé par l'Association Catholique des Chefs de Famille de la Région brestoise...

DIMANCHE 21. — La retraite s'ouvre ce soir, prêchée par M. l'Aumônier des Ursulines... Spectator cède ici encore la parole à son confrère...

SPECTATOR.

“RECETTES INFAILLIBLES”

offertes aux apprentis-bacheliers

par plusieurs Professeurs et beaucoup d'expérience

La masse des connaissances n'est au baccalauréat qu'un avantage secondaire. La question vraiment prépondérante est d'avoir au moins acquis une méthode de travail parfaitement nette, régulière.

— Mieux vaut n'avancer que du certain. Dans le doute, abstiens-toi.

— Une lacune vaut toujours mieux qu'une bêtise.

— Le candidat ne doit jamais oublier que c'est lui d'abord à travers la question posée qui intéresse l'examineur.

— Ignorance avouée est à moitié pardonnée.

— Avoir un ordre fixe de recherches, c'est permettre la venue et la disposition favorable de ces fameuses « idées » dont tant de candidats se proclament privés.

— Il n'y a qu'une façon pour vous de rechercher sans danger à être « personnel » c'est de ne pas copier, de ne pas répéter littéralement ce qui a été écrit par un homme d'un autre âge, mais de montrer que vous avez compris ce qui vous est enseigné, puis de le dire en un style aussi dénué d'artifices que possible.

Le Coin des Anciens

Excuses

Le Secrétaire du Bulletin prie ses lecteurs et amis d'excuser le retard involontaire apporté à la Rédaction du Creisker. Celui-ci se fait rare!... Les correspondances aussi, hélas! Si l'on voulait bien nous aider...

★★

Le dernier numéro du Bulletin, en raison d'un excédent de poids, a, paraît-il, été taxé dans certains bureaux de poste. Qu'on veuille bien excuser encore cette involontaire distraction et ne pas se formaliser si, à l'avenir, de pareils faits se renouvelaient! Nous en sommes les premiers confus et ennuyés, et nous prions nos abonnés de croire, en toute occurrence, à notre entier dévouement.

DEUILS

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et amis :

Louis Hamon, de Taulé, ancien élève, décédé le 5 février, à l'âge de 18 ans.

Jean Hamon, commerçant, Rue Penal-Liorzou, Saint-Pol-de-Léon, décédé le 15 février et inhumé à Landivisiau.

Jean Guével, ancien élève, frère de Joseph, Yves et Louis Guével, élèves de 3^e, 4^e et 6^e, décédé à Pleyber-Christ le 13 février à l'âge de 20 ans.

Mme Pouchart, mère de M. l'abbé François Pouchart, décédée à Saint-Pol-de-Léon le 20 février, à l'âge de 60 ans.

Mme Clec'h, mère de M. l'abbé Cleic'h, Directeur au Grand Séminaire de Quimper, décédée à Brest le 12 mars.

Mme Sœur Marie-Léontine, tante de Paul et Louis Manach, élèves de 4^e et de 5^e, décédée au pensionnat Sainte-Anne à Quimper, le 7 février.

M. Paul Seité, frère de Pierre Seité, élève de 5^e, décédé le 7 mars à l'âge de 22 ans.

M. Yves Autret, oncle de Louis Morel, élève de 4^e, décédé à Ploudalmézeau le 27 janvier.

Mme Vve Pichon, grand-mère de Pierre Sibiril, élève de 4^e, décédée à Pleyber-Christ le 7 mars.

M. J.-M^{ie} Mescam, frère de Sœur Marie-Bernard, ancienne supérieure au Collège, décédé le 6 avril.

M. Paul Philippe, ancien élève, capitaine au Long-Cours, décédé à l'Ile de Batz, le 29 mars.

Le R. P. *Biannic*, des Missions Etrangères, décédé au Japon, pour qui un service solennel a été célébré à Plouzévédé le 4 avril.

Mme *Le Bihan*, mère de Pierre Le Bihan, élève de 4^e, décédée à Carantec, le 4 avril.

M. l'abbé *Colléter*, ancien recteur du Conquet, décédé le 15 mars, à l'âge de 69 ans.

M. l'abbé *Conseil*, Curé-Doyen de Saint-Thégonnec, décédé le 12 avril, à l'âge de 54 ans.

M. *Guillaume Jan*, frère du R. P. Jan, supérieur de l'Ecole Apostolique N.-D. du Sacré-Cœur, décédé à Corbeil (Seine-et-Oise), le 20 avril, à l'âge de 34 ans.

Sœur *Anne-Marie Quéré*, en religion sœur Sainte-Anne, religieuse tourière, décédée le 8 avril, à l'âge de 41 ans, dont 17 de profession religieuse.

M. l'abbé *Cocaign*, décédé le 9 avril à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon.

M. *Le Gall*, boucher, décédé à Saint-Pol-de-Léon.

M. *Paul Tanguy*, cousin de M. Golias, professeur, décédé le 29 avril, à Quimper.

Mme *Feutren*, mère de Jean Feutren, élève de seconde, décédée le 29 avril.

Mme *Marie Roignant*, grand-mère de Charles et de François Fichot, décédée à Saint-Pol le 20 avril.

Mme *Fichot*, de Mézarc'hant, mère de Charles et de François Fichot, élèves de 4^e et de 6^e, décédée à Saint-Pol-de-Léon, le 28 avril.

Mlle *Gabrielle Pondaven*, sœur de M. le Recteur de Porspoder, décédée à Porspoder le 2 mars.

De Profundis!

André LE ROUX

1901-1928

André Le Roux est mort le 10 décembre 1928 à l'âge de 27 ans, à l'Hôpital de Pointe-Noiré (Congo). La terrible nouvelle nous est parvenue par dépêche du Ministère de la Guerre le Samedi 16 Décembre, au soir même du jour où une lettre de notre ami, annonçant son prochain retour, était arrivée à sa famille. On devine la douleur des pauvres parents qu'une foi profonde et une admirable résignation chrétienne ont pu seules soutenir dans leur épreuve.

André Le Roux était né à Saint-Thégonnec, où son père exerçait les fonctions de chef de gare. Par sa mère, il était Roscovite et tel il se considéra toujours. Son frère Paul et lui entrèrent en octobre 1911 à l'Institution N.-D. du Creisker et les nombreux succès qu'obtinrent au collège les deux frères laissaient entrevoir un avenir des plus brillants. On eût pu croire qu'André serait entré un jour comme son aîné au Grand Séminaire. Sa piété, son ardeur, sa générosité, ses goûts d'apostolat semblaient le désigner tout naturellement pour le service des âmes.

En 1918, il tourna ses regards vers les études de médecine. A Angers, puis à Brest, il se prépara à entrer à l'Ecole de Santé navale de Bordeaux, d'où il sortit trois ans après avec le grade de Médecin Aide-Major Colonial. Il fut désigné pour l'Afrique Equatoriale française. Plusieurs de ses anciens condisciples l'y avaient précédé et, dans ces immenses solitudes du Congo, à plusieurs dizaines de kilomètres les uns des autres, ils se sentiraient néanmoins en famille, ayant tous grandi à l'ombre du même clocher. Lui, du moins, vivra là-bas, pendant deux ans, entouré de l'estime et de l'affection générale, ainsi qu'en témoignent les nombreuses lettres qui nous sont parvenues depuis sa mort.

Deux ans de rudes travaux sous le soleil équa-

torial devaient peu à peu miner une santé robuste pourtant. Mais laissons la parole à nos correspondants.

**

C'est le Père N. Moysan, de Bodilis, missionnaire à Brazzaville, un condisciple d'André Le Roux, qui écrit :

« André devait rentrer ; ses deux ans étaient terminés. Il voulait faire trois ans : il était jeune, fort et taillé pour vivre longtemps. L'homme propose, Dieu dispose. Pauvre André ! Il se trouvait dans un secteur du chemin de fer, et là, la maladie est venue le surprendre, la typhoïde, presque inconnue dans ce pays. Il a été évacué d'urgence sur l'hôpital de Pointe-Noire. Le 10 décembre, il rendait son âme à Dieu entre les bras du Père Marion, des Côtes-du-Nord, récemment arrivé à Loango. Le Père a dû vous écrire ou vous écrira avec tous les détails consolants qui ont accompagné sa mort. Il l'a vu le Samedi, le Dimanche et encore le Lundi. Il a reçu les derniers sacrements en pleine connaissance : lui-même, dès son arrivée à Pointe-Noire, avait fait appeler le Père. Il est mort en très bon chrétien, et cela a été une vraie consolation pour moi de l'apprendre ce soir par la lettre du Père Marion. C'est par les médecins de Brazzaville (1) que j'avais appris sa mort. Eux-mêmes m'ont demandé de dire une messe pour le repos de son âme. Je l'ai dite ce matin même : tous les médecins y assistaient ainsi que beaucoup d'Européens : l'Inspecteur général du Service de Santé était au premier rang. André avait beaucoup d'amis... »

Voici donc ce qu'écrivait le Père Marion à la famille : Vous avez sans doute déjà appris la triste nouvelle de la mort de votre fils, le D^r Le Roux. Il a été emporté vite et bien jeune. Mais dans cette douloureuse circonstance, ce sera pour vous une consolation

(1). A 400 kil. de Pointe-Noire.

de savoir qu'il est mort, comme il avait vécu, c'est-à-dire en bon chrétien.

Je ne l'avais point encore connu, mais je n'avais entendu parler de lui qu'en excellents termes. Le Docteur qui le soignait m'a tenu au courant de sa maladie. Il espérait bien le sauver. Mais au moment où on le voyait entrer en convalescence, il y a eu une complication.

Je suis allé à l'hôpital le samedi 8 dans l'après-midi. Le Docteur Le Roux ne pouvait plus parler, mais il avait toute sa connaissance. Il a été très heureux de me voir et m'a serré la main longuement.

Je lui ai porté les derniers sacrements dans la matinée du dimanche. Il s'en est très bien rendu compte et a même essayé de faire son signe de Croix.

La nuit du dimanche au lundi a été très mauvaise. Je l'ai revu le lundi matin. Il était très bas. Dans l'après-midi, voyant qu'il allait plus mal, j'ai récité les prières des agonisants, et il est mort très doucement, vers 5 heures, en disant merci au docteur qui l'avait soigné.

On l'enterrait mardi vers 4 heures 30. Une nombreuse assistance d'Européens l'accompagna au cimetière. Tous ces témoignages de sympathie ne m'ont pas étonné, surtout quand j'ai appris toute l'estime qu'il s'était acquise par son amabilité et son dévouement.

Après une bonne vie, il a eu une bonne mort. C'est assez rare par ici. Et nous devons remercier le Bon Dieu pour cette grande grâce qu'il lui a faite, et l'exemple qu'il nous a donné.

Il repose en paix dans le petit cimetière de Pointe Noire. Il y repose comme un bon chrétien et aussi comme missionnaire, car il était venu dans ce pays pour faire le bien et ses bons exemples n'ont pas été sans influence certaine sur tous les noirs qui l'ont approché... »

A ces déclarations d'amis, le docteur Le V...., médecin-chef du service de santé de Pointe Noire, vient ajouter son propre témoignage et les rensei-

gnements qu'il donne sur notre cher ami complètent d'une façon intéressante les lignes qu'on a déjà lues :

« Le docteur Le Roux que je connaissais et appréciais pour l'avoir reçu au cours de ses séjours à Pointe Noire, jouissait d'une estime générale auprès de ses chefs et de ses camarades qui appréciaient en lui la droiture de son caractère, son dévouement et son sentiment si profond du devoir.

Nous lui avions donné, ma femme et moi, toute notre amitié, et je ne puis vous dire combien il nous a été pénible de le voir s'éteindre si jeune et si plein d'avenir, et pour moi particulièrement qui dirigeais son traitement pendant sa maladie de voir mes efforts impuissants à sauver notre jeune camarade...

Le Roux fut évacué sur l'hôpital de Pointe Noire le vendredi 23 novembre et y parvint à 18 heures. Le lundi précédent, déjà souffrant sans que rien ne fit percevoir une maladie grave, il avait rejoint son poste, après un court séjour à Pointe Noire où il était venu accompagner son camarade de promotion le docteur F..., s'embarquant à destination de Bordeaux.

Dès son arrivée, le 23, Le Roux présenta des symptômes de fièvre typhoïde grave. Pourtant, après un traitement de deux semaines, la fièvre était tombée, et je conçus à ce moment, un bon espoir de sa guérison.

Malheureusement dans les journées du 8 et du 9, l'état s'aggrava de telle sorte que tout espoir sembla perdu, et qu'il s'éteignit le 10 à 18 heures, calme et sans souffrance, ayant perdu connaissance depuis le matin.

...Le corps reposa, sous les couleurs nationales, jusqu'à son inhumation, dans une salle de l'Hôpital transformé en chapelle ardente.

L'inhumation eut lieu à 17 heures, le 11 décembre. Tous les Européens de Pointe Noire, une foule émue, avaient tenu à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure. Le cercueil revêtu d'un drap mortuaire aux couleurs nationales était couvert de fleurs venues de toutes parts, et les infirmiers de l'Hôpital suivaient

recueillis, portant de nombreuses gerbes qui n'avaient point trouvé place. Une escorte de gardes régionaux rendait les honneurs et marchait à hauteur du corbillard. Le Roux avait été revêtu d'un uniforme blanc portant les insignes de son nouveau grade, qu'il aura si peu portés.

L'administrateur de 1^{re} Cl. S..., représentant du Gouvernement et chef de la Circonscription, et moi suivions immédiatement, précédant le reste du convoi... »

Quelques autres détails complèteraient ce récit, qui nous sont parvenus d'autre part. André Le Roux était en route pour rentrer en France. Le 23 novembre, il avait quitté Boukou-Sitou et devait être rapatrié pour raison de santé. Mais des fièvres l'ont forcé à s'aliter à Pointe Noire au lieu de prendre le paquebot. Il avait même touché son indemnité de route. Quelle souffrance il a dû endurer de laisser s'en aller le navire sans pouvoir le prendre!

**

Mort soudaine et triste assurément! Mais combien belle aussi! André Le Roux est mort victime de sa charité et de son dévouement. Il est tombé au service de la France, sur ces terres lointaines d'Afrique, tout près des missionnaires qui le considèrent aujourd'hui comme l'un des leurs, vaillant pionnier de la civilisation et de la France qui vient de lui conférer la Croix de la Légion d'honneur à titre posthume.

André Le Roux a peu écrit de là-bas, mais nous savons combien le souvenir de son collègue lui était cher, combien il priait Notre-Dame du Creïsker de le garder... Le dernier souvenir qui nous reste de lui fut ses adieux à la Vierge bénie qu'il avait si souvent priée ici. Il me demanda de l'accompagner au Creïsker; il tint à s'agenouiller à son ancienne place, et là, dans une prière fervente, se recommanda à celle qui, après lui avoir procuré un prêtre à sa dernière heure devait un jour le recevoir dans son Paradis... Il m'embrassa une dernière fois, peut-être avec

(1) André Le Roux venait d'être promu au grade de capitaine.

le pressentiment qu'il ne devait plus revenir, puis s'en alla...

Hélas! André Le Roux n'est pas revenu... Mais sa mémoire demeure... L'assistance considérable qui se pressait, émue, en l'église de Roscoff, le 27 décembre au service funèbre célébré pour le repos de son âme témoigne assez de la sympathie qui l'entourait... Une vingtaine de prêtres, parmi lesquels plusieurs de ses amis de collège, avaient pris place au chœur.

M. l'abbé Jacq, professeur au collège, célébrait, assisté de MM. les abbés Paul Corre et Henri Combet.

Puissent nos prières hâter le repos de son âme dans le séjour de la paix et de la béatitude!

Daignent M^r et M^{me} Le Roux et leurs enfants agréer l'hommage de nos chrétiennes condoléances!

P. C.

Jean GUÉVEL

1909-1929

Jean Guével est mort à Pleyber-Christ au milieu des siens, le mercredi 13 février à l'âge de 20 ans. Dès le début de la courte maladie qui devait l'emporter, tout espoir semblait perdu. Ses frères, élèves au Collège, furent mandés à son chevet, et l'un de ceux qui l'ont approché à ses derniers moments nous a rapporté les adieux touchants qu'il leur adressa, les conseils d'ainé qu'il leur livra, avec un calme et une piété qu'il conserva jusqu'à son dernier soupir.

Il n'a passé que trois années à l'Institution Notre-Dame du Creïsker, assez néanmoins pour se faire de nombreux amis. Ceux-ci aiment à rendre témoignage de sa bonté douce, souriante. Est-ce aux pieds de la Vierge bénie qu'il développa le germe de cet apostolat fécond puisé auprès de parents chrétiens? Toujours est-il que le Patronage de Pleyber-Christ dont il était devenu l'âme sut apprécier comme il le méritait ce jeune homme de vingt ans, trop tôt ravi à leur affection!

Ses camarades tinrent tous à accompagner au cimetière sa dépouille mortelle. La paroisse tout entière était représentée, et c'est par un temps de neige, que, le vendredi 15 février, retentit le glas des trépassés sur celui qui fut et demeure notre ancien et ami, Jean Guével.

M. le Supérieur du Collège et quelques professeurs assistèrent aux obsèques, apportant à la famille éplorée le tribut de leur profonde et religieuse sympathie. Le jeudi 21 février, un service solennel et une messe de *Requiem*, auxquels assistaient tous les élèves furent célébrés à la chapelle du Creïsker pour le repos de son âme, et nous avons grande confiance que le Bon Dieu aura fait bon accueil à son serviteur, dans le Paradis des Saints.

Daignent M^r et M^{me} Guével et leurs enfants, trouver ici l'expression renouvelée de nos chrétiennes condoléances. — P. C.

Le R. P. Jean BIANIC

de Plouzévédé

1868-1929

La nouvelle de la mort du R. P. Bianic nous est parvenue par lettre du R. P. abbé du Monastère de N.-D. du Phare (Trappist Monastery), Ishibetsu-Mohej P. O. Hokkaido (Japon), où il était novice.

Voici d'ailleurs en quels termes le R. P. Abbé écrit : « Vous n'êtes pas sans ignorer que nous avons au noviciat un prêtre de votre paroisse, le R. P. Jean Bianic, des Missions Etrangères, missionnaire, appartenant au Diocèse de Hakodate. Ce bon prêtre était un ami de la Trappe et avait il y a quelque vingt ans essayé de la vie religieuse, mais n'avait pas persévéré. Il y a une dizaine d'années, il était revenu chez nous comme vicaire de la paroisse et professeur de nos jeunes scolastiques, puis au bout

de trois ans, l'autorité diocésaine l'envoyait dans un autre poste. Il y a deux ans environ, il nous est revenu, demandant, cette fois, son admission au noviciat; vu son âge, nous ne l'avons admis qu'avec hésitation, pensant qu'il ne pourrait pas se faire à la vie religieuse. Or, depuis le mois de mai 1927, il nous a grandement édifié par sa régularité. Il aurait prononcé ses premiers vœux en automne; mais le Bon Dieu s'est contenté de sa bonne volonté et l'a rappelé subitement à lui.

« Vendredi dernier, il est allé à la montagne avec les autres religieux sur les deux heures et était resté en arrière pour réparer le chemin des traîneaux, quand, vers 2 heures 45, il a été surpris par une avalanche et enseveli dans un ravin sous plus de vingt mètres de neige. Le Père Maître a été presque aussitôt averti de l'accident. Pendant près de deux heures, on a travaillé au déblaiement et quand on a retrouvé notre cher novice, il était mort étouffé. Cet accident nous a grandement affectés, car le P. Bianic était universellement aimé; cet homme au cœur généreux ne pouvait avoir d'ennemis... »

Le P. Bianic était entré au Collège de Saint-Pol en 1880. Ordonné à Quimper en 1892, il fut d'abord maître d'études à Keroulas sous M. Cardinal puis nommé en 1893 vicaire à Gouézec. Quelques mois après, en 1894, il est nommé à Saint-Pierre-Quilbignon, puis, en 1897, il entre dans la société des Missions étrangères à Paris. L'année suivante, il part pour le Japon où, durant plus de trente ans, il a travaillé au salut des âmes et à l'extension du royaume de Dieu.

Nous n'avons pas pour le moment d'autres détails sur la vie et la mort du P. Bianic. Ce que nous en savons de la bouche même de son vénéré supérieur suffit à nous édifier, et nous avons le ferme espoir que la Sainte Vierge Marie, patronne des Trappistes qui la prient si bien, aura bien accueilli là-haut son fidèle serviteur : « *Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exsilium ostende?* Nos prières l'y aideront. »

P. C.

NAISSANCES

Jean-Michel Nourry, neveu de Louis Lintanff, élève de 1^{re}, Saint-Martin-de-Morlaix, 5 février.

Alain Berthéléme, fils de M. Michel Berthéléme (cours 1917); Lennon, le 7 avril.

Jean Guivarc'h, fils de Louis Guivarc'h, notaire à Carhaix; 10 avril.

Jean Cariou, fils de Jean Cariou, du Conquet; Toulon, 53 bis, Avenue Valbourdin, 16 avril.

Marie-Thérèse Le Parc, fille de Jean Le Parc, de Paimpol; Saint-Pol-de-Léon, le 5 mars.

Yves Le Naélou, fils de Simon Le Naélou, de Carhaix; Paris, le 21 avril.

Nos compliments et nos vœux!

MARIAGES

A Morlaix, le 4 février, M. Jacques Queinnec, député du Finistère, notaire à Pont-l'Abbé, avec Mlle Anne Larchier.

A Montaret, par Souvigny (Allier), le 3 avril, le vicomte Charles de Réals, Lieutenant au 18^e Dragons, Chevalier de la Légion d'Honneur, avec Mlle Philippine de Bouand-Montaret.

A Morlaix, le 2 avril, M. Paul Gouronnec, frère de Yves Gouronnec, élève de 5^e, avec Mlle Marie Derrien.

A Landerneau, le 3 avril, M. Louis Guyader et Mlle Antoinette Guyader, frère et sœur de Paul et Joseph Guyader, avec Mlle Marguerite Le Hir et M. Paul Le Roux, de Landerneau.

A Carantec, le 24 avril, M. Yves Autret, de Plouénan, avec Mlle Anna Appéré.

Respectueuses félicitations.

FIANÇAILLES

M. Henri Kernéis, de Morlaix (cours 1917), architecte à Paris, avec Mlle Yvonne Béghin.

NOMINATIONS

Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Loperhet, M. l'abbé Creignou, vicaire à Landerneau.
Curé de Saint-Thégonnec, M. l'abbé Alain Le Pape, curé de Carhaix.

Chanoines Honoraires : MM. les abbés Le Vasseur, Curé-Doyen de Lambézellec; Branquet, recteur du Relecq-Kerhuon; Calvez, Curé-Doyen de Lesneven.

Recteur de Mespaul, M. l'abbé Pennec, vicaire à Cléder.

Recteur de Landudec, M. l'abbé A. Morvan, aumônier du Pensionnat Saint-Louis de Châteaulin.

Aumônier à Châteaulin, M. l'abbé Stanislas Conseil, aumônier au Folgoët.

Respectueuses félicitations.

ORDINATIONS

Joseph Le Gall, de Plouescat (cours 1917), Missionnaire de Marie, à Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine), a reçu le diaconat

le samedi 16 mars. Il nous prie de faire savoir à ses amis qu'il a reçu l'ordination sacerdotale le 25 mai (veille de la Trinité), et se recommande à cette occasion à leurs prières.

Deo Gratias!

SUCCES AUX EXAMENS

Louis Birien, de Taulé, étudiant à l'Université Catholique d'Angers, a obtenu le certificat d' « Etudes latines » valable pour la Licence ès-lettres devant la Faculté des Lettres de Poitiers.

Chaleureuses félicitations

PROMOTIONS ET DECORATIONS.

M. l'abbé Marcel Kerbrat, de Landerneau, directeur au Grand Séminaire de Quimper, chevalier de la Légion d'Honneur, vient d'être promu au grade de capitaine.

Le Pharmacien-lieutenant P. Quéguiner, Hôpital Militaire de Mulhouse, nous a fait part de sa nomination au grade de capitaine.

Respectueux compliments.



Anciens,
faites part de vos succès
à vos amis...
Donnez-leur
de vos nouvelles,
par la voix
du "Creisker"

Correspondances et Nouvelles

Nous recevons de Tarbes cette lettre anonyme que nous nous permettons de livrer à nos anciens, et plus particulièrement aux amis du R. P. Berthelon. La lettre est datée du 24 mars 1929 :

« Je lis dans le dernier numéro du *Creisker*, la nouvelle que l'agrandissement d'une photographie du R. P. Berthelon, oblat de Marie, va prendre place dans la galerie de portraits au Collège. Je m'en réjouis vivement.

« Je me permets de vous demander si la vie de l'ancien sous-principal du Collège existe toujours dans la bibliothèque de notre chère maison. Voici la raison de cette demande :

« Il y a une trentaine d'années, un élève de philosophie du collège faisait, aussi pieusement que possible, la retraite annuelle qui se donne d'ordinaire dans le courant de mai. Il avait l'intention bien arrêtée de se faire religieux et d'entrer dans une Congrégation missionnaire consacrée à Marie. Mais il n'avait aucun renseignement sur les différentes congrégations religieuses dont il ignorait même les noms. Comme livre de lecture spirituelle pendant la retraite, on lui donna la vie du P. Berthelon. Ce qui fut une révélation et, d'accord avec son directeur, il décida d'entrer en septembre suivant dans la Congrégation des oblats de Marie.

« Or, et c'est la coïncidence curieuse que je désire vous signaler, six ans plus tard, il était ordonné prêtre le samedi-saint et disait sa première messe le jour de Pâques, au jour même de l'anniversaire de la mort du P. Berthelon : l'ancien avait un remplaçant.

« Puisse la lecture de la vie du P. Berthelon lui susciter d'autres continuateurs de son ministère apostolique qui fut si fécond... »

M. BURNS pourrait être compté au nombre de nos « anciens » honoraires. A ce titre, c'est sous la rubrique « Le Coin des Anciens » que nous insérons cette lettre de notre ami. M. Burns n'est pas un inconnu pour les lec-

teurs du *Creïsker*. Le bulletin a relaté naguère la visite de M. Burns au collège de Saint-Pol. Il avait promis de revenir; il est revenu. On lira plus haut un compte rendu de son passage...

Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits de la lettre que M. Burns a adressée à M. Madec, après les obsèques du Maréchal Foch. Les sentiments qu'elle renferme témoignent assez de l'admiration et de l'amour que les étrangers gardent à notre belle patrie. M. Burns, lui aussi, l'aime, et s'il part bientôt pour « sa chère Amérique », c'est bien avec esprit de retour.

Nous citons, en anglais, bien sûr!

Paris, April, 1st 1929.

M. Burns raconte la mort et les obsèques du Maréchal Foch....

« ...At 7. p. m. we were back in our hotel in Paris with never-to-be-forgotten memories of a beautiful day wonderfully well spent.

With this « spirit of 1914-1918 » re-kindled, and with the whole history of it vivid in our minds, we read of the Death of the World's greatest Marshal. Foch is dead! I say : greatest Marshal. Napoleon was for France, Foch was for the whole world. I might compromise and say these two men were equally great, but I cannot place any one higher than Marshal Foch. He is my hero, and it might have been another story to tell to-day, if Foch had not taken reins. I almost trembled when I read the news; for I wondered if there is another man to take his place if need should be, I hope so, I trust so; but I don't know. Of course, his victory has taught us things, but it took him to teach.

We waited until Saturday the 23rd of Marsh, and at one thirty, that perfect afternoon, the three of us went to his home at 138, rue de Grenelle. A crowd was forming before the black-draped gates, and we took our place. Soon the queue of six or eight persons deep was so long we could not see the end of the line. At 2 p. m. the gates were opened to us. And soon we passed through the large courtyard, and into the beautiful foyer. We followed into the magnificent salon draped and carpeted in red. A huge crystal chandelier hung in the centre. At the far end of the room was an oil painting of the Marshal himself. On one side-wall was the picture of Napoleon, and a

tapestry hung on the near-side. Then into the sombre death chamber. The bier was surrounded with lighted candles. Four Guards of the Republic stood « at attention », two nuns in black robes knelt at the foot in prayer. The huge metal casket (coffin) was closed : Over the foot was thrown the marshal's coat; over the head was his cap. There was a solemn quiet, every one was praying silently. At last, I was in front of the great Hero, and I felt honored above words of expressions to be permitted to lift the silver-sprinkler, and with it, make the sign of the cross with holy water over his remains. At that moment I could not see his face, but I had seen him in life, in the United States, when he made his visit there, and I could easily recall my memory of that day.

I left through another room, then back into the foyer and court-yard again. Here in the yard were French soldiers standing at several tables. They handed us pencils, and with pride, we signed our names, and wrote our addresses on the lists used for that purpose. Twenty thousand, they say, passed through his home that afternoon, but the line we saw looked like an endless, countless line of all peoples who came to honour and to pray.

The next day was Palm Sunday. It was almost a « summer's day » We wanted to see our hero « laid in State » ; so we went to the Arch of Triumph. We knew there would be a crowd there, but expected little or no delay in passing through, for crowds can be handled quickly and well at that point. But who expected to find millions there and all at one time. We formed on line, and although the sincere, sad and sympathetic multitude did their best; the jamming became too great for us, and, after two hours' slow progress, we lost our places on lines. So we walked to as near as we could get to the front of the great Arch, and could see the four candles burning around the bier, and watched the thousands after thousands pass by. I thought he could not possibly receive greater honour from the people. It was a thrilling, inspiring, magnificent tribute.

On Thursday morning, we were on the rue de Rivoli at 8.30, and got fine position near the curb. Soon the side-walls were one mass of humanity. Every building had its window filled with people, and thousands perched themselves on the roofs and chimney-tops. I said to myself : « can any one be left in Paris to go in the Procession? »

The answer came about ten o'clock. The mourners filled the street from curb to curb, and, although they marched fast, took one hour and forty-five minutes to pass a given point. All governments associated in the war, with neutral nations, composed the cortège. Officials, Ambassadors, Princes, soldiers, sailors, veterans, priests and others marched along. The Marshal's horse, draped in black, was in line; and two Cardinals in their robes of State marched before the caisson. General Pershing was one of the Pallbearers, and the family followed. Tattered flags and banners : new flags and ensigns were carried along, and, by noon, the last in line had passed the point where we were standing; and we returned to the hotel, knowing we had just witnessed « a great historical event ».

Puis, faisant allusion aux funérailles de l'ambassadeur M. Myron Herrick :

« On your return to College, you must have found my letter waiting for you, in which I described our little trip to Château-Thierry, and also the wonderful funeral of Marshall Foch. I also said I would tell you more about the funeral of Ambassador Herrick — but I cannot, for I saw absolutely nothing of it. Very few actually entered his home, and only those with cards were admitted to the Church; I did not know where the line of march led; so I just read about it in the papers. Possibly you saw more of it in Brest. I understand that city gave him a wonderful tribute, one fitting a man even greater than an Ambassador. I sincerely hope the next one appointed in his place will love France as much. I don't think any Frenchman loved France any more than he did. But who does not love it over here? »

Il termine en annonçant sa prochaine visite à Saint-Pol:

«... Your letter reminds me I have the medal; but don't worry if it is delayed in getting out to Saint-Pol. You surely will have it within a month. You see, I might run out to Saint-Pol with it myself. That will give me an excuse to visit your delightful little village again. I can get out there some Saturday, and leave on Monday. You know, I want to see you, and also my other good friends, especially your marvellous superior, and the dear canon Goulven. Tell them I hope to say good-bye to them in per-

son before sailing for home. And convey these thoughts also to the good. Superior of the Haïti College... »

NOS COLONIAUX

Voici l'adresse de *Jean Le Parc* : Agent Spécial, à Bangor, Circonscription du Nayo-Kebbé, Via Douala et Maroua (Nord-Cameroun).

Alexis Ménez, Commis de 1^{re} classe des Services Civils, à Paoua, Via Bangui-Bossangua, Oubanghi Chari, A. E. F. espère rentrer en France à la fin de l'année pour un congé de six mois.

Jean Lagadec, de Plouescat, de retour d'A. E. F., est actuellement à Brest, 32, Rue Ernest-Renan, en congé de six mois. Nous avons eu le 26 avril le plaisir de sa visite.

NOS ETUDIANTS

Michel Ollivier, de Plouénan, qui suit à Angers les cours de l'école de notariat, a élu domicile 4, Rue de la Manufacture, Angers (Maine-et-Loire).

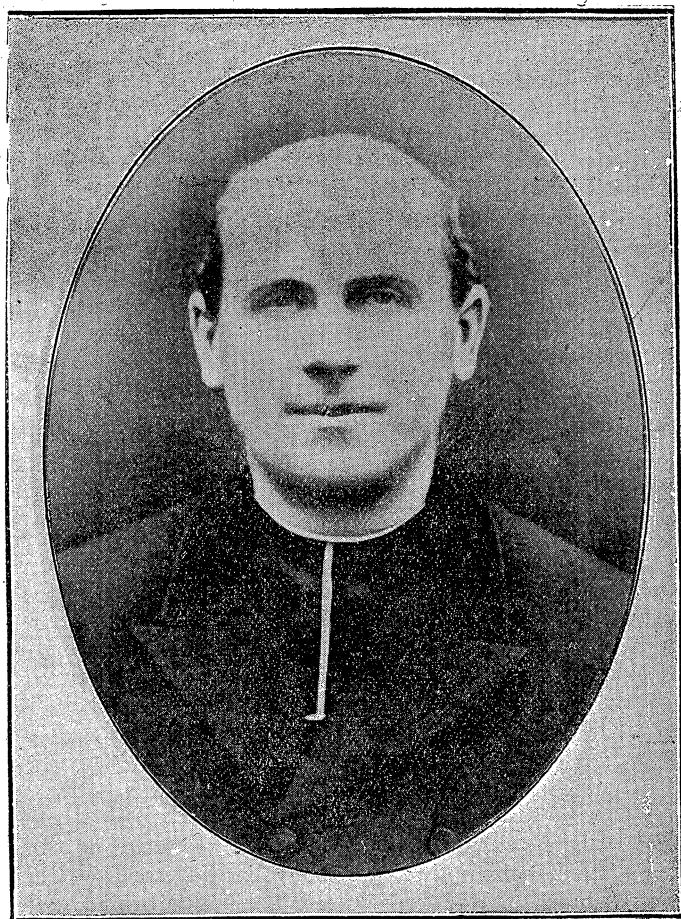
NOS SOLDATS

René Madec, au 181^e R. A. L. T., 4^e Batterie, Secteur Postal 25, A. F. R., se trouvait, à la date du 9 février, depuis trois mois, à Neustadt, où, à défaut d'autre distraction, il a au moins le loisir d'aller admirer un joli coin du pays boche... Il demande l'adresse de Gabriel Pont... et se rappelle au bon souvenir de ses amis.

♦♦

Henri Le Roux, de Saint-Thegonnec, voyageur de commerce, nous communique sa nouvelle adresse : « Chez Mme Richard, 6, Rue Traversière, Lorient, Morbihan. »





M. le Chanoine F.-M. FLOC'H

1868-1920

1^{er} Supérieur de l'Institution N. D. du Kreisker

5 Janvier 1910 - 24 Janvier 1920

A la mémoire
de M. le Chanoine Floc'h
1^{er} supérieur
de l'institution N. D. du Creisker (1910-1920)

SOUSCRIPTION

Troisième Liste

<i>Report</i>	1 383 fr.
Robert Andrieux, Brest	10 »
Abbé Pouliquen, recteur de Pleyber-Christ	10 »
Mme Vve Grall, Landivisiau	20 »
M. Joseph Grall, Landivisiau	20 »
René Cozie, étudiant, Le Relecq-Plounéour	10 »
Abbé Moal, vicaire à Landudal	10 »
Abbé Guivarc'h, vicaire à Briec	10 »
D ^r Caraës, Ploudalmézeau	20 »
Anonyme, Landivisiau	20 »
Abbé Jean Morvan, étudiant, Angers	20 »
Chanoine Péron, Saint-Pol	20 »
A. Rox, fils, Garde général des Eaux et Forêts, Bullange, Canton de Malmédy	20 »
Abbé Le Bihan, recteur de Lampaul	50 »
Chanoine Pénérac'h, Directeur de Bon-Secours.	10 »
Chanoine Coatarmanac'h, Curé de Pont-Croix.	10 »
Paul Quentel, Pharmacien, Brest	10 »
Abbé Albert Pichon, Guiclan	10 »
Mme Albert Queinnec, Guiclan	10 »
MM. Nicol, frères, Guerlesquin	25 »
Abbé Creignou, professeur à Lesneven.....	20 »
Abbé Guéguen, professeur à Lesneven.....	20 »
R. P. Aubin, Ecole Apostolique	10 »
Abbé Gargadenec, recteur de Roscoff	20 »
Abbé Dantec, recteur de l'Ile de Batz	20 »
Abbé Le Pape, Curé de Saint-Thegonnec	25 »
R. P. Mingam, Ecole Apostolique	20 »
Abbé Y. Favé, Collorec	10 »
Mme Galès, Lannilis	10 »
Mme Poisson, Saint-Pol-de-Léon	20 »
Abbé Corre, vicaire à Châteaulin	10 »
Abbé Milin, vicaire à Saint-Renan.....	10 »

M. Baptiste Corre, Landivisiau.....	20	»
Abbé L. Floc'h, recteur de Saint-Frégant.....	500	»
Abbé P. Ollivier, Binic.....	5	»
Abbé Kerouanton, recteur de La Martyre.....	20	»
M ^{me} Raoul, Plougoulm.....	20	»
Abbé Conq, recteur de Locquéholé.....	10	»

Total des trois listes..... 2 468 fr.

S'il vous plaît..

Nous serions reconnaissants aux personnes qui pourraient nous procurer quelques photographies de M. le chanoine Floc'h.

Nous recevrons tout genre de photographies de face ou de profil, individuelles ou en groupes, anciennes ou récentes (!), poses ou instantanés, photos d'amateur...

M. le sculpteur André Vermare, l'artiste parisien si connu, a bien voulu se charger du travail, et désiré avoir en mains tous les documents susceptibles de lui fournir du personnage une idée aussi complète et aussi nette que possible.

Merci d'avance!....



LISTE DES ABONNÉS

ayant réglé leur cotisation au Creisker
pour l'année 1928-1929

(Le 1^{er} Numéro est celui de Novembre)

(Suite)

Abbé Vincent Prigent, Séminariste.
Robert Andrieux, Chef des Titres, Société Bretonne, Brest.
Louis Queinnec, 16, Route de Choisy, Issy-sur-Seine.
Docteur Penquer, Landerneau.
Abbé Martin, recteur, Quéménéven.
Louis Castel, 6, rue Cadiou, Saint-Pol.
Abbé Quéguiner, vicaire, Beuzec-Conq.
Docteur Caraës, Ploudalmézeau.
Chanoine Coatarmanach, curé de Pont-Croix.
M. Autret, tailleur, Grand'Rue, Saint-Pol.
Chanoine Pencréac'h, Directeur de l'Ecole de Bon-Secours, Brest.
Gabriel Le Gall, Grand'Rue, Saint-Pol.
Paul Quentel, Pharmacien, Rue Louis-Pasteur, Brest.
Abbé Albert Pichon, Guiclan.
Jean-Baptiste Corre, Rue Trinité, Landivisiau.
Pierre Le Bourhis, Inspecteur d'Assurances, 4, Rue Berthelot, Alger.
Jean-Claude Le Gall, 13, Quai Brizeux, Quimperlé.
Yves Penquer, Direction des Douanes, Casablanca.
Louis Abolivier, Rue du Pont-Neuf, Saint-Pol.
H. Couteller, Kerrun, Plévin (Côtes-du-Nord).
Abbé Le Pape, Curé de Saint-Thégonnec.
Mlles Coat, Rue du Séminaire, Saint-Pol.
Abbé Ollivier, Maison Saint-Joseph, Saint-Pol.
Abbé Caër, recteur de Tréogat.
A. Menez, Commis des Services Civils, à Paoua, Via Bangui-Bossangua (Ouhangui-Chari).
P. Quéguiner, pharmacien-capitaine, Hôpital Militaire, Mulhouse.
Abbé Saliou, recteur de Plozévet.

SAVOIR-VIVRE



Nous recommandons vivement

aux écoliers,

aux jeunes gens,

LE

Manuel de Politesse

à l'usage
de la Jeunesse

par F. G. M.



En vente chez :

M. J. de GIGORD

15, Rue Cassette

PARIS (6^e)

Le Gérant : P. CORRE.

IMP. DU NOUVELLISTE — RENNES

Pour être bien servi
allez tous

AUX TRAVAILLEURS

F. FERREC

3, Rue Verderel
SAINT-POL-DE-LÉON

Vêtements tout faits et sur mesure
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

— Fournisseur de l'uniforme —
de l'Institution N.-D. du Creisker

CHAUSSURES

en tous genres

J^h PAUGAM

1, Rue au Lin, 1

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

GRAND HOTEL DE FRANCE

J. DENIS

11 RUE DES MINIMES 11

SAINT-POL-DE-LÉON

T. C. F.

U. A. C.

TÉLÉPHONE 14

11/27

EAUX-DE-VIE

VINS LIQUEURS

TÉLÉPHONE 13

Alexandre BOZELLEC

Successeur

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

MODES

M^{lle} G. BIZARD

18, Rue de Batz, 18

SAINT-POL-DE-LÉON

Fournisseur de la Casquette Uniforme

• Notre-Dame du Creisker

11/27

PÂTISSERIE - CONFISERIE

E. LE GUILLOU

22, Grande-Rue, 22

SAINT-POL-DE-LÉON

Spécialité de "Fleur de Lys Gâteau"

TÉLÉPHONE 25

11/27

Primeurs et Légumes secs

A. CUEFF

SAINT-POL-DE-LÉON

**SPECIALITÉ DE CHOUX-FLEURS
& ARTICHAUTS**

POMMES DE TERRE

11/27

Reliure en tous genres

Jules CASTEL

23, Quai de Léon, MORLAIX

TÉL. 111

Fourniture et reliure de tous livres

Liturgiques à des prix très modérés

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Charcuterie et Lard de 1^{re} qualité
Épicerie premier choix
Vins et Liqueurs

François CRÉACH

4, Rue au Lin, 4

Saint-Pol-de-Léon

TÉLÉPHONE : 56

11/27

Articles de Ménage et de Chauffage

QUINCAILLERIE

Faïence et Verrerie

M^{on} MARTIN DUVAL

M^{me} A. RICHARD Successeur

4, rue Croix-au-Lin - S^t-POL-DE-LÉON

Grand Choix de Fantaisies
pour Cadeaux

11/27

PÂTISSERIE

AU GÂTEAU DES ROIS

P. MARTIN

13, Grande Rue, 13

Saint - Pol - de - Léon

CONFISERIE

Glaces et Sorbets
Spécialité de Gâteaux
Bretons et Fleur de Lys

11/27

SALON DE COIFFURE

NICOLAS, Père et Fils

Rue Cadiou
et 33, Grand' Rue

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

Imprimerie-Librairie-Papeterie

F. MANACH

13, Grande Place

SAINT-POL-DE-LÉON

Fournitures de Bureau
Timbres en caoutchouc et accessoires
Souvenirs de Saint-Pol
Moulages artistiques
Dépôt de la Pierre Humide (Duplicateur)

11/27

DRAPERIES

Françaises & Anglaises

P. AUTRET

Marchand Tailleur

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

ÉPICERIES - COMESTIBLES

Conserves Alimentaires

Maison Louis Kervellec

25, Grande Rue, 25

SAINT-POL-DE-LÉON

GRAINES

FLEURS :: PLANTS

11/27

ENTREPRISE DE JARDINS

et de Tennis

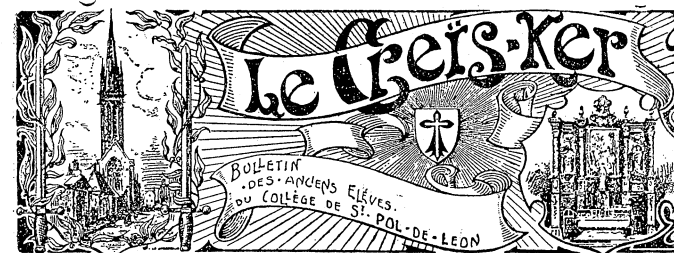
Henri COMBOT

HORTICULTEUR

54, Rue Cadiou, 54

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27



Qu'est-ce que vingt ans ?

Jacques d'Arnoux, aviateur de guerre, grièvement blessé en 17, écrit, après cinq ans d'hôpital, dans ses *Paroles d'un revenant* :

« Ta vie sera brève, il la faut pleine. Qu'est-ce que vingt ans ! Il y a dix ans bientôt, je parlais pour le 12^e cuirassiers... Quoi ! Deux fois cela, et finie ma vie... Me voici devant mon Créateur... Quelle gerbe d'âmes puis-je lui présenter ? »

BRIEVETÉ DE LA VIE et RENDEMENT de la vie.

Sa brièveté. J'ai seize ans, vingt ans, vingt-quatre ans. C'est-à-dire : je ne les ai plus... Ils sont passés. Ils sont tombés dans l'éternité du bon Dieu, à jamais. Je n'ai à moi que la minute qui passe. Et c'est si court, si fragile.

Encore ce temps-là ; peut-être le double ; peut-être moins, et je serai au tribunal de Dieu. Au tribunal de Dieu... Comment. Déjà ?

Et que dirai-je ? *Rendement* de ma vie ? Quand Notre-Seigneur reviendra sur la terre (pour juger tous les hommes), demande l'Écriture, trouvera-t-il plus de charité ici-bas ?

Trouvera-t-il, du fait de ma vie à moi, plus d'amour pour Dieu et plus de charité entre les hommes ?

Trouvera-t-il, de par moi, plus de foi sur terre, plus d'esprit religieux ?

Si non, à quoi ai-je servi ? A l'heure qu'il est — et toujours — personne n'a le droit de se sauver seul. Quelle gerbe d'âmes aurai-je à présenter à Dieu ? Peut-être, hélas ! aurai-je à présenter une liste des âmes que j'aurai fait déchoir. Les âmes que j'aurai aidé à monter, où seront-elles ? Combien nombreuses ?

Me faire une vie « *pleine* » pour moi, pour les autres.

R. Plus, « Face à la Vie. »



Gloires et Modèles

R. P. Jean LE JACQ 1837-1899

Jean Le Jacq naquit à Roscoff, le 10 juin 1837.

Il fit des études classiques très brillantes au Petit Séminaire de Saint-Pol-de-Léon. Un seul fait nous en donnera la preuve. Dans un concours de l'Académie de Rennes, où prirent part tous les collèges et lycées des quatre départements de la région, l'élève Le Jacq eut le *premier prix d'honneur*. Le Principal du Collège de Saint-Pol, très fier de ce beau succès, fit l'éloge de son brillant élève, le présenta à l'assistance et le fit couronner par le Supérieur du Grand Séminaire de Quimper — qui était le R. P. Jean Lagier, cet établissement étant, alors, tenu par les Pères Oblats.

A la fin de sa rhétorique, d'ailleurs, le jeune lauréat conquiert, pour ainsi dire, toutes les couronnes : il remporta tous les premiers prix de sa classe, — sauf deux, celui de déclamation et celui de musique. Ceux qui ont connu le vaillant Missionnaire qu'il fut plus tard, n'en seront pas étonnés.

Mais, chez lui, les dons physiques n'étaient pas en rapport avec ceux de l'intelligence ; admirablement doué de ce côté, il ne l'était guère de l'autre. Sa voix était ingrate ; jamais il ne lui fut possible de monter la gamme ; il n'avait qu'une seule note dans son gosier, et elle était fausse. « Ce fut là son seul défaut », nous assure un de ses condisciples. Il était le premier à en plaisanter ; mais cela ne l'empêcha pas de faire les plus grands efforts, plus tard, pour apprendre à chanter la préface ; et, malgré ses insuccès, avec son esprit de foi sacerdotal et sa ténacité de breton, il ne se décourageait pas et recommençait toujours.

Notre jeune étudiant ne se laissa pas éblouir par ses succès classiques. Avec une modestie touchante, voulant consacrer au service de Dieu les talents qu'il avait reçus de Lui, il entra au Grand Séminaire de Quimper.

*
**

Ce n'était, même, pas assez pour une nature si élevée. Il aspira, bientôt, à une vie plus parfaite ; et, au bout de deux

ans de Séminaire, il alla frapper à la porte de notre Noviciat de Nancy (16 février 1860).

Le Père Maître était alors, le P. Lagier qui avait couronné le brillant lauréat du concours de l'Académie de Rennes. On peut juger de la joie avec laquelle il accueillit le jeune lévite, qui venait chercher, dans la vie religieuse, une plus belle couronne.

Cette couronne — le Frère Le Jacq se mit en devoir de travailler à la conquérir, au Noviciat, d'abord, et ensuite au Scolasticat de Montolivet, près Marseille, — où il fit ses vœux perpétuels, le 19 mai 1861.

Et voici le portrait que retrace de lui un de ses Frères :

— « On peut dire que le Fr. Le Jacq fut le Novice modèle et le Scolastique parfait. Tous nous l'aimions pour son bon et aimable caractère, tous nous le vénérons pour sa grande piété. De lui on pouvait dire : Quel aimable Saint ! Mais rien de saillant dans sa vie. D'une humilité peu ordinaire, il avait horreur de tout ce qui pouvait le mettre en relief, cachant ses grandes qualités sous les dehors les plus simples ; à le voir et à l'entendre, on n'aurait jamais pu deviner le brillant lauréat de Saint-Pol et de Rennes. Sa piété était vraiment angélique : à la chapelle, immobile comme une statue de marbre, on le devinait perdu en Dieu ; le regarder faisait du bien et ranimait la ferveur. C'était, sans doute, sa vive piété qui donnait de tels charmes à son caractère. Pendant les deux ans qu'il m'a été donné de vivre avec lui, je déclare n'avoir jamais surpris en lui une parole brusque, un murmure de mauvaise humeur, dans les taquineries ou les discussions ; et, cependant, étant supérieur à tous sans exception, il aurait pu, si facilement, nous réduire tous au silence. Aussi comme nous l'aimions ! Nous l'appelions : le bon Frère Le Jacq.

*
* *

Le 15 mars 1862, le F. Le Jacq fut promu au Sacerdoce, et, aussitôt, il eut le bonheur de voir se réaliser son ardent désir des Missions étrangères, en recevant son obédience pour la Colombie Britannique.

Il y arriva, le 22 octobre, en compagnie de Mgr Louis-Joseph d'Herbomez et de quatre Pères et Frères, — après un long voyage de 52 jours.

Il était au comble de ses vœux ; car il eut, bientôt, compris qu'il était dans un pays où il aurait, à satiété, les fatigues, les privations et les souffrances ; mais il se proposa, immédiatement, avec son grand zèle d'apôtre et sa vigoureuse énergie de breton, de ne jamais reculer devant le devoir. Et il tint parole, admirablement, méritant le plus grand honneur que puisse ambitionner un

Missionnaire — celui d'être choisi, bien souvent, pour les postes les plus difficiles.

Sa première station fut Victoria, où il s'occupa des Irlandais, car il avait déjà l'usage de la langue anglaise.

Mais ce n'était pas tout : de là, il allait aussi exercer son ministère à Esquimaux, auprès des sauvages — dont il arriva à parler l'idiome, en très peu de temps, avec une étonnante facilité.

Et il prit goût à l'évangélisation de ces pauvres tribus ; et, à partir de cette époque, les sauvages furent son troupeau de prédilection, et c'est bientôt à eux que fut consacré son apostolat tout entier.

Au bout d'un an, le R. P. Le Jacq s'était déjà révélé comme un vrai apôtre, homme d'une intelligence supérieure et d'un caractère charmant, prêtre pétri de vertu, religieux parfait et missionnaire très ardent. Aussi l'obéissance l'envoya-t-elle à des combats rudes et terribles, en pleine sauvagerie, à 100 lieues de Victoria, à la Mission du Fort-Rupert.

Pendant les trois ans qu'il y séjourna, il donna toute la mesure de son dévouement pour les sauvages, subissant allègrement toutes sortes de fatigues pour faire prospérer cette Mission ingrate, encore à ses débuts...

Le P. Le Jacq fut, ensuite, placé à Sainte-Marie, où il ne resta que peu de temps ; et, en 1868, il partit pour la Mission de William's Lake. Ce fut pour lui le théâtre de l'apostolat le plus dur et le plus fécond, durant cinq années.

Il y donna de telles preuves de son talent d'organisation, qu'on le choisit pour aller fonder la Mission de Stuart's Lake. Là, pendant un séjour de sept ans, il donne à cette Mission les bases les plus solides et lui imprime un grand élan de prospérité, par un dévouement sans bornes. Et il sut si bien s'attacher les cœurs des sauvages, que son départ suscita, parmi eux, les plus vifs regrets et même un grand mécontentement.

En 1880, on lui confia la direction de la Maison et de la Mission de Kamloops, qu'il garda pendant douze ans, à la grande satisfaction de ses confrères et de ses sauvages.

Il reçut, alors, une charge qui n'était pas moins lourde — celle de la Mission de William's Lake, avec ordre d'y fonder une école industrielle pour les enfants des sauvages. Ce fut son dernier poste et le couronnement de sa carrière ;

il y donna tout son cœur, pendant huit ans, malgré le poids des années et des fatigues, malgré les ravages de la maladie, — jusqu'au jour où il fut terrassé et dut entrer à l'Hôpital de Sainte-Marie.

*
**

Esquissons, maintenant, sa physionomie morale, d'après les témoignages de ses confrères.

— La vie, bien racontée, du P. Le Jacq serait un sujet d'édification pour tout le monde. J'ai passé, après lui, dans toutes les Missions où il a été ; et je puis dire que, partout, il a laissé mille bons exemples de grande édification et que, partout, j'ai respiré le bon parfum de ses vertus. C'était le Missionnaire laborieux par excellence, à tel point qu'il ne perdait jamais un moment dans la journée, s'occupant toujours à quelque chose d'utile — même pendant ses récréations, où il faisait, souvent, des chapelets pour ses chers sauvages. Aussi disait-il avec vérité, sur son lit de mort : *« Le repos, je n'ai jamais su ce que c'était. »*

J'ai poursuivi les travaux commencés par lui, en beaucoup d'endroits ; et je puis dire qu'il a travaillé, comme pas un n'a jamais travaillé, et qu'il a porté, en tous lieux, des fruits de vie et de sainteté. Il est entré le premier dans la plupart des Missions dont il a été chargé. Il y a trouvé des sauvages, dans toute la force du terme, qui en avaient toute la grossièreté, toute la dureté, tous les mauvais instincts. Il a souffert énormément de tous ces vices, avec un courage et une patience dignes d'admiration ; et, par ce moyen, il a su s'attirer ces natures brutes, s'en faire admirer et aimer, les gagner à Dieu et en faire des hommes et de vrais chrétiens. Par ses bons exemples, sa constance, ses prédictions, son talent d'organisation, avec un zèle qui ne reculait devant aucune fatigue, aucune épreuve, aucune ingratitude, il produisait la plus solide réaction dans les camps sauvages ; et ce n'est pas une exagération d'affirmer que, partout où il a passé, les vices grossiers des sauvages avaient disparu — du moins dans la conduite générale.

Il était aidé, en cela, par une aptitude extraordinaire pour apprendre les langues sauvages. Il lui suffisait d'entendre, une fois une expression pour la retenir. Du reste, faisant de ces langues une étude très consciencieuse, il en arrivait à les parler avec une aisance surprenante et pouvait composer les plus beaux cantiques.

Mais il était, surtout, servi par un courage à toute épreuve, par une force de caractère étonnante, qui lui faisait braver toutes les menaces des sauvages et tous les dangers des éléments. A combien de dangers ne s'est-il pas exposé, sur terre, sur mer, sur les lacs, sur les rivières, au sein des montagnes ? Il n'y a que Dieu qui puisse le savoir. D'une modestie parfaite, il ne s'en vantait pas et ne parlait jamais de ses exploits.

Rentré à la maison, c'était l'homme de la règle. Il s'appliquait, avec assiduité, aux exercices religieux, donnant à ses confrères ou à ses sujets les plus beaux exemples de régularité. Le seul reproche qu'on ait eu à lui faire, c'est de n'avoir pas assez soin

de son extérieur, de sa toilette, de ses habits ; mais qui sait si ce défaut apparent n'était pas une vertu aux yeux de Celui qui sait voir le fond des cœurs ?

Il n'avait pas, davantage, soin de sa nourriture et de sa cuisine — surtout lorsqu'il était seul — et il a, peut-être, poussé jusqu'à l'excès la mortification à ce sujet. Il écrivait de Fort-Rupert :

« Je me trouve seul, et je remplis toutes les fonctions que m'impose ma solitude. Je suis donc mon propre cuisinier, et un bon, je vous assure. J'ai mes idées à moi sur l'art culinaire ; et je puis les suivre aussi, sans déplaire à personne. Je n'aime pas la cuisine longue et compliquée ; mon système est court et simple. Le temps est-il humide ? Je dis : Tiens, du feu : cela me ferait du bien. Et, comme je suis économe, je profiterai de l'occasion pour faire cuire une marmite de quelque chose. Et voilà la cuisine préparée pour quelques jours ; on puise là-dedans tant que cela dure. N'est-ce pas court, simple et économique ?... »

L'été, il prenait je ne sais quoi, s'en allait, dans les bois, manger des fruits sauvages, avec ce qu'il appelait du pain, qu'il avait fait lui-même et qui n'était que de la pâte levée et échaudée. Qu'il soit mort d'un cancer dans les entrailles, ce n'est pas étonnant : il faisait de son ventre non pas un dieu, mais, bel et bien, une victime.

Il fut, en effet, victime de sa mortification. Cinq ans avant sa mort, un cancer se déclara dans ses entrailles, et il dut se rendre à Vancouver pour une opération. Elle réussit : on remplaça par des tubes les parties d'intestins enlevées. Et, ainsi équipé, il repartit pour ses Missions.

Il y continua sa même vie de mortification et de fatigues, insouciant des ménagements que réclamait son état.

Le mal, arrêté et calmé pendant quelque temps, continua son œuvre lente mais implacable ; et, vaincu, le P. Le Jacq dut entrer à l'Hôpital de Sainte-Marie, — où l'on constata que ses intestins donnaient des signes d'une prompte dissolution. Mais la maladie avait fait de tels ravages, dans son pauvre corps épuisé, que tous les soins furent inutiles.

Le vertueux malade montra, dans la souffrance, la même énergie et le même esprit de foi qu'il avait témoigné au milieu des dures fatigues de son apostolat de 36 ans.

Et, après deux ou trois mois d'un douloureux martyre, qui acheva la perfection de sa belle âme, il entra, enfin, dans le repos éternel, le 23 janvier 1899, à l'âge de 62 ans.

Chronique des O. M. I.

PAGE SCIENTIFIQUE

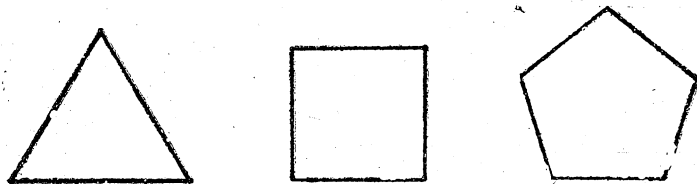
Petite leçon d'Apologétique

On lira avec intérêt et plaisir cette belle leçon de choses, trouvée dans les papiers du regretté M. Pondaven, et où se révèlent les éminentes qualités du prêtre professeur et éducateur.

Sur les Cellules des Abeilles

Si on construit des boîtes, ou des réservoirs, ayant le même périmètre et la même hauteur, donc *revenant au même prix*, il y a avantage à fabriquer le récipient le plus spacieux possible.

Or, étant donné une série de polygones réguliers figurant la base de ces boîtes de contour égal (12 m. par exemple),



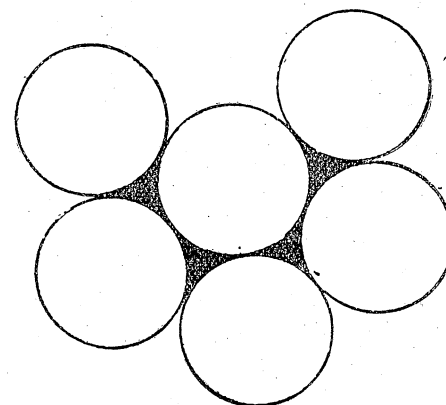
on démontre facilement en Géométrie que les surfaces encloses augmentent avec le nombre des côtés.

Donc, à *contour égal*, la plus grande surface de base et par conséquent la *plus grande capacité en volume pour le récipient*, sera à dépenses égales, celle dont le nombre de côtés sera le plus grand possible. C'est donc le cercle, qu'on peut considérer comme un polygone ayant un nombre infini de côtés.

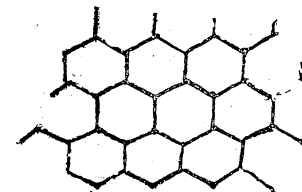
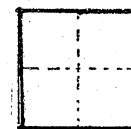
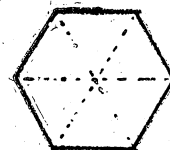
Par suite, il semble que par un principe d'économie, l'abeille doive rechercher, à égalité de dépense de cire, les cellules ayant la plus grande surface de base, donc des cellules cylindriques.

Seulement ces cellules cylindriques ont un inconvénient. Elles ne se juxtaposent pas exactement, d'où terrain perdu

(indiqué en noir entre les cercles). Pour obvier à cette difficulté, l'abeille sera obligée de prendre des polygo-



nes qui se juxtaposent (lesquels sont exclusivement ou le triangle, ou le carré, ou l'hexagone). Seulement, en plus



d'une infériorité (on l'a dit), à point de vue superficielle, le triangle et le carré ont des coins, à angles peu ouverts, donc *peu logeables pour les larves qui ont besoin pour leurs coques nymphales de coins très ouverts*.

Alors, pour tout concilier, l'abeille choisira (*c'est-à-dire, Dieu choisit pour elle*), les cellules hexagonales qui ont l'avantage :

- 1° de se juxtaposer sans vides,
- 2° de n'avoir pas de coins à angles aigus,
- 3° de se rapprocher comme forme et comme maximum de superficie du cercle.

Le choix instinctif (*c'est-à-dire providentiel*) de la cellule hexagonale est donc déjà remarquable.

La juxtaposition des cellules permet en outre d'avoir entre les cellules des cloisons *mitoyennes*, d'où économie de moitié, chaque pan de cire servant de paroi à 2 cellules.

Mais comment terminer ces cellules? par un toit (ou fond) plat ou brisé? et parmi les toits brisés (si cette forme est adoptée), quel est celui qui donne à la cellule le plus de

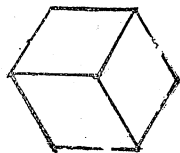
volume, et de solidité, à l'égalité de dépense de cire et avec le moins de travail possible?

Problème mathématiquement difficile! Il a fallu un grand mathématicien pour en poser l'équation, et un autre, également habile, pour le résoudre. Or, l'abeille le résout à la perfection en se jouant.

Donc, ou l'abeille est plus intelligente que la presque totalité des hommes, ou une Intelligence supérieure la guide.

Voici comment, avec les grands mathématiciens, elle résout la question :

Elle donne à la cellule hexagonale un toit (ou fond) brisé, composé de 3 losanges égaux (très visibles au fond de chaque cellule).



A ce sujet, une anecdote curieuse.

Le mathématicien Kœnig trouvait par le calcul que les grands angles de ces losanges devraient avoir :

109 degrés 26 minutes.

et les petits 70 degrés 34 minutes.

Or, l'abeille donne invariablement :

103 degrés 28 min.

et 70 degrés 32 min.

Qui se trompait? — Personne, seulement les tables de calcul dont se servait Kœnig et qui étaient, sans qu'il le sût, erronées.

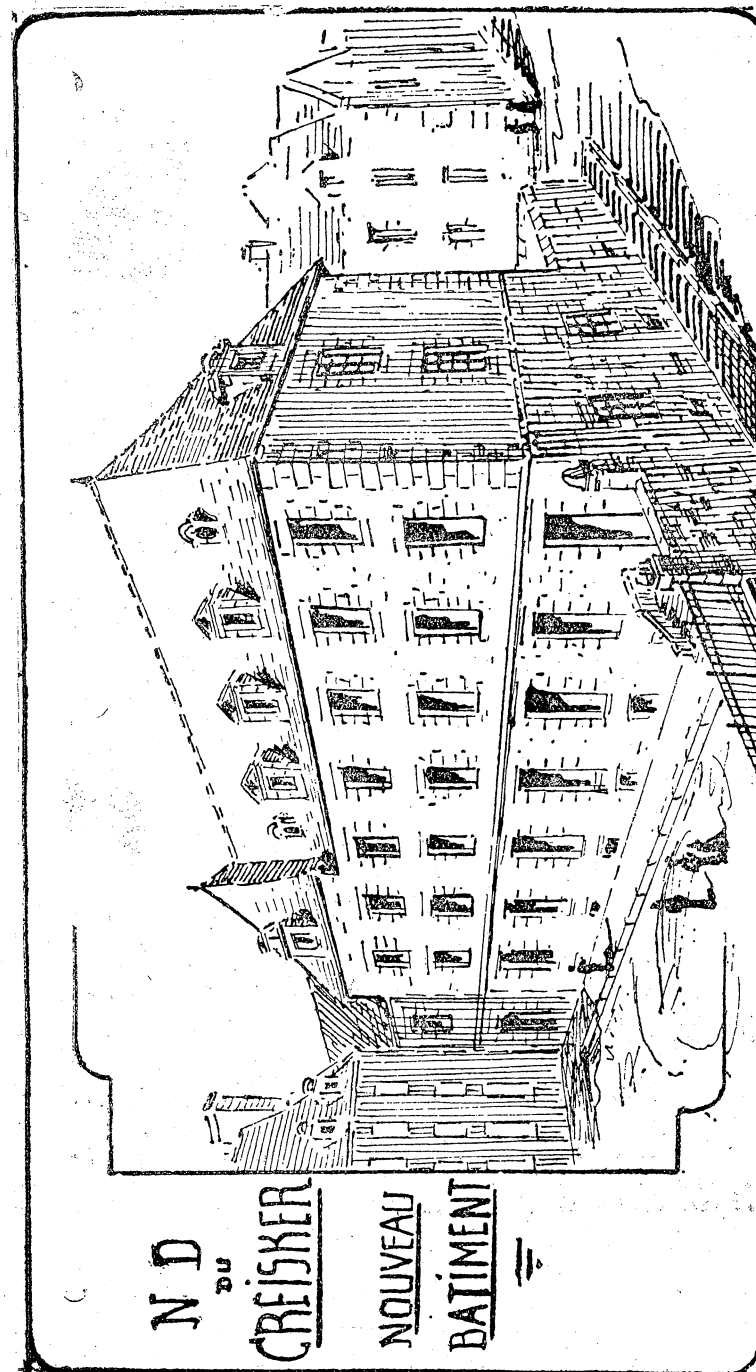
De plus la construction de ces toits brisés a un autre avantage. Les cellules ne sont pas adossées fond à fond. Mais chaque fond fournit un losange à 3 cellules adossées, de l'autre côté. Disposition qui, on l'a calculé, permet à l'abeille d'économiser la matière d'une cellule sur cinquante, qu'elle eût pu construire en les adossant fond à fond.

Enfin, non seulement impeccablement régulières, ces cellules sont aussi d'une grande finesse. 40 épaisseurs de paroi font un millimètre!

Conclusion bien légitime, n'est-ce pas :

« Le doigt de Dieu est là ».

Abbé PONTAVEN.



Dessin de M. Hruzá, architecte

La Vie au Collège

Nous rappelons que la Distribution solennelle des prix aura lieu

*le Samedi 13 Juillet
sous la présidence de M^r le Colonel
SENNEVILLE, Officier de la
Légion d'Honneur, Adjoint au
Maire de Saint-Pol-de-Léon.*

*La Cérémonie commencera à
9 heures très précises,*

*Au lever du rideau, la troupe
du Collège interprétera*

L'OISEAU

Comédie en 1 Acte

*Ensuite, Allocution de M^r
le Supérieur.*

Discours de M^r le Président.

*Lecture du Palmarès et Dis-
tribution des Prix.*

LA VIE RELIGIEUSE

SERMONS ET INSTRUCTIONS

- 26 Mai. — *Résurrection de la Chair* : M. Galès.
2 Juin. — *Homélie du 2^e Dimanche après la Pentecôte*,
M. Guiriec.
7 Juin. — *Fête du Sacré-Cœur* : M. Autret.
16 Juin. — *Homélie du 4^e Dimanche* : M. J. Corre.
23 Juin. — *Homélie du 5^e Dimanche* : M. Madec, s.
30 Juin. — *Les Saints Apôtres* : M. Kerboul.
7 Juillet. — *Conseils pour les vacances* : M. le Supérieur.

CONGREGATION DE LA SAINTE VIERGE

Réception et Adieux

La traditionnelle cérémonie des adieux a eu lieu le dimanche 16 juin. Elle fut précédée d'une cérémonie de réception de nouveaux approbanistes et congréganistes.

M. le Directeur avait eu la délicate pensée d'inviter M. le Recteur de Roscoff à nous adresser la parole en cette circonstance. Et nous avons eu le bonheur d'entendre de sages conseils, de graves avertissements qui nous engageaient à réaliser pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de nos frères l'éducation profondément chrétienne reçue dans notre chère maison. Les plus jeunes reçurent une invitation à se confier désormais de plus en plus à Celle qui est la « Mère de la divine grâce, la Mère très pure... » Les aînés, ceux-là qui venaient aujourd'hui remercier la Vierge de les avoir protégés et lui demander de leur conserver « plus tard, loin du Creisker » sa maternelle vigilance, se sentirent quelque peu émus et se prenaient déjà à regretter « les beaux jours passés dans ce lieu tutélaire à l'ombre du clocher à jour ».

Douze approbanistes prononcèrent alors leur acte d'approbation. Ce sont : Paul Le Reste, de Quimper ; Hervé Autret, de Plouvorn ; Jean-Louis Quéménéur, de Plouénan ; François Roland, de Santec ; Aimé Gestin, de Plouvien ; Guillaume Le Roux, de Plouvien ; René Dagorn, de Dinéault ; J.-F. Riou, de Trézévidé ; François Prigent, de Plouvorn ; Jean Le Saout, de Morlaix ; Alphonse Le Masle, de Ruffiac (M) ; Yves Kerjean, de Landivisiau.

Cinq approbanistes furent admis à formuler leur acte de consécration à Marie et reçurent la médaille de Congréganiste et le Diplôme. Ce sont : F.-L. Hénoret, de Plougasnou ; Olivier Kervian, de Mespaul ; Joachim Lorgeoux, de la Chapelle-Neuve (M) ; François Prigent, de Plouénan ; François Huon, de Brest.

Puis, Jean Pailler, préfet de la Congrégation, lut au nom des partants, agenouillés comme lui au pied de l'autel, la formule des adieux. Ces partants sont: Jean Pailler, de Henvic; Armand Lautrou, de Camaret; Henri Senneville, de Saint-Pol; André Pailler, de Henvic; Yves Tournellec, du Relecq; François Elard, de Cléder; Marcel Malgorn, de l'Île de Batz; Pol Pasquet, de Saint-Pol; François Le Nir, de Briec; Alain Corre, de Landivisiau; Alexandre Seité, de Roscoff.

Le salut et le cantique « En vous quittant, Mère chérie », chanté au couplet par Louis Fouillard, terminèrent la cérémonie.

CONGREGATION DU SACRE-CŒUR

Le vendredi 7 juin, a eu lieu, à la chapelle du Creisker, la réception de nouveaux approbanistes et congréganistes. P. Le Denn et F. Le Jouis prononcèrent leur acte de consécration au Sacré-Cœur, et vingt élèves de 6^e furent admis comme approbanistes. Ce sont: J.-Y. Bécarn, J. Busière, F.-L. Cuff, Joseph Déroff, P. Deuff, F. Guillou, J.-Y. Guivarc'h, L. Hamon, C. Herry, J. Le Grand, A. Mingam, L. Person, P. Querné, L. Rolland, R. Tanguy, G. Daniélou, L. Guével, L. Guével, J. Kerdilès, F. Larvor, L. Salinoc.

M. Kerboul, surveillant, nous a adressé la parole et présidé le salut.

La Vie Intellectuelle

N.-B. — (Les résultats des compositions des prix sont tenus secrets).

PHILOSOPHIE. — MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

Histoire. — 1. A. Pailler; 2. Taniou.

Géographie. — 1. Buors; 2. A. Pailler.

PREMIÈRE

Histoire. — 1. Le Joliff; 2. H. Berre.

Géographie. — 1. Le Joliff; 2. H. Berre.

SECONDE BLANCHE

Version grecque. — 1. Sévère; 2. Abgrall.

Thème grec. — 1. Caroff; 2. Abgrall.

Histoire. — 1. Caroff; 2. Bocher.

SECONDE ROUGE

Version grecque. — 1. Rolland; 2. Grall et Palud.

Thème latin. — 1. Palud; 2. Salinoc.

Explication française. — 1. Nicol; 2. Cloâtre.

Version latine. — 1. Palud; 2. Rolland.

Thème grec. — 1. Rolland; 2. Le Paih.

Littérature latine. — 1. Palud; 2. Nicol.

Histoire. — 1. Merret; 2. Nicol.

Géographie. — 1. Nicol; 2. Palud.

TROISIÈME

Version latine. — 1. Grall; 2. Goulard.

Version grecque. — 1. Cornily; 2. Bihan.

Narration. — 1. Quiviger; 2. Menez.

Thème latin. — 1. Bihan; 2. Cornily.

Thème grec. — 1. Cornily; 2. Bihan.

Géographie. — 1. Proust; 2. Mazéas.

Histoire. — 1. Boniou; 2. Bihan.

QUATRIÈME BLANCHE

Version latine. — 1. Prigent; 2. Riou.

Narration. — 1. Prigent; 2. Riou.

Thème latin. — 1. Prigent; 2. Le Roux.

Thème grec. — 1. Le Roux; 2. Prigent.

Version grecque. — 1. Prigent; 2. Le Roux.

Doctrines catholiques. — 1. Prigent; 2. Riou.

QUATRIÈME ROUGE

Version latine. — 1. Rolland; 2. Guivarc'h et Auffret.

Narration. — 1. Rolland; 2. Person.

Version grecque. — 1. Rolland; 2. Guivarc'h.

Thème grec. — 1. Caroff; 2. Rolland et Quéménéur.

CINQUIÈME BLANCHE

Narration. — 1. Talabardon; 2. Martin.

Thème latin. — 1. Guichoux; 2. Martin.

Thème grec. — 1. Guichoux et Martin.

CINQUIÈME ROUGE

Narration. — 1. Tembouret; 2. Aubé.

Thème latin. — 1. Aubé et Le Jouis.

Thème grec. — 1. Le Jouis; 2. Aubé.

Catéchisme. — 1. Pleyber; 2. Ernoul.

SIXIÈME BLANCHE

Orthographe. — 1. Kerbrat; 2. Hily; 3. Le Grand.

Narration. — 1. Guivarc'h; 2. Kerbrat; 3. Guillou.

Analyse. — 1. Guillou; 2. Kerbrat; 3. Guivarc'h.

Thème latin. — 1. Hamon; 2. Hily; 3. Le Grand.

Arithmétique. — 1. Le Borgne; 2. Mingam; 3. Manach.

Version latine. — 1. Hamon; 2. Herry; 3. Fichot.

SIXIEME ROUGE

Orthographe. — 1. Larvor; 2. Kerdilès; 3. Pédrone.
Narration. — 1. Cabic; 2. Salinoc; 3. Pédrone.
Analyse. — 1. Daniélou et Larvor; 3. Kerdilès.
Thème latin. — 1. Kerdilès; 2. Larvor et Daniélou.
Arithmétique. — 1. Salinoc; 2. Larvor; 3. Guéguen.
Version latine. — 1. Kerdilès; 2. Quiviger; 3. Larvor.

SEPTIEME

Orthographe. — 1. Le Boulc'h; 2. Nicol.
Ecriture. — 1. Lebedeff; 2. Bourlès.
Narration. — 1. Moysan; 2. Bourlès.
Analyse. — 1. Bourlès; 2. Burel.
Arithmétique. — 1. Le Boulc'h; 2. Le Bihan.

HUITIEME I

Récitation. — 1. Guéguen; 2. Pleyber et Quéré.
Narration. — 1. Guéguen et Pleyber.
Histoire de France. — 1. Pleyber; 2. Ernoult.
Géographie. — 1. Pleyber; 2. Herlan.
Arithmétique. — 1. Massieux et Guéguen.
Analyse. — 1. Quéré; 2. Guéguen.
Orthographe. — 1. Quéré; 2. Herlan.

HUITIEME II

Catéchisme. — 1. Le Gall; 2. Robert.
Récitation. — 1. Guéguen; 2. Combote.
Narration. — 1. Guéguen; 2. Le Gall.
Orthographe. — 1. Combote; 2. Robert.
Analyse. — 1. Combote; 2. Guéguen.
Arithmétique. — 1. Combote; 2. Robert.
Analyse. — 1. Guéguen; 2. Combote.
Récitation. — 1. Guéguen; 2. Combote.

NEUVIEME

Catéchisme. — 1. Pouliquen; 2. Godec.
Récitation. — 1. Pouliquen; 2. Godec.
Arithmétique. — 1. Pouliquen; 2. Guillou.
Orthographe. — 1. Pouliquen; 2. Godec.
Analyse. — 1. Guillou et Pouliquen.
Lecture. — 1. Pouliquen; 2. Guillou.
Analyse. — 1. Pouliquen; 2. Guillou.
Orthographe. — 1. Pouliquen; 2. Guillou.

Tableau d'Honneur

MOIS DE MAI

Philosophie. — 1. J. Pailler; 2. L. Bellec.
Mathématiques Élémentaires. — 1. Buors.
Première. — 1. Péron; 2. Mesguen.

Seconde blanche. — 1. Feutren; 2. Abgrall; 3. Gélébart.
Seconde rouge. — 1. Rolland; 2. Cloâtre; 3. Nicol.
Troisième blanche. — 1. Bihan; 2. Proust.
Troisième rouge. — Goulard.
Quatrième blanche. — 1. Prigent; 2. Y. Kerjean et Le Roux.
Quatrième rouge. — 1. Rolland; 2. Quéméner; 3. Autret;
 4. Caroff; 5. Le Masle; 6. Créac'h; 7. L. Caill; 8. Le Saout;
 9. Guével; 10. Dagorn.
Cinquième blanche. — 1. Guichoux; 2. Martin; 3. Seité.
Cinquième rouge. — 1. Le Jouis; 2. Tembouret; 3. Aubé;
 4. Moulin.
Sixième blanche. — 1. Hamon; 2. Le Grand, Deuff et Mingam;
 5. Kerbrat; 6. Guillou; 7. Mahé; 8. Fichot et Déroff; 10. Guivarc'h; 11. Person; 12. Rolland; 13. Querné; 14. Herry.
Sixième rouge. — 1. Daniélou; 2. Larvor; 3. Salinoc; 4. Guével; 5. Kerdilès; 6. Kervian.
Septième. — 1. A. Le Bihan; 2. Berric; 3. Moysan; 4. Bourlès; 5. Le Boulc'h; 6. Nicol.
Huitième I. — 1. Quéré; 2. Pleyber; 3. J. Guéguen; 4. Ernoult.
Huitième II. — 1. Combote; 2. L. Guéguen.
Neuvième. — 1. Pouliquen; 2. Godec.

Concours et Examens

Voici quelques-uns des sujets proposés par l'Université Catholique d'Angers.

CONCOURS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

du 14 Mai 1929 :

Classe de Philosophie — Mathématiques

Au début du Carême, le prêtre a mis sur vos fronts de la cendre, en disant : « Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière. »

En vous aidant, pour commenter ces paroles, des lumières de votre raison et des enseignements de votre foi, dites-nous en quelle mesure et pourquoi l'homme est assujéti à la mort.

Classe de Première

Unité de l'Eglise catholique.

En quoi consiste l'unité de l'Eglise catholique?

Cette unité est-elle nécessaire « *en droit* », c'est-à-dire exigée par la nature des choses, ou seulement « *en fait* », c'est-à-dire imposée par la volonté du Christ?

Classe de Seconde

Commentez, d'après ce que vous avez appris dans le traité de la Révélation, cette parole de Nicodème à Jésus : « Maître, nous savons que vous êtes venu de Dieu pour enseigner, car nul ne saurait faire les prodiges que vous faites si Dieu n'est avec lui. » (Saint Jean, III, 2.)

CONCOURS GENERAL

Classe de Philosophie

Dissertation (4 heures)

Aug. Comte a dit : « D'une science à l'autre, il y a un immense accroissement. » En quel sens précis ce mot vous paraît-il devoir être accepté? Ne peut-on, par exemple, considérer, d'une part, la biologie comme un produit supérieur, de la physique et de la chimie et, d'autre part, la psychologie comme un produit plus complexe de la biologie?

Sciences Naturelles (3 heures)

Le rein : Anatomie et Physiologie.

Classe de Première

Devoir français (4 heures)

Chateaubriand a écrit, dans sa Défense du Génie du Christianisme : « Il n'y a pas de doute que le Génie du Christianisme eût été fort déplacé au XVII^e siècle. » Que pensez-vous de cette parole?

Classe de Seconde

Devoir français

Que pensez-vous de ce mot de Barrès à propos de la « tradition » et de l'« enracinement » : « J'aime mieux le moindre arbre, que le plus beau mât de cocagne, la petite fille, avec son catéchisme que les inventeurs de systèmes. »

★★

Voici d'autre part les noms des élèves qui ont été désignés pour participer à ces concours :

Philosophie. — Dissertation philosophique : A. Pailler; J. Pailler; H. Senneville.

Sciences Naturelles : A. Pailler.

Mathématiques Élémentaires. — Sciences : R. Buors.

Sciences Naturelles : R. Buors.

Première. — Composition française : H. Berre; G. Quéguiner; O. Mesguen.

Mathématiques et Physique : A. Sizun; F. Péron; J. Guyader.

Version latine : J. Quéguiner; J. Quéau; F. Péron.

Seconde. — Composition française : Y. Caroff; M. Rolland; A. Sévère.

Version latine : A. Sévère; M. Rolland; J. Feutren.

Anglais : Ed. Cloâtre; F. Abgrall; A. Guiriec.

Examens d'admission au Grand Séminaire

Les examens écrits pour l'admission au Grand Séminaire ont eu lieu les 18 et 19 Juin sous la présidence de M^r le Vicaire Général COGNEAU.

QUATORZE élèves de première (futurs religieux et missionnaires non compris) y ont participé.

Les examens oraux ont eu lieu les 8 et 9 Juillet.



Aux futurs élèves de Sixième et de Cinquième

*Nous empruntons à l'excellent petit opuscule de M. le
Chanoine Hidrio*

L'ENSEIGNEMENT DU LATIN

A

L'ECOLE PRESBYTERALE

ET DANS

LES CLASSES DE SIXIEME ET DE CINQUIEME (1)

les avis pratiques suivants :

« Pour expliquer le « De Viris (2) », pour faire des thèmes et des versions même très simples, l'élève de Sixième doit, de bonne heure, savoir de façon satisfaisante, les déclinaisons régulières des noms et des adjectifs, celle des pronoms; les conjugaisons régulières, aux trois voix, active, passive et déponente, quelques verbes irréguliers, en particulier le verbe *sum*, les prépositions et conjonctions principales, les adverbess les plus usités.

Il doit connaître aussi, au moins pratiquement, les règles essentielles de la syntaxe d'accord, quelques règles d'emploi des cas, celles des noms de temps et de lieu en particulier; celles du comparatif et du superlatif; des pronoms *sui*, *sibi*, *se*; du possessif *suus*, *sua*, *suum*; du pronom relatif, *qui*, *quae*, *quod*; de l'indéfini « on »; l'emploi de l'infinitif et du supin en *um*; la distinction du gérondif et de l'adjectif verbal; la règle de l'ablatif absolu; la manière d'exprimer l'ordre, la défense; enfin les règles les plus fréquentes de la proposition complétive et même de la proposition circonstancielle... »

(1) En vente à la Librairie Prudhomme, Saint-Brieuc.

(2) Auteur de la Classe de Cinquième.

C'est pour répondre aux demandes qui nous sont parfois adressées que nous publions les lignes qui précèdent. Elles montrent « ce qu'un bon élève de sixième doit connaître » pour entrer et suivre avec profit la classe de cinquième.

Assez souvent en effet, des élèves nous sont présentés comme devant suivre la cinquième et qui ignorent tout ou à peu près des premiers éléments de la langue latine. Ils se trouvent alors tout à fait désorientés et le découragement vient vite.

A fortiori, s'ils nous arrivent sans latin dans le courant de l'année scolaire, même en sixième.

C'est pour éviter des ennuis regrettables de part et d'autre que nous nous permettons de donner ces avis.



LES ŒUVRES AU COLLÈGE

1^o - Conférences N.-D. du Kreisker

Une visite de M. BURNS

Nos lecteurs ont dû à une involontaire distraction du Secrétaire d'être privés d'un compte rendu qui leur était annoncé dans le précédent numéro. Ils le liront cette fois avec le même intérêt.

* *

Lors de la visite qu'il nous fit en octobre dernier, M. Burns voulut bien nous promettre de revenir nous voir. « Je viendrai, nous disait-il apporter moi-même la croix d'or que je suis heureux d'offrir à l'élève de Première le plus fort en Anglais. »

Pour un Américain, nous l'avons appris au cours de la guerre, promettre et tenir ne font qu'un. Aussi est-ce sans surprise qu'au matin du dimanche 28 avril nous lisons au tableau des avis : « A 13 heures, conférence en anglais par M. Burns ». Notre joie est grande et nous avons hâte d'entendre M. Burns. Avec quelle attention soutenue nous avions écouté son premier discours ! Certes nous ne comprenions pas tout ce qu'il nous disait et nous fûmes bien aises de trouver en l'un de nos professeurs un fidèle traducteur de ses paroles. Mais sa diction était si claire, ses termes si bien choisis et ses pensées si élevées que nous ne laissions pas de l'écouter et de l'admirer. *Bis repetita placent*, dirons-nous en déformant quelque peu le vers du vieil Horace. Le second discours de M. Burns sera semblable au premier, je veux dire, aussi intéressant et instructif.

A l'heure dite, nous nous rassemblons dans la salle d'étude. M. le Supérieur récite le « Veni Sancte », puis nous présente l'honorable conférencier. « M. Burns, nous dit-il, est un grand ami de l'Institution du Kreisker. M. Madec lui avait si souvent parlé de son collège, qu'il a voulu venir le visiter et passer quelques jours dans notre pittoresque cité du Léon. Il s'est vivement intéressé à notre programme d'études et désireux de stimuler l'ardeur des élèves à apprendre l'anglais, il nous apporte aujourd'hui une belle

croix d'or qui sera remise à l'élève le plus méritant au cours de la distribution des prix. Pour ce don généreux, en mon nom personnel et en votre nom à tous, je lui adresse un cordial merci et je lui cède la parole ».

M. Burns paraît vivement touché par les délicates et flatteuses paroles que vient de lui exprimer M. le Supérieur et les applaudissements nourris qui éclatent sur tous les bancs. Avec une parfaite assurance et une aisance remarquable, il commence par nous adresser quelques mots en français, exprimant son regret de ne pouvoir encore parler avec une correction suffisante « cette langue si belle, si claire et si précise ». Puis il continue en anglais. Il remercia M. le Supérieur de ses souhaits de bienvenue, loua sa courtoisie et son exquise amabilité, et nous raconte tout au long le dernier voyage qu'il vient de faire en Europe et en Afrique. Nous ne pouvons, faute de place, que résumer son admirable discours, tout émaillé de fines pensées et d'anecdotes piquantes.

« J'ai quitté Saint-Pol-de-Léon, nous dit-il, au début de novembr dernier, et je me suis rendu à Saint-Malo. J'ai visité cette fière cité d'où sont partis les hardis explorateurs qui ont fondé la colonie française du Canada ; j'ai vu le Mont Saint-Michel, cette pure merveille de l'architecture française. Puis descendant vers le sud, par Rennes, Nantes et Bordeaux, je suis resté quelques jours à Biarritz et à Saint-Sébastien, élégantes et riches stations balnéaires. J'ai ensuite parcouru l'Espagne : le pays, dans son ensemble, est sans grand intérêt ; seules les villes ont des trésors d'art remarquables. L'Escorial, l'Alhambra, les Cathédrales de Séville et de Tolède ont particulièrement retenu mon attention. D'Espagne, je suis allé au Maroc... La France est une grande nation colonisatrice, l'œuvre entreprise au Maroc par ses administrateurs et ses missionnaires est de tout point admirable et digne d'être citée en exemple aux autres nations. J'ai visité Fès, l'antique cité musulmane, le port et la ville de Casablanca destiné au plus brillant avenir ; je suis allé jusqu'à Marrakech, véritable oasis dans le désert : partout règnent la sécurité, l'ordre et le travail. Cependant il reste encore beaucoup à faire pour introduire la civilisation et le christianisme chez ces peuplades belliqueuses et fanatiques. Mais quel pittoresque dans les costumes, dans les habitations et les paysages ! J'ai été témoin, aux jours de marché, de l'adresse surprenante des fakirs,

de la hardiesse des dompteurs de serpents, et j'ai entendu l'émouvante « prière au désert ». J'ai traversé en automobile le sud Algérien et une partie de la Tunisie ; j'ai gardé de cette randonnée une impression d'accablante solitude et de triste monotonie. Il y a plus de réelles beautés dans le Nord de l'Algérie et de la Tunisie, et j'ai été heureux de retrouver les agréments et le charme de la vie européenne à Tunis, à Oran, à Bône et à Alger. En somme, je suis ravi de mon long voyage en Afrique « mais plus content encore de me retrouver de nouveau en France » et surtout à Saint-Pol-de-Léon. L'on dit : « voir Naples et mourir ». Je dirai plus justement à mes amis d'Amérique « voir Saint-Pol-de-Léon et son clocher à jour, et non pas mourir, mais le revoir encore ». Mes bons amis, aimez votre petite patrie : la Bretagne ; aimez votre belle France ; priez et travaillez pour resserrer encore davantage les liens qui unissent les Etats-Unis à votre grand et noble pays. »

Inutile de dire que la conférence de M. Burns a été écoutée avec une attention soutenue et applaudie chaleureusement. Avant de réciter la prière, M. le Supérieur remercia M. Burns de nous avoir à ce point intéressés ; il est heureux, ajoute-t-il, de le compter désormais au nombre de nos chers anciens, et il lui souhaite santé et bonheur, en lui disant non pas adieu, mais au revoir.

Good-bye, dear Mr. Burns, and come again to see us.

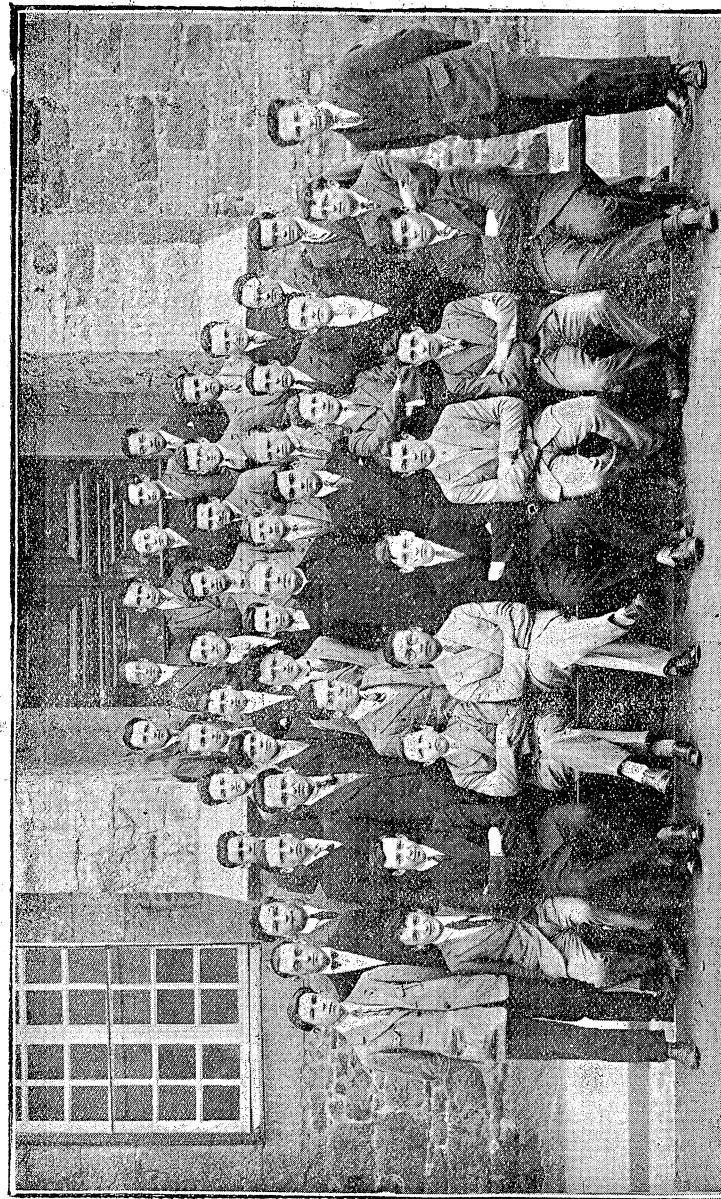
AU CERCLE D'ÉTUDES

La Presse

Séance du 1^{er} Mai

M. Madec profite d'une récréation du soir pour nous réunir encore une fois cette année ; mais comme le temps est assez limité, il ne fait ni lecture ni commentaire de l'Évangile et donne immédiatement la parole à René Morvan, qui nous entretient de la « Presse ».

Après en avoir fait un bref historique, il nous la dépeint telle qu'elle nous apparaît de nos jours dans les milieux les plus divers. La Presse qui « se vante d'être l'éducatrice des masses » jouit d'une influence prépondérante, car



Le Cercle d'études 1928-1929

nos contemporains pensent très peu par eux-mêmes et bien plus par leurs journaux. Aussi pouvons-nous comprendre qu'elle soit également puissante pour susciter le bien et le mal ! Actuellement, nous avons à combattre la presse pamphlétaire qui fausse les esprits et la presse pornographique qui fausse les cœurs, avec encore plus de perfidie. Et à qui reprocher cette action néfaste ? Vraisemblablement, ce n'est pas à l'esprit français qui semble toujours aussi vigoureux et aussi sain ! Si le journal s'abaisse en se vulgarisant, s'il est moins curieux d'instruire que de plaire, s'il se fait le vil courtisan de la foule, c'est bien là une conséquence de nos mœurs contemporaines et surtout des conditions de vie de la presse.

Comment y remédier?... Supprimer la liberté de la presse n'est pas du tout couper le mal jusque dans sa racine. Cette liberté est nécessaire, car la vérité méconnue et la faiblesse opprimée peuvent ainsi faire entendre leurs voix. Mais la liberté ne doit pas être la scandaleuse impunité de toutes les personnes coupables de délits de presse. En cette matière encore, il ne faut pas attendre le salut uniquement de l'Etat, car c'est l'initiative des patriotes et des catholiques qui peut le mieux atténuer l'action malfaisante de la presse. Les catholiques ont déjà des journaux et des revues de valeur, comme la « Croix » et ses succédanés et, par ailleurs, ils ont créé de nombreuses salles de lectures populaires, surtout dans les grandes villes. Pour donner à la jeunesse de nobles sentiments, il faut lui éviter tout contact avec la presse infâme des corrupteurs de la foule et surtout propager la « Bonne Presse » dans tous les milieux ! L'influence de celle-ci contribuera à relever notre chère patrie, la France !

Une salve d'applaudissements souligne cette vibrante péroraison. André Pailler, cependant, s'étonne que les journaux catholiques réclament des secours financiers plus que les autres : ne devraient-ils pas se suffire ? M. Madec lui répond que de bons journaux sont certainement dans d'excellentes conditions et que c'est surtout aux nombreux petits journaux de province que doivent aller les secours demandés. Bellec fait alors remarquer que ces journaux régionaux pourraient rivaliser avec leurs concurrents si l'administration savait user des insertions d'informations ou de réclames. C'est d'ailleurs, lui dit-on, ce que font plusieurs d'entre eux, mais leurs moyens sont souvent limités.

Néanmoins, la « Croix » et d'autres bons journaux exercent une puissante influence sur le public aussi bien que sur la presse elle-même. Enfin, si l'on ne doit pas écarter toute la presse neutre, il faut cependant lui préférer la presse nettement catholique. Une remarque de Lebedeff concernant la situation financière des journaux met fin au débat.

Après avoir fait appel à notre générosité pour le « Franc de la Presse », M. Madec adresse de chaleureux remerciements à Morvan pour son intéressante conférence, si bien débitée qu'on peut espérer trouver en lui un bon conférencier, lorsque sa voix aura plus de clarté et d'ampleur.

Le Secrétaire : Louis BELLEC.

L'Ecole Unique

Séance du 30 Mai

Ce n'est plus dans une sombre classe du collège que se tient cette année notre dernière réunion, mais sur les rochers de l'Ile-de-Batz. C'est là que nous avons eu le plaisir d'entendre la conférence intéressante et instructive à la fois de notre camarade A. Thien, sur l'Ecole Unique.

Après quelques mots pour nous montrer combien cette question est d'actualité, il nous cite cette parole de Renan : « la question de l'Education pour les sociétés modernes est une question de vie ou de mort, une question d'où dépend l'avenir ». Mais une nouvelle solution du problème de l'Education se pose de nos jours : c'est l'Ecole-Unique. En termes clairs, le conférencier nous en explique le principe, les idées, puis il nous en fait la critique.

L'idée de l'Ecole-Unique est très populaire, de nombreux candidats l'affichent dans leur programme avec ostentation, disant que tout le monde a droit à l'instruction.

Voici le chemin qu'aurait à parcourir un élève. A 12 ans

il passe un examen de sélection indépendamment de la volonté des parents. Il sera alors orienté vers l'une des trois ou quatre branches (le nombre n'est pas fixé), de l'enseignement du deuxième degré. Pendant la durée de cet enseignement, il aura à subir les examens périodiques, qui auront pour but d'éliminer les incapables. A 16 ou 18 ans nouvel examen qui fait entrer dans l'enseignement du 3^{me} degré.

Mais pour que l'enseignement soit accessible à tous, il faut, ajoutent-ils qu'il soit gratuit. Les socialistes réclament en outre le même apport de l'Etat qu'à la caserne en ce qui concerne les livres, la nourriture et le vêtement. Et les communistes veulent même que cette caserne d'un nouveau genre soit commune aux jeunes gens et aux jeunes filles. Enfin et naturellement les écoles seraient le monopole de l'Etat.

Ce projet a déjà reçu un commencement d'application dans plusieurs villes de France. La Conférencier n'hésite pas à le traiter de « conception désastreuse ». Et il le prouve.

D'abord cette Ecole unifie les classes élémentaires des Lycées et les écoles primaires, et compromet par là même, la formation intellectuelle des enfants. Ensuite la sélection faite par l'Etat est premièrement une violation des droits de la famille et de plus irrationnelle, car s'il y a des intelligences précoces, il y en a aussi de tardives. *Thien* illustre cette idée par un exemple aussi fin que probant : « A onze ans, nous dit-il, Beethoven était presque illettré, Pasteur était nul en sciences, et Combes était enfant de chœur. » Au point de vue social, l'Ecole-Unique en développant anormalement l'enseignement secondaire, risque d'encombrer les carrières libérales et de ruiner les carrières ouvrières et paysannes où seraient relégués les incapables. En plus la neutralité est un fait sur lequel il ne faut pas se faire d'illusion : les écoles soit disant neutres actuelles en sont un trop bel exemple. Il ne faut pas s'illusionner non plus sur la gratuité de cette Ecole-Unique : cette institution coûtera à l'Etat, et où prendra-t-il l'argent sinon dans notre poche par de nouveaux impôts ? Est-il besoin de dire que la coéducation des sexes sera un foyer effroyable d'immoralité, et que l'Ecole, monopole de l'Etat sera une violation de la liberté d'Enseignement ?

Nous ne refusons pas à l'Etat le droit de contrôle, mais nous ne voulons pas que l'Ecole soit un instrument de basse politique. Et malgré toute notre bonne volonté, nous autres catholiques, nous ne pouvons nous empêcher de nous étonner que ceux qui nous disent : « Une école qui s'ouvre, c'est une prison qui se ferme ; pour moraliser le pays, multipliez les écoles » aient en 1904 fait fermer toutes les écoles missionnaires et congréganistes. Vous m'avouerez que c'est une drôle de façon de mettre ses principes à exécution, de développer l'instruction et de moraliser le pays !

L'Ecole-Unique est donc inacceptable.

Notre camarade finit par cette phrase magnifique qu'il faut citer : « En nous gardant des chimères de l'Ecole-Unique, travaillons à faciliter de tous nos moyens l'instruction des moins favorisés de la fortune ; nous contribuerons ainsi, dans notre modeste domaine, à la grandeur et à la prospérité de votre chère Patrie, la si belle France » !

Dès que les applaudissements se sont calmés, Monsieur Madec se lève pour remercier Thien, en son nom propre, et en notre nom à tous, de son attachement à notre chère Patrie, qui mérite bien l'épithète qu'il vient de lui appliquer de « si belle France ». Il formule ensuite des vœux pour que, lorsqu'il retournera en Annam, dans son beau pays, il soit un apôtre de la bonne cause et qu'il aide lui aussi avec d'autres nobles cœurs la civilisation et l'instruction françaises à se développer là-bas.

Monsieur Madec le félicite ensuite d'avoir su nous exposer si clairement les erreurs et les utopies de l'Ecole-Unique et en se rasseyant, il propose un ban, qui est aussitôt exécuté et suivi de plusieurs autres qui prouvèrent à Thien combien ses camarades avaient écouté sa conférence.

A. Pailler, notre Président, se leva alors pour remercier Monsieur Madec, notre cher Directeur, de tout le mal qu'il s'était donné pour nous cette année, et pour lui souhaiter que son cercle continue sans cesse à se développer et à se perfectionner, comme il le fait depuis 10 ans déjà sous sa si bonne direction.

F. de QUATREBARBES.
Secrétaire.

L'Œuvre Antialcoolique

L'ALCOOLISME :

ses ravages, le remède

En Novembre, M. l'abbé Francis Tanguy adressait aux élèves sa causerie habituelle. La place nous fait défaut pour citer en son entier cette belle conférence où l'orateur découvre chaque fois un aperçu nouveau sur un sujet qui ne saurait être épuisé. Nos lecteurs nous sauront gré de publier ici la dernière partie.

*
**

Après avoir précisé ce qu'il faut entendre par alcoolisme et avoir établi sur des faits et de récentes statistiques que ce « fléau national », quoi qu'on dise, gagne chaque année du terrain, le conférencier en vient à proposer le remède au mal, le seul, l'unique remède, « l'abstinence... glaive à deux tranchants qui pourfend les préjugés menteurs et trace autour de la volonté son moulinet protecteur. »

Voici en quels termes l'orateur poursuit son exposé :

Mais alors, direz-vous, si l'alcoolisme est un fléau national, comment expliquer l'insouciance et la sérénité de ceux qui tiennent entre leurs mains les destinées du pays? Si la race était véritablement en péril, on le crierait sur les toits, de grandes affiches dénonceraient le mal, toutes les bonnes volontés seraient mobilisées et tout le réseau de défenses serait mis en œuvre pour refouler la contagion. Or, rien ne se fait : seule une poignée d'illuminés poussent le cri d'alarme, mais leurs voix se perdent dans l'indifférence générale. Comment encore une fois concilier un danger si pressant avec la béate quiétude de la masse presque entière?

La réponse, mes chers amis, nous est fournie par le titre d'une brochure : On s'alcoolise sans le vouloir, sans le savoir.

Oui, sans le vouloir, sans le savoir, quantité de bons patriotes travaillent à la ruine de la patrie, quantité de bons chrétiens se font les auxiliaires de Satan pour la perte des âmes. Nous sommes esclaves d'habitudes qui pour être anciennes n'en sont pas moins funestes. Comme on nous a fait notre éducation religieuse, on nous a fait en quelque sorte notre éducation alcoolique. Le jeune enfant ne suce-t-il pas déjà le morceau de sucre que son père a, au préalable, plongé dans le « petit canard ».

*On s'alcoolise
sans le vouloir*

Sur la table, chaque jour, à côté de la miche de pain, ne voit-il pas de dresser le litre de vin, et n'est-il pas dès lors incliné à conclure que l'un comme l'autre sont, au même titre, des éléments nécessaires à la vie.

Tout le monde boit de l'alcool, pourquoi ne pas faire comme tout le monde? Traitez-vous une affaire? Allez-vous en visite? Assistez-vous à un dîner? Soyez assurés que vous aurez fait une mauvaise affaire, que votre visite ne vaudra rien, que votre dîner vous restera sur l'estomac, si vous n'avez pas sacrifié à la mode, si vous n'avez pas accepté le verre de vin ou de liqueur, qu'on vous offrait.

L'orgueil aussi s'en mêle. On fait miroiter aux yeux du tout petit le breuvage doré et on le lui refuse, prétextant que cela n'est pas fait pour les enfants. Voilà l'alcool qui devient alors l'apanage des grandes personnes. Aussi l'enfant, pressé d'être jeune homme, l'adolescent pressé d'être homme, se hâtent-ils de réclamer ce produit merveilleux qui les grandira dans leur propre estime et dans celles des autres. Soyez sûrs qu'à la première occasion, ils avaleront leur petit verre sans grimace : ne doivent-ils pas montrer qu'ils ne sont plus des bambins? Plus tard, le sourire narquois d'un camarade les empêchera de refuser une ultime tournée, et, pour bien prouver qu'ils n'ont pas peur, qu'ils ont le tempérament solide, peut-être même prendront-ils l'offensive et, après la dernière, il y aura encore la dernière dernière.

Enfin, tous les instincts mauvais viennent à la rescousse pour pousser à l'abus de la boisson, parce qu'ils pressentent que l'homme qui s'y adonne est à leur merci : il n'est pour s'en rendre compte que d'étudier la chronique des tribunaux, ou, plus simplement, de voyager le dimanche soir sur les lignes départementales.

Sans le vouloir donc, on s'alcoolise ; on s'alcoolise aussi sans le savoir, et ceci est plus grave.

*alcoolise
e savoir*

Comment se défendre d'un mal qu'on ne soupçonne même pas? Comment guérir une maladie dont on ne se sent pas atteint? Le livre des Proverbes nous en avertit : « Ne regarde pas le vin comme il brille dans la coupe ; il entre doucement, mais à la fin il mordra comme le serpent. » Il mordra, mais en attendant, il entre doucement.

Oh! l'alcool est habile dans l'art du camouflage. Au début, il noie son goût âcre et sa saveur brûlante dans une solution sucrée de jus de fruit ; une liqueur ne saurait faire du mal, c'est du doux. Et puis, il va réveiller dans le fond de l'organisme des sensations agréables ; il possède une fausse clef du trésor des énergies vitales et il en profite pour libérer une partie des réserves sagement emmagasinées ; le sang circule avec plus de force, les joues s'animent, la langue se délie, le cerveau lui-même active son travail : on se sent vivre doublement et on oublie qu'ici-bas vivre, c'est commencer à mourir, qu'à l'excitation succède la dépression, que l'activité dégénère souvent en précipitation. Comment se méfier de ce produit merveilleux qui redonne de la vigueur au corps fatigué, ravive la flamme du regard, émoustille le caractère? D'ailleurs, l'alcool n'a-t-il pas trouvé quantité d'Homères pour célébrer ses vertus, et le nom-

bre et la taille des affiches qui le recommandent à la sympathie du bon peuple ne sont-ils pas la preuve et la marque de son excellence.

Et puis, on en prend si peu. Sans doute, à la longue, insensiblement, on a augmenté la dose, mais on ne s'en porte pas plus mal. On a bien de temps en temps, une crampe d'estomac, un étourdissement; le sommeil n'est pas toujours régulier, parfois la main tremble, le geste est moins assuré; mais ce sont là de petites misères inhérentes à la nature humaine, pourquoi en rejeter la responsabilité sur l'alcool?

Sans doute aussi, la race s'affaiblit; on meurt plus jeune, la tuberculose, fait des ravages effrayants; les enfants, surtout les plus jeunes, ne semblent pas avoir hérité de la vigueur du père. Mais il y a tant d'éléments qui interviennent pour hâter la déchéance d'une race. Pourquoi soupçonner l'alcool, ce brave alcool, qui console des peines de la vie et aide à les oublier?

Et ainsi, on se laisse tromper, on se trompe soi-même. L'alcool a pour lui les apparences, et la masse ne regarde pas au delà. C'est un faux ami; ses caresses hypocrites et ses flatteries n'ont d'autre but que de capter votre confiance; une fois admis dans votre intimité, il se charge bien de vous conduire à ses fins sans alarmer votre vigilance.

Il possède en effet un pouvoir redoutable : c'est un excitant, c'est-à-dire qu'il adapte l'organisme à son action, en même temps qu'il y engendre le désir et parfois le besoin d'une dose plus forte. Vous prenez par exemple un verre d'alcool : vous éprouvez une impression complexe de trouble et de bien-être; le lendemain, vous recommencez : vous continuez ainsi pendant un mois : votre verre d'alcool ne produit plus sur vous aucune impression, si ce n'est celle du goût, qui s'émousse aussi à la longue : vous êtes adaptés à ce verre d'alcool, et si vous voulez éprouver encore l'impression du premier jour, vous êtes maintenant obligés d'augmenter la dose. Peu à peu, vous serez conduits à prendre une quantité considérable d'alcool, sans avoir le sentiment de l'abus, puisque les manifestations sensibles demeurent les mêmes que la première fois.

Une méthode de combat s'impose. Dès lors, la méthode de combat s'impose. Il faut une arme qui, à la fois dissipe les vaines illusions en faisant resplendir la vérité et fortifie la volonté contre les séductions funestes.

Mais où trouver cette arme ? Dans la modération ? Non, mille fois non ! Elle est doublement impuissante à éclairer et à affermir, et il est facile de s'en rendre compte. Pour agir, il faut d'abord être, et la modération n'est pas, n'existe pas, ne peut pas exister. Tout être en effet est déterminé, et la modération, elle, est complètement indéterminée : on ne sait en effet où elle commence, ni où elle finit. Et c'est bien pour cela que tant de gens la prônent : elle n'est pas compromettante, et abrite complaisamment sous son étiquette tous les abus qui ne se trahissent pas par des manifestations trop évidentes. L'expérience du reste répond bien à la théorie. Il y a des années et des siècles que l'on prêche la tempérance, et sous son couvert l'alcoolisme ne cesse de progresser.

b) dans l'enseignement antialcoolique ? L'enseignement antialcoolique aura-t-il de plus heureux effets ? Il est certain que si l'on connaissait mieux l'alcool, on s'en déferait davantage ; mais encore ne faudrait-il pas démentir par les œuvres la conviction qu'on s'est efforcé de communiquer par la parole. Et puis : « *Verba volant, exempla trahunt* » : seul l'exemple entraîne efficacement.

c) dans une législation vére ? L'Etat ne peut-il pas intervenir ? Si, sans doute, et des lois sages, fermement appliquées, feraient certainement reculer le fléau. Mais qui votera ces lois ? Qui surtout les fera appliquer ? Les députés ? Mais ils sont choisis par le peuple ; toute leur puissance, ils la tiennent du peuple, et leur pouvoir est trop fragile pour qu'ils aillent le compromettre par des suffrages impopulaires. D'ailleurs ces lois seraient-elles votées, seraient-elles même appliquées, il reste de la place pour la fraude !

Le salut réside dans l'abstinence. Où est alors le salut ? Dans l'abstinence, et dans l'abstinence seule. L'abstinence est le glaive à deux tranchants qui pourfend les préjugés menteurs et trace autour de la volonté son moulinet protecteur. Vous refusez absolument de prendre de l'alcool, même une petite larme. Naturellement, on vous demandera raison de votre attitude. Quand vous aurez fait savoir que vous ne prenez jamais d'alcool parce que l'alcool est cause de l'alcoolisme et que l'alcoolisme est un fléau contre lequel vous avez pris l'engagement de lutter, on se moquera de vous peut-être. Mais si vous tenez bon, si vous montrez par votre sang-froid, par votre persévérance, que votre engagement n'est pas le fruit d'un caprice ni d'un emballement, mais le résultat de la réflexion, on sera bien obligé de se rendre compte que pour agir ainsi, vous avez une raison sérieuse, et que cette raison n'est autre que la nocivité de l'alcool. On sera amené à vous poser des objections : il ne vous sera pas difficile de montrer qu'elles s'évanouissent devant l'harmonieuse solidité de la thèse abstinentiste ; ainsi la lumière pénétrera dans les esprits, les préjugés tomberont à la file, et la force attractive de votre exemple amènera sans doute plus d'un à vous suivre.

L'abstinence, en effet, est l'unique sauvegarde absolument sûre contre la contagion de l'alcoolisme. C'est la rupture complète avec l'ennemi que l'on veut combattre. L'alcool ne peut plus exercer ses sortilèges sur celui qui le tient constamment à l'écart. Ses avances étant repoussées dès le début, ses instances deviennent bientôt moins pressantes, et il finit par laisser en paix celui qui, par ses refus énergiques, lui a enlevé tout espoir de succès.

Au contraire, faites-lui une concession ; acceptez une seule fois, un seul verre de liqueur ; aussitôt votre ennemi redresse la tête ; il a vu que vous n'étiez pas invulnérables ; il va revenir à la charge. Il se trouvera bien une autre occasion aussi pressante que la première ; quand vous aurez accepté deux fois, il vous sera difficile de refuser une troisième fois, et vous serez pris dans l'engrenage.

C'est si simple de décliner une offre en disant : j'ai donné ma parole d'honneur de ne jamais prendre d'alcool. Une parole d'honneur est toujours respectable et quiconque voudrait vous la faire violer perdrait par là même tout droit à votre estime.

Non seulement l'abstinence est une protection, mais elle est aussi une protestation tacite, qui, à l'occasion, saura se faire éloquent contre les habitudes funestes qui attribuent à l'alcool un rôle dans toutes les relations sociales. C'est un fait que devant un abstinant on n'ose pas se livrer à de honteux excès, ne serait-ce que pour lui donner tort et lui montrer l'inutilité de sa campagne. Et puis beaucoup de gens qui subissent la tyrannie de ces habitudes au détriment de leur bourse seront heureux de trouver dans la conduite des abstinents une raison à de salutaires économies. Ainsi cette mode pernicieuse et déraisonnable évoluera peu à peu, et avec elle disparaîtront les multiples tentations qui, actuellement, assiègent les volontés et amènent, hélas ! tant de capitulations.

**

Conclusion

Oui, mes chers amis, on se moquera de vous. On vous traitera de petits esprits parce que vous refuserez même de tremper vos lèvres dans la coupe enchanteresse ; on plaisantera votre prétendue manie ; on vous opposera la modération des vrais sages, qui usent de tout et n'abusent de rien, comme si le bien consistait uniquement à ne pas faire le mal, comme si les excès des alcooliques n'appelaient pas une compensation nécessaire à l'équilibre de la société ; plusieurs vous feront la guerre, avec le secret espoir que vous céderez à leurs attaques et que votre exemple cessera d'être le vivant reproche de leurs désordres. Tenez bon : une goutte de liqueur, ce n'est pas grand'chose, mais si vous preniez cette goutte, vous ne seriez pas abstinents. Devant le monstre qui menace d'engloutir notre patrie, vous seriez désarmés. Oui, c'est de vous, de votre empressement à vous enrôler dans les ligues antialcooliques, de votre fidélité à tenir la parole librement engagée, que dépend l'avenir prochain de notre pays. Prenez conscience de votre responsabilité : si la France devient abstinente, elle sera sauvée parce qu'elle aura vaincu l'alcoolisme ; mais si la crainte de l'effort, le respect humain, l'égoïsme venaient à étouffer le mouvement généreux qui jette vers l'abstinence une partie de l'élite intellectuelle et morale de la jeunesse contemporaine, vous aurez sans doute bientôt le triste spectacle d'une grande nation qui se meurt parce qu'elle n'aura pas trouvé dans ses enfants assez d'intelligence ni assez de cœur pour braver un sourire et utiliser à propos ce simple petit mot : non.

Cela, mes chers amis, vous ne le permettez pas. Pour sauver votre pays, vous donneriez votre sang : vous ne lui refuserez pas le secours de votre volonté ferme et éclairée, et votre zèle va s'employer activement à découvrir et à grouper de nombreux soldats de la cause antialcoolique sous l'étendard de l'abstinence.

F. T.

~~~~~

## EPHÉMÉRIDES

25 AVRIL. — Au soir de la retraite... souper, dodo, rêves dorés et, au réveil, chute lamentable dans la préparation prochaine des examens. *Sic transit gloria mundi...*

1<sup>er</sup> MAI. — « Le mois de mai, clair et brillant et gai, s'enlève d'un bond dans le ciel. Les écluses du Paradis sont ouvertes et les eaux de la grâce s'épandent sur les champs aux jours des Rogations. Mai secoue son arrosoir dans un sourire, car il faut que les pieds de la Vierge Marie, en ce temps qui lui est consacré, aient un tapis d'herbes fraîches pour se poser et il faut que l'atmosphère soit pure pour le passage ascendant du Sauveur. C'est une communion ininterrompue de la terre avec le ciel et du ciel avec la terre, c'est comme la fraîcheur du matin dans une âme qui renaît à la grâce, où les gouttes de la rosée céleste forment de longs chapelets immaculés. Bientôt ce sera le plein midi : la descente du Feu sur les âmes, dans la splendeur de la vie unitive, rythmée par les battements du cœur, sous la baguette de l'Esprit-Saint. » (Almanach, G. Maillat.)

Pour nous, Mai est surtout le mois de Marie, et, dans notre chapelle, aux pieds de la douce Madone, « nos jeunes cœurs » n'ont pas de peine à monter vers Celle qui nous sourit et nous bénit. Les fleurs et les lumières qui l'environnent sont l'expression de notre piété envers elle. L'obscurité qui règne alentour ajoute au mystère de la nuit qui tombe, et les cantiques que nous lui adressons sont le salut de ses enfants qui se recommandent à elle.

Heure douce entre toutes que celle qui nous rassemble tous aux pieds de Marie ! J'imagine volontiers un chœur de moines modulant ici le chant de Complies, cette belle prière du soir qui, dans les ombres de la nuit, signale celles de l'éternité. Aussi bien me permettra-t-on ici de citer les paroles d'un ami des moines relatant ses impressions à l'heure du « Salve Regina » des Trappistes.

«... Lorsqu'ils (les Trappistes) ont ainsi exhalé leurs supplications avec leurs craintes et leurs espérances (Office de Complies), le dernier souffle de la prière s'éteint en quelques phrases articulées à voix basse comme les dernières paroles d'un mourant et un mystérieux silence règne

dans le lieu saint ; il semble que tout est achevé. Mais voilà que, tout à coup, au-dessus de l'autel, brillent quelques lumières, images de Celui qui est la vraie lumière brillant dans les ténèbres, et de toutes les poitrines part un cri inattendu, un immense cri : c'est le chant du « Salve Regina ». (1) Qui n'a ouï parler de ce cantique sublime des Trappistes ? Qui, l'ayant entendu, pourrait jamais l'oublier ? Pour moi, j'en ai vingt fois rassasié mes oreilles et mon cœur, toujours avec une émotion nouvelle. D'abord la prière éclate par une salutation que l'on dirait un appel de la terre vers le ciel ; c'est un élan de confiance à la mère du Sauveur qui est aussi la nôtre. Puis elle devient douce, suave, se balançant dans le sanctuaire, comme le chant d'un enfant sur le sein de sa mère. Bientôt, elle vibre avec les pleurs. « Vers vous, nous crions, chante-t-elle, exilés, fils d'Eve ; vers vous nous soupignons, gémissant et pleurant dans cette vallée de larmes. Sus donc, ô notre avocate, tournez vers nous vos yeux, ces yeux miséricordieux, et par delà le terme de cet exil, montrez-nous Jésus, le fruit de vos entrailles ; oui, montrez-le nous, ô clément, ô pieuse, ô douce Vierge Marie. »... Lorsque de toute la force de leurs poitrines, de toute l'ardeur de leur foi, avec l'accent passionné de l'amour et des saintes aspirations vers la patrie et l'éternel repos, vers Jésus et sa mère, deux cents cénobites la font retentir, alors, à moins d'avoir un cœur de pierre, on n'y tient pas ; les yeux se fondent en larmes, et quand, après quelques minutes d'un saisissement qui ressemble à une extase, on retombe sur soi-même, c'est pour se dire : « Ceux-là sont de vrais sages ; pour nous, nous ne sommes que d'insouciantes enfants, lorsque nous poursuivons, au détriment de l'éternité, les frivolités de la vie. »

**JEUDI 9.** — Après le vent et le brouillard de ces trois jours passés, c'est dans une aurore tout ensoleillée que s'est levée la grande fête de l'Ascension, la première des solennités qui illuminent de leurs chauds rayons cette période de l'année liturgique. Qu'il était beau, ce matin, notre autel fleuri ! L'astre du matin déversait déjà dans la chapelle sa douce lumière à travers les grands vitraux et colorait la pierre d'un gris suave ! Nos yeux émer-

(1) Il s'agit du Ton Solennel.

veillés contemplaient ce ravissant décor, et, le soir, nos cœurs, aidés par le prédicateur, s'élevèrent plus facilement vers les régions sereines du devoir et du sacrifice, puisque « pour monter jusqu'au ciel, il n'est que de se détacher de la terre ». L. F... et Y. T... adressèrent nos hommages à la Reine du ciel en un suave cantique où leurs deux voix légères et pures modulaient aisément et avec expression la douce mélodie...

**DIMANCHE 12.** — « La Sainte de la Patrie » nous a tous conduits en ce jour au pied de ses autels. Mais quelle triste matinée ! La Vierge lorraine semble affectionner la pluie, car nous nous sommes laissés dire que, chaque an, à pareille date, les cataractes du ciel déversent sur la terre leurs ondes diluviennes pour, l'après-midi, dégager le firmament qui se pare d'un bleu d'azur tout ensoleillé...

Cette année, 5<sup>e</sup> anniversaire de la délivrance d'Orléans, la Pucelle méritait plus d'honneur que par le passé, et à vrai dire, des mains délicates s'étaient plu à orner notre chapelle comme jamais sans doute en ce jour elle ne l'avait été... Drapeaux et oriflammes égayaient les murs et, près du trône du Sacré-Cœur, se dressait, dans un décor de fleurs et de verdure, la statue de Jeanne... Le R. P. *Aubin* célébra la messe, assisté de MM. *Madec* et *Kerboul* et M. *Paul Corre* s'attacha à montrer en la vierge de Domrémy, la femme choisie par Dieu pour sauver l'Eglise et la France : ... « *ad fidem ac patriam tuendam.* »

A 20 h. 30, un salut solennel eut lieu, au Creisker et le cantique traditionnel à Sainte Jeanne d'Arc fut chanté à plein cœur.

« Ange sauveur de la Patrie,  
Gloire, honneur et vœux immortels.  
Jeanne, la France à genoux prie  
Pour tes foyers à tes autels. »

Mais on attendait avec impatience le feu d'artifice traditionnel dont les préliminaires avaient déjà eu lieu tandis que nous étions au Creisker. Des bambins s'amusaient à faire craquer de modestes fusées à deux sous...

Cette année, le Collège a assisté en spectateur passif au feu d'artifice organisé par la Municipalité sur la place du Creisker. Les travaux en cours et qui encombrèrent notre cour d'honneur ne permettaient pas d'y installer quoi que ce fût... et la Ville de Saint-Pol a voulu, cette année, faire plus et mieux... Juchés comme ils pouvaient, sur les par-



terres et les pelouses, les Collégiens ont pu admirer les feux étincelants et les folles fusées qui, dans leur orgueil, voulaient atteindre les étoiles et prendre place parmi elles...

**MARDI 15.** — M. le Curé-Archiprêtre a présidé aujourd'hui les épreuves du Concours d'Instruction Religieuse, organisé par les soins de l'Université Catholique d'Angers pour toute la région de l'Ouest. *André Pailler, Jean Paillet, Armand Lautrou* pour la Philosophie et *Henri Berre* pour la première; *Alain Sévère, Marcel Rolland et Raymond Nicol* pour la Seconde ont été choisis pour représenter les couleurs du Creisker.

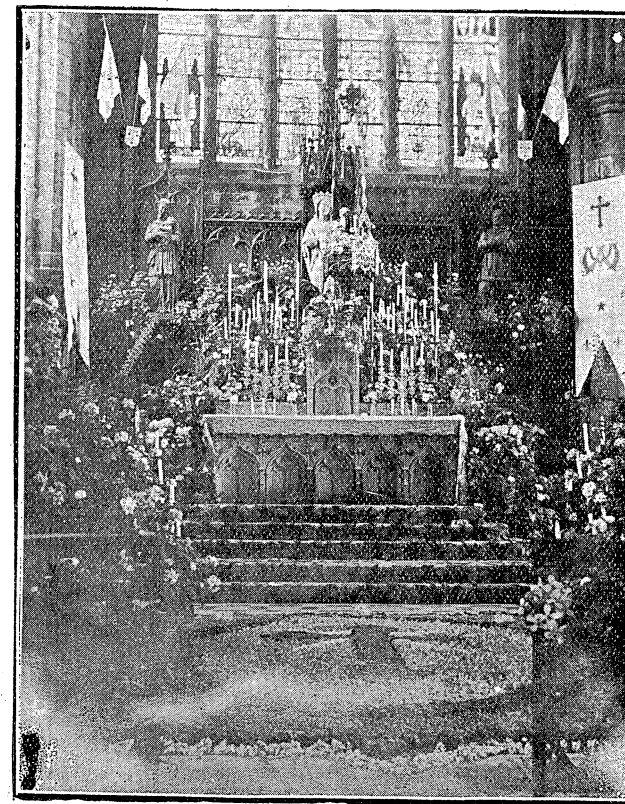
Le soir, après souper, ont repris les promenades traditionnelles de l'été, deux fois par semaine, mardi et vendredi.

**JEUDI 16.** — Faut-il signaler une fois de plus la sortie mensuelle ? Et pourquoi pas ? Elle fait date dans l'existence d'un collégien, surtout quand elle est agrémentée comme aujourd'hui d'un gai soleil qui dissipe, si besoin est, tous les nuages de tristesse qui pourraient assombrir l'horizon des cœurs. Et s'il faut le soir de nouveau rentrer, c'est avec l'espoir que dans quatre ou cinq semaines on recommencera... Tant il est vrai, comme dit l'autre, que la vie est un perpétuel commencement...

**DIMANCHE 19.** — A quel moment de l'année notre chapelle vous plaît-elle davantage ? Est-ce aux jours sombres de Toussaint quand l'humidité suinte sur les parois et semble être les larmes des trépassés attendant leur envol vers les cieux, tandis que l'autel s'épanouit doucement sous le recueillement suave des chrysanthèmes immobiles ? Ou bien est-ce en Carême, dans la nudité froide et pénitente des autels dépouillés ? Ne serait-ce pas plutôt au matin radieux de la Communion Solennelle, quand le soleil d'avril perce de ses premiers rayons le riant coloré des vieux vitraux, à moins que le jardin du Saint Sacrement ne captive vos regards attirés par les merveilles de nos parterres embaumés, quand flotte encore sous les voûtes le parfum discret de l'encens qu'on y a fait monter ? Pour moi, je l'aime au jour de la Pentecôte, alors qu'elle me semble un Cénacle où préside de son trône la Vierge Marie, au milieu de ces ors et de ces rouges, symbole de l'Esprit illuminateur et vivificateur... Les mélodies grégoriennes de ce jour,

On s'  
sans

si prenantes, si suppliantes, si délicates dans leurs vocalises fraîches et lumineuses viennent encore, si besoin est, aider nos âmes à monter vers le trône de l'Eternel où siège, avec le Père et le Fils, l'Esprit-Saint... Les accents majestueux



Le Reposoir au Creisker 1929

de la Préface Solenniel qu'entonne avec aisance et ampleur la voix du célébrant ajoutent à ce charme... Et voilà pourquoi j'avais raison de penser qu'il fait bon prier aux pieds de Marie, au jour si solennel de la Pentecôte...

**SAMEDI 25 MAI.** — Encore une surprise!... Je ne m'attendais pas à faire ce soir un « voyage chez les Zoulous » et voici qu'on nous invite à nous transporter en esprit vers cette terre africaine et à contempler tour à tour des mon-

tagnes boisées ou les plaines cultivées du Zwaziland, à voir défilier devant nos yeux des personnages divers tel que le grand chef, le Napoléon des Zoulous, etc... Notre guide nous est présenté par Monsieur le Supérieur. C'est le R. P. Grannec, de l'Ordre des Servites... A côté de moi, deux bambins ouvrent deux grands yeux en entendant ce mot de « Servite »... Ils se demandent ce que cela veut dire : « Jésuite ou Capucin ? »... Le conférencier les tire heureusement d'embarras en nous disant d'abord quelques mots sur cette Congrégation des Servites de Marie qui s'honore de compter parmi ses membres un cardinal, S. E. le cardinal Lépicié, légat du Pape aux fêtes d'Orléans, le 8 mai dernier.

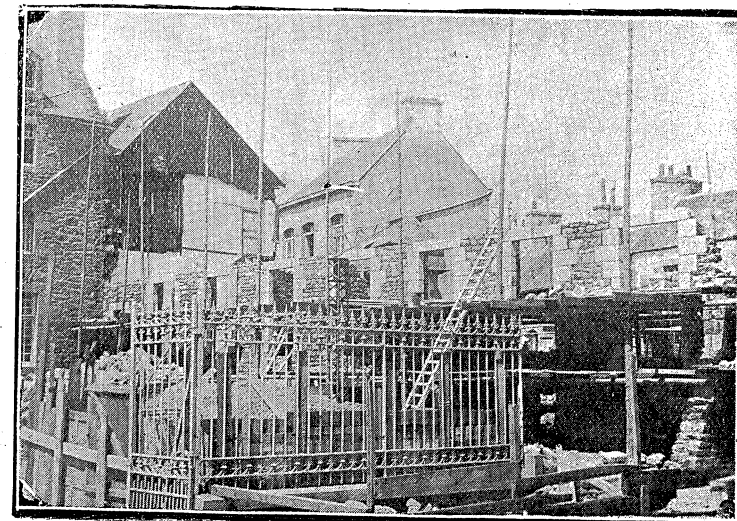
Puis c'est une succession de tableaux que le Père nous explique. C'est une charmante causerie sur le Zouloulouland, son relief, son climat, ses habitants. — Lorsque le missionnaire arrive dans ce pays, pour rejoindre son poste, il ne prend ni l'express ni l'automobile, il doit se contenter d'un modeste chariot tiré par des bœufs et il s'en va ainsi par monts et par vaux à la recherche des âmes à sauver... Mais comment aborder ces belliqueux Zoulous ? Les Zoulous furent en effet un peuple belliqueux et c'est seulement grâce à la supériorité de ses armes que l'Angleterre a pu les dominer... De leurs habitudes guerrières, les Zoulous ne conservent aujourd'hui que celle de s'exercer au port du bouclier et de leur fameux casse-tête ! C'est par bandes qu'ils défilent sur l'écran, armés de longs bâtons... Cet extérieur un peu rude cache une belle âme. Le Zoulou est paraît-il, très religieux, il reçoit volontiers le missionnaire... Celui-ci ne peut hélas suffire à la tâche. Les missionnaires n'y sont pas assez nombreux. Et c'est en faisant appel à notre générosité, à notre esprit d'apostolat et à nos prières que le R. P. Grannec termine cette charmante conférence au milieu d'applaudissements enthousiastes.

VENDREDI 30. — Mère de Jésus, ô Vierge clément,  
Si douce ! Sur nous abaissez vos yeux !  
Que vous êtes pure et resplendissante !  
Que vous êtes belle au plus haut des cieux !

Depuis quelques années, ce cantique, dont les paroles sont de M. Charles Le Bras, de Carhaix et la musique de M. l'abbé Mayet, organiste à la Cathédrale de Quimper,



Le chantier  
au  
27 Avril



L'état des travaux au 15 Juin

est inscrit au répertoire de nos cantiques pour le mois de mai, et n'en est pas le moins remarqué. « Il n'est, a-t-on dit, qu'une réplique du cantique breton : *Lavar d'in me, den an Arvor*. Les deux s'égalent par le souffle de poésie et l'accent de piété qui les animent ».

**SAMEDI 31.** — Mais pour clôre dignement le Mois de Marie, il n'est que de chanter le Cantique des Anciens :

Aujourd'hui dans ces murs qu'ont vénérés nos pères  
Chrétiens issus du même sang breton,  
Comme eux nous redirons nos chants et nos prières,  
A la Patronne du Léon.

« Plus tard, loin du Creisker » on se reprend à le redire, tant vous a séduit « la mystique harmonie de sa piété ». Et le vieux poète avait raison de dire : « *Hæc olim meminisse juvabit...* »

\*  
\*\*

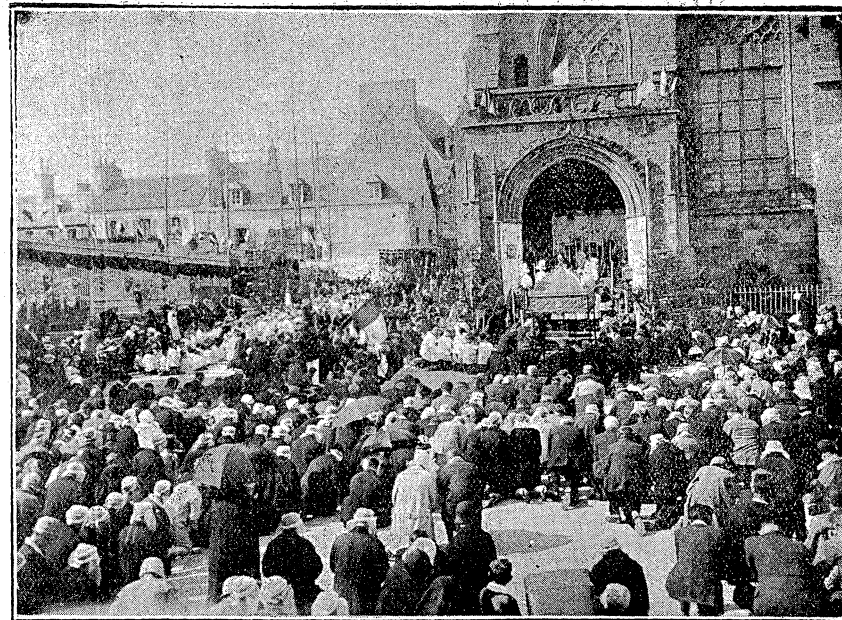
**1<sup>er</sup> JUIN.** — Du Cœur de Marie il n'est qu'un pas vers le Cœur de Jésus... Le mois de juin est le mois du Sacré-Cœur, dont *M. Autret*, dans une allocution fort goûtée, saura, le vendredi 7 juin, redire l'Amour pour les hommes...

**5 JUIN.** — Le mauvais temps contrarie les travaux de construction du nouveau bâtiment dont nous reproduisons plus haut le projet. La maison monte toutefois ainsi qu'en témoignent les photographies ci-jointes, et le 12 septembre, les anciens pourront peut-être déjà admirer le grès-œuvre. Souhaitons que le beau temps favorise les opérations.

**JEUDI 6.** — Nos chers musiciens ont eu aujourd'hui leur traditionnelle promenade. Et cette année, c'est Trégastel qui a abrité pour quelques heures la bande joyeuse. Mais, hélas ! la matinée fut noyée sous la pluie. Heureusement qu'après déjeuner a paru le soleil ! Nous avons pris part à la procession de la Communion Solennelle des enfants à Plougasnou où, comme à Roscoff, notre concours fut très apprécié. Evidemment ! Aussi, somme toute, délicieuse journée...

**DIMANCHE 9.** — Le second dimanche du Saint Sacrement risque de surpasser en beauté à Saint-Pol les cérémonies du premier. Toutes les communautés de la paroisse ont encore participé au triomphal cortège. Le parcours était nouveau : Rue des Minimes, Rue de Verdun, Avenue de la Gare, Route de Plouescat, Rue de la Gare, Rue Cadiou, Rue du Séminaire, Rue et Place Croix au Lin...

Cinq magnifiques reposoirs se disputaient le prix. Mentionnons celui que le Collège fut chargé de dresser sous le porche sud du Creisker et dont la photographie ci-jointe vous donne une vague idée. Le dais masque malheureusement l'autel et le clergé.



**MARDI 11.** — M. le Dr<sup>e</sup> Stéphan, de Roscoff, préside aujourd'hui les épreuves du Concours général organisé par les soins de l'Université Catholique d'Angers. On lira plus haut le texte des sujets proposés et les noms des candidats.

**JEUDI 13.** — Enfin le 1<sup>er</sup> bain ! Peu d'amateurs cependant... Hier encore il pleuvait, et Phébus ne semble pas aujourd'hui de très bonne humeur... Beaucoup remettent à une autre fois... D'ici là d'ailleurs ils auront peut-être appris à nager... dans une cuvette...

*Et alibi aliorum...*

SPECTATOR.

## Le Coin des Anciens

# Réunion des Anciens Elèves

*La Réunion des Anciens Elèves  
est fixée cette année au*

**Jeudi 12 Septembre**

*Qu'on se le dise !*

### DEUILS

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et amis :  
Mme *Le Bihan*, mère de Yves Le Bihan, ancien élève,  
décédée à Penzé-Taulé, le 7 Mai.

M. le Chanoine *Alain Troadec*, Curé-Doyen de Daoulas,  
décédé le 7 Mai, à l'âge de 79 ans.

Mlle *Elisa Mazéas*, cousine de M. Mazéas, professeur au  
Collège, décédée le 19 Mai.

La mère de *Sœur Gonzalès*, religieuse au Collège, décé-  
dée à Plouguin, le 1<sup>er</sup> Juin.

Mme *Vve Picot*, tante de Louis Fouillard, élève de 1<sup>re</sup>,  
décédée à Plouvorn, le 17 Juin.

Mme *Le Bihan*, mère de Henri Le Bihan, ancien élève,  
de Carhaix, décédée le 30 Avril.

*De Profundis !*

### NAISSANCES

A Quimper, le 12 Avril 1929, *Hervé et Jacques Lucas*, fils  
jumeaux de M. le Docteur Hervé Lucas.

A Saint-Quay-Portrieux, le 1<sup>er</sup> Février, *Edouard Roche*,  
premier enfant de Jean Roche, ingénieur (cours 1916).

A Plouévez-du-Faou, le 7 Juin, *Jean-Guillaume Pelloté*,  
cousin de Laurent Kerhoas, élève de 6<sup>e</sup>.

*Respectueux compliments.*

### MARIAGES

A Fontenay-le-Comte, le 7 mai, *Jean-Baptiste Mazurier*,  
de Plounéour-Ménez, médecin-capitaine des Troupes colo-  
niales, avec Mlle Charlotte Delpy.

A Landivisiau, le 23 mai : MM. *François-Marie Ker-  
rien*, avec Mlle *Eugénie Prigent* ; *Jean Kerrien*, avec  
Mlle *Yvonne Lérán* ; *Joseph Kerrien*, avec Mlle *Louise  
Madec*.

Les nouveaux époux sont les frères de Mlle Kerrien,  
notre aimable fournisseuse en beurre, et de MM. Antoine  
et Yves Kerrien, anciens élèves, et René, élève de 5<sup>e</sup>.

A Morlaix, le 6 mai, M. *François Le Moal*, négociant à  
Caen, frère de M. Pierre Le Moal, élève de 1<sup>re</sup>, avec  
Mlle *Suzanne Quémeneur*.

A Paris, en l'église Saint-François-Xavier, le 12 juin,  
M. *Henri Kerneis*, de Morlaix (cours 1917), architecte  
E. D. B. A., avec Mlle *Yvonne Béglin*. M. l'abbé Le Meur,  
aumônier au Collège Stanislas, a prononcé une « émou-  
vante et touchante allocution ».

A Sizun, le 1<sup>er</sup> juin, M. *Jean Hamon*, entrepreneur à  
Landivisiau, frère de Louis Hamon, élève de 6<sup>e</sup>, avec  
Mlle *Josephine Faou*.

*Félicitations et meilleurs vœux !*

### FIANÇAILLES

Nous avons le plaisir d'annoncer les fiançailles de Mlle  
*Annick de Lannurien* avec M. le Vicomte *Raoul Audren  
de Kerdrel* (Versailles, 4, rue Richard-Mique).

### NOMINATIONS

*Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :*

Recteur de Guipronvel, M. *Nédélec*, vicaire à Kerlouan.

Vicaire à Kerlouan, M. *Paul Pleiber*, vicaire à Plouyé.

Recteur de Landudec, M. *Auguste Morvan*, aumônier  
du Pensionnat Saint-Louis, à Châteaulin.

Aumônier de la Retraite, à Lesneven, M. l'abbé *Abguil-  
term*, économe au Collège Saint-François.

Econome au Collège Saint-François, M. l'abbé *Yves  
Béllec*, professeur de seconde.

*Félicitations !*

### NOS SEMINARISTES

Parmi les séminaristes ordonnés à Quimper le 25 mai, nous avons relevé les noms de plusieurs de nos amis qui ont reçu le sous-diaconat :

*Joseph Mével*, de Brest ;

*Hippolyte Le Boul'h*, de Landivisiau ;

*Yves Messenger*, de Henvic ;

*Guillaume Lallouët*, de Collorec ;

*Joseph Robin*, de Saint-Thegonnec.

L'abbé *Jean Le Bras*, de Saint-Pol-de-Léon, a reçu l'ordination sacerdotale à Troyes, des mains de Mgr Feltin, le 29 juin. Il chantera sa première grand'messe à la cathédrale de Saint-Pol le 21 juillet.

L'abbé *Yves Milin*, de Plouvorn, recevra le sous-diaconat à Beauvais, le dimanche 14 juillet.

### NOS RELIGIEUX

Frère *Jean Nicol*, de Guerlesquin, diacre depuis le 23 février, a reçu l'ordination sacerdotale le 7 juillet, des mains de S. G. Mgr Dontenwill, supérieur général de la Congrégation des O. M. I.

Ce même jour, Frère *Joseph Le Bars* a reçu le sous-diaconat.

Le Frère *Jean Coat* est en garnison à Rennes.

Le Frère *Julien Cochard*, libéré, est rentré à Liège, 41, rue Soubre.

Le Père *Larvor*, de Guiclan, ordonné en juillet 1928, a célébré dans sa paroisse natale, le 9 juin 1929, sa première messe solennelle. M. le Supérieur et quelques professeurs y assistaient.

Tous ces chers amis de Belgique se recommandent à nos prières.

### NOS MISSIONNAIRES

#### *Avec Monseigneur l'Evêque en tournée de Confirmation*

Si la semaine sainte est la « Grande semaine » pour les dévotions — on appelle ainsi les personnes converties qui ont fait leur première et deuxième communions — la semaine de Quasimodo est, dans beaucoup de paroisses du diocèse, la grande semaine des enfants et assimilés, parce

qu'elle y est la semaine des premières communions et des confirmations.

On a beau changer de continent et passer de l'Ancien dans le Nouveau, l'Eglise est toujours la même, et les catholiques se rassemblent aussi sur beaucoup de points.

La visite de l'Evêque est un « événement » dans toute paroisse qui se respecte. Rappelez vos souvenirs : lorsque Monseigneur Duparc est annoncé, les notables n'attendent pas leur meilleur bidet à la carriole pour aller à sa rencontre, et n'est-ce pas même une occasion pour beaucoup de faire valoir leur bête ? Il y a toujours une pointe d'orgueil dans les meilleurs chrétiens, ces chrétiens fussent-ils des Bretons.

Donc je devais recevoir Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque du Cap-Haïtien le samedi de Quasimodo. Nos Evêques n'ont pas encore inventé la voiture automobile à crémaillère pour grimper les mornes, et Haïti n'a pas encore installé de funiculaire sur son territoire. Force leur est donc de les grimper à cheval. Et comme Monseigneur est malgré tout une « légume » — ou une « huile », comme vous voudrez — il fallait une escorte.

Pensez-donc ! Accompanyer Monseigneur, et faire avec lui une entrée triomphale dans le patelin, sur un cheval fringant et soigneusement épousseté ! Ne vous ai-je pas dit que nos Bretons même trouvent que cet honneur n'est pas à dédaigner ? Inutile de vous dire si nous, Haïtiens, le dédaignons. Aussi, quinze cavaliers bottés, reluisants comme leurs souliers sous leurs habits neufs, m'accompagnent. Monseigneur doit arriver seul, à la limite de la paroisse, vers les trois heures. C'est là que nous devons l'attendre pour rentrer au bourg avec lui. Voici bientôt Monseigneur, cavalier comme pas un. Courbettés, poignées de mains, congratulations. Quelques-uns m'ont vu baiser l'anneau, et m'imitent, assez gauchement d'ailleurs. Mais qu'importe. Si je n'avais passé dix huit mois au Cap, peut-être aurais-je été aussi gauche qu'eux.

On part. A tout seigneur tout honneur. Monseigneur est devant, réglant l'allure. Il faut cela, car les Haïtiens, quand ils sont en forme — et le moyen de n'être pas en forme en cette occurrence ! — ne ménagent ni le fouet ni les éperons. Peut-être même, en soulevant délicatement quelques queues, trouverait-on un peu de poivre ! Et le poivre est

nature dans le pays. Les chevaux soufflent, suent un peu ; mais rendus, pas du tout.

Nous approchons et on nous a vus. Deux grelots de cloches (si vous trouvez que ce détail fait très mal dans le tableau, payez m'en deux grosses) sonnent éperdument. On se rassemble à l'entrée du bourg. Deux haies de spectateurs sont là. Beaucoup se découvrent. Un petit coup d'éperon et un petit coup de bride avertissent chaque cheval qu'il doit se bien tenir, dresser bien les oreilles sur une tête bien haute et renifler comme un fauve. La tenue de parade, quoi !...

Nous passons dans un piétinement cadencé, couvert par les applaudissements et les cris de « Vive Monseigneur ».

Nous entrons. N'allez pas croire que votre presbytère est à vous dans ces sortes de circonstances. On l'envahit ; on veut voir de plus près... Monseigneur bénit tout le monde du perron, et peu à peu tout rentre dans l'ordre. On attendra impatiemment la cérémonie du lendemain matin.

Cela ne vous donne-t-il pas envie d'être Evêque en Haïti ? Commencez, si vous le voulez bien, à y être prêtre : prenez patience : nos Evêques sont encore jeunes. L'hygiène et le confort (appelons cela confort et faites de « confort » un comparatif) ont élevé de beaucoup la moyenne de la vie ! Fermons la parenthèse.

Le lendemain matin, dimanche in albis... pour les Blancs, grand courant, comme on dit dans la localité. Les cavaliers caracolent dans le bourg dès le premier son des grelots sus-dits. Les femmes portent avec elles le meuble si nécessaire pour prendre la position préférée de toute haïtienne : la chita, qui est synonyme (pour les profanes !) de la position assise. Le curé n'a pas encore eu le... temps de mettre des bancs dans son église, et on se respecte trop pour asseoir son « ubi » à terre. Il n'y a donc pas de chaises à l'église : il faudrait d'abord remplacer les feuilles de palmiste qui la couvrent par une charpente et des tôles, et en finir avec les murs. On est très catholique à Sainte-Suzanne ; je vous défends bien d'en douter. Mais chez plusieurs les convictions s'arrêtent, *exclusives*, à la fermeture du porte-monnaie. Cet ustensile ne serait-il pas, dans tous les pays, la « fons signatus » dont parle un auteur sacré ? Demandez-le à ceux de vos curés qui veulent construire des écoles chrétiennes dans leur paroisse.

Donc, on ne peut s'asseoir à terre, quand on se respecte. On ne peut d'ailleurs non plus rester debout, car quelques-uns, on le sent bien (cependant pas autant qu'eux) souffrent affreusement de l'exiguité voulue de leurs bottines. Mais le moyen de marcher pieds nus un jour de Quasimodo ? Remarquez en passant que le petit pied mignon est un luxe très recherché dans tous les pays ; même si ce pied est énorme à l'air libre, on tâche de le réduire en vase clos à des proportions plus présentables. Tant pis pour les cors et les ongles incarnés... !

A midi tout est fini, et la pluie... commence. Et cependant après dîner, il faut que Sa Grandeur se paie une promenade jusqu'à Grande Rivière, à deux heures de cheval, et le chemin n'a rien d'engageant en temps de pluie. Nous partons bravement à deux heures, sous une pluie fine.

N'y a-t-il pas par hasard, parmi les anciens de position sociale si disparates, un marchand de parapluies ? Il n'y a pas de sot métier ; ne riez pas. Car j'ai bien besoin d'un. Le mien a du reste accroché dans quelque ronce du chemin. Et les roncées sont comme certains : Prêtez-leur, elles ne vous rendent jamais.

Nous partons donc. Les cavaliers d'hier ont autre chose à faire. Aller chercher Monseigneur, c'est très bien, très honorable même. Mais, aujourd'hui, c'est fête, et quand c'est fête, on considère comme un honneur de bien fêter. Les tambourins, j'oubliais de vous le dire, retrouvent pour Quasimodo l'usage de la parole, et leur parole est tout au moins aussi écoutée et entendue que la mienne. Le curé seul peut donc bien aller se promener avec Monseigneur sous la pluie.

Eh bien ! Il faut dire la vérité : le bon Dieu ne nous prît pas pour des canards : ni mon cheval, ni celui de Monseigneur ne boitait. Un bain nous fut épargné et les nuages passèrent bien près de nous sans nous faire du mal.

(A Suivre).

Bonjour à tous les Anciens et en particulier à ces Messieurs du cour de Rhétorique de 1916. Et aussi à MM. les Professeurs de ces temps héroïques.

G. CLEGUER, Curé.



## NOS ETUDIANTS

*Yves Daniellou*, de Morlaix, est étudiant non pas à l'Ecole Sainte-Geneviève, mais au Collège Stanislas, 22, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.

Nous enregistrons avec plaisir les succès obtenus par quelques-uns de nos anciens aux examens, et nous faisons un nouvel appel aux retardataires qu'une fausse modestie trop souvent retient.

M. l'abbé *Pierre Kervennic*, professeur au collège Saint-Yves, a obtenu son 3<sup>e</sup> certificat (Etudes littéraires classiques français-latin) anglais.

M. l'abbé *Jean Morvan*, de Saint-Marc, étudiant à Angers, le certificat de physique générale (valable pour la licence ès sciences).

M. l'abbé *René Kérautret*, professeur au Collège Saint-Louis, le certificat d'études latines avec mention bien.

*Louis Sévère*, 14, rue Prébaudelle, Angers, a brillamment enlevé le certificat d'études grecques avec mention bien, et s'est vu classé premier de la série (10 candidats reçus sur 25 présentés).

*Yves Miossec*, de Guiclan, est admissible au certificat de grammaire et philologie.

A tous ces lauréats, nos chaleureuses félicitations !

René Guilcher, Institution Albert de Mun, 12, Avenue des Marronniers, Nogent-sur-Marne (Seine), se trouve en compagnie de *Jean Corre*, de Plouescat et d'*Yves Le Bihan*, de Taulé, trois anciens du Creisker qui parlent souvent de Saint-Pol, mais protestent doucement contre le « Bulletin » qui ne paraît plus guère... A l'heure que notre ami écrivait, le numéro de juin avait précisément pris le chemin de Nogent où il a dû sans doute arriver.

*Marcel Le Roux*, étudiant, 16, rue Traverse, Brest (jusqu'au 1<sup>er</sup> août).

*François Favé*, de Cléder, second-maître à bord du « Jules-Michelet », doit bientôt rentrer en France après une longue et instructive croisière en Extrême-Orient. Voici ce qu'il nous écrit de Saïgon, à la date du 27 avril :

« Voilà deux ans, le 29 avril, que j'ai quitté la France. J'ai appareillé de la rade de Brest pour me diriger vers l'Extrême-Orient. J'étais à ce moment-là quartier-maître timonier à bord du « Régulus ». De Brest à Shanghai, notre

traversée fut une vraie épopée.... Nous sommes arrivés à Saïgon le 12 juillet... Notre fatigue était grande, et le moral légèrement atteint. Une petite promenade au Japon nous releva le moral. Après cinq mois de stage à Hankéok, sous la menace de la Révolution chinoise, nous retournâmes à Shanghai en avril, où j'eus le plaisir d'apprendre ma nomination au grade de second-maître et mon débarquement du « Régulus » pour le « Jules Michelet » où je suis depuis.

« Dès lors commença pour moi la vraie vie de campagne, telle que je l'avais rêvée. Tout l'Extrême-Orient y passa, toute la côte de Chine : le Petchili, la Corée, le Japon, Formose, les Indes Néerlandaises ; il n'y a pas un coin où le Jules Michelet n'ait fait son apparition. Nous venons de terminer ce matin une tournée aux Indes Néerlandaises, à Java particulièrement. Dans une quinzaine de jours, nous allons mettre le cap sur « la douce France » où nous comptons arriver fin juin... »

A Saint-Brieuc, où il se trouve depuis le début de Juin, pour y suivre le peloton des élèves-caporaux, *Jean-Claude Goarant*, séminariste-soldat, incorporé au 48<sup>e</sup> R. I., à Guingamp, a trouvé *Emmanuel Yvinec*, de Landivisiau, et *Joseph Péron*, de Saint-Pol-de-Léon. S'il a laissé à Guingamp cinq séminaristes co-chambristes dont *François Guivarc'h* était le chef de chambrée, il se trouve à Saint-Brieuc en compagnie de quatorze séminaristes-soldats qui, chaque dimanche, se donnent rendez-vous au grand Séminaire de Saint-Brieuc. Voici son adresse : Jean-Claude Goarant, élève caporal au 48<sup>e</sup> R. I., Saint-Brieuc.

*Louis Baron*, de Lampaul-Guimiliau, est sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> Dragons, à Versailles (Seine-et-Oise).

## NOS COLONIAUX

*René Thomas*, de Guimaëc (cours 1917), a été nommé par décret du 4 mai 1929, administrateur-adjoint des Colonies et, par décret ministériel du même jour, mis sur sa demande, à la disposition du Gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française. Il s'est embarqué le 4 juin à Bordeaux, à bord de l'« Amérique » à destination de Matadi (Congo belge), d'où il gagnera Brazzaville.

Nous lui souhaitons un excellent séjour sur la terre africaine où il avait d'ailleurs déjà passé deux années en Dahomey.

## Visions de Londres

Au voyageur qui arrive de Southampton par le train — c'était il y a assez peu de temps le cas du rédacteur de ces lignes — Londres s'annonce par un monotone cortège, le long de la voie ferrée, de maisons de briques noirâtres à l'aspect maussade.

C'est en vain que l'œil chercherait au delà un spectacle plus réjouissant : il n'aperçoit qu'une mer ondulante et sans fin de toits gris sale, de grandes bâtisses mornes et lépreuses, ici et là de hautes cheminées au panache de fumée noire, des sheds de hangars et d'usines... Tout cela, bâti et entassé selon les règles d'une géométrie barbare et utilitaire.

Finie la jolie campagne anglaise verdoyante à perte de vue ! Plus de moutons parqués en enclos, de « cottages » coquettement fleuris, de petites églises de village pointant une flèche gracieuse au-dessus de frondaisons variées ! Le vert — si délicat là-bas — des arbres et des champs n'apparaît plus que par place et comme terni.

Peu de pierre, beaucoup de brique, des tôles, de la houille, des carcasses métalliques, des pylones, des câbles électriques, tels sont désormais les traits essentiels du décor : ils nous disent l'imminence d'une colossale cité d'industriels et de marchands.

Dans les rues de cette banlieue, une circulation multiple et affairée s'active : image anticipée du « trafic » intense, presque effarant de la métropole.

De temps à autre, l'œil est brutalement tiré par les couleurs criardes d'un gigantesque panneau-réclame. Il y a là une centaine ou plus de mètres carrés de peinture qui vous invitent à consommer telle bière brune ou à faire exclusivement usage de tel savon à barbe...

Une ou deux fois, un fleuve lent et large, noyé de brumes, se découvre : sur ses bords, un encombrement de chalands, de grues, de wagons...

Et puis on est à Londres.

La gare, si l'on arrive de Saint-Malo, est Waterloo Station. Du Havre, de Boulogne, elle serait Victoria, Charing Cross. N'importe ! Pour quiconque regarde et sait voir, il est une impression qui s'impose, même malgré soi, dès les premiers pas : celle d'une activité étonnamment puissante et orientée.

\*  
\*  
\*

La rue, par exemple, a déjà son enseignement. Chaque peuple, a-t-on dit, a sa démarche : celle de l'anglais est caractéristique. Il s'agit évidemment de l'anglais-type, l'anglais moyen, si l'on veut, pour employer une formule actuelle. Voyez le circuler sur le trottoir à pas égaux, un peu raidés, mais rapides et délibérés, la tête et le buste droits, le regard fixé loin devant lui. Cet homme est totalement indifférent de son voisin, que pourtant il coudoie. Le heurte-t-il ? Ses lèvres rásées laisseront tomber un bref « sorry ! » ; son visage demeurera sans

expression, ou plutôt il en a une dont il se départit rarement : celle d'une force tranquille, sûre d'elle-même, « sorte d'orgueil engourdi », a dit quelqu'un.

Pas un muscle de cette face ne tressaille au fracas avoisinant. Et pourtant !... Des « bus » énormes et pesants passent emportant leur double charge de voyageurs : ceux de l'intérieur et ceux qui, sans doute curieux des spectacles de la rue, préfèrent l'impériale, insoucieux du raide escalier en colimaçon qui y conduit. Les flancs de ces mastodontes sont uniformément peinturlurés de rouge et de jaune et... envahis par la réclame.

Les autres véhicules (sauf cependant les tramways, à trolley souterrain, peu nombreux) paraissent dérisoires en comparaison : camions, torpédos et conduite intérieure, triporteurs, motocyclettes, voire bicyclettes et voitures à chevaux. Parfois une auto, toute vermillon, se glisse rapide dans ce perpétuel encombrement : elle porte en lettres d'or, de part et d'autre d'une couronne, les initiales G. R. (Georgius Rex) : c'est la « malle royale ». (Disons dès maintenant que le rouge, dans toutes ses gammes, semble vraiment être une couleur particulièrement chère aux Anglais. Les autobus, les wagons de l'« Underground » en sont peints, elle domine dans les affiches... Jadis ils en habillaient leurs soldats. C'est encore dans cette même étoffe couleur sang qu'est taillée la tunique de ces splendides sentinelles qui, dans une immobilité de statue, montent la garde nuit et jour devant le Palais de Buckingham, résidence du roi à Londres, et à Whitehall, siège du Ministère de la Guerre.)

Qui règle ce flot incessant de véhicules, flot déconcertant, toujours et toujours renouvelé ? Réponse : le *policeman*.

Vous le trouverez, soyez sûr, aux coins des rues, aux carrefours, partout où la rencontre de voitures allant en sens différents engendrerait un embouteillage inextricable.

De loin, sa haute stature s'impose aux conducteurs : ce sont tous colosses de six pieds et plus ; et puis ses larges gants blancs, souvent prolongés par des manchettes semblables, rendent instantanément visibles ses moindres gestes. Etend-il le bras ? Tous les véhicules d'un sens s'arrêtent docilement ; ceux de la direction perpendiculaire ont la voie libre et ils s'y élancent.

C'est cette alternance réglée aux carrefours, qui seule permet désormais la circulation dans des villes telles que Paris et Londres. Aussi jamais la moindre rébellion contre le geste qui commande l'arrêt. Ce sévère uniforme bleu-noir jouit dans la rue d'un véritable prestige. Les Anglais ont l'orgueil de leur agent de police, qu'ils appellent familièrement « *Bobby blue* ». En fait, leur uniforme est plus noir que bleu, s'harmonisant au reste avec la teinte générale des monuments.

Parfois même il ne se détache pas suffisamment du cadre environnant. Ainsi à Ludgate Hill, près de Saint Paul's, on se plaignait de ne pas apercevoir assez vite les policemen : pratique, l'administration leur a mis sur les épaules, à ce carrefour, une sorte de pèlerine blanche, a white cape, disent les Londoniens, d'un effet surprenant et plutôt comique. L'innovation était toute récente quand je la vis : personne pourtant ne son-

geait à sourire, ni même à s'étonner. Peut-on affirmer qu'il en eût été ainsi à Paris ?

★★

*L'Underground.* Aux annonces mouvantes des autobus, s'ajoutent, ici et là, dans la rue, des panneaux à affiches. Mais c'est dans les tunnels du « Métro » londonien, l'*Underground*, ou plus brièvement « *tube* » (prononcez : tioube), que le puff britannique se donne libre cours.

Quelle profusion d'affiches multicolores sur ces murs voûtés ! Étonnante fête des yeux, foire silencieuse de charlatans tous vantant en un langage insinuant ou brutal les couleurs harmonieuses ou crues les mérites d'un produit, d'une marque de fabrique... Des noms, des adresses s'impriment ainsi, presque à son insu, dans l'esprit du voyageur, même pressé, — et ceci est le cas général.

Car si l'on prend le « tube », c'est pour aller vite. Ainsi, pas de guichets où il faille faire queue ; simplement des distributeurs automatiques. Un, deux, trois « *coppers* » et vous recevez votre billet, composé. Vite maintenant aux trains par les longs et semble-t-il interminables couloirs voûtés. Parfois, un violent courant d'air, qui vous fait porter la main à votre chapeau ! Soudain, à un détour, vous percevez un sourd grondement d'usine, entrecoupé de ahans réguliers. Ce sont des *escaliers mécaniques* qui vous attendent et vous offrent chacune de leurs marches mobiles pour vous monter ou vous descendre d'une quinzaine de mètres sans fatigue de votre part. Vous pouvez, au reste, si vous le voulez, y ajouter la vitesse de vos propres jambes et c'est encore autant de temps de gagné, — ce temps qui, pour un Anglais, est de l'argent. Enfin, nous voici sur le quai : un train ne tarde pas à déboucher du tunnel, s'arrête, lâche un flot de voyageurs, en prend d'autres et repart... Arrivé à destination, la plupart du temps des ascenseurs bénévoles vous reçoivent dans leur cage grillée et, en un rien de temps, vous rendent à l'air libre et à la pleine lumière des rues.

★★

La *Tour de Londres* peut, sans doute, se classer parmi les monuments dont la visite s'impose à l'étranger qui passe ; l'habitant, lui, à qui chaque jour que Dieu fait offre la constante possibilité de s'y rendre, n'y songe même pas.

Le mot citadelle conviendrait mieux.

Elle élève là-bas à l'entrée de l'East-End, au-dessus des brumes de la Tamise toute proche, la masse énorme de sa *White Tower* aux quatre tourelles d'angle.

Qu'est-ce au juste ? On pourrait peut-être en donner une idée en disant que c'est une « Bastille » londonienne. Mais ce serait une idée incomplète. D'abord simple forteresse bâtie par *Guillaume le Conquérant*, ce monument est devenu, au cours des âges, prison, arsenal et, de nos jours, musée et lieu de dépôt des *Joyaux de la Couronne*. Ce sont des titres à la curiosité. Mais il y a surtout ce halo d'histoire, que concourt à entretenir l'étrange — absurde, a-t-on envie d'écrire — cos-

tume moyennageux des gardiens, les populaires « *Beefeaters* » (mangeurs de bœuf).

Le tragique passé de ces murs s'évoque dès l'abord par des dénominations telles que : la *Porte des Traîtres*, la *Tour sanglante*... Car la Tour ne fut pas seulement un lieu de détention : la hache du bourreau y a rudement travaillé au cours des siècles passés et maintes fois un sang illustre éclaboussa le paisible emplacement que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de « *The Tower Green* ». Ce sinistre monument a réuni pêle-mêle en une même funèbre liste des rois, des reines, des princes du sang, des prélats...

Votre guide au costume Tudor rappelle tout cela : il vous mène à travers de misérables chambres aux murs épais, des couloirs mi-obscur, de raides escaliers — toute une vulgarité de pierres, de cloisons et de mortier... Pourtant une impression pénible domine, que ne réussit pas à dissiper la visite du musée d'armes, ni la contemplation des inestimables bijoux et accessoires royaux, ruisselants de lumière électrique en leur vitrine aux épais barreaux de fer.

Une diversion vous sera peut-être offerte par la rencontre inattendue de certains hôtes, non encore présentés, de la Tour : les *corbeaux* apprivoisés.

Ils se promènent gravement dans les cours parmi les visiteurs comme de grands pigeons noirs, pas le moins effarouchés. Le plus clair de leurs fonctions consiste, me semblait-il, à extraire d'entre les pavés, les petits cailloux qui s'y logent : ils les enserrent dans l'étau de leur gros bec cornu, s'arcboutent et tirent... La seule distraction qu'ils s'accordent dans l'accomplissement de cette tâche importante, c'est de courir menaçants, les ailes étendues, à la poursuite des mollets roses de petits garçons, dont la curiosité manqua de discrétion...

★★

Le *Palais*, l'*Abbaye*, la *Cathédrale de Westminster*. — Ce sont trois monuments bien distincts. Le dernier, en effet, est la grande église catholique de Londres, située assez loin des deux autres.

Ceux-ci avoisinent la Tamise. « *The Palace of Westminster* » est même construit en bordure du fleuve, et c'est une photographie connue, celle qui le représente, mirant dans l'eau grise et calme, la profusion luxueuse de son architecture style Tudor.

Les visiteurs y sont admis le samedi après-midi. On croit entrer dans un temple, mais temple d'une richesse de décor inouïe — et, pour fortifier l'impression religieuse, des inscriptions bibliques à chaque pas. Malgré soi, on est saisi. La solide et séculaire puissance d'une nation s'affirme en ces instants à l'étranger qui passe : il en a devant lui comme un témoignage tangible.

Et c'est le lent défilé à la suite d'un guide, en groupe de vingt, trente visiteurs le long de halls ornés de tableaux historiques et peuplés de statues de ministres célèbres. Voici la *Chambre des Lords* (le Sénat anglais) et, séparée par quelques couloirs et un hall central, la *Chambre des Communes* (députés) : pas de tribune dans l'une, ni l'autre — une simple table

massive — ni cette disposition de banquettes quelque peu théâtrale des Chambres françaises : ce temple est le lieu où se réunit le Conseil d'administration de la firme « *British Empire* », — la fougue des orateurs n'y a que faire!...

A peine a-t-on quitté le Palais, que voici l'Abbaye.

Masse énorme de pierres aussi, que l'art gothique a fouillées et torturées. Et de l'ensemble, quoique sans plan bien défini, ne se dégage pas moins une impression de saine et solide grandeur.

Monument unique, non surtout par son architecture, mais parce que, selon l'expression d'un de ses monographes, « il s'enlace à toute l'histoire nationale par des fils nombreux et ininterrompus ». A la fois *Saint-Denis* et *Panthéon anglais*, il demeure *cathédrale anglicane*, toujours ouverte au culte.

Les tombeaux des rois et des grands hommes se succèdent le long de ces murs froids en une extraordinaire variété de styles, d'inspiration, d'époques, bien propre à suggérer le désordre de l'Histoire lui-même.

Mais, pour peu que vous parcouriez les inscriptions funéraires, vous percevrez très vite quelque chose de continu, de permanent à travers les siècles : une sorte d'orgueil national, le sentiment d'un destin supérieur. Ce « *Non Fecit taliter omni nationi* » inspire en sourdine la plupart de ces épitaphes au style biblique : il éclate dans celle de Pitt, dans d'autres encore... Pharisaïsme!... n'ont pas craint de prononcer quelques-uns.

Avant de quitter, ne manquez pas d'aller, pèlerin littéraire, au « *Poets' Corner* » : Shakespeare, Tennyson, Dickens, bien d'autres y ont, qui sa statue, qui plus modestement son buste, son médaillon, sa plaque...

Et, enfin, penchez-vous recueilli quelques instants vers la simple dalle de marbre noir, sous laquelle gît le corps du *Soldat Inconnu* anglais, « ramené de France pour reposer parmi les plus illustres de la terre », porte l'inscription.

Quant à la *Cathédrale Catholique de Westminster* — où il y a quelques mois se célébrait en grande pompe le centenaire de l'Émancipation catholique — elle élève assez loin de là son campanile, terminé en dôme, de 85 m. de haut. Tout l'édifice est construit dans le style chrétien-byzantin primitif, dont Sainte-Sophie de Constantinople demeure le modèle achevé. La nef à elle seule mesure 70 mètres de long sur 18 de large et 27 de haut. Que votre imagination rétablisse grâce à ses chiffres l'imposante majesté du coup d'œil! Toutes les ressources et tous les motifs d'ornementation de l'art byzantin concourent à rehausser la richesse de cet intérieur. Illustrant une précieuse mosaïque où apparaissent Saint Grégoire le Grand et un groupe de blonds enfants, je notai cette aimable légende, — les paroles mêmes du pontife : « *Non Angli, sed Angeli, si Christiani* ».

★★

Dernière visite de rigueur : la *Cathédrale anglicane de Saint-Paul*.

Un seul mot suffit à l'évocation de ce monument : c'est, là-

bas sous un ciel bas et terne, la protestante et ambitieuse réplique de Saint-Pierre de Rome. Non que l'ensemble manque de grandeur, mais c'est toujours un tort pour une œuvre d'art de n'être qu'une copie plus ou moins fidèle.

Ici encore nous trouvons une église et un musée.

Parmi les noms illustres qu'un tombeau, une inscription commémore, il en est deux qui tranchent : *Nelson* et *Wellington*.

Il faut, pour pouvoir contempler leurs monuments, descendre dans la crypte souterraine.

Le mausolée de Wellington se présente d'abord : il est de marbre massif noir et rose supporté par quatre têtes de lion aux angles. On lit sur le socle : *Arthur, Duke of Wellington*. A droite et à gauche, encastrés dans le sol, deux distiques latins célèbrent l'œuvre militaire et politique de celui que son inflexible volonté et sa grande force physique firent surnommer le « Duc de fer ».

Et voici, plus loin, le tombeau de cet autre : « *Horatio, visc Nelson* ». Sur le devant, en lettres de bronze, son mot d'ordre à la bataille de Trafalgar, pour lui à la fois funeste et glorieuse : « *England expects every man to do his duty* ». A côté, la dernière page de son journal, écrite en vue de la flotte française, le 21 octobre 1805.

Mais là-bas dans la pénombre du fond se dessine une masse considérable et presque inquiétante. On s'en approche : c'est le char de bronze qui servit à transporter le corps de Wellington mort. On peut le contempler tel qu'au jour de la cérémonie, orné de drapeaux, de cuirasses, de lances, de longs fusils à pierre, de tambours à une seule peau ; et tout autour, des noms de batailles gagnées.

Ainsi sont honorées les mémoires du grand marin et du grand soldat.

Il y a comme les indices de la piété de tout un peuple autour du souvenir de ces deux hommes qui, l'un sur terre, l'autre sur mer, réussirent à briser la puissance napoléonienne.

La nation britannique soucieuse de ses gloires et des bons ouvriers de sa grandeur, c'est-à-dire de sa prospérité, leur a généreusement octroyé une concession perpétuelle dans la crypte aux voûtes immuables de ce temple imposant. Ils y dorment, voilà un siècle, leur lourd sommeil de pierre et de bronze, que trouble seulement le roulement sourd des autobus et des trains électriques... Et sans doute que ce sonore et puissant frémissement, cette musique inharmonieuse de la civilisation, s'ils pouvaient l'entendre, ne serait pas pour leur déplaire. A l'un n'évoquerait-elle pas le mugissement immense des grandes mers démontées, qu'affronta si souvent l'étrave inlassable de son vaisseau et ne serait-ce pas, pour l'autre, comme l'écho affaibli des grondantes canonnades qui accompagnèrent, orchestre rude, la plupart de ses batailles et de ses victoires!...

★★

La morne solennité de ces legs du passé n'apprend rien sur la physionomie vivante et actuelle d'un peuple. Peu nous en diraient également d'autres fondations plus récentes : le *British*

Museum, la National Gallery, le « Zoo » que peuplent les faunes des diverses colonies.

A Londres, plus qu'ailleurs peut-être, il faudrait aller interroger l'homme-dans-la-rue, voir le cadre où il se meut. Ce serait une promenade pittoresque, mais longue. — Nous ne la ferons pas.

Il faudrait remarquer en passant le *hawker*, le misérable camelot londonien, sans verve et presque sans éventaire; arrêter le bruyant et toujours pressé *paper-boy*, sa liasse de journaux encore humides d'encre sous le bras; prêter l'oreille à ce que clament les *orateurs de parcs* sur des sujets profanes ou religieux; emboîter le pas à l'*Armée du Salut* qu'entraîne un orchestre militaire; il faudrait enfin, en vue d'une leçon humaine, pousser jusqu'à *Whitechapel* et parcourir ses étroites ruelles où se bauge une misère innommable... D'autres, d'autres spectacles encore, gais, tristes, surprenants...

Je terminerai en faisant pourtant une mention spéciale de ces artistes inattendus que sont les « pastellistes du trottoir », les *pavements artists*, disent les Anglais.

C'est aux abords des quartiers riches qu'en règle générale, fleurit cette étrange profession. Ils nettoient soigneusement une large dalle bien plane et à l'aide de crayons de couleur y font apparaître paysages, études, portraits.

Le jeudi 25 avril, vers 11 heures, l'un d'eux se tenait à *Hyde Park Corner*, non loin de l'ambassade de France. Il exposait dans un cadre de fusain noir trois tableaux du plus gracieux effet: une mer agitée aux vagues glauques, une campagne boisée, une cascade écumante. — Entre chaque sujet prenait place une inscription du genre de celle-ci: « Le bonheur est un parfum que l'on ne peut répandre sur autrui sans en recevoir soi-même quelques gouttes »: habile et discret appel à la générosité du passant...

J. O.



# Nos grandes Ecoles

## ALFORT <sup>(1)</sup>

(Suite)

### CONDITIONS D'ADMISSION

Les notices sur l'école et surtout l'Instruction ministérielle corrective donnent tous les renseignements utiles. Le programme n'est pas très chargé, mais il faut le connaître à fond: la preuve en est qu'il y a deux ans, 95 élèves seulement ont été admis dans les trois écoles sur 200 et quelque candidats. La composition française porte le plus souvent sur la philosophie de la Science. D'ailleurs, voici les sujets il y a deux ans:

*Physique*: Etude des rayons du spectre solaire, de l'infra rouge à l'ultra violet.

*Chimie*: Le cuivre et ses dérivés.

*Sciences naturelles*: Métamorphoses des insectes — Le suc gastrique — Saprophytisme, parasitisme et nutrition des champignons.

*Français*: Une parole de Descartes sur les rapports entre les découvertes scientifiques et la bonne fortune.

### REGIME

Malgré l'internat, l'école n'est pas comme on l'a souvent dit, une école de débauche et d'ivrognerie. On s'est plu à le dire.

Au point de vue des idées religieuses, aucune pression n'est faite sur les élèves. Tous les dimanches, chacun de nous peut assister à la messe et un bon nombre d'élèves accomplit ses devoirs dominicaux. On peut assister soit

(1) Voir *Creisker*, février 1929, pages 348 à 352.

aux messes de Maisons-Alfort, de Charenton, soit à celles de la chapelle qui se trouve à 100 mètres de l'Ecole. On peut entendre la messe depuis 6 heures jusqu'à midi.

Depuis trois ans, nous avons organisé des réunions bimensuelles des étudiants catholiques. Il n'y a pas d'association et cependant un bon nombre, une cinquantaine sur 180 (bonne proportion pour un début), y sont assez assidus. Nous n'avons dressé aucune liste afin de ne pas diviser l'école en deux clans et éviter les froissements. Les réunions sont annoncées à l'avance. Tous, croyants ou non, pratiquants ou non, peuvent y assister et y sont invités. A presque toutes les réunions, assistent deux ou trois camarades qui ne pratiquent pas et c'est là un des avantages de cette manière de faire. Ces réunions sont très intéressantes, elles sont très attrayantes : chacun de nous s'y trouve comme en famille. Les causeries de notre directeur, M. l'abbé David, desservant d'Alfort, sont toujours très goûtées.

De temps en temps, nous avons des conférenciers extraordinaires, tels : Georges Goyau, le Chanoine Colin, le Père Thilbaud de Chardin, dont les noms doivent être familiers aux philosophes et aux math-élém.

La préparation militaire supérieure qui nous est spéciale est suivie par tous les élèves. Elle comprend des cours sur la cavalerie, sur l'application de l'art vétérinaire aux armées et des séances d'équitation, de tir et d'exercice physique au 6<sup>e</sup> Dragons, à Vincennes.

Au concours, jusqu'ici, l'Ecole d'Alfort a eu 100 % de succès et j'espère qu'il en sera de même cette année.

Au service, si nous avons passé notre thèse avant le mois de mai de l'année qui suit notre sortie de l'Ecole, nous faisons six mois comme adjudant (vétérinaire auxiliaire) et six mois comme vétérinaire sous-lieutenant.

Si nous n'avons pas encore le titre de Docteur à cette époque, nous faisons les douze mois comme vétérinaire auxiliaire.

### SANCTION DES ETUDES

La Sanction des Etudes est le doctorat qui est obligatoire à partir de notre promotion. Cependant, depuis qua-

tre ans qu'il est institué, tous les élèves sortants l'ont passé volontairement et maints praticiens, même âgés, l'ont passé depuis.

Cette thèse se passe à la Faculté de Médecine et le jury a toujours pour président un professeur de la Faculté et pour assesseurs des professeurs de l'Ecole Vétérinaire et de la Faculté.

### LES DEBOUCHES

Jusqu'ici, je n'ai rien fait voir que le bon côté de la profession : les études et le service militaire ; car si on y a plus de soucis qu'au collège, ils ne sont pas comparables à ceux que l'on éprouve dans l'exercice de la profession.

Je ne voudrais pas que cet exposé qui tend à faire ressortir ce que les études vétérinaires peuvent avoir d'agréable, de passionnant, suscitât chez quelques jeunes camarades une fausse vocation. Mon but est ici d'éclairer ceux qui ont déjà jeté un regard vers cette profession, afin de leur en faire connaître les avantages, mais aussi les inconvénients.

J'ai dit tout à l'heure qu'il s'agissait d'une vocation. Je maintiens le mot pour plusieurs raisons :

Il faut aimer le paysan et tout ce qui le touche : sa vie, son travail, les bêtes et leur élevage. Il faut prendre les intérêts de son client en main, car l'intérêt du paysan doit être confondu avec celui du vétérinaire.

Après s'être occupé des intérêts des clients, pris à part, il doit s'occuper des intérêts généraux de la masse. Il doit les guider, autant qu'il lui est possible, dans la conduite de leurs élevages. Le vétérinaire par ses connaissances approfondies des animaux et de leurs besoins : pathologie, physiologie, hygiène, etc., est particulièrement qualifié en la matière. Il l'est d'autant plus que les fréquentes visites dans les exploitations lui permettront de connaître les qualités et les défauts des animaux qui y sont entretenus. Il connaît ainsi le mal. Or, pour bien remédier, il faut d'abord connaître le mal.

Le vétérinaire devra donc aimer la terre, le paysan et mettre à leur service tout son dévouement.



Ce n'est pas tout. Le médecin, appelé auprès d'un malade, est poussé par le désir de sauver une vie humaine; un but aussi élevé ne guide pas le vétérinaire et, cependant, il doit sortir, courir en toutes saisons, à toute heure du jour ou de la nuit, par tous les temps, là où on l'appelle. Il ne va guère en ville, mais 95 fois sur 100 dans un village éloigné de la grand'route, arpentant des voies charretières pleines de boue. On ne l'attend pas dans une maison, mais dans une étable ou une écurie, dont je n'ai pas à vous faire la description. Une fois sur les lieux, il donne ses soins et opère souvent des manœuvres dures et répugnantes, souvent même dangereuses, en raison de la contagion, l'infection, la méchanceté des malades et bien d'autres.

Il faut donc au vétérinaire du courage, une bonne constitution physique et un « cœur bien accroché ». Je me permets cette expression. J'ajouterai même qu'il lui faut souvent une grande patience et une bonne dose de prudence.

Quant à la considération dont il jouit, elle n'est souvent pas proportionnelle à son dévouement et à son instruction.

La rétribution, elle non plus, n'est souvent pas proportionnelle à la peine. Notre médecine est, en effet, essentiellement économique et nos honoraires ont une limite, tout au moins la valeur commerciale de l'animal.

Sans aller plus loin, je vois déjà plusieurs camarades qui s'éliminent d'office de la liste des aspirants vétérinaires. Que serait-ce si, seulement pendant deux jours, ils suivaient un vétérinaire dans ses pérégrinations !

Cependant, à force de travail, s'il n'est pas contrarié par des revers de santé, par les limites de son rayon d'action, par un manque d'estime ou de confiance souvent incompréhensible, le vétérinaire gagne honorablement sa vie. Les chiffres de la notice sur l'école vous en donneront une idée un peu au-dessous de la réalité.

J'ai parlé ici de termes de la clientèle rurale. Dans le Finistère et les Côtes-du-Nord, les clientèles commencent à diminuer et l'on ne peut guère compter que sur la succession possible d'un confrère qui se retire. L'installation est souvent coûteuse, car il faut une maison spacieuse avec

une cour, une auto, des instruments, des médicaments, que sais-je encore ?

Les clientèles urbaines ont de moins en moins d'importance, depuis l'apparition des automobiles dans les villes. Celles de la campagne se sont au contraire améliorées.

Dans les grandes villes, certains docteurs vétérinaires se spécialisent dans la médecine et la chirurgie des petits animaux. Ici, ce n'est plus le facteur intérêt, mais l'attachement aux bêtes qui pousse les propriétaires à consulter le vétérinaire. Cette spécialisation est très lucrative, mais aussi plus pénible, et exige un goût spécial et un genre spécial.

A partir de la 3<sup>e</sup> année d'études, les élèves vont parfois en clientèle chez les praticiens, soit comme remplaçants, soit comme aides. On s'habitue ainsi petit à petit à la pratique du métier sur le vif et l'on est bien rétribué.

Les professions administratives sont généralement bien rétribuées : Je prends comme exemple les vétérinaires de la Seine (6<sup>e</sup> classe) qui reçoivent désormais de 23.000 à 26.000 francs et ceci deux ans après la fin de leur service militaire, mais le concours est assez difficile.

L'armée n'offre guère d'avantages, d'autant plus que l'avancement est lent. Il faut d'ailleurs un tempérament spécial pour entrer dans l'armée.

Je m'excuse en terminant de n'avoir pas été assez bref. Chacun de ceux qui cherchent leur voie, pourra se faire une vague idée de la profession vétérinaire, avantage que je n'ai pas eu autrefois au collège. Je m'étais laissé guider par mon amour de la terre, celle de Bretagne surtout, et je n'ai pas à le regretter.

L. NICOL.



## UN GRAVE DANGER

### Après les examens du baccalauréat

#### *Aux parents et aux élèves*

Beaucoup de candidats malheureux à la session de juillet, se trouvent dans la nécessité de préparer, pendant les vacances, un succès qui se fait attendre.

Aussi bien, les prospectus affluent qui les engagent à recourir à une école de correspondance.

Nous mettons en garde contre l'*Ecole Universelle*, et nous crions aux élèves et à leurs familles : « N'Y RECOUREZ PAS ! »

A la suite de l'abbé Bethléem, dont l'admirable campagne « pour la propreté de la rue et l'âme de nos enfants » a soulevé l'enthousiasme de nos familles catholiques, la Semaine Religieuse de Quimper (1) a jeté l'alarme contre cette « vaste entreprise de déchristianisation » qu'est l'Ecole Universelle.

« La Revue des Lectures » (2), dans son numéro du 15 mars 1928 donne à ce sujet toutes indications utiles. Voici comme l'abbé Bethléem conclut : « Manifestement patronnée par la Franc-Maçonnerie, elle met sa puissance au service de la contre-Eglise, elle donne un enseignement irrégulier, elle contribue à ruiner la foi dans l'âme de ses élèves, elle fait l'œuvre du jacobinisme laïque ; elle mérite donc et doit soulever la réprobation de tous les catholiques. »

Nos élèves sauront à quoi s'en tenir. S'ils désirent suivre durant les vacances un cours par correspondance, il est de la plus élémentaire prudence qu'ils prennent d'abord conseil auprès de leurs professeurs dont ils auront grand profit à suivre la direction.

En tous cas, nous leur signalons très spécialement l'

*Ecole Moderne d'Enseignement général  
par correspondance*

30 bis, Rue Violet — Paris (XV<sup>e</sup>)

qui prépare pendant les vacances aux divers baccalauréats pour octobre...

(1) Numéro du 7 Décembre 1928.

(2) 77, Rue de Vaugirard, Paris, (6<sup>e</sup>).

## Un cinquantenaire

« Le Courrier du Finistère » vient de fêter son cinquantenaire sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, le samedi 6 juillet.

« Le Creisker » se fait volontiers l'écho de ces fêtes et adresse au « Courrier », avec ses souhaits, l'expression de sa respectueuse sympathie.

Il saisit l'occasion de recommander à tous ses lecteurs cet intéressant journal, à ceux-là surtout qui loin de leur « chère Bretagne » ont tant de plaisir à entendre parler de chez eux. Le *Courrier* leur apportera chaque semaine des nouvelles du pays. Ils coopéreront en même temps à une bonne œuvre.

*Le Courrier du Finistère*

4, Rue du Château,

Brest

Abonnement : 16 francs par an. — Compte/C. Postal :  
Rennes 5-04.



LISTE DES ABONNÉS  
ayant réglé leur cotisation au Creisker  
pour l'année 1928-1929

(Le 1<sup>er</sup> Numéro est celui de Novembre)

(Suite)

André Scouarnec, Pensionnat Sainte-Marie ; Likès,  
Quimper ; Dr Stéphan, Roscoff.



A la mémoire  
de M. le Chanoine Floc'h  
*1<sup>er</sup> supérieur*  
de l'Institution N.-D. du Creisker (1910-1920)

SOUSCRIPTION (4<sup>e</sup> liste)

Report ..... - 2 468 fr.

|                                               |      |
|-----------------------------------------------|------|
| Abbé A. Coulogner, Vicaire à Clohars-Carnoët. | 15 » |
| M. Boucher, Brest .....                       | 20 » |
| Un ancien élève .....                         | 50 » |
| Abbé Jean-Louis Calvez, Morlaix.....          | 10 » |
| Mme Vve Cueff, Saint-Pol.....                 | 20 » |

TOTAL des quatre listes..... 2 583 »

Le Gérant : P. CORRE.

## ALIMENTATION GÉNÉRALE

Charcuterie et Lard de 1<sup>re</sup> qualité  
Épicerie premier choix  
Vins et Liqueurs

**François CRÉACH**

4, Rue au Lin, 4

Saint-Pol-de-Léon

TÉLÉPHONE : 56

11/27

Articles de Ménage et de Chauffage

QUINCAILLERIE

Faïence et Verrerie

**M<sup>on</sup> MARTIN DUVAL**

M<sup>me</sup> A. RICHARD Successeur

4, rue Croix-au-Lin - S<sup>t</sup>-POL-DE-LÉON

Grand Choix de Fantaisies  
pour Cadeaux

11/27

PÂTISSERIE

AU GATEAU DES ROIS

CONFISERIE

**P. MARTIN**

13, Grande Rue, 13

Saint - Pol - de - Léon

Glaces et Sorbets  
Spécialité de Gâteaux  
Bretons et Fleur de Lys

11/27

**SALON DE COIFFURE**

**NICOLAS, Père et Fils**

Rue Cadiou  
et 33, Grand' Rue

**SAINT-POL-DE-LÉON**

11/27

Imprimerie-Librairie-Papeterie

**F. MANACH**

15, Grande Place

**SAINT-POL-DE-LÉON**

Fournitures de Bureau  
Timbres en caoutchouc et accessoires  
Souvenirs de Saint-Pol  
Moulages artistiques  
Dépôt de la Pierre Humide (Duplicateur)

11/27

**DRAPERIES**

Françaises & Anglaises

**P. AUTRET**

Marchand Tailleur

**SAINT-POL-DE-LÉON**

11/27

**ÉPICERIES - COMESTIBLES**

Conserves Alimentaires

**Maison Louis Kervellec**

25, Grande Rue, 25

**SAINT-POL-DE-LÉON**

GRAINES

FLEURS :: PLANTS

11/27

**ENTREPRISE DE JARDINS**

et de Tennis

**Henri COMBOT**

HORTICULTEUR

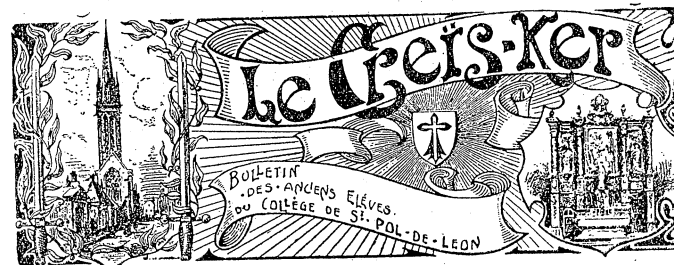
54, Rue Cadiou, 54

**SAINT-POL-DE-LÉON**

11/27

126  
14<sup>e</sup> ANNÉE. — N<sup>o</sup> 129

AOUT 1929



## REUNION ANNUELLE

- DES ANCIENS ÉLÈVES -

*La Réunion annuelle des Anciens élèves du Collège de Léon et de l'Institution N.-D. du Creisker se tiendra le Jeudi 12 Septembre sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, Evêque de Quimper et de Léon.*

*La Messe sera célébrée à la Chapelle Notre-Dame du Creisker à 9 heures par M. l'Abbé Kerbiriou, Recteur de St-Pierre-Quilbignon.*

*M. l'Abbé Louis Kerbiriou, Aumônier à Kérinou (Lambézellec) prononcera l'allocution d'usage : L'historien de Mgr de La Marche et de M. Péron, traitera le sujet suivant :*

### LE CULTE DE NOTRE-DAME DU GREISKER A TRAVERS LES AGES

*A l'issue de la cérémonie religieuse se tiendra dans une des salles d'étude, la réunion habituelle (rapports et discussion).*

*A 11 heures 1/2, Banquet, Toasts.*



### ME VOICI

---

*Si, en route vers quelque folie, la grande voix du chemin de Damas vous dit : « Mon enfant ! Mon enfant ! » répondez : « Me voici ! »*

*Si, derrière le dernier pilier du temple, un murmure secret vous dit : « Il est seul souvent au tabernacle ! » répondez : « Me voici ! »*

*Si, appuyé au balcon, devant la campagne, le trouble divin vous dit : « La moisson est immense, les ouvriers sont rares... », répondez : « Me voici ! »*

*Si, du fond des ciboires, la petite Hostie vous dit : « J'attends ! » répondez : « Me voici ! »*

*Si, debout parmi les oliviers et vous offrant le calice, le Christ dit : « Recevez et buvez... », répondez : « Me voici ! »*

*Si, sur le chemin de pierres, le Christ, en tous les êtres souffrants, vous tend sa face, pareille à une plaie qui implore le linge blanc..., répondez : « Me voici ! »*

*Si, au tournant, le Condamné éternel, écroulé sous sa croix, gémit : « Simon de Cyrène, où es-tu ? Où êtes-vous, les filles de Sion ?... » répondez : « Me voici ! »*

*Pour que, sur le soir, quand le Maître passe aux portes et qu'il dit : « Venez, les bénis du Père... », vous puissiez répondre : « Me voici ! »*

*Et vous en aller, à jamais, avec Lui...*

« La Plaine ».

---

# La Vie au Collège

## La Vie Religieuse

### CONGREGATIONS

#### ELECTIONS

Les Elections pour le choix du Conseil de la *Congrégation de la Sainte Vierge* en l'année 1929-30 ont donné les résultats suivants :

Préfet : *Joseph Quéau*, de Plouvorn.

Assistants : *Joseph Guyader*, de Landerneau.

*Guillaume Quéguiner*, de Ploujean.

Secrétaire : *O. Mesguen*, de Sainte-Sève.

Trésorier : *R. Jézéquel*, de Plouézoc'h.

1<sup>er</sup> Conseiller : *J. Congar*, de Landivisiau.

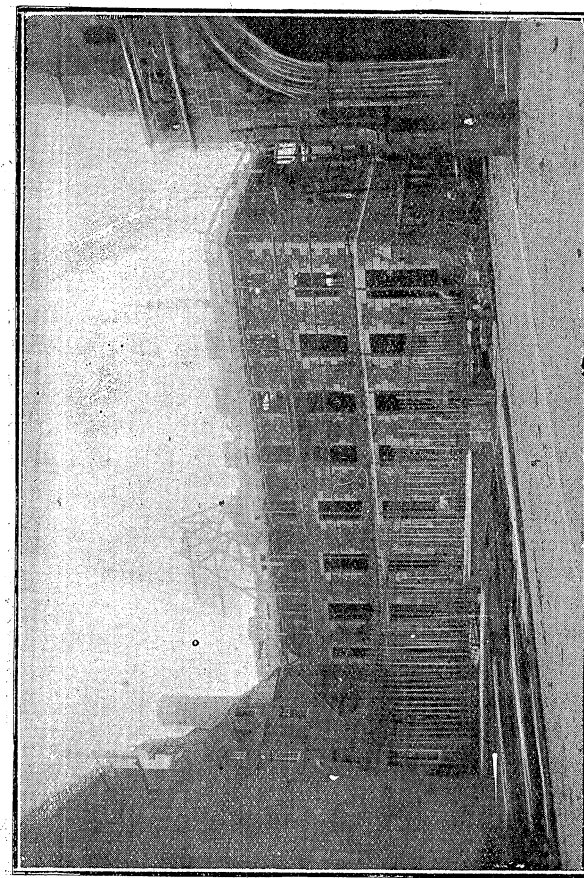
\*  
\*\*

Les *Congréganistes du Sacré-Cœur* (classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) ont élu également :

Préfet : *Paul Aubé*, de Morlaix.

Secrétaire : *Yves Bellec*, de Landivisiau.

Trésorier : *Robert Tembouret*, de Paris.



Le nouveau bâtiment le 23 Juillet



## La Vie Intellectuelle

# Distribution Solennelle des Prix

## sous la présidence de

### Monsieur Henri Senneville

*Lieutenant-Colonel  
Officier de la Légion d'Honneur  
Décoré de la Croix de Guerre  
Adjoint au Maire de Saint-Pol-de-Léon  
(Samedi 13 juillet).*

Le rythme de la vie scolaire allait chaque jour s'alan-  
guissant. Plus de compositions depuis quelque trois  
semaines.

Juillet dardait sur les cours poussiéreuses des rayons  
implacables et introduisait dans les études une molle tié-  
deur, conseillère de farniente et dissolvante des plus fer-  
mes volontés.

Durant cette période, dans la bibliothèque de Messieurs  
les Professeurs, certains rayons s'étaient graduellement  
dégarnis et, en étude, dans chaque case, la rangée de  
livres comptait, outre des manuels familiers de science  
exacte, quelques nouveaux venus, objets d'attentions  
réitérées : remarquables échantillons, pour la plupart,  
de la littérature dite d'imagination.

Jour après jour, sur des calendriers fatigués et sur-  
chargés d'annotations diverses, des plumes obstinées  
avaient inexorablement noté l'agonie progressive de  
l'année scolaire : celle-ci s'était doucement éteinte, sans  
secousses, un vendredi matin, vers les neuf heures ; —  
la journée s'annonçait radieusement belle...

\*\*\*

Au matin du 13 juillet, le soleil de tous les jours se  
leva sur un mode inchangé depuis la veille, et pourtant,  
au Collège du Creisker, la cloche du réveil commença par  
ne pas sonner à l'heure habituelle. Quand les bandes défi-

lèrent allant à la chapelle, on eût pu remarquer chez les  
élèves des manifestations inédites d'humeur, d'allure, de  
costume.

D'autres faits insolites encore : ainsi dans la Cour  
d'Honneur, la présence de malles et de paquets aux belles  
étiquettes calligraphiées et, dès avant neuf heures, l'arri-  
vée de groupes endimanchés et sympathiques de parents,  
venus par le train, en auto-cars, en voitures particulières.  
Tout cela — apprends-le, ami lecteur, à moins, hypothèse  
à envisager, que tu ne l'aies déjà deviné — est synonyme  
en notre collège de Distribution des Prix.

Bientôt certains de ces groupes, qui comprenaient un  
gentil collégien en casquette, étaient formés autour d'un  
professeur qui parlait beaucoup, tandis que l'élève, lui,  
baissait la tête, silencieusement, quelque peu rouge à  
l'abri de sa visière.

Et soudain la vieille horloge, là-haut, coupa court à  
toute conversation, rappelant de sa voix éraillée et fati-  
guée, que le moment était venu de se rendre à la Salle  
des Fêtes.

\*\*\*

« De la musique avant toute chose » : rien de plus  
exact à la lettre, un jour de Distribution des Prix.

Une connaissance approfondie de la psychologie col-  
lective, qu'appuie en outre une longue et vénérable tradi-  
tion, exige cela. Voilà pourquoi la fanfare signala d'un  
irrésistible pas redoublé l'entrée du Président dans la  
salle : cette année, M. le Colonel *Senneville*, Adjoint-  
Maire de Saint-Pol-de-Léon. La rosette de la Légion  
d'Honneur et le ruban de la Croix de Guerre ornent sa  
boutonnière. *M. le Supérieur* l'accompagne. Viennent  
ensuite diverses personnalités ecclésiastiques et laïques  
qui, à leur tour, prennent les sièges qu'on leur a réservés.

Un acteur paraît sur l'avant-scène, annonce la pièce, et  
indique la distribution des rôles. Comédie en un acte,  
« *L'Oiseau* » eut le mérite de poser à peine et bien vite  
s'enfuir à tire d'aile, loin de l'attention des spectateurs  
qu'accaparent déjà les épisodes suivants de la cérémonie.

\*\*\*

Autour de *M. Senneville*, président, et de *M. le Chanoine Mesquen*, supérieur, se groupent alors sur l'estrade : MM. les Chanoines *Treussier*, Curé-Archiprêtre de Saint-Pol ; *Corre*, Curé-Doyen de Landivisiau ; *Picart*, Aumônier à Roscoff ; *Goulven*, des Ursulines ; *M. Caugant*, Supérieur de Saint-Joseph ; *M. le Docteur Bagot*, Président de l'Association des A. E. ; *M. le vicomte Hervé de Guébriant* ; MM. les Curés-Doyens *Le Pape*, de Saint-Thégonnec, et *Falhon*, d'Huelgoat, tous deux anciens économistes de la Maison ; *M. l'Abbé Lein*, Chapelain de la Salette ; MM. les Recteurs de Roscoff, Sibiril, Plougoulm, Carantec, Guiclan, Pleyber-Christ, Plouvorn, Santec, Henvic, Ploujean, Saint-Sauveur, Trézéolidé, Cléden-Poher, Plouézoc'h, Mespaul, Cléder, Saint-Eloi, etc. ; de nombreux vicaires aussi, tous ayant tenu en cette solennité à apporter, par leur présence au collège qui, pour beaucoup, abrita leur jeunesse, le témoignage tacite de leur reconnaissance et vivante sympathie. On pouvait noter en outre quelques *Professeurs* de la Maison, qui échangeaient leurs impressions avec des collègues d'Institutions amies.

*M. le Comte De Guébriant*, Maire de Saint-Pol, empêché par la Foire-Exposition, et *M. Lucas*, de Morlaix, ancien professeur, s'étaient fait excuser.

\*  
\*\*

*M. le Supérieur* se lève : sa parole est nette et colorée, elle s'impose à l'auditoire qui la suit avec plaisir et profit : projets en cours de réalisations, renseignements universitaires, derniers succès aux baccalauréats, aux concours, aux divers examens, suit une belle liste de noms : « gagnants dans la loterie de la vie, dit en substance l'orateur, surtout parce qu'ils surent, au collège, s'amasser de nombreux billets par leur travail, suivant l'heureuse comparaison de Louis Madelin. »

Voici d'ailleurs le texte du discours de *M. le Supérieur*.

Monsieur le Président,

Je m'en voudrais d'offenser votre modestie bien connue. Aussi, pour brillant qu'il soit, je laisserai dans l'ombre votre passé militaire. Votre grade de lieutenant-colonel, vos multiples décorations attestent, suffisamment, que vous fîtes un soldat

sans peur et sans reproche. Je ne chercherai pas non plus à mettre en lumière, comme ils le mériteraient, les services signalés que, sous la haute direction de *M. le Comte de Guébriant*, vous rendez à l'administration de notre cité saint-politaine. « *Cedant arma togæ !* »

Je me bornerai tout simplement, mon Colonel, à saluer en vous un ami sincère et fidèle de la Maison. Au prix d'un temps qui vous est mesuré par des fonctions plus lourdes qu'on ne se l'imagine communément, vous n'hésitez jamais à répondre à notre appel, quand les circonstances le demandent.

Les jeunes gens de notre Cercle d'études écoutaient, un jour, avec un recueillement dont je fus frappé, une Conférence que vous leur faisiez sur la Grande Guerre. Elle leur paraissait, sans doute, d'autant plus attachante qu'elle ne comportait que des détails vécus.

Tous les ans, vous acceptez de présider l'un de nos Concours. Si le succès sourit aux candidats, vous êtes l'un des premiers à venir vers nous, la main tendue, et, sur les lèvres, un mot de cordiale sympathie.

Mon Colonel, il est des gestes, des attitudes qui ne trompent pas. Comme *M. le Curé* et *M. le Maire de Saint-Pol*, comme nos chers confrères et tant de personnalités qui nous entourent, vous portez à notre vieux Collège un intérêt dont nous sommes profondément touchés, et nous nous devons de vous en exprimer, aujourd'hui, notre vive reconnaissance.

Mais en vous invitant à présider notre Distribution des Prix, nous n'avons pas voulu seulement saisir une occasion favorable pour vous témoigner, publiquement, notre respectueuse gratitude. Nous savons que vous avez généreusement offert à Dieu un fils et une fille tendrement aimés. Vous avez donc qualité pour parler d'idéal, d'esprit de sacrifice et d'apostolat à des jeunes gens chrétiens. Vos convictions de croyant, votre sagesse d'homme mûri par l'expérience vous inspirent des conseils que nos élèves méditent avec fruit, au moment où va commencer pour plusieurs d'entre eux, une existence nouvelle.

Je vous en remercie, d'avance, au nom des familles présentes.

\*\*

Mesdames, Messieurs,

Il est des parents qui nous confient volontiers leurs inquiétudes en voyant battre en brèche, par des gens soi-disant avancés, les traditions les plus sacrées.

Nous voulons, nous, transmettre religieusement à vos enfants le mot d'ordre des aïeux : « *Dieu et Patrie !* » Il n'en est point de plus beau, et c'est le seul qui vaille, aimait à répéter le Maréchal Foch, de glorieuse mémoire.

Quant à ceux qui seraient tentés de se figurer que la vie est une fête perpétuelle, nous tenons à leur rappeler, fréquemment, la nécessité et la noblesse de l'effort. C'est grâce à lui que nous sommes, ici-bas, dans une large mesure les artisans de notre destinée. « *Aide-toi, le Ciel t'aidera !* » Dans l'accomplissement du devoir quotidien, il faut que l'intelligence et la volonté marchent de pair, et se prêtent un mutuel appui. Il

est important de se convaincre, de bonne heure, que l'avenir appartient surtout aux laborieux.

Il y a quelques semaines, M. Madelin, prononçant l'éloge académique de son prédécesseur, Robert de Flers, lui empruntait une pittoresque comparaison pour faire une observation fort judicieuse : « La vie est peut-être une loterie, mais à laquelle on a pris plus ou moins de billets. C'est au collège qu'on en prend une grosse part. »

J'ai le plaisir, Mesdames et Messieurs, de vous énumérer, dès aujourd'hui, les noms de quelques heureux gagnants.

## I — Université Catholique de l'Ouest

### CONCOURS 1929 (1).

#### CONCOURS REGIONAL D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

du 14 mai 1929.

Classe de Philosophie (96 concurrents).

8<sup>e</sup> mention. — Jean Pailler, de Henvic.

14<sup>e</sup> mention. — André Pailler, de Henvic.

Classe de Première (108 concurrents).

2<sup>e</sup> mention (c'est-à-dire 3<sup>e</sup> rang). — Henri Berre, de Plouigneau.

Classe de Seconde (110 concurrents).

18<sup>e</sup> mention. — Raymond Nicol, de Concarneau.

#### CONCOURS GENERAL

du 11 juin 1929.

Classe de Philosophie.

Dissertation philosophique (89 concurrents).

Médaille. — André Pailler, de Henvic (1).

4<sup>e</sup> mention. — Jean Pailler, de Henvic.

Classe de Mathématiques Élémentaires.

Sciences mathématiques (42 concurrents).

2<sup>e</sup> mention. — Robert Buors, de Saint-Pol.

Classe de Première.

Devoir français (102 concurrents)

1<sup>re</sup> mention. — Guillaume Quéguiner, de Ploujean.

(1) Ce Concours groupe les Collèges et Institutions libres d'enseignement secondaire des diocèses de la Région de l'Ouest. A chaque matière est attribué une médaille (1<sup>er</sup> prix) et un certain nombre de mentions en rapport avec le nombre des candidats. La 1<sup>re</sup> mention équivaut au 2<sup>e</sup> rang.

(2) Notons que les trois premiers appartenaient au Diocèse : Collèges de Saint-Pol, Lesneven, Pont-Croix.

3<sup>e</sup> mention. — Olivier Mesguen, de Sainte-Sève.

Sciences Mathématiques et Physiques (100 concurrents)

2<sup>e</sup> mention. — Aimé Sizun, de Saint-Sauveur.

Classe de Seconde

Devoir français (116 concurrents).

1<sup>re</sup> mention. — Marcel Rolland, de Rosnoën.

12<sup>e</sup> mention. — Yves Caroff, de Plouvorn.

Version Latine (112 concurrents).

11<sup>e</sup> mention. — Alain Sévère, de Plouénan.

20<sup>e</sup> mention. — Marcel Rolland, de Rosnoën.

## II. — Association des Chefs de Famille Catholiques de la Région Brestoise (1)

(Dissertation sur la Famille)

Classe de Philosophie et de Mathématiques (129 concurrents).

20 copies classées, dont 6 de l'Institution de N.-D. du Creisker.

Ce sont :

1<sup>er</sup> : Jean Pailler, de Henvic.

7<sup>e</sup> : Jules Taniou, du Conquet.

10<sup>e</sup> : André Pailler, de Henvic.

13<sup>e</sup> : Nicolas Lebedeff, de Paris.

18<sup>e</sup> : René Morvan, de Saint-Marc.

20<sup>e</sup> : Louis Bellec, de Penzé.

Classe de Première (82 concurrents).

16 copies classées, dont 7 de l'Institution N.-D. du Creisker.

Ce sont :

2<sup>e</sup> : Henri Berre, de Plouigneau.

5<sup>e</sup> : Guillaume Quéguiner, de Ploujean.

7<sup>e</sup> : Yves Guillou, de Guiclan.

8<sup>e</sup> : André Chapel, de Saint-Pol.

9<sup>e</sup> : Antoine Cadiou, de Landivisiau.

10<sup>e</sup> : Adrien Rolland, de Santec.

15<sup>e</sup> : Joseph Quéau, de Plouvorn.

## III. — Baccalauréats

A ces magnifiques résultats, M. le Supérieur est heureux d'ajouter les succès déjà obtenus aux examens du Baccalauréat. Plusieurs de nos candidats, à la date du 13 juillet, avaient été déclarés admissibles. Voici les résultats définitifs :

Classe de Philosophie.

13 présentés, 8 admissibles, 7 reçus.

Reçus : Edouard Combot, de Landivisiau.

Jules Taniou, du Conquet (assez bien).

(1) Entre les Etablissements d'Enseignement secondaire libre (garçons et filles) du diocèse.

Guy de Lansalut, de Taulé.  
Armand Lautrou, de Camaret.  
Paul Le Bigot, de Saint-Pol (assez bien).  
André Pailler, de Henvic.  
Jean Pailler, de Henvic.

Admissible : Yves Tournellec, du Relecq-Kerlmon.

Classe de Mathématiques Élémentaires.

4 présentés, 3 admissibles, 3 reçus.

Académie de Paris :

Reçus : Nicolas Lebedeff, de Paris.

Alphonse Nguyen Van Tât, de Vinh-Long (Cochin-Chine).

Académie de Rennes :

Robert Buors, de Saint-Pol (assez bien).

Classe de Première (Ancien Régime).

14 présentés, 14 admissibles, 11 reçus,

Reçus : Antoine Cadiou, de Landivisiau.

Yves Guillou, de Guiclan.

Yves Guivarc'h, de Plouvorn.

François Hélar, de Scrignac.

Louis Lintanf, de Morlaix.

Alain Cazoulat, de Locquéhol.

Gaël du Halgoët, de Saint-Pol.

Pierre Manellec, de Morlaix.

Louis Picart, de Sizun (Mention assez bien).

Louis Bellec, de Commana.

Jean Chapel, de Saint-Pol.

Admissibles : Louis Fouillard, de Landivisiau.

Olivier Le Guern, de Plouigneau.

Pierre Le Moal, de Morlaix.

Classe de Première (Nouveau Régime).

Section A. — 21 présentés, 11 admissibles, 9 reçus.

Reçus : Jean Congar, de Landivisiau.

Joseph Guyader, de Landerneau.

Olivier Mesguen, de Sainte-Sève.

Yves Péron, de Plouézac'h.

Joseph Quéau, de Plouvorn.

Guillaume Quéguiner, de Ploujean.

Jean Rannou, de Plounéour-Ménez.

Adrien Rolland, de Santec.

Aimé Sizun, de Saint-Sauveur (assez bien).

Admissibles : André Chapel, de Saint-Pol.

Paul Meillard, de Camaret.

Section A'. — 4 présentés, 1 admissible, 1 reçu.

Reçu : Jean De Lannurien, de Versailles.

M. le Supérieur poursuit :

Au total, l'année a été bonne, et nous en rendons grâce à Dieu.

A ces résultats réconfortants, je veux ajouter un détail qui intéressera particulièrement Messieurs les membres du clergé : 26 ou 27 de nos jeunes gens semblent vouloir s'orienter soit vers la vocation cléricale, soit vers la vocation religieuse, et spécialement dans les missions.

Je me permets de leur rappeler que la réunion de l'Œuvre des Vocations se tiendra à Quimper, dans la première quinzaine d'août.

\*  
\*\*

Voici, d'autre part, les succès connus de nos Anciens :

Nos étudiants, à l'Université Catholique d'Angers, ont remporté de nombreux et brillants succès de Licence.

M. l'abbé Jean Morvan, de Saint-Marc, a obtenu un 3<sup>e</sup> certificat de Physique générale valable pour la Licence ès sciences.

M. l'abbé Pierre Kervennic, de Saint-Pierre-Quilbignon, un 3<sup>e</sup> certificat de licence d'Anglais (Études littéraires classiques français-latin).

M. l'abbé René Kerautret, de Morlaix, un certificat d'Études latines, valable pour la Licence ès lettres, avec la Mention Bien.

Louis Sévère, de Plouénan, un de nos tout jeunes anciens, a brillamment enlevé le Certificat d'études grecques avec Mention Bien, et s'est vu classé 1<sup>er</sup> de la série (10 candidats reçus sur 25 présentés). A ce succès, notre ami ajoute un 2<sup>e</sup> Baccalauréat de Droit devant la Faculté de Caen, avec Mention Assez Bien.

Yves Miossec, de Guiclan, est admissible au Certificat de Grammaire et Philologie.

Louis Birien, de Taulé, a obtenu à la session de mars, un certificat d'études latines valable pour la Licence ès lettres.

Nos étudiants en Droit, très nombreux, ont conquis également leurs divers baccalauréats valable pour la Licence. En 1<sup>re</sup> année : René Guilcher, de Taulé. En 2<sup>e</sup> année : Yves Kerrien, de Landivisiau ; Jean Juzeau, de Morlaix ; Jean Corre, de Plouescat ; Joseph Cadiou, de Landivisiau ; Yves Guillou, de Guiclan ; et Louis Sévère, de Plouénan, déjà nommé, nous ont fait part de leurs succès.

Nos futurs médecins gravissent également avec succès les divers échelons qui les acheminent vers le Doctorat en Médecine.

Henri Guillerm, de Santec, s'est classé 1<sup>er</sup> au concours de la Faculté de Médecine de Bordeaux, dont il devient de ce fait « Lauréat ». Il est Major de la Promotion avec 80 points d'avance.

Auguste Quéré, de Scrignac, et Ferdinand Dosser, de Guiclan, étudiants à Angers, ont obtenu, comme couronnement de 1<sup>re</sup> année, leur certificat de P. C. N. (Physique, Chimie, Histoire Naturelle).

A Bordeaux, encore, Louis Berre, de Plouigneau, étudiant à l'École de Santé Navale, a subi avec succès les examens de fin de 2<sup>e</sup> année.

Marcel Le Roux, de Roscoff, un tout jeune ancien, a passé avec succès son examen d'entrée à la Faculté de Médecine de Bordeaux, et s'est présenté en même temps au Concours d'admission à l'Ecole de Santé Militaire de Lyon.

Nos futurs pharmaciens ne sont pas moins heureux.

A Lyon, tous nos anciens sont reçus à leurs divers concours et examens. Jean Person, de Brest ; Charles Hénaff, de Plouescat ; Paul Rolland, de Morlaix ; Pierre Bothorel, de La Feuillée.

A Bordeaux, François Le Rest, de Plouvorn ; Pierre Rivoalen, de Morlaix ; Louis Lavieq, de Morlaix, sont admissibles au certificat de Chimie Physiologique.

René Coat, de Pleyber-Christ, classé 1<sup>er</sup> au concours de fin d'année, est « lauréat » de l'Ecole de Pharmacie de Rennes.

\*  
\*\*

Etienne Baron, de Saint-Cadou, est admissible au concours d'entrée à l'Institut national agronomique et s'est classé 17<sup>e</sup> sur 240 admissibles et 415 candidats.

Yves Douguédroit, de Morlaix, a obtenu en Sorbonne le Diplôme d'Etudes supérieures de Philosophie.

Michel Grassal, de Saint-Pol-de-Léon, est admissible à l'Ecole Navale et à l'Ecole Saint-Cyr.

Robert Prigent, de Guerlesquin, a subi avec succès ses examens de 1<sup>re</sup> année à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort.

Beaucoup d'autres étudiants, candidats à l'Ecole Centrale, à l'Ecole Polytechnique, à l'Ecole des Mines de Nancy, à l'Ecole de Commerce d'Angers, etc..., attendent encore de connaître les résultats de leurs examens avant de nous faire part de leurs succès. Le secrétaire du Bulletin « Le Creisker » serait reconnaissant à tous ceux qui l'aideraient à compléter le Palmarès, déjà très brillant, de nos chers Anciens.

\*  
\*\*

Mesdames et Messieurs, nous nous réjouissons avec vous de ces succès qui font honneur à vos enfants et à leurs maîtres.

Nous tâcherons de maintenir les études à ce niveau et de le dépasser encore si possible.

Conformément aux exigences du programme officiel, nos classes conduiront aux diverses sections du baccalauréat, A, A' et B. Je ne dois point, cependant, vous cacher que nous réservons nos préférences à la section *Latin-Grec* qui, du reste, va recouvrer sa primauté de jadis. La culture qu'elle donne, l'empreinte unique qu'elle fait subir à l'esprit sont fort appréciées, non seulement dans le monde littéraire, mais aussi dans le commerce et l'industrie ; d'autre part, elle n'aura plus rien à envier aux autres sections, puisque l'enseignement scientifique sera, désormais, le même pour tous les élèves, depuis la Sixième jusqu'à la Première inclusivement.

A partir d'octobre prochain, nous aurons des cours d'anglais, d'espagnol et, au besoin, d'allemand.

Enfin, comme par le passé, mais dans de meilleures conditions d'hygiène et de confort, nous aurons le souci constant

des santés. L'infirmier, toute neuve et complètement séparée des bâtiments scolaires, comprendra plusieurs chambres d'isolement pourvues des appareils de chauffage les plus modernes. L'aménagement de la nouvelle cuisine, plus spacieuse que l'ancienne, nous permettra, en outre, d'instituer un régime de pension supérieure.

Plus que jamais, malgré les difficultés de l'heure présente, nous regardons avec confiance l'avenir. Au surplus, Notre-Dame du Creisker sera toujours là pour veiller sur sa Maison !

Et maintenant, je cède la parole à M. le Colonel Senneville.

\*  
\*\*

M. le Président lui succède : personnalité sympathiquement connue, par suite de son rôle dans l'administration communale. On écoute sans se lasser son éloquence sobre, substantielle, riche de pensée et d'enseignement. Peu eussent été plus qualifiés pour rappeler avec autant d'à-propos la devise : « Science et conscience » du grand Disparu dont la France porte encore le deuil.

M. le Colonel Senneville parle en ces termes :

\*  
\*\*

Cher Monsieur le Supérieur.

Lorsque l'année dernière, au sortir de la Distribution des Prix, vous m'avez, par une de ces attaques brusquées dont vous avez le secret, invité à présider la belle cérémonie d'aujourd'hui, j'ai été grandement honoré et ému. Cependant, après m'être ressaisi, je vous opposai tous les moyens de défense que je pus appeler à mon aide. Il me semblait, en effet, qu'après tous les éminents orateurs qui se sont succédé sur cette estrade, j'étais vraiment peu qualifié pour prendre la parole devant la brillante assistance qui s'empresse à cette solennité. Une fois encore se vérifia ce principe inscrit au frontispice de nos réglemens militaires : que seule l'offensive permet d'obtenir des résultats décisifs. J'ai été battu. Mais je me suis réjoui tout de même de ma défaite qui me permet de répondre, dans une bien petite mesure, aux nombreuses et délicates attentions dont j'ai été l'objet de votre part. Au moment de m'exécuter, je tiens à vous remercier bien vivement de l'honneur que vous m'avez fait et à vous apporter le témoignage de mon profond et respectueux attachement à vous-même ainsi que de mon dévouement cordial à cette Maison à laquelle m'unissent de très chers souvenirs.

Mes sentiments ne se manifesteraient qu'incomplètement si j'oubliais Messieurs les Professeurs et Maîtres. Mais il semble, Messieurs, que nous entendions encore l'écho des paroles qui ont été prononcées ici, voici deux ans, avec l'élévation de pensée, le grand cœur et la haute autorité que vous savez.

Je ne veux pas troubler cet écho et laisse l'assistance en goûter le charme — double plaisir puisque nous nous rajou-

nissons de deux années —. Laissez-moi vous dire, toutefois, Messieurs, combien je suis touché, chaque fois que j'ai l'honneur de vous approcher, de l'atmosphère de sympathie et de cordialité dont vous voulez bien m'entourer... et vous adresser l'hommage de ma gratitude et de ma respectueuse amitié.

Mes chers Amis,

Suivant l'usage, j'entends bien ne pas retarder bien longtemps le plaisir, pour vous, de recevoir vos récompenses et de partir en vacances. Tout d'abord, je remplirai mes devoirs envers vous en vous félicitant de la formation chrétienne et de la bonne éducation que vous recevez dans cette Maison, et qui en sont comme le trait distinctif ; de votre travail assidu et de votre application que démontrent, d'une façon éclatante, les brillants succès qui ont été proclamés tout à l'heure et ceux dont nous entendrons la lecture dans quelques instants. La pratique des sports est en honneur à l'Institution N.-D. du Creisker, qui n'est jamais à l'arrière-garde quand il s'agit du développement physique et moral de la jeunesse. Les exercices du corps, en même temps qu'ils l'assouplissent, sont producteurs de confiance, d'énergie et de discipline. Soyez loués de vous y livrer avec entrain et ardeur. Ainsi s'établit ici le parfait équilibre de l'esprit et du corps. Vous avez tous sur les lèvres, la maxime de Juvénal ; il est inutile que j'en fasse la citation.

Les jeunes musiciens qui remplissent cette salle de flots d'harmonie, les acteurs qui ont si bien interprété leurs rôles au début de cette cérémonie, ne me pardonneraient pas de ne pas leur réserver une mention spéciale. Mais déjà, ils sont récompensés de tout le plaisir qu'ils nous ont procuré par les applaudissements qui ne leur ont pas été ménagés.

Mais je ne suis pas quitte envers vous :

Ce n'est pas en vain que l'Œuvre anti-tuberculeuse est venue frapper, pendant les trois années écoulées, à la porte de l'Institution de N.-D. du Creisker. Des cœurs bien nés comme les vôtres ont saisi tout de suite la nécessité et l'urgence de combattre un fléau qui risque de menacer la vie du pays. Je viens aujourd'hui vous renouveler l'expression de la profonde gratitude du Comité de notre ville, auprès duquel vous vous êtes largement approvisionnés de ces petites vignettes qui coûtent si peu et font tant de bien.

Je crois pouvoir vous dire aussi quelle est la gratitude du vénéré Président du Comité départemental, qui a consacré sa vie à cette œuvre de haute portée sociale.

Ne venez-vous pas, ces jours-ci, de faire encore un beau geste en répondant généreusement à l'appel du Comité National des quatre grands Monuments du Front : Notre-Dame de Lorette, Douaumont, Dormans, L'Hartmannswillerkopf ? Ces Monuments, entrepris au lendemain de la guerre, dans des conditions favorables, voient leur achèvement compromis par la hausse des matières et de la main-d'œuvre. De là, la nécessité de s'adresser à la Nation tout entière qui ne faillira pas à la Dette sacrée qu'elle a contractée envers nos grands morts. Honneur aux sentiments qui vous ont animés !

Je voudrais maintenant m'entretenir quelques minutes avec ceux d'entre vous qui appartiennent aux grandes classes et dont une partie va entrer, à la fin de cette cérémonie, dans la légion des anciens élèves de l'Institution, avec le sentiment d'une première étape de la vie accomplie, chacun orienté vers son objectif, avec, au cœur, une émotion bien naturelle.

Mes chers amis, j'étais très impressionné, il y a quelques jours, en lisant le discours prononcé devant vos aînés, ici même, par le grand Albert de Mun, le 25 juillet 1912. Albert de Mun avait pris pour sujet l'Apostolat. Il leur avait parlé, presque jusqu'à la fin, du devoir chrétien ; et il faisait intervenir alors le devoir de Français et le devoir civique, ajoutant que ces deux devoirs les engageaient de la même manière. « Un pays comme la France, disait-il, ne peut vivre, grandir, se fortifier hors des voies que lui a tracées sa vocation providentielle. L'amour de la Patrie, comme l'amour de Dieu, « vous appelle au même ouvrage. » Déplorant les erreurs de l'époque, il faisait passer dans leurs âmes le besoin d'un renouveau de foi et d'action ; puis, tournant vers eux la chaleur d'une invincible espérance, il voyait leur génération mieux partagée que celles qui l'avaient précédée.

Hélas ! nous étions, ai-je dit, au 25 juillet 1912. Déjà, l'horizon politique de l'Europe était loin d'être d'azur. Deux ans après, les nuages s'amoncelaient ; l'orage éclatait. Et cette génération, à laquelle s'était adressé le grand apôtre social, se levait avec celles qui l'avaient précédée pour défendre la Patrie ! Ah ! certes, elles l'ont accompli le devoir de Français ; et les tables de marbre, scellées dans votre Chapelle du Creisker, disent avec éloquence quelle fut, dans l'immense sacrifice, la part de l'Institution N.-D. du Creisker ; quelle fut la part de ceux-là même qui avaient entendu Albert de Mun !

Mes chers Amis, ils ont transmis à vos prédécesseurs et à vous-mêmes le testament, si je puis m'exprimer ainsi, du grand apôtre, et vous êtes leurs dignes héritiers.

Il n'est pas, en effet, de questions à l'ordre du jour, que vous ne traitiez avec précision et aussi avec éloquence, en des séances très animées : Question sociale ; Question anti-alcoolique ; la Famille ; l'Elite ; la Société de Saint-Vincent-de-Paul ; la Presse ; les Habitations à bon marché, etc..., etc... ; et ce ne sont pas des touristes que le distingué directeur de votre Cercle d'études a conduits sur les bords, pourtant si attirants, du lac de Genève ; mais bien des hommes graves, curieux de pénétrer dans le Palais de la Société des Nations et d'y étudier cet organisme plein de promesses.

Je viens de citer la Famille.

Je ne puis oublier que j'ai, tous les ans, le grand plaisir de m'asseoir, quelques heures, au milieu de vous, à l'occasion du concours organisé par l'Association Catholique des Chefs de Famille de la région de Brest. Ce concours est toujours particulièrement brillant pour l'Institution N.-D. du Creisker. Mais cette année ? Un prix d'honneur, un second prix, 4 accessits, 7 mentions ; au total, 13 nominations sur 36, soit plus du tiers ; ce qui me faisait dire, quand j'ai connu ce magnifique résultat, qu'elle avait passé les bornes ! Recevez, mes chers Amis, mes



compliments bien vifs et affectueux. Vous vous êtes intéressés aux Conférences de Saint-Vincent de Paul, car vous avez compris que le Christianisme exige la pratique de la charité, l'amour effectif du prochain pour l'Amour de Dieu, le service des pauvres, l'évangélisation des petits et des humbles, le soulagement des misères humaines. Apostolat fécond qui compte parmi les emplois sérieux de la vie.

Qu'est-ce donc qu'une vie bien employée ?

Écoutez Ollé-Laprune : « N'avoir qu'une vie médiocre, sans grandes fautes, sans secousses, mais oisive et inutile, c'est un mal. Une vie languissante, inoccupée ou remplie seulement de choses futiles, une telle vie, encore que correcte et pour ainsi dire innocente, est très certainement mauvaise. C'est une vie manquée. »

Ce n'est pas pour vous, mes chers amis, que ces réflexions ont été écrites ; mais méditez celles-ci : « Il faut faire quelque chose, selon sa condition, selon les circonstances, selon ce qu'il faut nommer sa vocation. Et il faut encore exceller en tout ce qu'on fait. Il y a une ambition belle et nécessaire, celle d'accomplir, en perfection, tout ce à quoi l'on s'applique. »

Parmi les questions qui sollicitent l'attention des jeunes gens intelligents, généreux et décidés, les questions sociales tiennent l'un des premiers rangs. Elles demandent une étude approfondie et positive qui éloigne des rêves, des idées hasardées. Il faut mettre la main à une œuvre déterminée qui mette en contact avec le mal ou le malaise social, avec les réalités.

Soyez des hommes d'action, des audacieux, des initiateurs. J'emprunte encore ceci à Ollé-Laprune : « Il ne faut pas attendre qu'une chose soit devenue commune et banale pour s'y mettre ; ceux qui ne savent que faire comme tout le monde, sont bons à grossir la troupe en marche. Il faut des initiateurs, il faut des chefs, il faut des hommes résolus qui commencent petitement, modestement, mais avec une vue nette et une indomptable confiance. »

Soyez des hommes de volonté. L'intelligence, la culture — si haute soit-elle — doivent être au service d'une volonté inflexible, sans laquelle on n'est qu'un hésitant, n'atteignant aucun but.

Faut-il vous citer quelques-uns des mots du grand homme de guerre, dont la France porte le deuil, qui incarna une volonté de fer, du Maréchal Foch ? Il disait : « Il faut savoir, il faut vouloir, il faut agir. » — « Sachez ce que vous voulez et faites-le... » — « Quand on sait ce que l'on veut, tout devient facile... » — « L'essentiel, pour exécuter un plan, c'est une volonté opiniâtre. »

Parlant après la guerre, à l'un de ses intimes, de la première bataille de la Marne : « Ayant raté leur manœuvre enveloppante, les Allemands essayaient de se rattraper en crevant le centre où j'étais. Vous voulez me crever, me disais-je, vous ne me creverez pas. Je reculerai s'il le faut, mais le moins possible. Si mon aile droite est bousculée, je me cramponnerai au terrain par mon aile gauche, mais vous ne passerez pas ! » Quelle révélation d'action et de volonté opiniâtre !

Enfin, au-dessus de l'action, au-dessus de la volonté, doit planer la force morale.

Écoutez encore Foch : « L'homme, faible et vacillant par nature, a besoin de s'accrocher à quelque chose de solide, sinon le moindre coup de vent risque de l'emporter. » C'est pourquoi il fut un catholique fervent et convaincu. Sa devise était : Conscience et Science. Conscience d'abord, parce que c'est ce qui importe le plus.

Chacun des mots, chacun des actes de ce grand chef, de ce grand chrétien sont une leçon de foi, de travail, de volonté et de devoir. Quelque situation que vous ayez, mes chers amis, apprenez de lui à faire travailler votre cerveau, à discipliner votre intelligence, à armer votre volonté, à ne jamais vous décourager.

Mesdames et Messieurs,

En face du clocher du XIV<sup>e</sup> siècle, le plus beau de Bretagne, unique entre tous par sa sveltesse et la pureté de ses lignes, l'ancienne Maison des Ursulines a présenté jusqu'ici sa sévère et grave ordonnance extérieure, rompue, il est vrai, par les massifs verdoyants et fleuris de sa cour d'honneur. Mais, voici que l'Institution N.-D. du Creis-Ker s'est vue dans la nécessité de s'agrandir ; et nous voyons s'élever, dans cette cour d'honneur, une aile neuve, plus vaste que l'ancienne. Le maître qui en a établi les plans, dont nous goûtons, depuis plusieurs années, le charme de conférences si documentées et attrayantes, l'a conçue en harmonie avec le corps principal et l'ancienne chapelle, mais avec un cachet tel que le cadre qui va ressortir désormais en bordure de notre vieille rue Cadion, sera digne du trésor artistique, son vis-à-vis.

Mais, n'est-ce pas le cas, Mesdames et Messieurs, de citer le dicton populaire : « Quand le bâtiment va, tout va » ? qui s'applique merveilleusement à l'Institution N.-D. du Creis-Ker. Oui, l'Institution N.-D. du Creis-Ker va très bien. Cette maison renferme des richesses abondantes : richesses de direction ; richesses d'éducation et d'enseignement ; richesses morales et intellectuelles ; richesses de vocations. Il s'y fait d'excellentes et fructueuses opérations dont la preuve est éclatante.

A nous, parents, qui, en lui confiant nos enfants, faisons ainsi de bons placements, de la soutenir d'une fidélité inébranlable, assurés que nous sommes qu'elle forme, sous l'égide de Notre-Dame, en même temps que des hommes instruits, des hommes de foi, de devoir, de convictions.

\*\*\*

Et la Distribution des Prix proprement dite commença. Deux professeurs à la voix forte se relayaient pour la lecture du Palmarès. Sur l'estrade, les classes défilaient l'une après l'autre, les élèves recevaient prix et médailles et s'en revenaient, rouges d'émotion, de plaisir et peut-être aussi de quelque légitime orgueil.

Voici quels sont dans chaque classe les élèves dont les noms furent le plus souvent entendus.

CLASSE DE 9<sup>e</sup> : Première division, 5 élèves.

Maximum : 10 nominations, 1 prix et 1 accessit en chaque matière.

*Yvès Pouliquen*, de Saint-Pol : 9 fois nommé ; 9 premiers prix.  
*Louis Godéc*, de Saint-Pol, 7 fois nommé ; 1 prix et 6 accessits.

Deuxième division, 6 élèves.

Maximum : 9 nominations, 1 prix et 1 accessit.

*James Le Gall*, de Saint-Pol : 5 fois nommé ; 5 premiers prix.  
*André Rouellé*, de Saint-Pol : 6 fois nommé ; 2 prix et 4 accessits.

CLASSE DE 8<sup>e</sup> : Première division, 8 élèves

Maximum : 14 nominations, 2 prix et 2 accessits.

*Joseph Pleyber*, de Saint-Pol : 14 fois nommé, 11 prix, 3 accessits.

*Louis Quéré*, de Saint-Pol : 13 fois nommé, 8 prix, 5 accessits.  
*Jean Guéguen*, de Saint-Pol : 11 fois nommé, 8 prix, 3 accessits.

*Yves Ernoul*, de Saint-Pol : 9 fois nommé, 3 prix, 6 accessits.

Deuxième division, 4 élèves.

Maximum : 11 nominations, 1 prix et 1 accessit.

*Henri Combet*, de Saint-Pol : 7 fois nommé, 7 prix.  
*Louis Guéguen*, de Saint-Pol : 8 fois nommé, 4 prix, 4 accessits.

CLASSE DE 7<sup>e</sup> : 19 élèves

Maximum : 15 nominations, 2 prix et 3 accessits.

*Jean Le Boul'h*, de Landivisiau : 13 fois nommé, 9 prix, 4 accessits.

*François Moysan*, de Plougoulm : 16 fois nommé, 6 prix, 10 accessits.

*Alain Le Bihan*, de Taulé : 13 fois nommé, 6 prix, 7 accessits.  
*Lucien Bourlès*, de Saint-Sauveur : 10 fois nommé, 3 prix, 7 accessits.

*Paul Berric*, de Locquéholé : 6 fois nommé, 3 prix, 3 accessits.

CLASSE DE 6<sup>e</sup> Blanche : 37 élèves.

Maximum : 16 nominations, 2 prix et 4 accessits.

*Jean-Yves Guivarc'h*, de Plouvorn : 16 fois nommé, 14 prix, 2 accessits.

*Louis Hamon*, de Landivisiau : 16 fois nommé, 13 prix, 3 accessits.

*Georges Kerbrat*, de Landerneau : 13 fois nommé, 10 prix, 3 accessits.

*François Fichot*, de Saint-Pol : 11 fois nommé, 5 prix, 6 accessits.

*Yves Hily*, de Landerneau : 7 fois nommé, 4 prix, 3 accessits.  
*Pierre Deuff*, de Plougasnou : 7 fois nommé, 1 prix, 6 accessits.

*Louis Le Borgne*, de Trézévidé : 7 fois nommé, 2 prix, 5 accessits.

*Corentin Herry*, de Collorec : 7 fois nommé, 1 prix, 6 accessits.

*Joseph Le Grand*, de Plounéour-Ménez : 8 fois nommé, 1 prix, 7 accessits.

*Auguste Mahé*, de Clédén-Poher : 8 fois nommé, 3 prix, 5 accessits.

*Alain Mingam*, de Landivisiau : 7 fois nommé, 1 prix, 6 accessits.

*Louis Rolland*, de Saint-Pierre-Quilbignon : 6 fois nommé, 1 prix, 5 accessits.

CLASSE DE 6<sup>e</sup> Rouge, 36 élèves.

Maximum : 16 nominations, 2 prix et 4 accessits.

*Georges Daniélou*, de Saint-Pol : 16 fois nommé, 14 prix, 2 accessits.

*Francis Larvor*, de Brest : 16 fois nommé, 15 prix, 1 accessit.

*Jean-Claude Kerdilès*, de Plouvorn : 15 fois nommé, 13 prix, 2 accessits.

*Louis Salinoc*, de Taulé : 16 fois nommé, 3 prix, 13 accessits.

*Francis Quéménéur*, de Saint-Pol : 10 fois nommé, 1 prix, 9 accessits.

*Louis Guével*, de Pleyber-Christ : 10 fois nommé, 1 prix, 9 accessits.

*Jean Guéguen*, de Plouvorn : 8 fois nommé, 1 prix, 7 accessits.

*Georges Pédrone*, de Brignan : 4 fois nommé, 1 prix, 3 accessits.

CLASSE DE 5<sup>e</sup> Blanche, 24 élèves

Maximum : 16 nominations, 2 prix et 3 accessits.

*Pierre Guichoux*, de Saint-Thegonnec : 16 fois nommé, 16 prix.

*Roger Martin*, de Landivisiau : 10 fois nommé, 7 prix, 3 accessits.

*Jean-Marie Bécam*, de Plougourvest : 13 fois nommé, 13 accessits.

*Jean Talabardon*, de Roscoff : 8 fois nommé, 3 prix, 5 accessits.

*Maurice Guyader*, de Roscoff : 5 fois nommé, 5 prix.

*François Charles*, de Plouescat : 8 fois nommé, 3 prix, 5 accessits.

*René Kerrien*, de Landivisiau : 6 fois nommé, 1 prix, 5 accessits.

*Pierre Le Denn*, de Sizun : 7 fois nommé, 1 prix, 6 accessits.

CLASSE DE 5<sup>e</sup> Rouge, 26 élèves.

Maximum : 16 nominations, 2 prix et 3 accessits.

*Robert Tembouret*, de Morlaix : 16 fois nommé, 10 prix, 6 accessits.

*François Le Jouis*, de Plouyé : 15 fois nommé, 11 prix, 4 accessits.

*Paul Aubé*, de Morlaix : 15 fois nommé, 9 prix, 6 accessits.

*Yves Bellec*, de Landivisiau : 14 fois nommé, 1 prix, 13 accessits.

*Raymond Pouchart*, de Sibiril : 6 fois nommé, 2 prix, 4 accessits.

CLASSE DE 4<sup>e</sup> Blanche, 35 élèves.

Maximum : 15 nominations, 3 prix et 4 accessits.

*François Prigent*, de Plouvorn : 14 fois nommé, 14 prix.

*Jean-François Riou*, de Trézéliné : 14 fois nommé, 11 prix, 3 accessits.

*Guillaume Le Roux*, de Plouvien : 12 fois nommé, 8 prix, 4 accessits.

*Paul Manach*, de Landivisiau : 12 fois nommé, 5 prix, 7 accessits.

*Yves Kerjean*, de Landivisiau : 13 fois nommé, 6 prix, 7 accessits.

*Pierre Sibiril*, de Pleyber-Christ : 11 fois nommé, 1 prix, 10 accessits.

*Jean Guégan*, de Baud (Morb.) : 5 fois nommé, 5 accessits.

CLASSE DE 4<sup>e</sup> Rouge, 36 élèves.

Maximum : 15 nominations, 3 prix et 4 accessits.

*François Rolland*, de Santec : 15 fois nommé, 12 prix, 3 accessits.

*Jean-Louis Quéménéur*, de Plouénan : 15 fois nommé, 11 prix, 4 accessits.

*Hervé Autret*, de Plouvorn : 11 fois nommé, 8 prix, 3 accessits.

*René Dagorn*, de Dinéault : 9 fois nommé, 1 prix, 8 accessits.

*Alphonse Le Masle*, de Ruffiac (M.) : 9 fois nommé, 1 prix, 8 accessits.

*Antoine Guivarc'h*, de Plouvorn : 6 fois nommé, 4 prix, 2 accessits.

*Yves Guével*, de Pleyber-Christ : 11 fois nommé, 1 prix, 10 accessits.

CLASSE DE 3<sup>e</sup>, 53 élèves.

Maximum : 16 nominations, 3 prix et 5 accessits.

*Yves Bihan*, de Sibiril : 16 fois nommé, 14 prix, 2 accessits.

*André Proust*, de Roscoff : 15 fois nommé, 11 prix, 4 accessits.

*Joseph Diraison*, de Spézet : 14 fois nommé, 7 prix, 7 accessits.

*Yves Cornily*, de Plouzévédé : 10 fois nommé, 6 prix, 4 accessits.

*Louis Goulard*, de Roscoff : 13 fois nommé, 5 prix, 8 accessits.

*Jean Grall*, de Landivisiau : 8 fois nommé, 8 accessits.

*Georges Ménez*, de Plougourvest : 7 fois nommé, 1 prix, 6 accessits.

*Yves Le Denn*, de Sizun : 7 fois nommé, 7 accessits.

CLASSE DE SECONDE Blanche, 29 élèves.

Maximum : 19 nominations, 2 prix et 4 accessits.

*Yves Caroff*, de Plouvorn : 18 fois nommé, 11 prix, 7 accessits.

*Jean Feutren*, de Gouézec : 19 fois nommé, 8 prix, 11 accessits.

*Alain Sévère*, de Plouénan : 16 fois nommé, 7 prix, 9 accessits.

*François Abgrall*, de Landivisiau : 16 fois nommé, 5 prix, 11 accessits.

*François Pouliquen*, de Landivisiau : 14 fois nommé, 5 prix, 9 accessits.

*Alphonse Guiriec*, de Roscoff : 9 fois nommé, 1 prix, 8 accessits.

*Théodore Gélébart*, de Lambézellec : 7 fois nommé, 2 prix, 5 accessits.

CLASSE DE SECONDE Rouge, 28 élèves.

Maximum : 19 nominations, 2 prix et 4 accessits.

*Marcel Rolland*, de Rosnoën : 18 fois nommé, 10 prix, 8 accessits.

*Raymond Nicol*, de Concarneau : 15 fois nommé, 10 prix, 5 accessits.

*Louis Palud*, de Plouzévédé : 16 fois nommé, 11 prix, 3 accessits.

*Edouard Cloâtre*, de Porspoder : 13 fois nommé, 2 prix, 11 accessits.

*André Bellec*, de Landivisiau : 12 fois nommé, 4 prix, 8 accessits.

*Jean Sélévéder*, de l'Île de Batz : 10 fois nommé, 1 prix, 9 accessits.

*Simon Corderoc'h*, de Guilligomarc'h : 7 fois nommé, 7 accessits.

CLASSE DE PREMIÈRE, 49 élèves.

Maximum : 18 nominations, 3 prix et 5 accessits.

*Yves Péron*, de Plouézoch : 17 fois nommé, 15 prix, 2 accessits.

*Guillaume Quéguiner*, de Ploujean : 10 fois nommé, 6 prix, 4 accessits.

*Olivier Mesguen*, de Sainte-Sève : 15 fois nommé, 9 prix, 6 accessits.

*Aimé Sizun*, de Saint-Sauveur : 12 fois nommé, 10 prix, 2 accessits.

*Olivier Le Guern*, de Ploujean : 9 fois nommé, 9 accessits.

*Henri Berre*, de Plouigneau : 7 fois nommé, 5 prix, 2 accessits.

*Jean Le Joliff*, du Moustoir : 7 fois nommé, 2 prix, 5 accessits.

*Joseph Quéau*, de Plouvorn : 7 fois nommé, 7 accessits.

La musique souligna d'un brillant morceau l'attribution du Prix d'Honneur (1) décerné à :

*Henri Berre*, de Plouigneau ;

*Guillaume Quéguiner*, de Ploujean ;

*Yves Péron*, de Plouézoch

et du Prix des Anciens Elèves (2) à :

(1) Le prix de Composition française « Prix d'Honneur » est offert par M. le Comte de Guébriant, maire de Saint-Pol-de-Léon.

(2) L'Association des Anciens Elèves décerne deux prix aux élèves de Première qui, pendant les trois dernières années, ont obtenu les meilleures notes en classe et en étude.

Yves Péron, de Plouézoc'h ;  
Olivier Mesguen, de Sainte-Sève.

La Médaille d'or offerte par M. Arthur Burns, à l'élève de Première le plus fort en Anglais a été attribuée à Aimé Sizun, de Saint-Sauveur.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET DE MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

17 élèves

2 prix et 2 accessits.

André Pailler, de Henvic : 11 fois nommé, 11 prix.

Jean Pailler, de Henvic : 9 fois nommé, 7 prix, 2 accessits.

Armand Lautrou, de Camaret : 7 fois nommé, 1 prix, 6 accessits.

Robert Buors, de Saint-Pol : 12 fois nommé, 10 prix, 2 accessits.

\* \*

Et quand tout fut achevé, que M. le Supérieur eut prononcé le mot de la fin, la musique scanda allègrement la sortie de la foule bourdonnante et bariolée qui emplissait la salle.

Vers 4 heures, le soir, sur le sol chaud de la Cour d'Honneur, quelques malles et quelques paquets gisaient encore : près d'eux, un élève, aux regards perdus de mélancolie, attendait la venue d'un commissionnaire, nocher qui le conduirait aux régions élyséennes des vacances.

*La Rentrée des élèves est fixée au*

**Lundi 30 Septembre**



## Questions d'Enseignement

Les nouveaux programmes du Baccalauréat n'ont pas trop effrayé nos jeunes candidats de juillet 1929, témoin les résultats déjà acquis. Pour ceux dont le succès se fait attendre, et pour ceux, plus nombreux encore, qui aspirent à être un jour aussi bacheliers, M. le Supérieur, toujours disposé à mettre au service des élèves une plume alerte et, on le sait, très autorisée, a bien voulu noter les impressions qu'on lira plus loin. Témoin authentique de l'examen oral des Candidats de Première (nouveau régime), il livre tel quel ce qu'il a vu et entendu. Nos jeunes aspirants lui en sauront gré, et avec eux plusieurs de nos lecteurs à qui la lecture de ces pages évoquera des souvenirs déjà lointains, sinon toujours agréables.

### ÉPREUVES ORALES A RENNES

#### Nouveau Régime

#### CLASSE DE PREMIÈRE - SECTION A (Latin-Grec)

Le vendredi 19 juillet, une cinquantaine de candidats appartenant à la Section Latin-Grec se présentaient à la Faculté des Lettres de Rennes pour y subir les épreuves orales. Ils venaient des centres de Brest et de Quimper.

L'appel eut lieu, comme à l'ordinaire, à sept heures moins vingt ; les examinateurs sont assis derrière leurs bureaux ; les candidats, à tour de rôle, prendront place devant eux ou bien iront au tableau noir, suivant la matière de l'examen.

Avant de poser des questions ou de faire expliquer un texte, chaque professeur parcourt, avec un intérêt visible, le livret scolaire de l'élève qu'il s'apprête à interroger. Places, notes, observations des maîtres et du Supérieur, tout est lu, semble-t-il avec un soin minutieux. La cote de sympathie méritée par les meilleurs sujets est déjà,

pour eux, à ce moment, une première et bien douce récompense de leur docilité intellectuelle et de leurs efforts.

\*  
\*\*

I. — « Voulez-vous, Monsieur, me lire, d'un bout à l'autre, cette fable de *La Fontaine* : « *La Mort et le Bûcheron* » ?  
Un examen oral Le candidat s'exécute. Il lit le texte assez posément, d'explication française mais l'articulation n'est pas nette. On lui en fait la remarque.

(Coefficient : — « Maintenant, commentez les premiers vers. Faites-moi la description du bûcheron... Le voyez-vous bien ?...  
20×4) De dos ou de face ?... Pourquoi est-il anéanti sous son fagot ?... Etait-il utile de la décrire physiquement ?...  
— Non. — Pourquoi ? — L'une des grandes qualités de *La Fontaine*, c'est l'amour de la concision. — Bien ! »

— « Expliquez-moi l'expression *couvert de ramée*... Est-ce essentiel ?... Outre le fagot, il y a le *faix* des ans... Pourquoi faix et non pas poids ? Quel est le terme le plus fort ?... »

— « Le poète parle ensuite de chaumine enfumée... Pourquoi enfumée ? Qu'est-ce que cela laisse entendre ?... Donnez-moi le sens précis de chaumine ? Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle disait-on simplement chaumine ? — Eh bien ! non ! on employait l'expression cabane chaumine, comme on disait *porc sanglier*. A l'usage, l'adjectif est devenu un substantif.

— « Relisez, à haute voix, les vers suivants... Quel est l'intérêt de cette accumulation ?

Point de pain quelquefois, et jamais de repos. »  
Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts,  
Le créancier et la corvée

Lui font d'un malheureux la peinture achevée.

Vous avez là, un vers en style direct, trois autres en style indirect. L'effet serait-il le même, s'il n'y avait pas cette nuance ?...

Il appelle la mort.

Voilà ce qu'il faut préparer ! Il faut que ce soit naturel...

Pourquoi la fable se termine-t-elle si vite ?

Quelle est ici la signification de « m'aider » ?

Tu ne tarderas guère.

Cette phrase a deux sens. Lesquels ?

Justifiez le sens que vous donnez : « Tu ne mettras pas beaucoup de temps ». Pourquoi est-ce le meilleur ?

Montrez que la Mort est traitée comme un puissant personnage. Pourquoi ? Comment ?

Quel est le mot de la fin ? Quelle est la morale de cette fable ? Donne-t-elle un conseil ? Prêche-t-elle le bien ? Est-elle dirigée contre le suicide ?

Connaissez-vous la fable de Boileau sur le même sujet ?... Dites-moi bien simplement, oui ou non ?

\*  
\*\*

Passons maintenant à la morale des fables de *La Fontaine*. Dites-moi ce que vous en savez ?

Le candidat s'exprime sur ce point, avec clarté et facilité. L'examineur écoute, assez longuement, sans interrompre.

Puis brusquement :

« Distinguez entre fables à morale et fables où le poète se contente de constater la réalité telle qu'elle se présente sous nos yeux... Précisez, donnez-moi des exemples... »

Suit l'analyse rapide de trois fables : *Le Bouc et le Renard*; *Les deux Pigeons*; *Le Corbeau et le Renard*.

En terminant, le professeur demande, avec un fin sourire : « Des trois personnages, le *Bouc*, le *Corbeau* et le *Renard*, quel est le plus sympathique ?

Le candidat parut fort embarrassé pour répondre...

\*  
\*\*

II.  
Explication  
latine

(Coefficient :  
20×3)

Pendant qu'on interroge un de ses camarades, le candidat prépare, dans un coin, un passage extrait du *De Signis*, de Cicéron.

— « Monsieur, faites-moi d'abord le mot à mot de ce texte. »

— « *Gratias ago hominibus*. Je rends grâce aux hommes... »

— « Je vous arrête. Donnez-moi le sens précis de cette expression. Que signifie-t-elle exactement ? »

— « Je donne des bienfaits aux hommes... »

— « Non ! Monsieur ! Vous faites preuve d'une ignorance complète. Allons ! réfléchissez ! »

— « Je remercie les hommes... »

— « Ah ! voilà ! c'est cela ! »

— « Qu'avez-vous à dire au sujet de cette forme : *actum iri* ? Quel mode ? Quel temps ? De quel verbe ? »

— « Vous avez dans cette phrase : *ipsum*. Déclinez-moi, au singulier et au pluriel, *ipse*. »

— « Vous traduisez : « Ses yeux brillaient ». Ce n'est pas tout à fait cela ! - « étaient ardents ». C'est mieux, mais la nuance n'est pas encore rendue. Respectez l'image du latin. Il faudrait dire : « étaient enflammés ».

— « D'où vient *progressurus esset* ? Décomposez cette forme verbale. Quel est le verbe-racine ? Pourquoi cette union de deux formes si différentes, un futur et un imparfait du subjonctif ?... »

— « Vous me traduisez, comme presque tous les élèves, *cum par comme...* C'est vague, imprécis... Cherchez mieux !... Dites ici : *lorsque*.

— « *In foro medio*. Quelle remarque avez-vous à faire relativement à cette construction ? S'agit-il du *forum du milieu*, d'un forum qui fait communiquer deux autres ?... Non ?... C'est bien ! Les Romains disaient, n'est-ce pas ? *in foro medio* au lieu de *in medio fori*. »

— « Qu'était-ce que les faisceaux des licteurs ? Quel était le symbolé des verges ? de la hache ? »

— « Que veut dire : *stipendia* ? »

— « Quel est le sens précis de *negotari* ? — Eh bien ! cela signifie : *faire des affaires*. — Est-ce un verbe passif ? »

— « Cherchez-moi maintenant la relation des diverses propositions. »

— « Donnez-moi les règles principales du style indirect. »

\* \*

### PASSAGE DE DEMOSTHENE

III  
Explication  
grecque

(Coefficient :  
20×3)

L'examinateur : 1°) s'attachait à faire décomposer les mots par le candidat ;

2°) lui demandait les modes et les temps de tous les verbes ;

3°) faisait préciser le sens de telle précision, (*sens ordinaire ou, étant donné le contexte, sens péjoratif*) ;

4°) désirait savoir le nom de telle ou telle figure grammaticale (*pléonisme ou ellipse*).

5°) obligeait à mettre bien en vedette : a) la proposition principale, puis b) les propositions subordonnées ;

6°) interrogeait enfin sur les temps primitifs, sur les règles de grammaire, les constructions avec les diverses prépositions, et, pour terminer, faisait conjuguer un verbe à tel temps, à tel mode, ou bien encore faisait décliner un mot comme *beltiôn*, (comparatif d'*agathos*).

Conclusion pratique : chers futurs candidats, apprenez vos grammaires, française, latine et grecque (morphologie et syntaxe), *dès la classe de sixième et de cinquième*. Dans les hautes classes, vous avez autre chose à faire !

\* \*

IV.  
Explication  
de langue  
vivante  
étrangère  
(Anglais)

(Coefficient  
20×2)

15 lignes environ à préparer, pendant quelques minutes, dans l'auteur étudié au collège, en l'espèce, *David Copperfield*, de Dickens.

1°) *Lecture de texte*. — L'examinateur arrête le candidat, chaque fois que la prononciation n'est pas correcte. « *I faïnd'* » et non « *I find'* ».

— « Quel est le mot anglais que l'on prononce *ind'* ? Eh bien ! C'est *wind* : vent.

2°) Traduction mot à mot. Que veut dire : *It seems* ? Qu'est-ce que signifie *mine* ?

Traduisez : « Ce livre est à moi, à toi, à lui, à eux. » — « Ce livre est Péron. » — « A qui est ce livre ? » — « En fait, Monsieur, ce sont génitifs. C'est le cas possessif. Vous me ferez plaisir en rapprochant, autant que possible, les formes anglaises des formes latines ».

3°) Donnez-moi les temps du verbe : *To have* : a) à l'indicatif ; b) à l'infinitif ;

4°) Comment dit-on en anglais : « Je n'aurais jamais pu faire » ? Peut-on le dire ? Eh bien ! non, car le verbe *can* n'a pas de participe passé ! Comment faire alors ?

5°) Traduisez : « Plus on est riche, plus on doit être généreux. »

6°) Pour finir, petite conversation *en anglais*.

Détail à noter. L'examinateur prononce très lentement. Aussi, le candidat le suit assez facilement.

\* \*

V.  
Interrogation  
d'histoire

(Coefficient :  
20×3)

Parlez-moi, Monsieur, de la *Quatrième Coalition*.

Le candidat braque sur le professeur des yeux effarés et risque le mot : *Allemagne*.

— « Non ! Monsieur ! Il ne s'agit pas de l'Allemagne. Quelle différence établissez-vous entre l'Allemagne et la Prusse ? »

— « Pourquoi la Prusse entre-t-elle en lutte avec la France ? »

— « Y avait-il longtemps que les deux pays vivaient en



paix ? Vous n'en savez rien !... Depuis le traité de Bâle, en 1795. »

— « Pourquoi la Prusse était-elle jalouse de la France ? Quelle politique pratiquait notre pays ? — D'extension ! — Comment ? »

— « Passons aux hostilités. Victoires ou défaites pour nous ? — Quel était le nom du roi de Prusse ? »

— « Ferdinand. »

— « Ferdinand ! Vous me faites rire. C'est le nom d'un roi d'Espagne. Il s'agit de Frédéric III. »

— « Quel était le nom de sa femme ? »

— « Louise de Bavière ? Bien ! Pourquoi est-ce que je vous demande cela ? »

— « Quelles furent les batailles principales ?... »

— « Je vois que vous confondez tout !... Ah ! vous connaissez tout de même Auerstaedt. Mais Iéna ? Qu'en faites-vous ? Quelles furent les conséquences de ces batailles ? »

— « Passons à la Russie... »

— « Quel fut le traité qui termina la Quatrième Coalition ? Expliquez sa portée. Pourquoi fut-il signé sur un radeau ? Quel était le but de Napoléon ? Montrez que vous avez compris qu'il voulait se servir de la Russie contre l'Angleterre. Quelles furent les conséquences pour la Russie ? Pourquoi la France se fit-elle de la Prusse une ennemie irréconciliable ? Qu'avait cherché la Révolution dans ses rapports avec les autres peuples ? »

\*  
\*\*

VI.  
Interrogation  
de  
géographie

(Coefficient :  
20 × 3)

A) « Dites-moi ce que vous savez des principaux Massifs alpestres. »

— « Que savez-vous en particulier sur le Mont Blanc ? Est-ce une pointe ? une pyramide ? Quelle différence y a-t-il entre un massif, des aiguilles et des dômes ? »

— « Le Mont Blanc est un dôme avec des aiguilles... Comment se sont produites ces aiguilles ? Parlez-moi du rôle de l'atmosphère et des glaciers ? Enumérez-moi quelques glaciers du Mont Blanc. »

— « Qu'est-ce que le Pelvoux ? la Vanoise ? le Grésivaudan ? »

— « Parlez-moi de Grenoble, de ses industries, de la houille blanche. »

— « Comment se sont formées les Alpes ? Quels sont

les passages dans les Alpes et les Pyrénées ? Comparez-les. Quelles sont les voies ferrées dans les Alpes ? Quelles sont les vallées ? Comment découpent-elles la chaîne ? »

B) Parlez-moi du Tell ou de l'Atlas tellien.

Quelle est la structure du sol ? Le Tell et les montagnes du Tell ont-elles la même formation ?

— « N'y a-t-il pas eu là un ancien continent ? Quels en sont les restes analogues à ceux des Maures et de l'Estérel ? N'avez-vous jamais entendu parler des Monts de Kabylie ? »

— « Quelles sont les productions de l'Algérie ? »

— « La vigne, l'alfa », répond le candidat.

— « Procédez avec ordre, je vous prie. Ayez une méthode pour apprendre votre géographie. Vous répondrez mieux. Ainsi, examinez d'abord les *produits agricoles*, puis les *produits minéraux*. »

— « Pour finir, nommez-moi les villes principales de l'Algérie. Quelle distance y a-t-il entre la France et l'Algérie ? Combien de temps faut-il pour se rendre de Marseille à Alger ? »

\*  
\*\*

VII.  
Interrogation  
de  
mathéma-  
tiques

(Coefficient :  
20 × 4)

Vous allez me résoudre l'équation :

$$mx^2 - 2(m+1)x + 4m = 0$$

Réflexions entendues :

— « Apprenez à calculer vite et bien. »

— « Pas d'hésitations ! »

— « Soyez précis dans les termes que vous employez et dans vos explications. »

— « Examinez les uns après les autres tous les cas, toutes les hypothèses possibles. »

Procéder avec méthode et clarté, préciser « rendre raison pour montrer qu'on a vraiment compris », calculer avec rapidité, tels sont les désirs exprimés par le professeur.

S'il s'agit d'une question qui exige l'utilisation d'une figure — (Exemple : Déterminer le volume d'une sphère) — il faut que les traits soient nets, bien dessinés.

Enfin, par politesse, il est bon que le candidat, une fois l'examen terminé, efface tout ce qu'il a inscrit au tableau noir. S'il omet de le faire, il est rappelé à l'ordre.

VIII.

Interrogation  
de sciences  
physiques

(Coefficient :  
20 × 4)

A) Physique

— « Monsieur, parlez-moi du *prisme*. »

— « Est-il en verre seulement ? Connaissez-vous le cristal de roche ? le diamant ? Pourquoi les pierres précieuses brillent-elles ? »

— « Enumérez-moi les expériences que l'on peut faire avec un prisme. Expliquez, géométriquement, les jeux de la lumière... »

La figure tracée par le candidat lui paraissant incorrecte, « choquante », le professeur passe à *la loupe*.

— « Pourquoi l'objet est-il placé entre le foyer et le centre optique ? »

— « Quel avantage y a-t-il à regarder avec une loupe ? »

L'élève ayant émis cette réflexion, que plus un objet est placé près de l'œil, mieux on le voit, il s'attire cette observation ironique : « C'est cela ! Quand vous vous mettez le doigt dans l'œil, vous voyez mieux votre doigt !... Tenez ! Faites-moi le schéma du *téléphone*. Choisissez le type que vous voudrez. »

— « Vous me dites qu'on parle devant la plaque... Mais qu'est-ce qui se passe ? Précisez ! Donnez-moi la théorie de l'aimantation... Retenez bien ceci : « Le champ magnétique augmente quand la plaque s'approche ». C'est juste le contraire de ce que vous affirmez... Et puis, il y a deux fils, vous n'en indiquez qu'un sur votre figure ! Sachez que j'attache une grande importance aux figures bien faites. »

B) Chimie.

— « Définissez-moi la *température critique des gaz*. »

— « Citez-moi quelques gaz qu'on peut liquéfier facilement à la température ordinaire, rien qu'en les comprimant. »

Le candidat en nomme un. L'examineur ajoute : « Et l'ammoniaque ? Et le chlore ? »

— « Énoncez la loi de Lavoisier. »

L'élève bredouille...

— « Ce n'est pas cela !... Dites-moi comment on transforme la fonte en acier. Quel est le principe de l'opération ? Eh bien ! On enlève le carbone. Comment cela ? On souffle de l'air à forte pression ? Bien ! Il n'y a pas autre chose à éliminer avec le carbone ?... Il y a le sili-

cium, il y a le phosphore ! Parlez-moi du procédé Bessemer ou du procédé Martin, comme vous le préférez. »

— « Et maintenant, voyons l'*acide acétique*. Où le trouve-t-on ? Que veut dire acide pyroligneux ? D'où vient-il ?... De la distillation du bois !... Un élève de la section A ne doit pas être gêné par ces sortes de mots... »

— « D'où vient le vinaigre ? Comment le fait-on ? Qu'est-ce que le *mycoderma aceté* ? Écrivez-moi la formule de l'alcool ( $C^2 H^5 O H$ ), celle de l'acide acétique, ( $C^2 H^4 O_2$ ). Expliquez cette différence. Comment enlève-t-on l'hydrogène d'un corps en général ? Eh bien ! vous avez donc là une réaction d'oxydation. Quel rôle joue le *mycoderma aceté* ? Vous hésitez ! Celui de catalyseur, Monsieur. »

« Examen dur », conclut le professeur. Mais il est permis de se demander pour qui ? Pour l'examineur ou pour le candidat ? Ce dernier semblait fort intimidé d'avoir perdu tous ses moyens.

Voici, à titre documentaire, quelques questions posées aux épreuves orales.

1) *Français*. — Passage d'*Andromaque* : Acte IV, Scène III. Hermione pousse Oreste à tuer Pyrrhus. Caractères généraux du théâtre de Racine.

*Latin*. — Cicéron : *De signis*. De 12 à 15 lignes.

*Grec*. — Un passage des *Philippiques*.

*Anglais*. — David Copperfield.

*Histoire*. — La Révolution de 1848.

*Géographie*. — Bretagne et Maroc.

*Mathématiques*. — Signe des racines, d'après P. et S. Aire latérale du cylindre, du cône et du tronc de cône.

*Physique*. — Lunette astronomique.

*Chimie*. — Zinc. Alcool éthylique.

\*\*\*

2) *Français*. — Passage de *Britannicus*. Acte IV, Scène IV. Narcisse engage Néron à empoisonner Britannicus.

De quel historien est tirée cette scène ? (*Passage extrait de Tacite, dit Racine lui-même*).

Parallèle entre Corneille et Racine.

*Latin*. — Tite-Live : Prise de Rome par les Gaulois.

*Grec*. — *Extraits* de Platon.

*Anglais*. — David Copperfield. Politique du journaliste.

*Histoire*. — La Sainte-Alliance. Les Congrès.

*Géographie.* — Plaine du Nord (Constitution Physique).  
Cochinchine.

*Mathématiques.* — Inégalité.

$$ax + bx + c = 0$$

Résoudre directement..

Condition :  $a = 0$ .

*Physique.* — Télégraphe. Loi d'Ohm.

*Chimie.* — Acide acétique. Action de l'acide sulfurique sur le cuivre et le plomb.

\*  
\*\*

3) *Français.* — Passage de l'*Emile*. (J.-J. Rousseau).  
Œuvres de Rousseau. Doctrine pédagogique.

*Latin.* — Tite-Live. Siège de Syracuse.

*Grec.* — Passage des Philippiques.

*Anglais.* — David Copperfield.

*Histoire.* — La Réforme électorale en Angleterre.

*Géographie.* — Le Jura. L'Annam. La Cochinchine.

*Mathématiques.* — Tronc de prisme.

*Physique.* — Electrolyse.

*Chimie.* — Aluminium. Plomb.

\*  
\*\*

4) *Français.* — La Mort et le Bûcheron. *Les morales* de La Fontaine.

*Latin.* — Cicéron. Extrait des *Verrines*.

*Grec.* — Platon. La mort de Socrate.

*Anglais.* — David Copperfield.

*Histoire.* — Réformes en Prusse. Hardenberg.

*Géographie.* — Le Rhône. La Tunisie.

*Mathématiques.* —  $mx - 2(m + 1)x + 4m = 0$ .

*Physique.* — Solénoïdes. Microscope. Loi de Mariotte.

*Chimie.* — Saccharose. Action de l'acide sulfurique sur le cuivre. Alliages du cuivre.

\*  
\*\*

5) *Français.* — Explication d'un texte de M<sup>me</sup> de Sévigné. Renseignements sur M<sup>me</sup> de Sévigné et sa famille.

*Latin.* — Passage de Tite-Live. ..

*Grec.* — Passage du Phédon de Platon.

*Anglais.* — David Copperfield.

*Histoire.* — Etat de l'Allemagne en 1815, après le Con-

grès de Vienne. Etat de l'Italie en 1815, après le Congrès de Vienne.

*Géographie.* — La Lorraine. La Tunisie.

*Mathématiques.* — Equation de 2<sup>e</sup> degré simplifiée.

$$X^2 - 3x + 1$$

$$2x^2 - 3x + 2$$

à simplifier par la formule

$$(x - x')(x - x'')$$

*Physique.* — Solénoïde et courants induits.

*Chimie.* — Acide sulfurique. Action sur le chlorure de sodium et sur le nitrate de sodium.

\*  
\*\*

6) *Français.* — Le Meunier, son Fils et l'Ane. Œuvres de La Fontaine. Ses Epîtres.

*Latin.* — Tite-Live : Annibal.

*Grec.* — Lysias. Les Trente.

*Anglais.* — David Copperfield.

*Histoire.* — Guerre de Sécession. Abolition de l'Esclavage.

*Géographie.* — La Champagne, La Nouvelle-Calédonie.

*Mathématiques.* — Progressions arithmétiques.

*Physique.* — La loi de Joule.

*Chimie.* — Fonte. Acide azotique. Formule de l'ammoniaque.

\*  
\*\*

7) *Français.* — Victor-Hugo. — Commentaire de l'Extase.

*Latin.* — Tite-Live. — Bataille de Sagonte.

*Grec.* — Lysias. L'olivier.

*Anglais.* — David Copperfield. Description du navire.

*Mathématiques.* — Progressions géométriques. Tronc de prisme.

*Physique.* — Piles au bichromate.

*Chimie.* — Zinc.

*Histoire.* — La Charte de Louis XVIII. La loi du double vote.

*Géographie.* — Les Vosges. Le Sénégal.

N.-B. — Pour être définitivement reçu, il faut obtenir une moyenne de 420 points (écrit : 160 ; oral : 260).

Dans l'un des bureaux, sur 15 candidats, 11 ont été reçus.

*Mention assez bien.* — 1<sup>er</sup> (543 pts) ; 2<sup>e</sup> (535) ; 3<sup>e</sup> (516).

*Mention passable.* — 4<sup>e</sup> (490) ; 5<sup>e</sup> (475) ; 6<sup>e</sup> (471) ; 7<sup>e</sup> (455) ; 8<sup>e</sup> (446) ; 9<sup>e</sup> (423) ; 10<sup>e</sup> (420) ; 11<sup>e</sup> (420).

Le 12<sup>e</sup> n'avait que 402.

E. M.



## ÉPHÉMÉRIDES

JEUDI 13 JUIN. — Promenade du Cercle d'études à l'île de Batz.

La promenade de Kerouzeré avait laissé si doux souvenir qu'il nous tardait de jouir à nouveau d'une sortie de faveur. La tradition veut, en effet, qu'un des derniers jeudis de l'année scolaire le Cercle d'études s'en aille à l'île de Batz.

Sitôt déjeuner, la prière est dite, et nous sommes en route. Le ciel est sombre, une légère brise caresse les visages. En dépit du temps incertain, la joie règne. Se sentir en liberté ! Quel bonheur ! Oh ! la belle chose que la liberté ! Car notre dévoué directeur ne nous apparaît point comme un surveillant, mais comme un aimable cicerone... Et puis, là-bas, déjà apparaît la mer. D'un pas allègre, nous atteignons Roscoff, où l'horloge sonne gravement les 9 heures. Les marins, de l'île se disputent le plaisir et l'honneur de nous posséder à bord...

Nous embarquons ; lentement on hisse les voiles, et, insensiblement, le bateau s'éloigne de la jetée pour se ruer ensuite sur les grosses vagues de la mer et nous balancer avec joie. Poussés par un bon vent, nous approchons de l'île, défendue par d'énormes rochers contre les durs assauts des tempêtes.

Mollement, la barque pénètre dans l'abri et la bande joyeuse saute prestement « sur le roc de la cale », plus assurée de son existence que tout à l'heure, au milieu des « flots mouvants ».

Nous nous acheminons vers le nord de l'île. Un bain est accordé aux plus courageux... L'air de la mer aiguise l'appétit, et les dents mordent, farouches, dans les provisions apportées.

Pour aider à la digestion, l'île est parcourue dans tous les coins et recoins. « Nulle place où le pied ne passe et repasse ».

L'onde marine tente encore les potaches. Un second bain, tout aussi bon que le premier, rafraîchit le corps et l'esprit, plus disposé à écouter le discours du camarade Thien sur l'éducation. En nouveau Démosthène, devant une mer qui gronde, l'orateur expose le projet de

l' « Ecole unique », dont il signale les avantages, et surtout les multiples et fâcheux inconvénients. M. Madec adresse au conférencier ses plus chaleureuses félicitations et remercie tous ceux qui l'ont de quelque manière aidé dans sa tâche durant l'année et contribué à sauvegarder l'honneur du Cercle d'études.

L'heure est déjà bien avancée. Il faut partir. La traversée s'opère sans incident. Sur la route poudreuse et blanche marchent plus lourdement les collégiens qui regagnent leur chère maison... à l'ombre du clocher à jour !

**MARDI 25 JUIN. — Départ des Candidats.** — Ils sont partis, les uns après les autres... Les petits les ont vus s'en aller avec un œil d'envie, fiers de leur aînés qui, en ce jour solennel, leur ont paru plus grands, dans ce mystère qu'est pour leurs jeunes années ce fameux baccalauréat qu'on leur dit de préparer dès la sixième. Mais il est si loin ce « bac à lauréat ». Quand on a devant soi ces six grandes années, ou davantage, on fait des vœux pour qu'elles s'écoulent vite. Mais vient un jour, un matin de départ come au jour d'aujourd'hui où l'on se rend compte qu'elles ont passé bien vite et qu'il est bien tôt pour cueillir le fruit, surtout s'il n'est pas tout à fait mûr.

Dès aujourd'hui, mes petits amis, prenez vos billets. Le bac qui doit vous emporter va peut-être lentement, mais il aboutira sûrement à l'autre bord. Embarquez-vous sans retard et, une fois lancés, ne regardez plus en arrière. Laissez-vous séduire par les beautés de Rome et d'Athènes ! Cueillez sur leurs bords enchantés quelques belles fleurs de rhétorique ! Elles embaumeront plus tard votre vieillesse !

Comme aux bacheliers d'aujourd'hui, votre tour aussi viendra ! Eux ils s'en vont gais et confiants pour la plupart, et si une pointe d'appréhension ombre leur frais visage, ils se redisent doucement dans le secret du cœur :

« Belle Philis, on désespère  
Alors qu'on espère toujours ! »

**JEUDI 27 JUIN. — Conférence de Mgr Pichon.** — Cette semaine est bien la semaine des quatre jeudis ! Mgr Pichon, Archevêque-évêque de Cayes (Haïti), vient de

nous octroyer un jour de congé supplémentaire, et ce sera demain. A bien compter, nous aurons eu sept promenades dans la semaine, puisque la marée étant du matin, il a bien fallu avoir deux promenades... Mais toutes les compositions étaient terminées, sauf peut-être en certaines classes, où tous ces congés n'ayant pas été prévus, il a fallu élaborer de nouveaux plans.

Or, en ce soir du jeudi 27 juin, Mgr Pichon, de passage à Saint-Pol, nous mena à sa suite en Haïti ! Quel aimable et intéressant voyage en compagnie d'un tel guide !

« Je vais vous parler de la plus belle mission dans le plus beau pays du monde » : ainsi débuta le conférencier sans fausse-modestie aucune. Son jeune auditoire s'aperçut bien vite qu'il cherchait moins à justifier cette affirmation provocante qu'à nous faire passer quelques agréables moments en son auguste compagnie.

Ainsi sa verve savoureuse ne laissa dans l'ombre aucun des petits ridicules de ces nègres, descendants d'anciens esclaves, demeurés véritable peuple-enfant. Exemple : les premiers missionnaires, désirant se mettre à la portée du catéchumène, ont dit : « Le Diable est quelque chose comme une grosse bête. — Bien, a pensé à part lui le fils de Cham, un doigt posé sur sa tempe crépue. C'est entendu. L'animal qui, autour de moi, répond le mieux à cette définition est le cheval. Or... » Résultat : au prêtre qui interroge sur la condition de l'enfant avant le baptême, il est répondu *qu'il a un cheval dans la tête*.

Il paraît aussi qu'en un pauvre village perdu dans la brousse de cette île édénique, quelques bonnes âmes priaient encore, au *xx<sup>e</sup>* siècle, pour la conservation du *Roi*, de la *Reine* et du *petit Dauphin de France*.

Ailleurs on accueille l'archevêque au chant du cantique « Reviens pêcheur... », et il arrive aussi que des fidèles au visage d'ébène se proclament sans sourciller : « Catholiques et Bretons toujours », donnant ainsi une confirmation inattendue à la parole de Mgr de Quimper : « Haïti, Bretagne noire ». Sa Grandeur faisait allusion au grand nombre de prêtres bretons, qui par delà l'Atlantique, exercent là-bas leur zèle apostolique.

En fin de séance, défilèrent sur l'écran, accompagnées des explications autorisées du P. Jan, une riche collection de vues, qui prouvèrent que Mgr Pichon n'avait que peu exagéré en affirmant Haïti « le plus beau pays du monde ».

**JEUDI 4 JUILLET. — Journée eucharistique à la Salette.**

— Les jeudis se succèdent et ne se ressemblent pas. Après les musiciens, après le Cercle d'études, c'est aujourd'hui le tour des plus jeunes. Pour répondre à l'aimable invitation de M. l'abbé Lein, Chapelain de la Salette près Morlaix, M. le Supérieur a conduit là-bas une centaine de collégiens appartenant aux classes de 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>. Sous la surveillance de quelques professeurs et présidents, les jeunes pèlerins ont pris le train jusqu'à l'arrêt de Taulé et bravement affronté les quatre kilomètres qui les séparent de Saint-François. Voici en quels termes le correspondant de la *Semaine Religieuse* de Quimper rend compte de la journée :

« L'aube du jeudi 4 juillet s'est levée sous un ciel nuageux. En dépit du temps incertain, on afflue de toutes parts à la Salette. A la bonne conscience d'un devoir accompli s'ajoutera, en effet, on l'espère du moins, l'agrément d'une ravissante et délicieuse journée.

« En ce début de juillet, où la nature conserve encore l'éclat de ses verts et frais ombrages, le site de N.-D. de la Salette est incomparable : merveilleuse allée de Penné où se déroulera dans l'après-midi la procession du Saint Sacrement ; riante vallée de Morlaix, charmante entre toutes ; vieille église et vieux couvent de Saint-François, où les pierres elles-mêmes gardent l'écho des chants et des pénitences de nos dévouées religieuses hospitalières ; et, dominant ce cadre, bâtie sur la colline, la gracieuse chapelle de « Madame Marie » dont la modeste flèche symbolise si bien le jet de la prière vers l'azur des cieux.

« A 10 h. 1/2, quand commence la grand'messe, les paroisses sont à peu près au grand complet. M. le Curé-Archiprêtre de Morlaix évaluera à 1.500 les enfants qui ont participé à la procession : 500 garçons et un millier de filles. Guiclan, Guerlèsquin, Roscoff, Plounéour-Ménez, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, Carantec, Ploujean, Locquéno, Taulé, Henvic, Saint-Mathieu de Morlaix, Saint-Melaine, Saint-Martin, les Ursulines de Morlaix, Saint-Jacques Lézérazien, Saint-Thégonnec, Commana, Mespaul, Plougouven, Trévidy, Saint-Sauveur, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Plourin-lès-Morlaix, etc..., ont envoyé leurs délégations et souvent dépassé la centaine. Saint-Pol de Léon, avec les Ursulines et l'Ecole Saint-Jean-Baptiste,

ont fourni, semble-t-il, un gros appoint. L'uniforme N.-D. du Creisker est très remarqué.

« M. le Recteur de Saint-Martin de Morlaix célèbre la messe, assisté de MM. les abbés Messenger, vicaire à Ploujean, et Prémel, vicaire à Roscoff, remplissant les fonctions de diacre et de sous-diacre. Sur l'estrade ont pris place MM. les Recteurs et Vicaires des paroisses avoisinantes, et les blancs surplis se mêlent aux rochets de dentelle. MM. les chanoines Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix, et Mesguen, supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker, M. l'abbé Le Pape, curé-doyen de Saint-Thégonnec, seront les prédicateurs éloquents de la journée, et s'attacheront à développer dans le cœur des enfants et des parents l'amour envers Jésus-Hostie qui voit en ces jeunes âmes ses amis de prédilection.

Une centaine d'enfants de chœur des trois paroisses de Morlaix, de Locquéno, de Taulé, de Mespaul, du collège de Saint-Pol, etc., réunis à la chapelle, à 1 h. 1/2, reçoivent de M. le chanoine Mesguen quelques conseils pratiques. Parmi eux se distingue plus particulièrement l'excellente maîtrise de la cathédrale de Saint-Pol qui assure, avec aisance et grâce, sous la direction de M. l'abbé Mévellec, l'exécution des suaves mélodies Grégoriennes. Vivante leçon de choses à la vérité, que nos petits chœurs auront eu grand profit à entendre !

« Un gai soleil favorisa l'après-midi la procession du Saint Sacrement tant attendue. Elle fut splendide et par l'ordre qui y régna, et par les chants, et par la piété des assistants, et par la longue théorie des petites filles et des petits garçons, heureux de s'associer au triomphal cortège que Bayonne voyait à cette même heure se dérouler. Du haut du beau reposoir édifié au fond de l'allée, Notre-Seigneur bénit toute la foule, qui rentra émue et ravie à l'esplanade, où M. le chanoine Pichon prononça une courte et vibrante allocution, faisant un appel tout particulier en faveur des vocations sacerdotales et religieuses. Un dernier salut du Saint Sacrement clôtura cette magnifique journée, toute à l'honneur de la Salette et de son zélé chapelain. »

**SAMEDI 6. — Un nouveau prêtre.**

*Salut, prémices du Cénacle !*

M. le Supérieur a gracieusement cédé sa place à



M. l'abbé *Jean-Marie Le Bras*, de Saint-Pol-de-Léon, un de nos anciens (cours 1921), récemment ordonné à Troyes, le 29 juin, des mains de S. G. Mgr Feltin. C'est le jeune prêtre qui célèbre aujourd'hui la messe de règle, aux pieds de la Vierge Marie qu'il a si souvent priée dans cette chapelle, en ce jour qui lui est plus spécialement consacré. Bien des souvenirs affluent en ce moment en sa mémoire ; et la piété, l'onction qui règlent sa démarche et ses gestes témoignent sans doute de l'émotion qui remplit son âme. Parmi ceux qui ont eu le bonheur de communier de sa main, plus d'un aura entrevu le jour lointain encore — il le paraît du moins — où eux-mêmes monteront à l'autel qui réjouit leur jeunesse. Dieu veuille qu'ils soient aussi nombreux que possible ! Mais qu'ils sachent aussi dès maintenant s'y préparer ! La part qu'ils ont choisie n'est-elle pas la plus belle ? Mais la sainteté du sacerdoce exige une maturité d'âge et de vertu que les années de collège et de grand séminaire ont peine à achever ! Qu'ils lisent et méditent ces lignes tombées sous la plume d'un jeune collégien comme eux (1) :

« Cinq ans ! — il venait d'entrer au séminaire. — C'est trop long pour les impatients désirs ; cela paraît un siècle quand on attend ; mais comme, de fait, cela est court quand on songe à l'œuvre immense qu'il faut accomplir ! Songer que dans cinq ans (sept ans, avec mon service militaire) il faudra être prêt à recevoir le sacerdoce, c'est-à-dire le pouvoir de changer le pain au corps et au sang de Notre-Seigneur, le pouvoir d'effacer pour toujours les péchés de l'âme pénitente. Oh ! comme on se sent petit et faible, et rien, quand on songe à ces grandeurs, les plus sublimes qui soient ici-bas, parce qu'elles touchent au ciel (2). »

Daigne la Vierge bénie exaucer les prières que nous lui avons adressées pour le nouveau prêtre comme aussi celles que M. l'abbé Le Bras n'a point manqué de lui faire pour la persévérance des vocations que le Bon Dieu a semées parmi nous, ses enfants bien aimés ! *Ad multos annos !*

**DIMANCHE 7.** — M. l'abbé *Jean Le Bras*, assisté de

(1) Bernard Lavergne, tué à l'ennemi le 26 septembre 1915.

(2) Un lys brisé, page 68.

MM. Kérboul et Herry, a présidé ce soir le salut du Très Saint Sacrement.

**MARDI 9.** — M. le Vicaire Général *Cogneau* et M. le Chanoine *Le Jollec*, recteur de Saint-Mathieu de Quimper, président aujourd'hui les examens oraux pour l'admission au Grand Séminaire.

C'est aujourd'hui aussi qu'a lieu le congé accordé par M. le Prédicateur de la Retraite. On en profite pour organiser à Létiez une fête sportive. *Spectator* qui, pour une fois, n'a rien vu, puisqu'il n'y était pas, regrette qu'il ne se soit trouvé personne assez compétent pour offrir aux lecteurs des Ephémérides un compte-rendu exact, détaillé de cette manifestation... Et pourtant, les sportifs... et les sports sont en faveur !... Avec raison d'ailleurs ! Car s'il faut en croire l'aimable speaker de Radio-Paris, « on ne discute plus aujourd'hui de l'influence des sports sur la santé ! »

Mais par cette chaleur, sauter, courir, c'est plus qu'il n'en faut pour vous faire suer... Un bon bain rafraîchira tout à l'heure les corps, et quel appétit ce soir, mes aïeux...

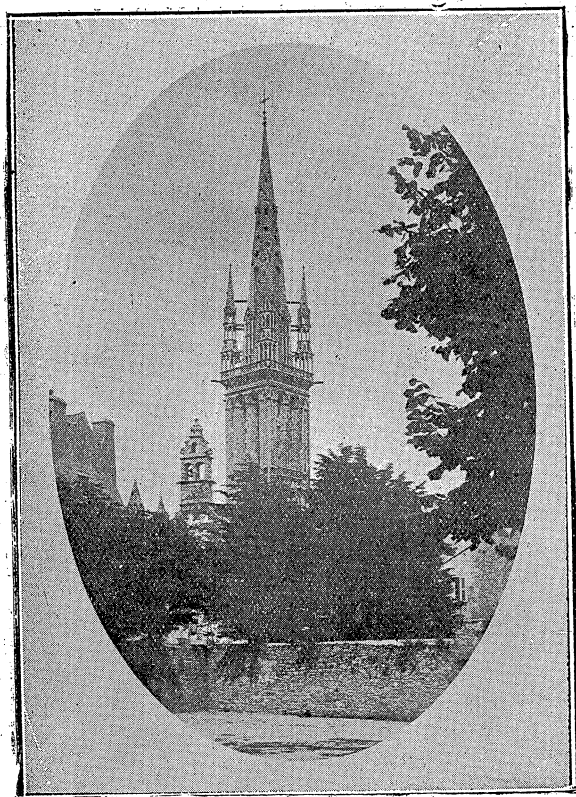
**VENDREDI 12.** — *Veille de départ.* — C'est la veille du départ. Demain les chaînes tombent, le cachot s'ouvre, le soleil succédera au jour sombre et les malheureux captifs pourront jouir à pleins poumons du grand air de la liberté !...

Voilà de jolis mots, bons à dire aux toutous de la petite division, pour qui le dernier terme de la vie et le bonheur parfait, c'est les vacances ! Cette naïveté fait pitié, quand on est philosophe et qu'on va s'en aller pour toujours ! Pour *Spectator*, ce serait plutôt le dernier jour d'un condamné !

Lisez, mes amis, lisez les « Adieux d'un jeune Rhétoricien au Collège ». Je suis sûr qu'ils vous feront, comme moi, sourire, et cependant, ils ne sont que la paraphrase quelque peu fantaisiste, mais non sans vérité, de cette autre vérité que *Spectator* aime souvent à vous redire : *Haec olim meminisse juvabit !*

Oui, « plus tard, loin du Creisker », il vous sera doux d'évoquer tous ces souvenirs ! Comme le jeune rhétoricien dont je vous parlais, « vous serez souvent en esprit, dans

cet heureux Collège, témoin de vos premiers plaisirs ; vous assisterez encore à ces utiles exercices où se formeront et votre goût et vos principes : vous serez toujours



*Ecolier.* Et quand la pesante vieillesse aura entassé soixante hivers sur votre tête ; quand elle aura épuisé dans votre cœur le sentiment des jouissances, vos yeux, alors éteints, vous fourniront encore quelques larmes au souvenir de vos vieux amis ; et votre langue, glacée par les ans, pourra bégayer encore le nom, le doux nom de Collège ! »

En attendant, partez, joyeux pinsons, partez ! Chantez, comme autrefois,

*Vivent les vacances !*

mais revenez-nous dans onze semaines gais et souriants comme vous étiez partis, contents de vous parce que là-bas, comme au Creisker, vous aurez compris qu'il vous sera un jour demandé compte de vos vacances !

Que seront-elles ? *Mortes* ou *vivantes* ?

Vivantes, n'est-ce pas ? Eh ! bien, alors, *il faut le vouloir !*

*Spectator !*



## PENSÉES A MÉDITER

Tout est bien lorsqu'on ne cherche que la volonté divine.

Jésus m'a fait comprendre qu'en obéissant simplement je lui serais agréable.

Jésus n'appelle pas ceux qui en sont dignes, mais ceux qu'il lui plaît.

*Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.*



# Le Coin des Anciens

## DEUILS

*Nous recommandons aux prières de nos amis :*

M. le Chanoine *Henry*, Curé de Saint-Martin de Brest, décédé le 3 juillet, à l'âge de 68 ans, et inhumé à Guipavas.

M. le Chanoine *Le Duc*, ancien curé de Scaër, décédé à Henvic, le 19 juillet, à l'âge de 76 ans.

M. *Hilaire Taillandier*, Chef de gare à Landerneau, oncle de François Thébaud, élève de 3<sup>e</sup>, décédé le 5 juillet, à l'âge de 55 ans.

M<sup>me</sup> *Créac'h*, de Saint-Pol-de-Léon, décédée à Paris.

M. le Chanoine *Le Duc*, décédé à Henvic, le 19 juillet.

*De Profundis !*

## NAISSANCES

A Plounévez-Lochrist, le 12 avril, *Marie-Joseph Le Verge*, 1<sup>er</sup> enfant de Louis Le Verge, minotier au Moulin du Châtel.

A Landivisiau, le 17 juillet, *Odile Fournis*, 1<sup>er</sup> enfant de Victor Fournis, de Plougasnou, Contrôleur des Douanes à La Rochelle.

A Saint-Louis de Brest, le 25 juillet, *André-Maurice-Marie* et *Adrien-Yves-Marie Ecorchard*, baptisés par M. l'abbé Mazéas, leur oncle.

*Paul Gargadenec*, fils de Louis Gargadenec, vétérinaire colonial à Kandi (Dahomey).

*Respectueux compliments !*

## MARIAGES

A Collorec, le 17 juillet, M<sup>lle</sup> *Marie-Josèphe Corbel*, sœur de François Corbel, élève de 4<sup>e</sup>, avec M. Jean Jaffré.

A Paris, en l'église Notre-Dame des Champs, M. *Jean Lavalou*, pharmacien à Guilvinec, avec M<sup>lle</sup> Marie Guillemot, le 10 juin.

A Cléder, le 7 août, *François Favé*, frère de M. l'abbé Vincent Favé, vicaire à Scaër, qui a prononcé une charmante allocution bretonne, et de Yves et Léon Favé, élèves de seconde, avec M<sup>lle</sup> Véronique Kerdraon, de Cléder.

*Félicitations et meilleurs vœux !*

## NOMINATIONS

*Monseigneur l'Evêque de Quimper a nommé :*

Curé de Saint-Martin de Brest, M. l'abbé *Barvet*, recteur de Saint-Marc.

Recteur de Saint-Marc, M. l'abbé *Piriou*, vicaire à Saint-Corentin de Quimper.

## ORDINATIONS

Monseigneur l'Evêque de Quimper a procédé le jeudi 25 juillet à une ordination de prêtres, de sous-diacres et de clercs minorés, parmi lesquels nous avons relevé les noms de plusieurs de nos anciens.

*Ont reçu l'ordination sacerdotale :*

MM. *Joseph Herry*, de Plougoulin, qui a chanté sa première messe à Plougoulin le 28 juillet, en la solennité de sainte Anne. M. l'abbé *Alain Herry*, son frère, professeur au Collège de Lesneven, a prononcé une émouvante et éloquente allocution.

*Jean-François Bianeis*, de Guissény, maître d'étude au Collège, qui a célébré sa première messe solennelle le dimanche 11 août.

Ce même jour, M. l'abbé *Louis Sparfel* de Plounévez-Lochrist, montait à l'autel.

*Joseph Le Gall*, de Plouescat, missionnaire de la Compagnie de Marie, a chanté sa première messe dans sa paroisse natale le 21 juillet, et M. l'abbé *Mazéas* a prononcé le sermon de circonstance.

*A reçu le sous-diaconat :*

M. *Jean Taniou*, du Conquet.

*Deo gratias !*

## SITUATIONS NOUVELLES.

*Jean-Marie* et *Laurent Le Verge* ont été nommés agents d'assurances (Compagnie « L'Abeille-Vie ») à Landerneau, 15, rue La Tour-d'Auvergne.

*Yves Le Verge*, officier à bord du yacht « Nimet Allah », en retour d'une croisière autour de la Méditerranée, est en vacances à Plounévez-Lochrist.

*René Thomas*, de Guimaëc, nommé administrateur-adjoint des Colonies en A. O. F., nous fait savoir par une carte écrite de Brazzaville en date du 30 juin, qu'il est arrivé depuis ce jour à destination... Il ne connaissait pas encore son affectation... Il a eu l'heureuse joie de rencontrer *Nicolas Moysan*... Notre ami nous a promis de nous envoyer bientôt de ses nouvelles...

L'abbé *Jean-Marie Le Bras*, jeune prêtre du diocèse de Troyes, a été nommé vicaire à Bar-sur-Aube (Aube).

*Pierre Quéguiner*, d'Henvic, est pharmacien militaire à l'Hôpital de Fréjus.

## LES FUGITIFS

### *A nos aînés qui ne reviendront pas*

En automne, sous l'auvent des vieilles maisons, les hirondelles s'alignent, préparant leur prochaine migration. Elles se concertent, semblent compter les jours, puis, l'heure sonnée, elles s'envolent vers l'Orient, heureuses de quitter un sol qui, pourtant, leur fut hospitalier.

Ceux même qu'étourdissaient leurs cris, regrettent les fugitives. Il les suivent des yeux longtemps, et, quand elles ont disparu, ils se demandent, inquiets, ce que deviendront ces envolées.

Au prochain printemps, la plupart reviendront attacher leur nid aux poutrelles des mêmes toits, mais d'autres ne reviendront pas, et plusieurs même, imprudentes, périront au passage des monts ou des flots.

Dans les cours du grand collège, les enfants groupés interrogent l'horizon. Les vacances approchent, — leur migration à eux, — et, l'heure venue, sans regard en arrière, d'un vol joyeux, ils désertent l'abri où leurs ailes ont poussé.

Les hôtes de la maison vide souffrent du silence qui s'y est répandu soudain, et, eux aussi, non sans angoisse, se demandent ce que deviendront les fugitifs.

La plupart reviendront bientôt se préparer, par un nouveau séjour, à des départs nouveaux. Ils reviendront fortifiés ou affaiblis par l'absence. Aux pièges du chemin certains auront déjà laissé, peut-être, des plumes et du sang. Mais enfin, ils reviendront, et, quelles que soient leurs blessures, ils en pourront guérir.

D'autres ne reviendront pas. La place qu'ils occupaient ici, le nid de leur enfance va tomber en poussière. L'impi-



toyable vie les emporte loin de l'école, loin du foyer. C'est à ceux-là que la pensée s'attache avec le plus d'émotion. Leur cœur est bon, leur œil est pur, leur foi est ferme, mais quelle proie délicate ils offrent aux milans qui les guettent ! De ceux qui sont partis autrefois, combien leur ressemblaient, qui ont douloureusement péri ! Qui les préservera ?

En vain les leçons du collège leur ont-elles été utiles, en vain leur adolescence a-t-elle été préservée, ils ont toutes les chances de sombrer dans la rafale, si l'exemple et l'autorité de leur famille ne les soutiennent plus. La parole d'un maître a peu d'empire quand elle est combattue par l'exemple d'un père. La discipline du collège a peu d'efficacité, quand, au foyer, elle est remplacée par une trop indulgente faiblesse. Malheur à l'enfant qui, chez lui, ne trouve plus des modèles ni des maîtres. Aux heures où, affolée, la conscience du jeune homme ne peut plus le guider, seuls l'exemple et la fermeté des siens lui tiendraient lieu de gouvernail.

Cet exemple, hélas ! ne suffit souvent point, et les volontés les plus fermes ploient souvent devant certaines résistances. Il ne suffit donc pas, à l'enfant qui ne veut point périr, d'être entouré des meilleurs exemples, il faut qu'il ait lui-même le culte du devoir, l'amour délibéré du bien. S'il prend la vie pour une fête, s'il s'y jette comme vers un plaisir, des joies mauvaises, des feux menteurs l'attireront. Il s'y tuera, comme ces mouettes qui se brisent aux vitres des phares.

Si, encore, les volontés humaines n'étaient pas chancelantes ! Mais qui peut répondre de ce qu'il aimera demain ? « La santé de l'âme, a dit La Rochefoucault, n'est pas plus assurée que celle du corps ; et, quoique l'on paraisse éloigné des passions, on n'en est pas moins en danger de s'y laisser emporter, que de tomber malade quand on se porte bien ».

Que d'enfants s'éloignaient du collège voulant aller au bien, qui, le lendemain, en avaient perdu l'amour ! Quand ils partent, les fugitifs, c'est leur future inconstance qui cause le plus d'angoisse. Aussi, pour les garder d'eux-mêmes, faut-il par-dessus tout, les confier à Dieu. Leur dire qu'il suffit de vouloir, pour rester bon, c'est les tromper ; car il ne dépend pas d'eux seuls de continuer à vouloir. Dieu les y doit aider.

Lorsqu'ils s'envoleront, faisons donc la prière que disait Jésus-Christ, le soir de ses adieux : « Père saint, conservez-les fidèles, ces enfants que vous m'aviez donnés... Je ne vous demande pas de les enlever de ce monde, mais seulement de les préserver du mal ». Faisons même davantage, et, comme Blanche de Castille, prions Dieu de les prendre tant qu'ils sont bons, plutôt que de les laisser jamais devenir infidèles.

« Pages amies »



## A la mémoire de M. le Chanoine Floc'h

*1<sup>er</sup> supérieur*  
*de l'Institution N.-D. du Creisker (1910-1920)*

### SOUSCRIPTION (4<sup>e</sup> liste)

|                                                         |              |
|---------------------------------------------------------|--------------|
| REPORT.....                                             | 2.583 francs |
| M. Olivier Moal, Saint-Pol.....                         | 20 —         |
| Mme Veuve Roué, Létiez, Saint-Pol.....                  | 10 —         |
| Abbé Jean Monfort, Morlaix.....                         | 20 —         |
| Chanoine Kerbaol, curé-doyen, Plouescat..               | 20 —         |
| Abbé Cloarec, vicaire à Plouescat.....                  | 10 —         |
| Abbé Cléac'h, vicaire à Plouescat.....                  | 10 —         |
| Abbé Balcon, instituteur à Plouescat.....               | 10 —         |
| Abbé Joseph Lagadec, Bon Secours, Brest..               | 10 —         |
| Anonyme .....                                           | 5 —          |
| Abbé Pol Kerbiriou, Quimper.....                        | 20 —         |
| Abbé F. Grall, aumônier, Quimperlé.....                 | 20 —         |
| Abbé Joseph Mével, séminariste.....                     | 10 —         |
| Abbé Kervennic, Quimper.....                            | 10 —         |
| M. le Vicaire Général Cogneau.....                      | 20 —         |
| G. Linguinou, 9, rue Bourg-les-Bourgs,<br>Quimper ..... | 20 —         |
| TOTAL.....                                              | 2.798 —      |



### S'il vous plaît...

Nous nous permettons ce rappel :

*Nous serions reconnaissants aux personnes qui pourraient nous procurer quelques photographies de M. le chanoine Floc'h.*

*Nous recevons tout genre de photographies de face ou de*

« tabalank ». L'auteur utilise le breton pour répandre des vérités surnaturelles et il sait que le moyen le mieux adapté à ce but, c'est de se faire comprendre du lecteur.

Enfin, entre autres charmes, ce délicieux ouvrage vous révélera le cœur d'un prêtre, c'est-à-dire un cœur apostolique et généreux, qui a gardé une profonde reconnaissance envers ses bienfaiteurs et désire aider à l'éclosion des vocations sacerdotales *ad maiorem Dei gloriam* !

\*  
\*\*  
Docteur VŨ NGOC ANH  
de la Faculté de Médecine de Paris  
**LA CHIQUE DE BÊTEL**  
en Indo-Chine

## Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie

Sommaire de Novembre-Décembre 1928

|                                                                                                        | Pages |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| I. H. PÉRENNÈS : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon :<br>Lopérec (suite) ..... | 297   |
| II. Chanoine MESGUEN : Les Ursulines de Saint-Pol-de-Léon sous la Révolution.....                      | 326   |

**Les abonnements (15 fr. par an)  
partent de Janvier**

Le Directeur-Gérant,  
Chanoine PERROT,  
Secrétaire général de l'Evêché de Quimper.  
(CIC 3480, NANTES).

Pour la rédaction, s'adresser à M. le Chanoine PÉRENNÈS,  
aumônier de l'Hôpital, Quimper.

Pour être bien servi  
allez tous

### AUX TRAVAILLEURS

**F. FERREC**  
3, Rue Verdrel  
SAINT-POL-DE-LÉON

Vêtements tout faits et sur mesure  
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants  
— Fournisseur de l'uniforme  
de l'Institution N.-D. du Creisker

### MODES

**M<sup>lle</sup> G. BIZARD**  
18, Rue de Batz, 18  
SAINT-POL-DE-LÉON

Fournisseur de La Casquette Uniforme  
Notre-Dame du Creisker 11/27

### CHAUSSURES en tous genres

**J<sup>h</sup> PAUGAM**  
1, Rue au Lin, 1  
SAINT-POL-DE-LÉON 11/27

### PATISSERIE - CONFISERIE

**E. LE GUILLOU**  
22, Grande-Rue, 22  
SAINT-POL-DE-LÉON  
Spécialité de "Fleur de Lys Gâteau"  
TÉLÉPHONE 25 11/27

### GRAND HOTEL DE FRANCE

**J. DENIS**  
11 RUE DES MINIMES  
SAINT-POL-DE-LÉON

T. C. F. U. A. C.  
TÉLÉPHONE 14 11/27

### Primeurs et Légumes secs

**A. CUEFF**  
SAINT-POL-DE-LÉON  
SPÉCIALITÉ DE CHOUX-FLEURS  
& ARTICHAUTS  
POMMES DE TERRE 11/27

### EAUX-DE-VIE

**VINS LIQUEURS**  
TÉLÉPHONE 13  
**Alexandre BOZELLEC**  
Successeur  
SAINT-POL-DE-LÉON 11/27

### Reliure en tous genres

**Jules CASTEL**  
23, Quai de Léon, MORLAIX  
TÉL. 111  
Fourniture et reliure de tous livres  
Liturgiques à des prix très modérés



## ALIMENTATION GÉNÉRALE

Charcuterie et Lard de 1<sup>re</sup> qualité  
Épicerie premier choix  
Vins et Liqueurs

**François CRÉACH**

4, Rue au Lin, 4

Saint-Pol-de-Léon

TÉLÉPHONE : 56

11/27

Articles de Ménage et de Chauffage  
QUINCAILLERIE  
Faïence et Verrerie

**M<sup>on</sup> MARTIN DUVAL**

M<sup>me</sup> A. RICHARD Successeur

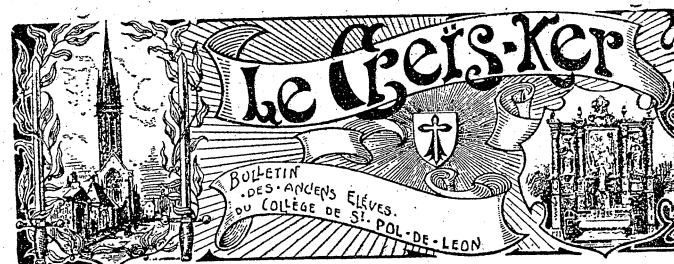
4, rue Croix-au-Lin - S<sup>t</sup>-POL-DE-LÉON

Grand Choix de Fantaisies  
pour Cadeaux

11/27

14<sup>e</sup> ANNÉE. — N<sup>o</sup> 127

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1929



## COMPTE RENDU

de la

Réunion des Anciens Élèves  
du Collège de Léon

et de

l'Institution N.-D. du Greisker

La réunion des Anciens Elèves a eu lieu le 12 septembre. Cette date était naturellement désignée par les circonstances. L'aile nord des bâtiments qui enclosent la cour d'honneur a été refaite ; bien qu'inachevée, l'œuvre est cependant suffisamment avancée pour que la cérémonie de la bénédiction puisse se faire devant les Anciens rassemblés. Or, il advint que *Mgr Duparc* devait être à Saint-Pol le 11 septembre, pour clôturer les fêtes du tricentenaire des Ursulines. L'idée venait d'elle-même de demander à Sa Grandeur de procéder à cette bénédiction, et, à cette occasion, de présider notre réunion. Voyez comme les choses s'arrangent par leur poids naturel, exactement comme si une volonté prévoyante disposait les événements pour le mieux !

Les convives furent, au banquet, environ *deux cents*. Otez de dix à quinze invités étrangers à l'Association, qui nous ont fait le plaisir et l'honneur d'assister à notre fête ; les Anciens Elèves étaient donc de *cent quatre-vingt-cinq* à

PÂTISSERIE  
AU GATEAU DES ROIS  
**P. MARTIN**  
13, Grande Rue, 13  
Saint-Pol-de-Léon  
CONFISERIE

Glaces et Sorbets  
Spécialité de Gâteaux  
Bretons et Fleur de Lys

11/27

## SALON DE COIFFURE

**NICOLAS, Père et Fils**

Rue Cadiou  
et 33, Grand<sup>e</sup> Rue

**SAINT-POL-DE-LÉON**

11/27

Imprimerie-Librairie-Papeterie

**F. MANACH**

15, Grande Place

**SAINT-POL-DE-LÉON**

Fournitures de Bureau  
Timbres en caoutchouc et accessoires  
Souvenirs de Saint-Pol  
Moulages artistiques  
Dépôt de la Pierre Humide (Duplicateur)

11/27

DRAPERIES

Françaises & Anglaises

**P. AUTRET**

Marchand Tailleur

**SAINT-POL-DE-LÉON**

11/27

ÉPICÉRIES - COMESTIBLES

Conserves Alimentaires

**Maison Louis Kervellec**

25, Grande Rue, 25

**SAINT-POL-DE-LÉON**

GRAINES  
FLEURS et PLANTS

11/27

ENTREPRISE DE JARDINS

et de Tennis

**Henri COMBOT**

HORTICULTEUR

54, Rue Cadiou, 54

**SAINT-POL-DE-LÉON**

11/27

cent quatre-vingt-dix. Beau chiffre qui s'explique, outre, bien entendu, l'attrait principal qui est de se revoir entre vieux camarades, par le désir d'entendre Mgr l'Evêque, de voir le nouveau bâtiment, pour quelques-uns même par l'occasion de faire d'une pierre deux coups : assister le 11 aux fêtes du tricentenaire des Ursulines, le 12 à la réunion des Anciens ; tout cela favorisé par le temps superbe dont l'été nous a comblés cette année.

Beaucoup eussent aimé venir qui ne l'ont pas pu, font leurs excuses aux Anciens et me prient de rappeler leur souvenir. Recevez donc les excuses, hommages et souvenir de... (A tout seigneur tout honneur) M. le député *Jacques Quéinnec*, de *Léon Le Meur*, de *Robert Andrieux*, de *Paul Moal*, de *Louis Baron* qui eût bien voulu venir nous montrer ses galons tout neufs de sous-lieutenant, de *Henri Le Roux*, un « Voyageur », mais qui ne passe pas par cette route ; de l'abbé *Rosec*, recteur de Saint-Melaine, de *Jean Hamon*, directeur de l'Institution Hamon, à Paris, du gai *M. Lein*, de la Salette, retenu, lui, par la patte (comme le brave Achille, il est frappé au talon ; nous lui souhaitons de guérir au plus tôt) ; de *Paul Kerbrat*, de Landerneau, de *Jean de Kervénoaël*, vicaire à Saint-Louis de Brest, qui fût bien venu, la semaine suivante, mais reconnaît que si la date eût été ainsi retardée, « d'autres auraient rouspété » ; de l'abbé *Y. Kerboul*, retenu à Rosporden, surtout par son patro ; mais heureusement qu'« il a laissé à Saint-Pol une bonne partie de son cœur » ! On a bien senti ! Le R. P. *Colin*, de Quimper, nous envie « la grande joie de savourer notre cher docteur *Kerbiriou*... Du moins, ajoute-t-il, serai-je avec vous par le souvenir, et ma prière se joindra aux vôtres pour demander à Notre-Dame du Creisker qu'elle continue à bénir son cher Collège, et à y susciter de nombreuses vocations, voire des vocations de Jésuites !!! » Signalons enfin ceux que des deuils récents ont écartés de notre réunion trop joyeuse.

#### A LA CHAPELLE

L'office religieux s'est déroulé à l'ordinaire : à 9 heures, la messe, pendant laquelle furent chantés nos cantiques accoutumés, suivie du sermon, du *Libera* pour les Anciens Elèves morts dans le courant de l'année, enfin de la bénédiction du Saint Sacrement.

La famille *Kerbiriou* était à l'honneur : l'un de ses

membres, l'abbé *Joseph Kerbiriou*, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, disait la messe ; son cousin, *Louis Kerbiriou*, « notre cher Docteur » (n'accaparez pas, Jésuites !) prêchait. Ce sermon, qui est plutôt une étude historique sur ce sujet : Le culte de Notre-Dame du Creisker à travers les âges, j'avertis le lecteur qu'il est long : il dura une demi-heure ; mais je garantis que personne ne dormit ; rarement sermon fut plus attentivement écouté ; bien mieux, des étrangers, entrés pour visiter le Creisker, qui faisaient déjà le geste de se retirer voyant qu'il y avait un office, est-ce parce qu'une phrase éveilla leur attention ? est-ce l'attitude de l'auditoire qui les frappa ? toujours est-il qu'ils ne bougèrent jusqu'à la fin. On dit que la recherche des documents fut laborieuse et longtemps stérile. Enfin, *labor improbus omnia vincit*, *Kerbiriou* fut mis sur une piste : des articles de M. l'abbé *G. Pondaven*, dans le Bulletin archéologique. Ces numéros, déjà bien anciens, furent trouvés dans un presbytère au fond de la rade de Brest. Avec la collaboration dévouée du recteur et du vicaire, *Louis* monta son plan ; il ne lui resta plus ensuite qu'à écrire.

Il serait difficile à chacun de nous de se procurer tous ces documents ; aurions-nous la patience d'une lecture fructueuse certes, mais longue et fastidieuse ? On sera heureux d'en trouver ici une synthèse plaisante à lire, vivifiée par la piété émue d'un enfant de Notre-Dame. Beaucoup, j'en suis sûr, mettront ces pages de côté, afin de les relire souvent.

#### MESSIEURS ET CHERS AMIS,

C'est un hommage filial que je viens rendre à Notre-Dame du Creisker en cette heureuse occurrence de notre réunion amicale et de la fête du Saint Nom de Marie. Mon double titre d'enfant de Saint-Pol et de pupille de Notre-Dame du Creisker, joint à l'amitié de M. le Supérieur qui sait combien de doux souvenirs m'attachent à ces lieux vénérés, me vaut aujourd'hui un honneur, un plaisir et une émotion : c'est de prendre la parole devant un auditoire d'élite dans ce sanctuaire qu'une séparation que je n'avais pas été habitué à sentir si prolongée m'a rendu encore plus cher.

Puisse aussi mon hommage personnel que je vais rendre sous une forme qui sort du cadre ordinaire des instructions tombées du haut de cette chaire vous être de quelque profit, à vous Messieurs qui avez été élevés dans le rayonnement de cette chapelle, qui avez si souvent invoqué et avec tant de confiance la Madone du Creisker, à vous surtout, chers confrères qui avez senti dans

cette enceinte les poussées divines de la vocation ecclésiastique. Votre dévotion, je le sais bien, n'a pas besoin d'être stimulée; elle est vivante, elle est profonde. Mais peut-être ne serait-il pas inutile, et c'est ce que je me propose, d'essayer de montrer que la dévotion à Notre-Dame du Creisker est fondée historiquement, combien elle est autorisée par la piété individuelle, familiale, corporative et publique des fidèles de tous les âges, piété que des actes nombreux des évêques de Léon et des Souverains Pontifes eux-mêmes ont dûment authentiquée.

\*  
\*\*

1<sup>o</sup> *La dévotion à Notre-Dame du Creisker est fondée historiquement.*

Le culte de Notre-Dame du Creisker est contemporain des premiers jours de notre histoire religieuse. De longue date nous le trouvons associé au nom de la cité. Ecoutez la tradition que je vous livre dans sa teneur savoureuse telle que le fameux Frère Prêcheur du couvent de Rennes, l'illustre Morlaisien Albert Le Grand l'a insérée dans sa vaste synthèse de notre littérature hagiographique primitive, la *Vie des Saints de Bretagne Armorique*:

« Saint Guévroc allant par la ville d'Occismor, un jour de fête de Notre-Dame, il vit une jeune lingère qui travaillait à sa porte; le Saint la reprit de ce qu'elle ne chômaît pas la fête, mais elle ne tint pas compte de la réprimande et lui répondit qu'elle ne savait aucun métier pour gagner sa vie; qu'il fallait aussi bien vivre les jours de fête que les jours ouvriers. A peine eut-elle achevé la parole qu'elle fut subitement saisie d'une paralysie en ses membres, si grande qu'elle ne pouvait remuer ni pieds ni mains. Alors reconnaissant sa faute, elle jeûna huit jours entiers, employant tout ce temps en ferventes prières, au bout duquel temps elle se fit porter au même lieu où elle avait commis la faute, manda saint Guévroc, reconnut son offense et en demanda pardon à Dieu et au Saint, lequel faisant le signe de la croix sur elle, lui rendit la santé, et en mémoire de ce miracle, elle donna sa maison à saint Guévroc qui la convertit en une chapelle dédiée à Notre-Dame du Creisker, c'est-à-dire du milieu de la ville. »

Saint Guévroc, Messieurs, était un moine contemporain de Pol Aurélien. Ainsi, selon la tradition la plus ancienne, le culte de Notre-Dame du Creisker coïncide avec les premières années de la fondation de la ville; la Vierge préside, dès les origines, au développement de la cité. C'est sur l'emplacement de l'humble chapelle, don de la jeune lingère, que s'élèvera le somptueux édifice, splendeur pour la vue et richesse pour l'esprit, que nous contemplons aujourd'hui avec fierté. Le vieux Bréviaire de Léon, à l'office de saint Guévroc le 17 février, relatant le miracle précédent, dit qu'il s'est passé « ubi nunc est magnifica Beata Mariæ in Medio Urbis nuncupata Ecclesia ». Qu'il y eût au moins un sanctuaire plus ancien que celui-ci et placé sous le vocable de Notre-Dame du Creisker, la preuve en est dans les actes de fondations en faveur de l'église du Creisker antérieurement à la

chapelle actuelle et, au surplus, dans l'existence de nombreux documents qui parlent de reconstruction.

Puis voici la période avancée du moyen âge où l'on sent un bouillonnement confus, annonciateur d'une ère nouvelle de l'histoire. Nous sommes au temps de très excellent et très victorieux prince Jean IV de nom, dit le Conquérant, duc de Bretagne et sous le règne duquel fut rebâtie magnifiquement la chapelle. Jouissons du gracieux ensemble que présente la capitale du Léon. Deux splendides monuments traduisent en un réalisme et en un symbolisme prenants toute la vie religieuse du pays. D'un côté, la cathédrale sous le vocable de Pol Aurélien, associé à Notre-Dame de l'Annonciation; c'est le symbole de la cité, de l'évêché même tout entier représenté dans sa structure hiérarchique. De l'autre, la chapelle de Notre-Dame du Creisker, qui symbolise la tutélaire protection de la Vierge Marie sur la capitale religieuse et par répercussion sur le diocèse jusque dans ses limites extrêmes. Ainsi la Madone est doublement inséparable de Pol Aurélien, et notre antique cité restera dans l'opinion la ville de Notre-Dame et la ville du premier moine-évêque qui évangélisa nos ancêtres. Les deux monuments désormais inchangés, du moins quant à leurs parties essentielles, ont traduit aux yeux des générations passées, traduisent à nos yeux et traduiront encore devant les générations futures le double caractère de la capitale du Léon, vieille cité épiscopale et vieille cité mariale.

Et que de sanctuaires de la Vierge groupés autour des deux monuments centraux! Un bon Père Carme du monastère de Léon les énumère avec une pieuse complaisance. Entre l'église cathédrale avec sa belle image de Marie et de l'ange qui la salue, et la perle de l'écrin « cette belle et illustre chapelle de Notre-Dame du Creisker ornée de la plus exquise pyramide de France », voici Notre-Dame de Bonne-Nouvelle où s'élève le collège pour l'instruction de la jeunesse, — nous sommes en l'an du salut 1646 —, Notre-Dame de Clarté sur la route de Roscoff, près de Kersalliou, Notre-Dame du Mont-Carmel, près de la ville, « spacieuse, bien construite et grandement hantée », et proche de cette église conventuelle l'oratoire où l'on invoque Notre-Dame de Lorette « fort visité de tous les passants ». C'est le lieu d'ajouter ici, grâce au travail très documenté que M. le Supérieur vient de faire paraître, la chapelle des Ursulines dédiée dès l'origine à Notre-Dame de Bon-Secours, la vierge noire que les religieuses et les fidèles invoquaient avec ferveur. Ayant fait défiler sous les yeux du lecteur émerveillé et édifié les autres monuments de la Vierge dans le Léon, après une halte très prolongée devant le bijou du Folgoat, le bon Père conclut: « Il est aisé à voir que la Reine du Ciel n'a pas tenu notre diocèse pour étranger et qu'il lui a plu imprimer les glorieuses marques de sa bienveillance et protection sur le petit Léonnais. » Aussi nous ne sommes pas surpris que quinze ans plus tôt, l'Illustrissime et Révérendissime René de Rieux, évêque-comte de Léon eût, dans un document officiel, proclamé la Sainte Vierge patronne du diocèse de Léon.

\*  
\*\*

2° La dévotion à Notre-Dame du Creisker est autorisée:  
a) Par la piété individuelle:

A propos de Notre-Dame du Creisker, le P. Cyrille rappelle en évoquant les temps anciens « la dévotion fervente que tout le peuple de Léon avait pour ce saint lieu. » De temps immémorial, en effet, dévotions particulières, dévotions de familles, de corporations et de confréries, dévotions publiques se concentrent ici autour de la Madone.

La pauvre lingère de saint Guévroc fut la première dévote à la Vierge du Creisker. Elle eut des imitateurs. Parmi les manifestations de la piété individuelle, je ne signalerai que les plus connues.

L'aumône est une de ces formes. Nous voyons l'évêque Roland de Neufville accorder 40 jours d'indulgence aux fidèles qui font quelque don pour l'entretien et les réparations de la chapelle. Une fois, le résultat des aumônes produisit plus de 25 livres pour redorer et étoffer l'image de Notre-Dame du Creisker.

La dévotion individuelle se traduit encore dans les fondations. Or nous en trouvons de toutes sortes: en livres tournois, sols et deniers, en garcées de froment, en terres, en maisons, et pour des intentions diverses, surtout messes et offices à desservir. Une clause assez curieuse, c'est celle d'un particulier qui, aux premières années du règne de Louis XIII, fit une fondation aux termes de laquelle, après les Complies du Carême, le maître de la psalette devait venir, avec les douze prêtres suppôts de la cathédrale, chanter le *Stabat* aux pieds de Notre-Dame du Creisker.

Quand un pieux fidèle désirait une fondation plus durable, il érigeait dans la chapelle un autel où se desservaient des messes à des jours fixes; ce service s'appelait une chapellenie. La liste est longue de ces chapellenies établies sous la tutelle de Notre-Dame du Creisker. C'est toute la fleur de l'aristocratie et de la bourgeoisie du Léon que nous cueillons sur les actes de fondation, avec des noms qui sont encore honorablement portés de nos jours. Ces familles ne résidaient pas toutes entre les murs de Saint-Pol, en quoi nous voyons la preuve que la renommée de la Vierge du Creisker avait franchi les limites de la cité. Il en est de ces actes d'érection de chapellenies ou de nomination de titulaires qui sont homologués par le Saint Siège, comme le titre de Jean de Keroulas, maître en théologie, nommé à la chapellenie perpétuelle de Saint-Goulven, en Notre-Dame du Creisker, à la date du 5 février 1395. Plus ancien de dix ans est le titre de la chapellenie de Saint-Louis « in ecclesia Beatæ Mariæ de Creisker » conféré à un nouveau titulaire sur démission d'Olivier Conan nommé chanoine de Léon. Et les fondations de chapellenies continuent à travers les âges, en si grand nombre qu'au dix-septième siècle les autels encombreront le monument. A cette époque, près de trente autels et de cent images sont alignés dans cette chapelle sans y compter les mystères de l'autel de Notre-Dame du Creisker.

Il convenait que la principale et la plus ancienne chapellenie eût Notre-Dame pour patronne; elle était chargée d'une messe basse les dimanche et fêtes. A Notre-Dame les dévots fondateurs associaient les mystères divins, comme la Trinité; les saints

universellement connus: Saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Evangéliste, saint Jacques, saint Louis, saint Roch, sainte Catherine, sainte Marguerite; les saints locaux: Sainte Anne, saint Yves, saint Eloi, saint Herbot, saint Sezni, saint Goulven, de sorte que nous trouvons en ce temple de la Vierge un résumé de la dévotion populaire bretonne.

Cette surabondance de chapellenies, ces aumônes, ces fondations sont des témoignages touchants des multiples expressions de la dévotion dans le passé, et montrent que les formes les plus diverses de la piété individuelle ont trouvé bon accueil entre les murs de cette chapelle vénérée.

b) Par la piété familiale.

Les familles avaient aussi leur manière de rendre leur culte à Notre-Dame; elles eurent longtemps leurs témoins, qui sont maintenant disparus, dans les vitraux et les tombes. Si vous désirez en connaître le nombre, consultez l'état des prééminences de l'église du Creisker en 1720; vous y trouverez la longue liste des familles qui jouissaient du droit d'avoir ici leur sépulture, et de celles qui possédaient des vitraux avec écussons et armoiries, autant d'attestations que la dévotion familiale convergeait vers Notre-Dame du Creisker jusqu'au delà du trépas.

c) Par la piété corporative.

Après la famille, le métier. Saint-Pol était un centre puissant de corporations. Marchands et artisans se groupaient par professions; mais ils n'oubliaient pas la note religieuse. Ils étaient régis par de pieux statuts; plusieurs avaient leurs autels en cette chapelle, comme la corporation des tailleurs avec son autel dédié à la Trinité, la corporation des laboureurs avec son autel dédié à saint Fiacre. Je souligne au passage cette illustration fort pertinente de mon sujet. Il m'est agréable de faire observer que cette dernière corporation qui englobait vraisemblablement dans ses rangs la fraction la plus nombreuse de la population saint-politaine cherchât la protection de Notre-Dame du Creisker sur les travaux des champs par l'intermédiaire de son saint particulier.

Les corporations tenaient à la pratique bien légitime de mêler la religion à leurs préoccupations temporelles ou matérielles. Mais il se trouvait aussi dans les paroisses des associations de pure dévotion: c'étaient les confréries. La plus ancienne à Saint-Pol était celle des Trépassés. Or, par ses origines, elle était liée étroitement à Notre-Dame du Creisker. C'est, en effet, en cet endroit, qu'elle fut fondée par délégation des habitants le 21 avril 1533. C'est ici qu'après le trépasement des frères et sœurs de la Confrérie, un service et office solennels d'une messe à note à diacre et sous-diacre » était célébré. C'est ici qu'une messe basse était dite pour les mêmes, quinze jours après leur décès, auquel jour « sonnera la grande cloche du Creisker 30 coups de gobet avant l'office » et cette cloche, lisons-nous ailleurs, avait une aussi belle sonnerie que les cloches de la cathédrale. C'est ici enfin que les confrères se rendaient en procession: chaque lundi, après un office à la chapelle de Saint-Pierre et une procession autour du cimetière, ils se rendaient au

chant des litanies en l'église de Notre-Dame du Creisker en laquelle « devant son image et le grand autier d'icelle », les prêtres et choristes chantaient des antiennes « pour prier Dieu de garder la cité de tous maux, périls et mauvaise contagion. »

d) *Par la piété publique.*

Je viens de toucher la question des processions. J'arrive ainsi aux formes de dévotion publique. Les confrères des Trépassés les faisaient pour obtenir la protection divine sur la cité; et la cité, de sa propre part, manifestait sa dévotion à Notre-Dame du Creisker dans ses processions régulières qui avaient lieu le dimanche de la Trinité, en la fête du Saint Nom de Jésus, ou solennelles comme au temps des jubilés, ou extraordinaires comme dans les grands besoins; alors le peuple se tournait avec confiance vers sa Madone protectrice; ainsi une procession générale des habitants se rend dans ce sanctuaire pour remercier Notre-Dame après la prise de La Rochelle, en 1628, et une autre procession générale vient implorer son secours pendant la grande épidémie de 1652.

Ce n'est pas seulement dans les occasions extraordinaires que la cité avait recours à sa Vierge tutélaire. Pendant de longs siècles et jusqu'au début du règne de Louis XIV, elle traitait de ses affaires communales sous le regard de Notre-Dame du Creisker. Oui, chers Messieurs, la chapelle où nous nous trouvons réunis, servait aux séances du Corps de ville. Selon l'usage, le clergé délibérait à la sacristie, la noblesse au chœur, le tiers dans la nef. Cette familiarité nous étonne; il est vrai qu'à l'époque « il n'y avait pas d'hostie sainte reposante en ladite église », et nos ancêtres se trouvaient à l'aise dans la maison de leur Mère. N'est-il pas curieux que nos hôtels de ville aient eu pour précurseurs les sanctuaires de la Vierge? Car le fait n'était pas particulier à notre cité. Les choses se passaient de même à Quimper et à Morlaix où les chapelles de Notre-Dame du Guéodet et de Notre-Dame du Mûr abritaient les délibérants municipaux.

\*

Reine de la cité-capitale, mêlée à une quantité d'événements de la vie privée, familiale, municipale et sociale, Notre-Dame du Creisker domine le diocèse tout entier. Mais ce qui fait la vitalité d'un diocèse, c'est le nombre et la qualité du clergé.

Nous voici à l'époque où le Concile de Trente reçoit son application dans le Léon. Un séminaire est bâti à Saint-Pol sur l'emplacement même du collège actuel. Le Séminaire est à peine fondé que le gouvernement du Creisker lui est uni et lui apporte une part des ressources nécessaires à l'entretien des clercs sans fortune. On donnait le nom de gouvernement à un bénéfice sans charge d'âmes. Or, depuis des temps très reculés, le gouvernement du Creisker avait été successivement aux mains des chapelains, procureurs, fabriques, prieurs. Désormais, les prêtres de la Mission ou Lazaristes, directeurs du Séminaire, s'occuperont de la fameuse chapelle. Ainsi la Madone du Creisker subvient, même financièrement, aux besoins des futurs prêtres; elle préside

à leurs études pendant leurs quartiers; sa chapelle est leur chapelle de communauté; ils y reçoivent l'ordination.

Un trait bien touchant se rattache à cette période du début. Un jeune séminariste, Jean du Bois, de Lannilis, « acolythe, malade en sa chambre au Séminaire de Léon », demande à être inhumé sous le regard de Notre-Dame en l'église du Creisker, sans aucune solennité. Par acte testamentaire, il fait donation de 206 livres de rente, à condition de loger, nourrir et instruire à perpétuité deux séminaristes; « donne tout pouvoir de faire ce choix à MM. les Supérieurs et Directeurs de séminaire, les suppliant de n'y nommer que les plus pauvres, capables et gens de bien. Et entend que, pendant leur séjour au dit Séminaire, les dits écoliers ecclésiastiques offriront leurs communions et prières pour le repos de son âme et la conversion des plus grands pécheurs, et diront à cette intention 30 messes, dans l'année qui suivra leur prêtrise. »

Les ordinations étaient nombreuses en la chapelle du Creisker; elles feraient envie aujourd'hui aux évêques les plus favorisés. Un témoin des temps passés décrit le spectacle des ordinands formant la haie et se mettant sur deux rangs pour laisser passer Monseigneur; puis il nous les montre qui s'en allaient au chant du *Te Deum*. Comptez-les sous l'épiscopat du dernier évêque de Léon: plus de 300 ordinations à la prêtrise en 18 ans. Et remarquez que le diocèse de Quimper en comptait à peu près le même nombre et que la population était de moitié inférieure à celle d'aujourd'hui.

Je n'ai pas parlé de ces foules anonymes de la cité et des alentours, des villes et des lointaines campagnes qui ont invoqué Notre-Dame du Creisker. Vers son sanctuaire convergeaient les grand-routes et les grands chemins qui amenaient les pèlerins isolés ou en groupe. Le plus célèbre de ces pèlerinages, le *Tro-Breiz*, attirait des foules quatre fois par an aux tombeaux des fondateurs des sept sièges bretons. Notre-Dame du Creisker recevait certainement sa part d'hommages. Entre ces murs l'homme de la cité, l'homme de la terre, le pèlerin de passage ont prié la Madone. Et du large, que de navigateurs l'ont implorée sur l'immensité mouvante de l'Océan, heureux et confiants quand ils apercevaient le géant des clochers bretons, point fixe sur la terre ferme. L'histoire n'a pas recueilli ces humbles fleurs de dévotion, pas plus que les noms des artistes et des ouvriers modestes et géniaux qui ont fait jaillir du sol cette superbe dentelle de pierre et des humbles artisans qui ont édifié le magnifique rétable de la Vierge; mais leurs noms sont consacrés au Livre de Vie.

\*  
\*\*

Après ces pieux pèlerinages à travers le cours des siècles disparus, en la compagnie de tous les dévots de la Madone, revenons à notre demeure familiale. Nous avons un titre spécial à vénérer l'asile qui abrita notre jeunesse studieuse. Car c'est nous, Messieurs, qui avons hérité de la chapelle des anciens séminaristes du Léon, annexée au Collège après la tourmente révolutionnaire.

Il était dans les destinées du Collège de Léon de demeurer sous la protection de la Vierge. Aux temps plus anciens, il était, nous l'avons vu, dédié à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle au nom si accueillant. Plus tard, quand le collège fut transféré dans les locaux dépendant du Séminaire, il eut dans le corps du bâtiment, à la porte même du Creisker « sa petite chapelle bien boisée et bien peinte avec son autel, et orné de tableaux et de statues. » Ceci se passait avant la Révolution. Alors, — je cite un collégien de l'époque, — les écoliers escortaient la Sainte Vierge à la procession, et ceux qui recevaient cet honneur étaient appelés les *Chevaliers de Malte*. Le Collège faisait sa fête au jour de la Visitation. C'est pourquoi la chapelle du Creisker, devenue chapelle du Collège, restera jusqu'en 1860 sous le vocable de la Visitation. Il nous reste encore pour nous rappeler ce passé récent deux fenêtres du vitrail du maître-autel qui représentent la Vierge et Elisabeth. Depuis, la fête du Collège a lieu le dimanche de l'Archiconfrérie, qui est le dimanche avant la Septuagésime. Et nous voici amenés, Messieurs, au temps que plusieurs d'entre nous ont connu. Ici donc s'arrête mon rôle de chroniqueur.

\*  
\*\*

Messieurs et chers amis, vous admirerez l'image de la Vierge du portail dont celle du maître-autel que vous avez devant vous est la fidèle reproduction. Élégante et forte, la statue porte la marque de son origine. L'ensemble donne l'allure d'une œuvre très dépouillée d'où est exclu tout ornement inutile et où l'artiste a conservé uniquement ce qui était essentiel à la réalisation de son idée. La Madone réalise, en effet, le rêve très noble et très souriant de nos vieux artistes chrétiens du quinzième siècle : la Vierge Mère et la Vierge Reine.

Elle est la Vierge Mère. De la main gauche, elle appuie contre elle son Fils Jésus. Le divin Enfant est charmant de simplicité naturelle. Comme l'aimable Sauveur porte sur sa Mère, qui est aussi la nôtre, des regards d'affection filiale et confiante !

Confiante, oui, car elle est aussi la Reine. Sur son ample chevelure qui tombe en mèches imposantes repose une large couronne. D'un mouvement très joli, elle enveloppe dans sa main droite le globe terrestre. Couronne et globe sont le double symbole de sa puissance universelle.

Tout à l'heure elle nous a accueillis de son sourire gracieux à l'entrée de ce sanctuaire intime où s'évoquent nos souvenirs, où s'éveillent nos émotions. C'est elle qui a présidé à notre formation intellectuelle, morale et religieuse. Toute notre vie nous conservons le bénéfice de son patronage. Elle a versé de la beauté sur nos longues années de collège, précieux avantage que nous possédons sur tant d'autres qui ont coulé leurs jours de collégiens entre des murs banals. Quand nous pensons à notre collège, nos souvenirs se cristallisent autour de Notre-Dame du Creisker, et notre vie d'enfant et d'adolescent surgit plus lumineuse et plus radieuse. Et après notre sortie du collège, combien de fois la vision de la souriante Madone s'est dressée dans notre mémoire et a traversé nos prières ! Elle a poursuivi dans les tranchées beaucoup d'entre nous ; elle nous a réconfortés ; elle

nous a protégés. Et son sourire demeure... Fixons-le dans notre esprit ; aux jours amers, il atténuera notre tristesse ; aux jours de joie, il sera un bonheur de surcroît.

Mais surtout, et c'est mon vœu final, qu'il plaise à la Vierge de nous accueillir tous un jour dans les pourpris célestes. Groupés aujourd'hui comme une famille unie autour de son image vénérée, puissions-nous tous être rassemblés dans le rayonnement sans fin de son sourire maternel et sous les plis de son manteau royal au Paradis.

\*  
\*\*

M. le chanoine *Mesguen* monte alors en chaire et proclame la liste des morts de l'année. Ce sont :

M. *Jean-Henri Seité*, décédé à Gardaléas, en Roscoff ;

M. l'abbé *Louis Corre*, recteur de Loc-Eguiner, Landivisiau, décédé le 16 septembre, à l'âge de 60 ans ;

M. *Riou* père, décédé en son domicile, au Pilier-Rouge, en Lambézellec ;

Le R. P. *Le Bras*, de Lampaul-Guimiliau, missionnaire d'Haïti, décédé en août, à l'âge de 50 ans ;

M. *Jean Colin*, de Lambézellec, soldat au 36<sup>e</sup> groupe d'aviation, décédé à l'hôpital militaire de Pau ;

M. l'abbé *Olivier Tréguer*, directeur de l'Ecole libre de Pluguffan, décédé le 19 novembre, à l'âge de 31 ans ;

M. *Merret*, un des doyens d'âge de notre Association, décédé à Saint-Pol-de-Léon, le 6 décembre, à l'âge de 80 ans ;

M. *André Le Roux*, de Roscoff, médecin colonial, décédé à l'hôpital de Pointe-Noire (Afrique Equatoriale), le 10 décembre, à l'âge de 28 ans ;

M. l'abbé *Le Roux*, ancien recteur de Landunvez ;

M. l'abbé *Olivier Bellec*, vicaire à Mespaul, décédé le 23 janvier, à l'âge de 53 ans ;

M. *Louis Hamon*, de Taulé, décédé le 18 février, à l'âge de 18 ans ;

M. *Jean Guével*, de Pleyber-Christ, décédé le 13 février, à l'âge de 20 ans ;

M. *Paul Philippe*, capitaine au long cours, décédé à l'île de Batz, le 29 mars ;

Le R. P. *Biannic*, de Plouzévédé, de la Société des Missions Etrangères, décédé au Japon ;

M. l'abbé *Colléter*, ancien recteur du Conquet, décédé le 15 mars, à l'âge de 69 ans ;

M. l'abbé *Quémener*, ancien vicaire de Plounéour-Lanvern, mort à Kéraudren ;



M. l'abbé *Conseil*, curé-doyen de Saint-Thegonnec, décédé le 12 avril, à l'âge de 54 ans ;

M. l'abbé *Cocaign*, décédé le 9 avril, à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon ;

M. le chanoine *Alain Troadec*, curé-doyen de Daoulas, décédé le 7 mai, à l'âge de 79 ans ;

M. le chanoine *Le Duc*, ancien curé-doyen de Scaër, décédé à Henvic, le 19 juillet, à l'âge de 76 ans ;

M. le chanoine *Martin*, chanoine titulaire, décédé à Quimper le 1<sup>er</sup> août ;

M. l'abbé *Louis Jaouen*, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, décédé à Saint-Pol-de-Léon, le 21 août, à l'âge de 53 ans.

Nous récitons un *De Profundis* à leur intention, et le chant du « *Libera* » suivi du salut du Très Saint Sacrement clôt la partie religieuse de la fête.

#### LA REUNION

L'office au Creisker avait été vraiment un peu long ; et comme le programme de la matinée était cette année plus chargé que de coutume, à cause de la bénédiction de la nouvelle aile, la réunion à l'étude des moyens fut une réunion *express* ; dura-t-elle un quart d'heure ?

Après de brefs remerciements aux Anciens pour être venus nombreux, le président de l'Association, M. le docteur *Bagot*, fait procéder au remplacement des membres sortants. Ce sont :

M. l'abbé *Auffret*, trésorier ;

M. l'abbé *Jacq*, secrétaire ;

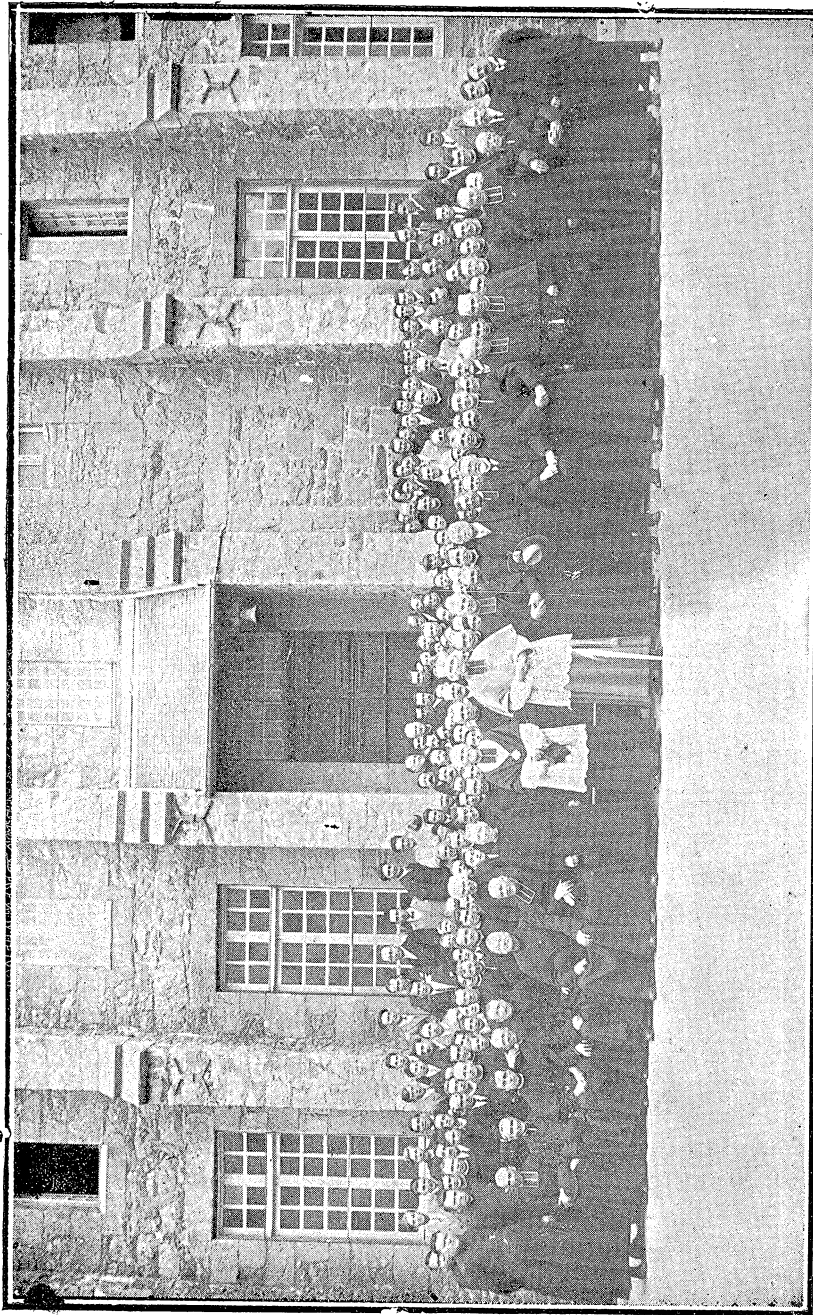
M. le chanoine *Francès*, membre du Conseil.

Ils sont réélus séance tenante.

M. *Bagot* demande la permission de donner la parole à M. le Supérieur, obligé de nous quitter dans quelques minutes pour aller prendre *Mgr Duparc* au couvent des Ursulines ; c'est intervertir l'ordre régulier des séances qui devait commencer par le compte rendu financier de M. *Auffret* ; « d'ailleurs, ajoute M. *Bagot*, il est tout approuvé d'avance ! » — « Ah ! non, grogne M. *Francis Bellec*, qu'il rende ses comptes d'abord ! » Voilà bien du zèle, M. le notaire !

M. le Supérieur s'excuse de troubler ainsi l'ordre de la séance, et de la tant précipiter ; mais l'heure avance, il ne voudrait pas faire attendre l'Evêque.

Le groupe des Anciens — 12 septembre 1929.



Voici donc les questions dont il désire entretenir les Anciens. Tout d'abord, il s'agit du buste ou du médaillon de M. le *chanoine Floc'h*, que l'on compte ériger au Creisker. « Nous le mettrions, dit M. Mesguen, à côté de la plaque des Anciens. Aucun endroit de la chapelle ne s'y prête mieux, semble-t-il, et c'a été l'avis de plusieurs, et en particulier de l'artiste chargé de l'œuvre ; en outre, ce rapprochement ne s'impose-t-il pas ? M. Floc'h n'est-il pas, lui aussi, tombé au champ d'honneur ? ... Nous avons fait appel pour modeler ce buste à un sculpteur de grand talent, M. Vermare, célèbre déjà par la statue du curé d'Arg et par celle du cardinal Touchet, récemment inaugurée à Orléans... Je lui ai soumis la biographie de M. Floc'h. Il a jugé que le souvenir d'un tel prêtre méritait vraiment d'être conservé... Je lui ai signalé la modicité de nos ressources, il accepte d'avance les honoraires qu'on lui offrira, se déclarant heureux de faire le buste d'un homme si méritant... M. Vermare s'est mis au travail ; il fait en ce moment la maquette du monument en sa maison de l'île Bréhat. Pour le guider dans son travail, nous lui avons procuré plusieurs photographies de M. Floc'h ; mais dans toutes, M. Floc'h est vu de face ; il demande de le voir en profil ; et il serait reconnaissant à qui lui enverrait des photos représentant M. Floc'h de profil ; qu'elles soient anciennes ou récentes, nettes ou passées, peu importe, pourvu que la ligne soit visible. Il est bien difficile de faire un buste exact rien qu'avec des portraits de face... »

Une seconde question tient au cœur de M. Mesguen ; le Congrès qui doit se tenir à Landerneau le 24 septembre. Il fait un chaleureux appel à tous les collégiens des hautes classes. Une question importante va y être traitée : l'avenir des étudiants. On y entendra des hommes de valeur, en particulier un rapport de M. l'abbé Cadiou, de Ploujean, agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris, sur l'Attraction du sacerdoce et le Rôle du prêtre dans l'Action catholique ; M. Robert Garric, fondateur des Equipes sociales, parlera sur ce sujet : « Où vont les jeunes ? »

Revenant sur la question du buste de M. Floc'h, M. Mesguen fait un appel à la générosité des Anciens. « Vous avez déjà été très généreux, dit-il. La souscription approche de 3.000 francs. Eh bien, le buste du curé de Paimpol, que j'ai vu à l'église de Paimpol, et qui m'a donné l'idée d'honorer

ainsi la mémoire de M. Floc'h, a coûté 4.500 ou 5.000 francs. Une pareille œuvre d'art coûte très cher, et à cause de la valeur de l'artiste, et à cause du prix de la matière d'œuvre. Je vous demande donc un dernier effort. Et je vous donne rendez-vous, l'an prochain, pour l'érection de ce monument. »

M. Mesguen quitte la salle.

\*  
\*  
\*

Ici je dois ouvrir une parenthèse. Car le projet Floc'h suggéra à certains une idée que le départ précipité de M. Mesguen ne leur permit pas d'exprimer, mais que leur ingéniosité trouva moyen de manifester. Voici comment : A la suite du banquet, au dépouillement des enveloppes que vous savez, nous trouvons une première carte, portant cette mention : « Et M. le chanoine Quidelleur ? » Une seconde carte porte les mêmes mots, suivis de trois points d'interrogation et de la somme de deux francs ! Quarante sous ! Il s'agit, bien sûr, d'un début de souscription, et voici l'initiateur, l'entraîneur, l'homme qui de l'idée passe à l'acte : Jean-Marie Bellec, de Penzé. M. l'Econome a trouvé un tiroir vide dans son coffre-fort, où il a précieusement déposé ces quarante sous, pierre angulaire de la souscription future ! Mais encore, que nous veut-on au juste ? Voici qui devient plus précis : Eugène Le Boetté : « Avis favorable à la commémoration de M. Quidelleur. » Ah ! bon. On lui veut un buste aussi ? Ma foi, pourquoi pas ? Evidemment, voici « le maître du chœur » : des mots placidement imprimés : « Souscription pour M. le chanoine Floc'h », un trait en coup de sabre conduit à un impérieux T. S. V. P., et au dos, barrant en diagonale toute la carte : « Pourquoi ignore-t-on le chanoine Quidelleur ?? » Signé : Puil.

Mais, mon cher Puil, on ne l'ignore pas ; on n'en parle pas tout simplement, ce n'est là ni l'ignorer ni l'oublier. Il faut sérier les questions. Le chanoine Floc'h a laissé en tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre, un souvenir profond. Le succès du changement de maison : de 220 élèves au plus à l'inauguration de l'Institution Notre-Dame du Creisker en janvier 1911, nous passions à près de 400 pendant la guerre, malgré une aile réquisitionnée ; sa direction ferme et sûre ; son travail acharné des quatre ans de guerre, assumant à

lui seul la tâche de quatre ou cinq ; ses succès aux examens ; les nombreuses vocations sacerdotales ou religieuses, voilà les titres solides et incontestables de la reconnaissance du Collège... et des Anciens. Pas tous, vous écriez-vous, je n'ai rien à faire avec Floc'h, moi ; je suis du Collège de Léon, pas de l'Institution Notre-Dame du Creisker... — Mais... — Non, ce n'est pas la même chose ! Et puis, quel homme fut M. Quidelleur ! Il a dirigé le collège, non pas dix ans, mais vingt-cinq ans ; il a soutenu de ses deniers combien de jeunes gens qui, sans lui, n'auraient pu faire d'études ; il y a mis sa fortune... — Votre fidélité au souvenir est bien touchante, Puil ; loin de moi l'idée de la blaguer. Mais je ne puis admettre la coupure que vous établissez entre le Collège de Léon et l'Institution actuelle. Si votre directeur général de Paris transférait le bureau de la Société générale de Sidi-Bel-Abbès à Tlemcen ou à « Bossuet », vous auriez changé et de local et même de localité ; mais vous auriez emporté cahiers et coffres, et ce serait bien le même bureau transporté ailleurs. L'humble école de latin de *Kelou mad* ne fut-elle pas le germe du Collège de Léon, si bien installé ensuite par M. Péron et Mgr de la Marche entre la rue Verdérel et la rue Pennikal-Liorzou ? La difficulté des temps lui a fait passer de l'autre côté de la rue Cadiou ; mais la chaîne n'a pas été brisée. Les locaux ont changé, et comme vous, plus que vous, Puil, j'éprouve le chagrin de voir l'ancien collège passé à d'autres destinations que celle que nous avons connue. — Quand on songe, Puil, que sur l'emplacement de cette classe de 3<sup>e</sup>, où M. Francis nous faisait admirer les beautés de l'Odyssée, ou les ruses de Jugurtha, où j'ai fait de même après lui, on vend maintenant du beurre, des poules et des canards ! — Mais l'œuvre qui se faisait là se fait maintenant ici ; l'âme n'est plus la même là-bas ; elle a émigré avec nous ; et c'est donc ici qu'est la suite du Collège de Léon. — Quant à M. Quidelleur, il faut bien vous résigner au fait : la majorité des anciens d'aujourd'hui 12 septembre 1929, ne l'a pas connu. Il a quitté le collège en 1896, il y a 33 ans. Le gosse de 7<sup>e</sup> qui avait 10 ans alors en a 43 maintenant ; les anciens de 43 ans et au-dessus sont moins nombreux que ceux d'au-dessous.

Vous trépignez, Puil, vous imaginant peut-être que je me fais l'avocat de Floc'h contre Quidelleur, comme diraient ces Messieurs du Palais ? — Je ne me fais l'avocat

de personne ; je reconnais les faits et tâche de vivre dans le présent sans répudier certes le souvenir du passé.

Il faut donc, comme dit l'Evangile, « faire ceci et ne pas omettre cela ». Ceci, c'est la souscription pour M. Floc'h ; cela sera de s'occuper ensuite de M. Quidelleur.

Mais que connaît de lui cette majorité d'anciens d'au-dessous de 45 ans ? Tenez ! Dans six ans arrive le centenaire de sa naissance. Il faudra faire quelque chose (ne sortons pas de ce vague pour l'instant) en son honneur. Mais avant, il faut le faire connaître aux jeunes, et, mon Dieu, peut-être bien le rappeler aux anciens ! Le « *Creisker* », j'en suis sûr, ouvrira volontiers ses colonnes à toute communication... Ou bien, si on essayait pour M. Quidelleur, une brochure, à la façon de celle du P. Audic par M. Pondaven, ou une série d'articles comme ceux qui furent consacrés à M. Pondaven par Albert Quémener ?... Votre avis, Puil ? Ça y est ? Nous vous lirons au prochain « *Creisker* ».

Et quand arrivera le moment de la quête, je vous rappellerai votre promesse : « Le billet », avez-vous dit ; mais pas n'importe lequel, hein ! *Cumunal*, écho fidèle de vos pensées, traduisait exactement : « Moi, je verse 100 francs tout de suite ! » Entendu !

\*  
\*\*

Revenons à nos moutons trop longtemps abandonnés. Après le départ de M. le Supérieur, M. Bagot donne la parole à M. l'abbé Auffret, trésorier, pour la lecture du compte rendu financier de l'Association :

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu financier de l'Association pour l'année 1928-29.

Dépenses :

|                                        |               |
|----------------------------------------|---------------|
| Messe et service pour les Anciens..... | 20 fr.        |
| Frais de banquet .....                 | 2096 »        |
| Compte rendu de la réunion .....       | 650 »         |
| Prix des Anciens .....                 | 200 »         |
| Correspondance et imprimés .....       | 217 65        |
| Bourses accordées .....                | 3300 »        |
|                                        | <hr/> 6483 65 |

Recettes :

|                                                                                                                                               |                |               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------|
| En caisse à la dernière réunion                                                                                                               | Numéraire..... | 14 35         |
| Banquet .....                                                                                                                                 | Bons.....      | 1500 »        |
| Produit des cotisations .....                                                                                                                 |                | 2096 »        |
| Achat d'un bon de 500 fr. pris sur les 600 fr. de trois Anciens dont deux se sont libérés définitivement et deux se sont à demi libérés ..... |                | 4300 »        |
| Intérêt des bons à 2 ans .....                                                                                                                |                | 500 »         |
|                                                                                                                                               |                | 160 »         |
|                                                                                                                                               |                | <hr/> 8570 35 |

Balance :

|               |         |
|---------------|---------|
| Recettes..... | 8570 35 |
| Dépenses..... | 6483 65 |

En caisse: 2086 70

dont 2.000 francs en Bons de la Défense.

\*  
\*\*

M. Bagot remercie M. Auffret, et puisqu'il faut aller vite, vite, donne la parole à M. Paul Corre.

RAPPORT DE M. Paul CORRE, Secrétaire du *Creisker*.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Je me présente devant vous pour la quatrième fois, et je serais tenté de vous répéter à mon tour : « Je n'ai rien à dire ! Voici treize ans que le Bulletin fut fondé, et les secrétaires qui en ont successivement assumé la direction vous ont invariablement ressassé les mêmes doléances, adressé les mêmes remerciements, et exprimé — que de fois en vain ! — les mêmes souhaits. Aujourd'hui, je vous poserai une fois encore, à vous, anciens élèves, une question.

Lisez-vous le Bulletin ? Passez à votre secrétaire cette question indiscrète.

Il y a lecture et lecture, n'est-ce pas ? J'en connais parmi vous qui lisent le Bulletin assez attentivement pour le savoir, presque comme une leçon ; et même n'y a-t-il pas des leçons que vous ayez moins sues parfois ?

Le rédacteur ne laisse pas d'en être flatté.

Beaucoup sans doute le lisent en diagonale... Peut-être parce qu'ils n'y rencontrent pas ce qu'ils y voudraient voir : tel détail de la vie du collège, le compte rendu de telle fête, une lettre d'un ami...

Mais, au fait, je le répète, que ne suggérez-vous au secrétaire ce qui pourrait vous intéresser ? Que ne lui envoyez-vous d'utiles indications ? Quoi ! Jamais vous ne songez à collaborer ?

Presque dans chaque Bulletin, je supplie que l'on veuille bien me communiquer nouvelles et renseignements concernant les Anciens, ma supplique se trouve à la page qu'on ne lit pas !



Une simple carte avec quelques mots ; il vous serait si facile de me donner la matière de mainte page intéressante !

Car vous savez écrire. Il vous arrive d'écrire ! Oh ! trop rarement, et je m'en plains.

Nos Anciens ont pour leur collègue des délicatesses charmantes. Vous vous plaisez aux évocations du passé tant aimé ! Vous êtes fidèle aux orientations et aux conseils que vous y avez reçus ! Plusieurs empêchés d'assister à nos réunions, s'excusent en affirmant leur attachement au Creisker ! Quel agréable voyage autour du monde nous ferions ensemble et sans fatigue, tous les deux mois, si les Anciens voulaient écrire ! Hélas !

D'autres se plaignent que le Bulletin paraisse irrégulièrement ! Il y aurait là, je le confesse, une faute grave, si le pauvre secrétaire n'avait pu vous servir dans l'année les six numéros prévus, et jamais à moins de soixante pages. S'il y a eu parfois quelque retard dans l'expédition, montrez-vous plus indulgent que les animaux de la fable.

Nous avons cette année illustré le « Creisker » de quelques photographies. Croyez-vous qu'elles en valent la peine ? Si oui, nous espérons pouvoir continuer. Malgré la négligence de plusieurs de nos abonnés qui ne paient pas leur cotisation, nos finances sont assez prospères. Oh ! ce n'est pas l'opulence, mais ce n'est pas non plus la noire misère. La stabilisation du franc nous permet d'envisager l'avenir avec confiance. « *Mediocritas* » ! Je n'ose pas dire « *aurea* » !

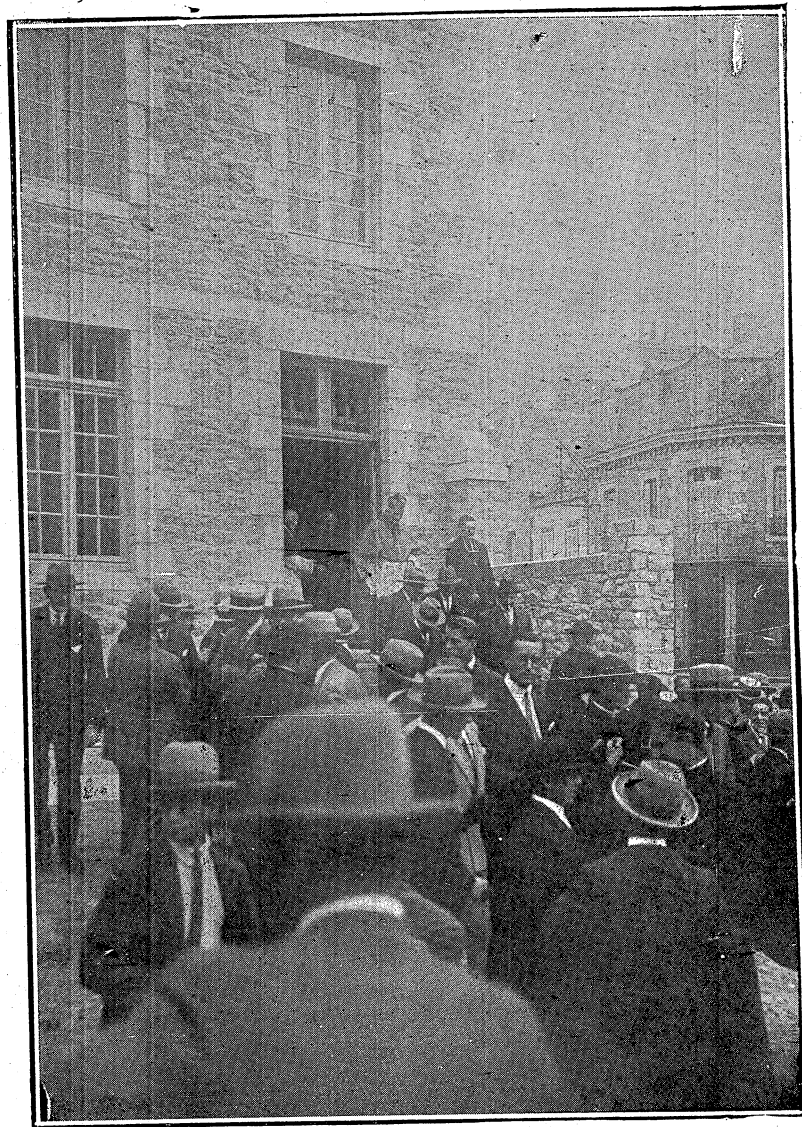
Il n'est pas dans nos habitudes d'user de contrainte dans le règlement des cotisations. Mais en recevant le mandat-poste inséré dans le Bulletin, il faudrait, comme en toutes choses, se rappeler le proverbe : « Ne remets pas à demain », et surtout le mettre en pratique. Dix francs ! ce n'est rien pour vous ! Mais pour « le Creisker », c'est la vie !

Pardonnez-moi de toujours redire les mêmes choses. Recevez nos doléances, mais agréez aussi, vous surtout, Messieurs, qui conservez à votre Bulletin un aimable et généreux attachement, et vous les correspondants fidèles et charitables qui prenez la plume pour ceux qui ne veulent plus écrire, agréez nos sincères remerciements. Le jour viendra sans doute où vous signifierez à votre Secrétaire qu'il doit enfin déposer sa plume lente... et malhabile ! Il se retirera, facilement modeste, étonné et touché de votre longue patience.

\* \*

Une bénédiction de maison n'est pas un grand office liturgique ; c'est une cérémonie brève et simple ; aujourd'hui, elle empruntera quelque solennité à la personne de l'Evêque qui va la donner.

Au sortir de la salle de réunion, les Anciens se sont groupés dans la cour d'honneur ; les regards sont tournés vers l'aile neuve, et les réflexions vont leur train. Architecte et entrepreneur ont pressé le travail, afin que l'œuvre soit suffisamment avancée à la date voulue.



Mgr l'Evêque quitte la maison neuve après avoir procédé à la bénédiction.

A l'extérieur, tout est fini. Et il faut reconnaître que l'aspect de la nouvelle aile plaît à l'œil. *M. Heuzé* est vraiment un artiste ; sa mission était de faire œuvre pratique : construire une cuisine et un office commodes, des parloirs spacieux, une maison de communauté pour les Sœurs, surtout une infirmerie bien conditionnée du point de vue de l'hygiène... Tout cela, il l'a réalisé. Mais il n'en a pas moins visé et atteint le beau dans l'utile même. La nouvelle aile cadre bien avec le corps de maison bâti par Mgr de la Bourdonnaye pour son Séminaire, et lui a emprunté quelque chose de sa solennité xviii<sup>e</sup> siècle. Faisant pendant au Creisker, elle n'en est pas indigne.

Les aménagements intérieurs se dessinent, les planchers sont faits, l'escalier mis en place ; les cloisons de briques divisent les divers appartements ; il y a encore bien du travail à faire, mais on peut se rendre parfaitement compte du plan de l'œuvre.

Monseigneur arrive ; il se revêt du rochet et du camail, prend l'étole ; il invoque « la paix sur cette maison et sur tous ceux qui l'habiteront » ; il l'asperge d'eau bénite pour en chasser l'esprit mauvais ; puis il demande « que l'Ange de Dieu vienne garder, protéger, visiter et défendre tous ses habitants ».

Ainsi soit-il !

\*  
\* \*

*M. l'abbé Paul Corre*, rédacteur en chef du *Creisker*, n'épargna ni son temps, ni sa peine, ni son ingéniosité, pour faire de son Bulletin une revue digne de plaire à tous ses abonnés. Ils le remercient de ses efforts ; ils ont aimé les photos qui ont illustré plusieurs numéros.

Ayant aujourd'hui un beau groupe d'Anciens sous la main, il tient à avoir... et à leur procurer leur photographie. Excellente pensée que tout le monde approuve.

Et tout de suite après la bénédiction de la maison, on se groupe sur le perron de la cour des petits. Vivement on cherche bancs de différente taille pour que les rangs s'étagent en profondeur ; le photographe, *M. Piriou*, fait passer les hommes de gauche à droite, puis, comme on a trop bien obéi et que la droite maintenant déséquilibre le groupe, il prie la droite de passer à gauche. Mgr Duparc a bien voulu prendre place parmi nous et attend patiemment au centre.



Enfin tout est prêt. « Ne bougeons plus »... « Je vous remercie ».

L'Angelus sonne. On se recueille quelques instants pour saluer Marie, pleine de grâce, par qui le Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous. Et puis, à table, Messieurs les Anciens !

### LE BANQUET

Selon l'usage, chacun se met où il veut ; pas de rang ni de place désigné : après tout un ancien en vaut un autre. Seuls, quelques personnages plus solennels sont appelés à la table d'honneur.

Mgr Duparc préside, ayant à sa droite M. le chanoine Juncour, vicaire général ; à sa gauche, M. le chanoine Treussier, curé de Saint-Pol ; leur font face, M. Bagot, président de l'Association, M. le chanoine Mesguen, supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker, M. le comte de Guébriant maire de Saint-Pol.

Ont été appelés à prendre place à côté d'eux MM. les abbés Joseph et Louis Kerbiriou, le colonel Senneville, adjoint-maire de Saint-Pol, le vicomte Hervé de Guébriant, MM. les chanoines Péron, Goulven, de Kervénoaël, Picart, Tanguy et Derrien ; MM. Heuzé, architecte, Guillou père et fils, entrepreneurs, M. Roche, ancien professeur de l'Institution, MM. les abbés Pape, curé de Saint-Thégonnec, Barvet, curé de Saint-Martin de Brest, Fathon, curé du Huelgoat, Havas, recteur de Saint-Sauveur, Sparfel, économiste du Grand Séminaire. MM. les docteurs Glérant et Stéphan, et M. Arnould, de Brest.

Il intéressera les absents de savoir ce qui fut servi :

*Potage Crécy*

*Melon*

*Crêpinettes de porc*

*Poulet rôti*

*Petits pois à la française*

*Gâteau de pommes*

*Dessert*

*Vin blanc, Vin rouge*

*Bordeaux*

*Mousseux Grand Vin Royal*

*Café*

! \*

\*\*



En haut. — Sur le vif.

En bas. — Après le banquet.

En médaillon. — Mgr l'Evêque et M. le Supérieur se rendant au banquet.

## LES TOASTS

M. le docteur *Bagot* donne la parole à M. le chanoine *Mesguen*.

Monseigneur,

On prétend que tout avenu est pénible. Il ne nous en coûte guère, cependant, de reconnaître que notre dette envers la Communauté des Ursulines de Saint-Pol ne fait que s'alourdir, de jour en jour.

Suivant une expression que j'emprunterai à Votre Grandeur Elle-même, c'est le désintéressement héroïque dont les Révérendes Mères ont fait preuve, quand elles se trouvaient en exil, qui a permis à notre maison de vivre et de prospérer. Aujourd'hui, c'est grâce à leur amabilité, l'une des vertus préférées de Mère Saint-Charles, du bon aumônier, M. Goulven, que nous avons la joie et la fierté de voir Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, accompagné de l'un de ses vicaires généraux, M. le chanoine Joncour, présider notre banquet fraternel.

Il y a deux ans, presque à pareille date, vous nous faisiez, déjà, Monseigneur, le grand honneur de passer une journée au milieu de nous. Ceux qui sont dans cette salle n'ont pas oublié, j'en suis sûr, ni le magistral discours où vous avez tracé de M. Péron un portrait si nuancé, ni votre toast si spirituel et si vibrant. Il a suffi, je crois, d'annoncer votre présence au Collège, le 12 septembre 1929, pour faire accourir de nouveau vos auditeurs, j'allais dire vos admirateurs de 1927. (*Applaudissements répétés.*)

M. l'Econome l'avait, du reste, depuis longtemps prévu. « Je suis convaincu, me confiait-il, que les Anciens viendront, cette année, plus nombreux que jamais. J'aurai à prendre mes dispositions. » En vieil artilleur, il considérait que c'était une sorte de bataille à livrer. J'ose affirmer, d'avance, qu'elle a été glorieusement gagnée et que les munitions n'ont point fait défaut. (*Applaudissements et rires.*)

Il arrive parfois, malgré tout, que les circonstances sont plus fortes que les hommes.

Approuvés par l'autorité diocésaine, encouragés par M. le Curé, par M. le Maire de Saint-Pol et par les membres du Conseil d'administration à l'unanimité, nous avons désiré offrir à nos enfants et aux religieuses qui leur sont si dévouées, un peu plus d'air, de lumière et d'hygiène, en un mot, un peu plus de confort. Nous aurions voulu profiter de cette occasion pour faire bénir par Votre Grandeur non point seulement une construction neuve, mais un bâtiment complètement achevé. On a eu beau se hâter, il a fallu, comme toujours, compter avec le temps !... Quoi qu'il en soit, je tiens Monseigneur, à rendre hommage, en votre présence, à notre distingué architecte, M. Heuzé, qui a mis à notre service toutes les ressources d'un talent incontesté auquel s'allie un goût très sûr. (*Bravos.*) De son côté, il s'est plu à reconnaître chez MM. Guillou père et fils, ainsi que chez les ouvriers qu'ils ont eus sous leurs ordres, des qualités professionnelles qui se font, paraît-il, assez rares, (*Applaudissements.*)

Au cours des travaux, commencés depuis Pâques, nous n'avons pas eu d'accident à déplorer. Aucun de nos Anciens n'en sera surpris. Notre-Dame du Creisker était là, tout près, qui veillait.

M. le Recteur de Saint-Pierre-Quilbignon l'a priée pour nous ce matin. Notre excellent ami, M. Louis Kerbiriou, l'érudit biographe de Mgr de La Marche (*Cris enthousiastes*), l'a célébrée en des termes qui rendront notre dévotion envers Elle plus filiale encore, si possible, que par le passé. Aux deux cousins, nos remerciements les plus chaleureux !

Au nom de tous les Anciens du Collège de Léon et de l'Institution Notre-Dame du Creisker, je vous renouvelle, très respectueusement, à vous aussi, Monseigneur, l'hommage de notre profonde gratitude. Je lève mon verre en l'honneur de Votre Grandeur en exprimant le souhait que Dieu La garde, longtemps encore, à la déférente et sincère affection de ses enfants.

(*Bravos et applaudissements.*)

\* \*  
\* \*

M. le docteur *Bagot* prend la parole à son tour :

Monseigneur,  
Monsieur le Supérieur,  
Mes chers amis,

Je remercie de tout cœur Monseigneur de Quimper qui, malgré ses nombreuses occupations, a bien voulu nous prouver sa bienveillance en présidant notre fête annuelle.

Je remercie également M. le Supérieur toujours dévoué à l'Institution qu'il dirige si habilement, ainsi que tous ceux qui contribuent à rehausser l'éclat de cette réunion.

Vous pouvez constater de visu, Messieurs, que le progrès n'est pas un vain mot pour l'administration de l'Institution Notre-Dame du Creisker. Se souvenant du vieil adage « *mens sana in corpore sano* », elle a voulu doter cet établissement d'une organisation de soins mieux adaptée à l'état actuel de la science.

Depuis quarante années j'ai souvent assisté à des débuts d'épidémie : rougeole, scarlatine, typhoïde, et je vous avoue que, en présence de maladies aussi éminemment contagieuses, j'étais inquiet pour les nombreux enfants confiés à nos soins, car l'isolement que je pouvais réaliser était fort incomplet. Cependant, grâce à Dieu, nous avons toujours pu, par la séparation immédiate des contagieux, et la désinfection pratiquée pendant et après la maladie, éviter à la fois la propagation de l'affection, et le licenciement du collège en pleine période de travail. Tout au plus, a-t-on été obligé par prudence, à deux reprises, d'avancer les vacances de quelques jours.

Aujourd'hui nous serons mieux armés : les chambres des malades seront complètement séparées du reste du collège — et même la salle des pansements sera placée de telle sorte que les enfants atteints de bobos divers ne seront plus obligés d'utiliser, comme par le passé, le même couloir que les malades alités.

D'autre part, j'ai souvent déploré l'absence de cheminées dans les chambres de malades.

Il est vrai que ces chambres, exposées au midi, recevaient le soleil pendant une partie de la journée. Mais le soleil est un moyen de chauffage fort aléatoire dans nos pays, surtout en hiver, et souvent je retardais le premier lever des convalescents atteints de grippe ou de congestion pulmonaire, de crainte d'une rechute. Désormais nous serons débarrassés de ces soucis, car toutes les chambres de malades seront munies du chauffage central. Nous pourrons en outre disposer de bains et de douches, ce qui nous rendra de grands services en hiver, car en été nous avons l'avantage des bains de mer.

Enfin, ce qui ne gâte rien, notre distingué architecte, M. Heuzé, a su conserver à l'ensemble des bâtiments son aspect primitif en harmonisant avec bonheur la nouvelle construction avec le reste de l'édifice.

Vous voyez donc, Messieurs, que les parents qui nous confient leurs enfants sont assurés de trouver réunies toutes les conditions les meilleures pour contribuer à la santé du corps aussi bien qu'à celle de l'âme.

Je lève mon verre à la santé de toutes les notabilités ici présentes — à la santé de tous les anciens élèves — et à la prospérité toujours plus grande de l'Institution Notre-Dame du Creisker, digne héritière du vieux et célèbre collège de Léon.

*Les applaudissements et bravos qui voudraient se prolonger après le toast de M. Bagot, s'arrêtent brusquement lorsqu'on voit MGR DUPARC se lever : l'attention se fixe aussitôt et immobilise les corps. Nous avons essayé de reconstituer ce toast ; que les anciens excusent notre inhabileté, que Mgr nous pardonne cette trahison. Nos doigts sont bien gourds pour suivre cette parole ailée, ce discours rapide et souple, comme un vol d'hirondelle.*

« Il me faut évoquer d'abord, comme l'a fait M. le chanoine Mesguen, le souvenir des chères religieuses qui ont sanctifié pendant cent ans l'édifice que la nouvelle construction remplace... Hier soir, à la cathédrale, si vous aviez assisté à la cérémonie si belle qui clôturait leur grande semaine, vous eussiez été, comme moi, émus jusqu'aux larmes en voyant la foule accourue pour acclamer les saintes religieuses et les remercier de leur dévouement de trois siècles. C'était l'écho de l'hommage déjà rendu par M. le Supérieur de l'Institution Notre-Dame du Creisker dans le livre qu'il a consacré à l'histoire de ces trois cents ans... Livre remarquable dont, avec sa modestie coutumière, il prétend qu'il n'est vraiment pas l'auteur ; on ne rend pas justice, affirme-t-il, à ses collaborateurs qui ont fait la grande part du travail : à M. Guégan, qui a fouillé les archives de Quimper, au clergé de Pleyber-Christ qui a fourni tant de renseignements précieux, à M. Le Roux qui l'a tant aidé dans l'étude des documents. Sans doute, Monsieur le Supérieur, leur aide vous a été précieuse ; mais ces matériaux vous les avez mis

en œuvre avec un talent que j'admire et qui vous vaudra les félicitations de vos lecteurs. J'ai lu d'abord votre livre dans la dactylographie, et à un certain âge, cela devient pénible. J'ai voulu relire hier soir le texte imprimé, avec combien plus d'agrément !... Oh ! je n'ai pas fini le livre, je n'aurais pas dormi ! » (*Rires et applaudissements.*)

*Monseigneur se déclare heureux de voir les religieuses du Collège mieux groupées qu'autrefois, logées dans des conditions plus hygiéniques, et où il leur est plus facile en même temps de mieux faire leurs exercices religieux et de mieux soigner les enfants sur la santé de qui elles doivent veiller.*

*Faisant allusion aux constructions neuves qui ont exigé des démolitions antérieures, Sa Grandeur ajoute :*

« Je ne me suis pas présenté devant ces constructions, comme les Juifs de Jérusalem devant le Mur des Lamentations. Toucher aux choses anciennes déclanche, en ce pays-là, la guerre civile. Rien de tel à craindre à Saint-Pol devant ce monument. Le pays tout entier soutient de ses sympathies et de sa bourse ce collège qui donne à la cité non seulement sa parure, mais sa force... »

..Puis, se tournant vers M. Bagot : « Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je vois que tous ici agissent à votre égard avec une liberté filiale ; les jeunes et le moyen âge vous considèrent comme un aîné... comme un grand-père — que vous êtes en effet... »

« Si nous sommes réunis ici, Messieurs, c'est pour remercier M. le Supérieur qui sait manier à la fois la truelle et la plume — comme autrefois du temps de Vitruve on savait unir la truelle et l'épée — unions qui valent mieux que celle de la faucille et du marteau. (*Rires*). Mais M. le Supérieur a eu des collaborateurs. Je salue M. Heuzé qui sait, lui, manier les matériaux, aidé de M. Guillou et de ses ouvriers qui ont travaillé — je les en félicite — comme des hommes de conscience conseillés par un homme de conscience.

« Je remercie également MM. les Professeurs : eux aussi, ils bâtissent, et pour cela ils taillent et sculptent des pierres ; mais des pierres spirituelles, à mettre à la place voulue dans l'édifice spirituel ; ils moulent des âmes afin de préparer à notre pays un avenir chrétien et béni de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Et tout ceci peut se faire et est rendu facile grâce à M. le Maire de Saint-Pol. Je félicite Saint-Pol d'avoir à sa tête depuis tant d'années un maire imbattable... tous se feront une joie de l'acclamer quand il célébrera ses noces d'or.

« Oui, Messieurs, nous sommes ici, non pas devant le Mur des Lamentations, mais devant le Mur de l'Espérance : car ici passera encore une nombreuse jeunesse. Je compte sur elle pour prendre la place des aînés quand ils auront quitté la carrière.

« Je ne promets pas de revenir souvent vous voir, mais je promets mes prières, et je donne ma bénédiction aux élèves, à

leurs maîtres qui, malgré des programmes accablants remportent tant de succès et qui méritent la reconnaissance, la confiance et l'affection des enfants, des parents... et de l'Evêque.

« *Ad multos annos !* »

*Un triple ban éclate et se prolonge ; et tandis que, penché sur mon papier, je note en hâte la finale du toast, mes oreilles tintent du vacarme infernal d'un carré voisin ; bouteilles, assiettes, verres se trémoussent et se cognent, comme si tous les moricauds de Sidi-Bel-Abbès s'étaient donné rendez-vous sous cette table pour la secouer.*

*Le champagne pétille, symbole de notre joie, le café est servi. Puis les grâces sont rendues à Dieu pour ses bienfaits.*

*Ainsi finit la fête.*

\*  
\*\*

*Ont assisté à la réunion :*

S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon ;

MM. :

Le chanoine Joncour, vicaire général

Le chanoine Treussier, curé de Saint-Pol ;

Le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol ;

Le chanoine Goulven, aumônier des Ursulines ;

Senneville, adjoint-maire de Saint-Pol ;

Heuzé, architecte ;

Guillou, père et fils, entrepreneurs ;

Abbé Egaret, vicaire à Saint-Pol ;

Chanoine Mesguen, supérieur ;

Abbé Abily, professeur à l'Institution Notre-Dame du Creisker ;

Adam Charles, Lanmeur

Abbé Jean Allain, vicaire à Ploudaniel ;

Arnould Louis, Brest ;

Abbé Auffret, économiste ;

Jean Autret, bourg de Plouénan (ou 11, rue , Angers) ;

Abbé Joseph Autret, professeur ;

Docteur Bagot, père ;

Docteur Bagot fils, 4, place au Lin, Saint-Pol ;

Balanant Louis, étudiant, 191, rue de l'Université, Paris (7<sup>e</sup>) ;

Abbé Y. Balcon, directeur de l'Ecole Saint-Joseph, Concarneau ;

Baron Etienne, au Labou, Saint-Cadou, par Sizun ;

Abbé Barvet, curé de Saint-Martin, Brest ;

Francis Bellec, notaire à Sizun ;

Jean Bellec, rue du Porsmeur prolongée, Morlaix ;

Jean-Marie Bellec, Penzé ;

Louis Bellec, Penzé ;

Abbé Emile Berthou, professeur à Saint-Yves, Quimper ;

*Louis Birien*, étudiant, bourg de Taulé (27, rue de Brissac, Angers) ;  
*Aug. Bocher*, pharmacien, Landivisiau ;  
*Abbé Boulc'h*, recteur de Santec ;  
*Henri Bozellec*, rue du Pont-Neuf, Saint-Pol-de-Léon ;  
*J.-L. Breton*, minotier, Loc-Eguiner, Landivisiau ;  
*Robert Buors*, 7, rue Cadiou, Saint-Pol ;  
*Abbé Jean Cadiou*, Grand Séminaire, Quimper ;  
*Abbé J. Calvez*, Grand Séminaire de Saint-Jacques ;  
*Abbé Jean-Louis Calvez*, Grand Séminaire, Quimper ;  
*Abbé Yves Calvez*, Grand Séminaire, Quimper ;  
*Docteur Jean Caràës*, Ploudalmézeau ;  
*Alain Cazoulat*, villa Fleurie, Locquéholé ;  
*Abbé J.-L. Chapalain*, recteur d'Audierne ;  
*Pierre Chapalain*, île de Batz ;  
*Jean Chapel*, 24, Grande Rue, Saint-Pol ;  
*Abbé François-Louis Cloarec*, vicaire à Plouescat ;  
*Abbé Louis Cloarec*, Santec ;  
*Abbé Coajou*, recteur de Plougoulm ;  
*Abbé Jean Corre*, surveillant au Collège ;  
*Michel Corre*, Plouider ;  
*Abbé Paul Corre*, professeur ;  
*Henri Couteller*, Hôtel du Mont-Blanc, les Houches (Haute-Savoie).  
*Jean Cozic*, Moguéroux, Roscoff ;  
*Abbé Y. Creignou*, professeur à Lesneven ;  
*Abbé Y. Crenn*, vicaire à Plounéour-Ménez ;  
*Abbé Fr. Cueff*, Grand Séminaire, Quimper ;  
*Louis Cumunal*, pharmacien à Tinténac (Ille-et-Vilaine) ;  
*Chanoine Léon Derrien*, curé de Ploudalmézeau ;  
*Abbé Fr. Dessommes* ;  
*François Elard*, Brelevenez, Cléder ;  
*Gustave Eléouet*, 16, rue Louis-Pasteur, Brest.  
*François Evillard*, Kernévez-Guitré, Saint-Pol ;  
*Abbé Falhon*, curé Le Huelgoat ;  
*Abbé Y. Floc'h*, recteur de Carantec  
*Louis-Antoine-Michel Fouillard*, 12, rue Albert-de-Mun, Landivisiau ;  
*Jean Fournis*, notaire à Plouvorn ;  
*Abbé Galès*, professeur ;  
*Docteur Glérant*, île de Batz ;  
*Lucien Glérant*, Ecole de Santé Navale, Bordeaux ;  
*Abbé J. Godec*, Plouénan ;  
*Abbé J. Golias*, professeur ;  
*Abbé Robert Goulin*, instituteur, Portsall, Ploudalmézeau ;  
*Abbé Ch. Grall*, vicaire, Saint-Martin, Morlaix ;  
*Hervé de Guébriant*, Kernévez, Saint-Pol ;  
*Abbé Henri Guégan*, professeur à Saint-Yves, Quimper ;  
*Abbé J.-M. Guerc'h*, Grand Séminaire, Quimper ;  
*René Guilcher*, 12, avenue des Marronniers, Nogent-sur-Marne (Seine).  
*Henri Guillermin*, Ecole Santé Navale, Bordeaux ;  
*Abbé J.-B. Guillou*, Grand Séminaire, Saint-Jacques ;  
*Alexandre Guiomar*, Villa Les Marronniers, Landerneau ;

*Charles Guiomar*, 5, quai de Cornouailles, Landerneau  
*Marcel Guiriec*, 46, rue du Pont-Neuf, Saint-Pol-de-Léon ;  
*Abbé Fr. Guivarc'h*, vicaire, Ploudaniel ;  
*Fr. Guivarc'h*, Assurances, Roscoff ;  
*Joseph Guyader*, 7, rue de la Fontaine-Blanche, Landerneau  
*Abbé Jules Havas*, recteur de Saint-Sauveur ;  
*François Helary*, Scrignac ;  
*Abbé Jacq*, professeur ;  
*Abbé J.-L. Jézégou*, recteur de Ploëven.  
*Ronan Jézéquel*, Plouézoc'h.  
*Abbé Jean-Louis Guillermin*, Cléder.  
*Dr Jourdain*, Plouescat.  
*Jean Juzeau*, Saint-Martin-des-Champs, près Morlaix.  
*Abbé Joseph Kerbirou*, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon.  
*Abbé Louis Kerbirou*, aumônier, Kérinou.  
*Abbé Pol Kerbirou*, instituteur, Kerfeunteun.  
*Abbé Marcel Kerbrat*, 14, rue Verdelet, Quimper.  
*Arthur Kergrist*, instituteur à Cléder.  
*Abbé Maudet Kerrien*, professeur à Saint-Yves, Quimper.  
*Yves Kerrien*, étudiant, rue du Château-d'Eau, Landivisiau.  
*Chanoine Mikaël de Kervénoaël*, curé de Pleyben ;  
*Alain Labat*, Chaussures, 116, rue Jean-Jaurès, Brest.  
*Abbé Joseph Lagadec*, prof. à Bon-Secours, Brest.  
*Jean Lagadec*, 39, rue de la République, Brest.  
*R. P. Larvor*, O. M. I.  
*Armand Lautrou*, quai Gustave-Toudouze, Camaret-sur-Mer.  
*Pierre Lavalou*, Plouescat.  
*Yves Lazon*, bourg de Plouézoc'h.  
*Paul Le Bigot*, 33, rue des Minimes, Saint-Pol.  
*Abbé Le Bihan*, recteur de Lampaul-Guimiliau.  
*Y. Le Bihan*, Penzé.  
*Eugène Le Boetté*, 155, boulevard de la Reine, Versailles.  
*Abbé J.-L. Le Borgne*, Grand Séminaire, Quimper.  
*Louis Le Bras*, interne en Chirurgie, Lampaul-Guimiliau.  
*Abbé Fr. Le Duff*, Grand Séminaire, Quimper.  
*Gabriel Le Gall*, Boucherie Saint-Politaine, 11, Grande-Rue, Saint-Pol.  
*Jean-François Le Gall*, rue Helvign, Plouescat.  
*Pierre Le Gall*, 14, rue de Brest, Landivisiau.  
*Abbé Georges Le Gélébart*, 3, rue Rabelais, Angers.  
*Olivier Le Guern*, Plouigneau.  
*François Le Pape*, Plounéour-Ménez.  
*Abbé Le Roux Charles*, professeur.  
*Abbé Eug. Le Rue*, 74, rue de la Tour-d'Auvergne, Landivisiau.  
*Abbé Laurent Le Sann*, Grand Séminaire, Quimper.  
*Charles Le Saout*, Carhaix.  
*René Le Saout*, capitaine au long cours, C<sup>ie</sup> de navigation Paquet, Marseille.  
*Auguste Lintani*, Morlaix.  
*Abbé Madec*, professeur.  
*François Manac'h*, notaire, Landerneau.  
*Louis Martin*, Grande-Rue, Saint-Pol.  
*Abbé Mazéas*, professeur.  
*Abbé Y. Messenger*, instituteur à Collérec.

Abbé Joseph Mével, professeur.  
 Abbé Louis Mévellec, vicaire à Saint-Pol.  
 Yves Michel, 8, place Saint-Martin, Morlaix.  
 Abbé Henri Milin, vicaire à Saint-Renan.  
 Abbé G. Mingam, Ecole apostolique, Saint-Pol.  
 Charles Minguy, rédacteur des Contributions indirectes, Ker-  
 lois, en Lambézellec.  
 Yves Miossec, Croix-Neuve, Guiclan.  
 Abbé Jean Moal, séminariste, Quimper.  
 Abbé Jean Monfort, instituteur à Saint-Martin, Morlaix.  
 Abbé Hervé Monot, recteur de Loc-Eguiner.  
 Louis Nguyen van Thien, 110, rue de Turenne, Paris.  
 Abbé Nicolas, professeur.  
 Abbé Léon Normand, Ker-Illy, Guiclan.  
 Ollivier Jean-Marie, Pen-ar-Feunteun, Plouénan.  
 Jean Ollivier, professeur.  
 Abbé Pierre Ollivier, Binic.  
 Abbé André Pailler, Grand Séminaire, Quimper.  
 Jean Pailler, étudiant, Henvic.  
 Abbé Alain Pape, curé de Saint-Thégonnec.  
 Pol Pasquet, 36, rue Pen-al-Liorzou, Saint-Pol-de-Léon.  
 Abbé Francis Paugam, aumônier du Pensionnat Saint-Gabriel,  
 Pont-l'Abbé.  
 Fr. Paugam, 7, rue au Lin, Saint-Pol.  
 Stanislas Paugam, Café Léonard, Saint-Pol.  
 Chanoine Péron, rue Batz, Saint-Pol.  
 Abbé Fr. Péron, vicaire à Pleyben.  
 Yves Péron, Plouézoc'h.  
 Louis Perrien, Carhaix (Finistère) (en 1930, à Brazzaville  
 A. E. F.  
 Chanoine Picard, villa Saint-Luc, Roscoff.  
 Abbé L. Plantec, Grand Séminaire, Quimper.  
 Antoine Pouliquen, 12, rue de Plougasnou, Troudousten, Plou-  
 jean.  
 Abbé Nicolas Prigent, recteur de Botmeur.  
 Abbé Vincent Prigent, Grand Séminaire, Quimper.  
 Théodore Puil, directeur de la Société Générale, Sidi-Bel-  
 Abbès.  
 Joseph Quéau, Lanorgant, Plouvorn.  
 Abbé Laurent Quémener, Kéroumen, Plouvorn.  
 Paul Quentel, pharmacien, rue Louis-Pasteur, Brest.  
 Abbé Quillévére, professeur.  
 Luc Rapine, 11, rue du Plateau, au Plessis-Robinson (Seine).  
 Abbé Fr. Renaot, recteur de Plouézoc'h.  
 Y. Riou, Kersaint, Cléder.  
 Abbé Riou, professeur.  
 Alexandre Robin, inspecteur de l'enregistrement, venelle de  
 Kergos, Quimper.  
 Louis Roche, 16, rue Jeanne-Hachette, Paris 15<sup>e</sup>.  
 Adrien Rolland, Santec.  
 Abbé Jean Rolland, recteur de Locronan.  
 Abbé Louis Rolland, recteur de Kerbors, par Pleubian (C.d.N.).  
 Abbé Saccadas, professeur.  
 Joseph Scouarnec, rue Pen-ar-Pont, Saint-Pol.

Célestin Séité, 39, rue Albert-de-Mun, Roscoff.  
 Henri Séité, 3, rue Vézen-Dann, Saint-Pol.  
 Abbé Mathieu Séité, vicaire, Plonévez-Porzay.  
 Henri Sennerville, Grand Séminaire de Kerlois (près Henne-  
 bont) (Morbihan).  
 Louis Sévère, Meugleuz, Plouénan.  
 Abbé Sparfel, économe du Grand Séminaire, Quimper.  
 Dr Stéphane, Roscoff.  
 Pierre Stéphane, greffier, Saint-Pol.  
 Claude Talabardon, prof. à Bon-Secours, Brest.  
 Chanoine Tanguy, recteur de Notre-Dame, Quimperlé.  
 Abbé Francis Tanguy, professeur.  
 Abbé Hervé Tanguy, professeur.  
 Abbé Ernest Taniou, Grand Séminaire, Quimper.  
 Jean Tirot, 44, rue des Vignes, Morlaix.  
 Louis Touanen, rue Cadiou, Saint-Pol.  
 Yves Tournellec, Le Relecq-Kerhuon.  
 Jacques Tran-ba-chi.

N. B. — Nous avons transcrit ci-dessus, en caractères  
*italiques*, les noms des abonnés au « Creisker », qui ont  
 acquitté leur abonnement (10 fr.) le jour de la Fête des  
 Anciens.

Nous publierons, dans le prochain numéro, les noms de  
 ceux dont les cotisations nous sont parvenues, avant ou  
 après le 12 septembre.





# A la mémoire de M. le Chanoine Floc'h

1<sup>er</sup> supérieur

de l'Institution N.-D. du Creisker (1910-1920)

(Suite)

REPORT: 2798 francs

|                                                              |     |        |
|--------------------------------------------------------------|-----|--------|
| Abbé J.-P. Bellec, Ecole Saint-Yves, Quimper.....            | 10  | francs |
| Abbé Le Goff, vicaire, Douarnenez.....                       | 20  | —      |
| M. Dessommes, Morlaix.....                                   | 5   | —      |
| Abbé Falhon, curé-doyen d'Huelgoat.....                      | 10  | —      |
| Abbé Jaffré, vicaire à Huelgoat.....                         | 10  | —      |
| Abbé Kerbiriou, recteur Saint-Pierre-Quilbignon....          | 50  | —      |
| Chanoine Treussier, curé-archiprêtre, Saint-Pol....          | 50  | —      |
| Abbé Cécilien Péron, Pont-l'Abbé.....                        | 10  | —      |
| Chanoine Pencreac'h, Bon-Secours (2 <sup>e</sup> vers.)..... | 20  | —      |
| Joseph Manach, receveur des Douanes, Le Havre..              | 10  | —      |
| Abbé Auguste Baron, vicaire à Fouesnant.....                 | 100 | —      |
| M. et Mme Baron, Pen-an-Neac'h, Lampaul.....                 | 100 | —      |
| M. et Mme Moysan, Kerellec, Saint-Pol.....                   | 10  | —      |
| M. le chanoine Corre, curé-doyen de Landerneau....           | 20  | —      |
| Louis Arnould, Brest.....                                    | 25  | —      |
| Mme Veuve Mazurier, Plounéour-Ménez.....                     | 10  | —      |
| Chanoine Mesguen, supérieur (2 <sup>e</sup> versement).....  | 15  | —      |
| René Guilcher, Taulé.....                                    | 5   | —      |
| Claude Talabardon, Bon-Secours, Brest.....                   | 10  | —      |
| J. Lagadec, 39, rue de la République, Brest.....             | 15  | —      |
| Yves Michel, Morlaix.....                                    | 5   | —      |
| Olivier Le Guern, Plouigneau.....                            | 2   | —      |
| Pierre Chapalain, Ile de Batz.....                           | 7   | —      |
| Joseph Souarnec, Saint-Pol-de-Léon.....                      | 5   | —      |
| Abbé Yves Le Bihan, séminariste.....                         | 2   | —      |
| Pol Pasquet, Saint-Pol.....                                  | 2   | —      |
| Yves Péron, Plouézoch.....                                   | 2   | —      |
| Jean Cozic, Roscoff.....                                     | 2   | —      |
| Abbé Yves Messenger, instituteur à Collorec.....             | 5   | —      |
| R. P. Larvor, Guiclan.....                                   | 3   | —      |
| François Manach, notaire, Landerneau.....                    | 10  | —      |
| Pierre Le Gall, 14, rue de Brest, Landivisiau.....           | 5   | —      |
| Docteur Jourdain, Plouescat.....                             | 7   | —      |

3.360 francs

REPORT: 3.360 francs

|                                                            |    |        |
|------------------------------------------------------------|----|--------|
| Abbé Robert Goulm, Portsall.....                           | 10 | francs |
| Abbé Louis Kerbiriou, Brest.....                           | 20 | —      |
| Chanoine de Kervénoaël, Pleyben.....                       | 10 | —      |
| Chanoine Picart, Roscoff.....                              | 65 | —      |
| Chanoine Tanguy, Quimperlé.....                            | 10 | —      |
| Chanoine Derrien, Ploudalmézeau.....                       | 18 | —      |
| Louis Bellec, Penzé.....                                   | 2  | —      |
| Louis Birien, étudiant, Angers.....                        | 5  | —      |
| Abbé Crenn, Plounéour-Ménez.....                           | 10 | —      |
| Jean-Marie Ollivier, Plouénan.....                         | 27 | —      |
| Abbé Jean Allain, Ploudaniel.....                          | 10 | —      |
| Abbé Jézégou, Ploéven.....                                 | 6  | —      |
| Etienne Baron, Saint-Cadou.....                            | 5  | —      |
| Louis Nguyen Van Thien.....                                | 3  | —      |
| Alexandre Robin, Quimper.....                              | 10 | —      |
| Paul Quentel, Brest.....                                   | 18 | —      |
| Abbé Mathieu, Séité, Plonévez-Porzay.....                  | 20 | —      |
| Abbé Chapalain, Audierne.....                              | 20 | —      |
| Henri Bozellec, Saint-Pol.....                             | 5  | —      |
| Eugène Le Boetté, Versailles.....                          | 6  | —      |
| Chanoine Barvet, Saint-Martin de Brest.....                | 15 | —      |
| Docteur Glérant, Ile de Batz.....                          | 20 | —      |
| Abbé Jean Rolland, Locronan.....                           | 5  | —      |
| Louis Martin, Grand-Rue, Saint-Pol.....                    | 5  | —      |
| Stanislas Pangam, Saint-Pol.....                           | 2  | —      |
| Abbé François Cneff, séminariste.....                      | 3  | —      |
| Marcel Guiriec, Saint-Pol.....                             | 5  | —      |
| Jean Autret, Plouénan.....                                 | 5  | —      |
| Abbé Coajou, recteur de Plougoulm.....                     | 25 | —      |
| Abbé Godec, Plouénan.....                                  | 10 | —      |
| Célestin Seité, Roscoff.....                               | 15 | —      |
| Abbé Sparfel, économiste, Grand Séminaire.....             | 5  | —      |
| Charles Minguy, Lambézellec.....                           | 5  | —      |
| René Le Saout, Ile de Batz.....                            | 6  | —      |
| Alain Labat, rue Jean-Jaurès, Brest.....                   | 7  | —      |
| Louis Perrien, Carhaix.....                                | 7  | —      |
| Abbé Hervé Tanguy, Collège (2 <sup>e</sup> versement)..... | 10 | —      |
| Abbé Dessommes, Morlaix.....                               | 5  | —      |
| Jean Juzeau, Morlaix.....                                  | 2  | —      |
| Louis Sévère, étudiant, Plouénan.....                      | 2  | —      |
| Abbé Laurent Quéménéur, séminariste.....                   | 2  | —      |
| Luc Rapine, Plessis Robinson (Seine).....                  | 5  | —      |
| Yves Kerrien, Landivisiau.....                             | 2  | —      |
| Adrien Rolland, Santec.....                                | 2  | —      |
| François Elard, Cléder.....                                | 2  | —      |
| Alexandre Guimar, Landerneau.....                          | 5  | —      |
| François Le Pape, Plounéour-Ménez.....                     | 10 | —      |
| Abbé Jean Jacq, (2 <sup>e</sup> versement).....            | 10 | —      |
| Pierre Stéphane, Saint-Pol.....                            | 15 | —      |
| Abbé Emile Berthou, Quimper.....                           | 10 | —      |
| Abbé Maudez Kerrien, Quimper.....                          | 15 | —      |

3.877 francs

REPORT: 3.877 francs

|                                                  |          |
|--------------------------------------------------|----------|
| Jean-Marie Bellec, Penzé .....                   | 7 francs |
| Docteur Stéphan, Roscoff.....                    | 43 —     |
| Abbé Boulch, recteur, Santec.....                | 10 —     |
| Abbé Jean Corre, Collège.....                    | 10 —     |
| Abbé Francis Paugam, aumônier, Pont-l'Abbé.....  | 10 —     |
| Abbé Louis Rolland, Kerbors (Côtes-du-Nord)..... | 10 —     |
| Jean-Louis Breton, Landivisiau.....              | 10 —     |
| Charles Guiomar, Landerneau.....                 | 17 —     |
| Pierre Lavalon, Plouescat.....                   | 7 —      |
| Abbé Renaot, Plouézoc'h .....                    | 10 —     |

TOTAL..... 4011 francs

Liste arrêtée le 24 octobre.



Le Gérant : P. CORRE.

IMP. DU NOUVELLISTE — RENNES

Pour être bien servi  
— allez tous —

**AUX TRAVAILLEURS**

**F. FERREC**

3, Rue Verdere  
**SAINT-POL-DE-LÉON**

Vêtements tout faits et sur mesure  
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

— Fournisseur de l'uniforme  
de l'Institution N.-D. du Creisker

**MODES**

**M<sup>lle</sup> G. BIZARD**

18, Rue de Batz, 18

**SAINT-POL-DE-LÉON**

Fournisseur de la Casquette Uniforme  
Notre-Dame du Creisker

11/27

**CHAUSSURES**

en tous genres

**J<sup>h</sup> PAUGAM**

1, Rue au Lin, 1

**SAINT-POL-DE-LÉON**

11/27

**PÂTISSERIE - CONFISERIE**

**E. LE GUILLOU**

22, Grande-Rue, 22

**SAINT-POL-DE-LÉON**

Spécialité de "Fleur de Lys Gâteau"  
TÉLÉPHONE 25

11/27

**GRAND HOTEL DE FRANCE**

**J. DENIS**

11 RUE DES MINIMES 11

**SAINT-POL-DE-LÉON**

T. C. F.

U. A. C.

TÉLÉPHONE 14

11/27

**Primeurs et Légumes secs**

**A. CUEFF**

**SAINT-POL-DE-LÉON**

SPECIALITÉ DE CHOUX-FLEURS  
& ARTICHAUTS

• POMMES DE TERRE

11/27

**EAUX-DE-VIE**

**VINS LIQUEURS**

TÉLÉPHONE 13

**Alexandre BOZELLEC**

Successeur

**SAINT-POL-DE-LÉON**

11/27

**Reliure en tous genres**

**Jules CASTEL**

23, Quai de Léon, MORLAIX

TÉL. 111

Fourniture et reliure de tous livres  
Liturgiques à des prix très modérés